



Document de référence

Exercice 2008



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2009 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Groupe Vallourec

Document de référence établi dans le cadre des règlements et des instructions d'applications de l'Autorité des Marchés Financiers.

Sommaire

1	Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes	5	6	Gouvernement d'entreprise	147
1.1	Responsable du document de référence	6	6.1	Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	148
1.2	Attestation du responsable du document de référence	6	6.2	Rémunérations et avantages	153
1.3	Responsables du contrôle des comptes	7	6.3	Intérêts des dirigeants et intéressement du personnel	160
1.4	Politique de communication avec les actionnaires	8			
2	Renseignements de caractère général concernant la société Vallourec et son capital	11	7	Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir	165
2.1	Renseignements de caractère général concernant la société Vallourec	12			
2.2	Renseignements de caractère général concernant le capital	13	8	Documents spécifiques à l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2009	167
2.3	Répartition du capital et des droits de vote	16	8.1	Rapports du Directoire	168
2.4	Marché des titres de la société Vallourec	20	8.2	Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société Vallourec	205
2.5	Politique de versement des dividendes	22	8.3	Rapports des Commissaires aux comptes	212
3	Renseignements concernant l'activité du Groupe Vallourec	23	8.4	Rapport du Conseil de Surveillance	218
3.1	Présentation de la société et du Groupe Vallourec	24	8.5	Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2008	219
3.2	Politique d'investissements	39	8.6	Sociétés contrôlées directement ou indirectement au 31 décembre 2008	220
3.3	Recherche et Développement	42	8.7	Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille au 31 décembre 2008	222
4	Facteurs de risques	43	8.8	Résultats financiers des cinq derniers exercices	223
4.1	Principaux risques	44	8.9	Informations publiées ou rendues publiques par l'émetteur au cours des douze derniers mois	224
4.2	Gestion des risques	49	8.10	Table de concordance du document de référence Vallourec permettant d'identifier les informations prévues par l'annexe I du règlement (CE) n°809/2004 du 29 avril 2004	230
4.3	Politique en matière d'assurances	50	8.11	Table de concordance entre le document de référence Vallourec et le rapport financier annuel	232
5	Patrimoine, situation financière, résultats	51	8.12	Informations incluses par référence	233
5.1	Comptes consolidés	52			
5.2	Comptes sociaux	133			

1

Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

< SOMMAIRE >



	Page		Page
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	6	1.4 POLITIQUE DE COMMUNICATION AVEC LES ACTIONNAIRES	8
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	6	1.4.1 Les supports de communication mis à la disposition des actionnaires	8
1.3 RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	7	1.4.2 Relations avec les investisseurs institutionnels et les analystes financiers	8
1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires	7	1.4.3 Relations avec les actionnaires individuels	8
1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants	7	1.4.4 Calendrier et contacts	9

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

1

2

3

4

5

6

7

8

Monsieur Philippe Crouzet ⁽¹⁾,
Président du Directoire de Vallourec (ci-après « Vallourec » ou la « Société »).

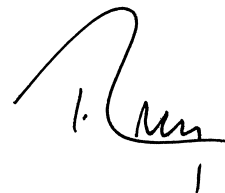
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au chapitre 8 du présent document en pages 168 à 201 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Boulogne-Billancourt, le 30 avril 2009



Le Président du Directoire
Philippe Crouzet

(1) Le Conseil de Surveillance, lors de sa séance du 25 février 2009, a nommé M. Philippe Crouzet en qualité de Président du Directoire à compter du 1^{er} avril 2009 prenant ainsi la succession de M. Pierre Verluca.

1.3 RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

1.3.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

KPMG SA

représentée par :

- M. Jean-Paul Vellutini et
- M. Philippe Grandclerc

1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Date de début du premier mandat : 1^{er} juin 2006

La société KPMG SA a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006, en remplacement de Barbier Frinault & Autres (réseau Ernst & Young) dont le mandat était venu à expiration, pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Deloitte & Associés

représentée par :

- M. Bertrand de Florival et
- M. Jean-Paul Picard

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date de début du premier mandat : 1^{er} juin 2006

La société Deloitte & Associés a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 en remplacement du cabinet Calan Ramolino & Associés (réseau Deloitte) dont le mandat était venu à expiration, pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1.3.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

SCP Jean-Claude André & Autres

Suppléant de KPMG SA

Les Hauts de Villiers
2bis, rue de Villiers
92300 Levallois-Perret

Date de début du premier mandat : 1^{er} juin 2006

La SCP Jean-Claude André & Autres a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006, en remplacement de M. Jean-Marc Besnier dont le mandat était venu à expiration pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

BEAS

Suppléant de Deloitte & Associés

7/9, villa Houssaye
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date de début du premier mandat : 11 juin 2002

La société BEAS, précédemment Commissaire aux comptes suppléant du cabinet Calan Ramolino & Associés a été renouvelée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 pour une durée de six (6) exercices, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.



1.4 POLITIQUE DE COMMUNICATION AVEC LES ACTIONNAIRES

1

2

3

4

5

6

7

8

L'équipe de communication financière et institutionnelle de Vallourec a pour mission de faciliter l'accès des actionnaires à l'information concernant les résultats et les perspectives du Groupe, de manière transparente et équitable. Au-delà du simple respect de ses obligations légales, le Groupe s'efforce d'anticiper les attentes croissantes des investisseurs.

Ces efforts de communication se traduisent par l'élaboration de nombreux supports de communication accessibles à tous, et par des actions de communication ciblant de manière spécifique les investisseurs institutionnels et les actionnaires individuels.

1.4.1 LES SUPPORTS DE COMMUNICATION MIS À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES

Plusieurs supports de communication sont mis à disposition de l'ensemble des actionnaires sur le site Internet du Groupe (www.vallourec.fr). Ces supports incluent notamment :

- le document de référence et le rapport semestriel, déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ;
- le rapport annuel et le rapport sécurité et environnement ;
- l'ensemble des informations délivrées aux marchés financiers (résultats trimestriels, communiqués de presse, présentations financières et stratégiques, retransmissions audio et vidéo) ;
- l'ensemble des informations concernant l'Assemblée Générale des actionnaires (avis de convocation, projet de résolutions, bulletin de vote, ainsi qu'une lettre aux actionnaires) ;

Le document de référence, le rapport annuel, le rapport sécurité et environnement, l'avis de convocation et la lettre aux actionnaires sont publiés sur support papier, disponible sur demande, auprès de la Direction des Relations Investisseurs.

1.4.2 RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS ET LES ANALYSTES FINANCIERS

La Direction des Relations Investisseurs organise régulièrement, avec les différents membres de la Direction du Groupe, des réunions avec les investisseurs institutionnels et les analystes financiers, en France et à l'étranger. Ces réunions incluent notamment :

- chaque trimestre, une conférence téléphonique en anglais, organisée après la publication des résultats financiers, et durant laquelle les membres du Directoire présentent les résultats et répondent aux questions des analystes et investisseurs ;
- chaque semestre, une conférence en français, organisée à Paris, pour la présentation des résultats semestriel et annuel, avec traduction simultanée en anglais et retransmission en direct puis en différé sur le site Internet du Groupe ;

- des rencontres régulières entre les membres du Directoire et de la Direction des Relations Investisseurs et des gérants de portefeuille et des analystes financiers en Europe et en Amérique du Nord ;
- des conférences d'investisseurs spécialisés du secteur des services pétroliers, auxquelles participe la Direction de Vallourec ;
- chaque année, une journée de découverte « Investor Day », est organisée pour présenter la stratégie et les activités du Groupe aux investisseurs institutionnels et analystes. La retransmission vidéo et les présentations qui accompagnent cette conférence sont disponibles sur le site Internet du Groupe.

Conformément aux pratiques en vigueur parmi la majorité des sociétés adhérant au CLIFF – Association Française des *Investor Relations*, Vallourec observe des « périodes de silence » pendant les 3 semaines qui précèdent la publication des résultats annuels, semestriels et trimestriels (1^{er} et 3^e trimestres).

1.4.3 RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Le Groupe a développé des moyens spécifiques pour répondre aux attentes de ses actionnaires individuels :

- l'espace actionnaires et investisseurs de son site Internet est constamment mis à jour des dernières informations (communiqués, présentations et rapports) ;
- des avis financiers sont publiés dans la presse nationale à l'occasion de la publication de ses résultats ;
- l'équipe des relations avec les investisseurs répond en permanence aux questions :
 - par téléphone : +33 (0)1 49 09 39 76,
 - par courrier électronique : actionnaires@vallourec.fr.

Par ailleurs, Vallourec propose à ses actionnaires de bénéficier des avantages de l'inscription de leurs titres au nominatif pur. Celle-ci offre plusieurs avantages :

- la gratuité de la gestion : les actionnaires au nominatif pur sont totalement exonérés de droit de garde ainsi que des frais inhérents à la gestion courante de leurs titres :
 - conversion au porteur, transfert de titres,
 - dossiers juridiques : mutations, donations, successions,....,
 - opérations sur titres (augmentation de capital, attribution de titres,...),
 - paiement des dividendes ;

- la garantie d'une information personnalisée : l'actionnaire au nominatif pur a la certitude de bénéficier d'une information personnalisée :
- convocation aux Assemblées Générales, avec envoi automatique de l'avis de convocation, du formulaire de vote par correspondance, d'une demande de carte d'admission et des documents d'information légaux,
- information téléphonique sur la gestion des titres, la fiscalité des valeurs mobilières, l'organisation de l'Assemblée Générale. Une équipe d'opérateurs est à la disposition des actionnaires de 9h00 à 18h00, sans interruption du lundi au vendredi, au +33 (0)1 57 78 34 44 ;
- un accès facilité à l'Assemblée Générale : tout actionnaire nominatif est invité de droit à l'Assemblée Générale et n'a pas à accomplir pour voter la formalité préalable de demander une attestation de participation. Conformément aux dispositions légales et réglementaires, la cession des titres postérieurement à un vote par correspondance (ou une demande de carte d'admission) mais préalablement à l'Assemblée, est libre, sous réserve de notifier cette cession à l'intermédiaire financier pour annulation du vote.

De plus amples informations concernant le nominatif pur et les formulaires nécessaires peuvent être obtenues auprès de

CACEIS Corporate Trust :

- par téléphone au : +33 (0)1 57 78 34 44 ; ou
- par télécopie au : +33 (0)1 49 08 05 80 ; ou
- par courrier à l'adresse suivante :

CACEIS Corporate Trust

Relations Investisseurs

92862 – Issy-Les-Moulineaux Cedex 09

1.4.4 CALENDRIER ET CONTACTS

Calendrier 2009 :

- 13 mai : publication des résultats du 1^{er} trimestre 2009 ;
- 4 juin : Assemblée Générale des actionnaires ;
- 30 juillet : publication des résultats du 2^e trimestre 2009 et du 1^{er} semestre 2009 ;
- 24 septembre : *Investor Day* ;
- 12 novembre : publication des résultats du 3^e trimestre 2009.

Pour toute information, contacter :

Monsieur Etienne Bertrand

Directeur des Relations Investisseurs

Vallourec

27, avenue du Général Leclerc

92660 Boulogne Billancourt Cedex – France

Tél. : +33 (0)1 49 09 35 58

Fax : +33 (0)1 49 09 36 94

E-mail : etienne.bertrand@vallourec.fr

Site Vallourec : www.vallourec.fr



< SOMMAIRE >

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8

2

< SOMMAIRE >

Renseignements de caractère général concernant la société Vallourec et son capital

1
2
3
4
5
6
7
8

	Page		Page
2.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ VALLOUREC	12	2.3 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	16
2.1.1 Dénomination et siège social	12	2.3.1 Actionnariat de la société Vallourec	16
2.1.2 Forme juridique	12	2.3.2 Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois derniers exercices	18
2.1.3 Législation	12	2.3.3 Autres personnes exerçant un contrôle sur la société Vallourec	18
2.1.4 Date de constitution et durée	12	2.3.4 Description du groupe Vallourec (organigramme au 31/12/2008)	19
2.1.5 Objet social (article 3 des statuts)	12	2.4 MARCHÉ DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ VALLOUREC	20
2.1.6 Registre du commerce	12	2.4.1 Place de cotation	20
2.1.7 Consultation des documents juridiques	12	2.4.2 Autres marchés réglementés éventuels	20
2.1.8 Exercice social	12	2.4.3 Précisions sur les volumes traités et l'évolution des cours	20
2.1.9 Répartition statutaire des bénéfices (article 15 des statuts)	12	2.4.4 Nantissement d'actions de l'émetteur	22
2.1.10 Assemblées Générales	12	2.5 POLITIQUE DE VERSEMENT DES DIVIDENDES	22
2.1.11 Déclarations de franchissements de seuils	12		
2.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL	13		
2.2.1 Conditions statutaires de modification du capital et des droits sociaux	13		
2.2.2 Capital social	13		
2.2.3 Capital autorisé mais non émis	13		
2.2.4 Titres non représentatifs du capital	14		
2.2.5 Titres donnant accès au capital : options de souscription d'actions	14		
2.2.6 Attribution d'actions de performance	15		
2.2.7 Évolution du capital au cours des cinq dernières années	15		

2.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ VALLOUREC



2.1.1 DÉNOMINATION ET SIÈGE SOCIAL

Vallourec

27, avenue du Général Leclerc sise à 92100 Boulogne-Billancourt.

2.1.2 FORME JURIDIQUE

Société Anonyme ayant opté le 14 juin 1994 pour la formule de direction avec Directoire et Conseil de Surveillance.

2.1.3 LÉGISLATION

Française.

2.1.4 DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

La Société a été créée en 1899.

Elle expirera le 17 juin 2067, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

2.1.5 OBJET SOCIAL (ARTICLE 3 DES STATUTS)

La Société a pour objet, en tout pays, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers ou en participation directe ou indirecte avec des tiers : toutes opérations industrielles et commerciales relatives à tous modes de préparer et d'usiner, par tous procédés connus ou qui pourraient être découverts par la suite, les métaux et toutes matières susceptibles de les remplacer dans toutes leurs utilisations, et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.6 REGISTRE DU COMMERCE

La Société est inscrite au Registre du commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) sous le numéro 552 142 200 – APE 7010 Z.

2.1.7 CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social.

2.1.8 EXERCICE SOCIAL

L'exercice social a une durée de douze (12) mois. Il commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

2.1.9 RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES (ARTICLE 15 DES STATUTS)

Le bénéfice distribuable, tel qu'il est défini par la loi, est à la disposition de l'Assemblée Générale.

Sauf exception résultant des dispositions légales, l'Assemblée Générale décide souverainement de son affectation.

L'Assemblée Générale peut également décider d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, le choix entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions⁽¹⁾, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

2.1.10 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sauf dispositions légales contraires. Toutefois, les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au nom du même actionnaire, ont un droit de vote double de celui conféré aux autres actions (article 12 paragraphe 4 des statuts).

2.1.11 DÉCLARATIONS DE FRANCHISSEMENTS DE SEUILS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juin 2006 dans sa deuxième résolution a complété l'article 8 des statuts afin de fixer une obligation supplémentaire d'information dans le cas de franchissements de seuils autres que ceux prévus par les dispositions légales en vigueur.

(1) Il est précisé que cette possibilité a été introduite par l'Assemblée Générale du 14 juin 1994.

Il en résulte que :

« Outre les déclarations de franchissement de seuils expressément prévues par les articles L. 233-7-I et II du Code de commerce, toute personne physique ou morale qui vient à détenir, directement ou indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, seule ou de concert, un nombre d'actions au porteur de la Société égal ou supérieur à trois (3), quatre (4), six (6), sept (7), huit (8), neuf (9) et douze et demi (12,5) pour cent du nombre total des actions composant le capital social doit, dans un délai de cinq (5) jours de Bourse à compter du franchissement dudit seuil, informer la Société du nombre total d'actions qu'elle possède, par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au siège social de la Société.

L'information mentionnée à l'alinéa précédent est également donnée dans les mêmes délais et selon les mêmes conditions, lorsque la participation en capital devient inférieure aux seuils mentionnés par cet alinéa. »

La Société est en droit de demander l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées, ainsi que les quantités détenues, le tout dans les conditions prévues par la législation en vigueur.



2.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

2.2.1 CONDITIONS STATUTAIRES DE MODIFICATION DU CAPITAL ET DES DROITS SOCIAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, dans les conditions fixées par la loi, augmenter ou réduire le capital social ou déléguer au Directoire les pouvoirs nécessaires à cet effet.

Toutefois, dans le cadre de l'organisation interne de la Société (article 9 alinéa 3 des statuts), le Directoire ne peut réaliser, sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les opérations suivantes :

- toute augmentation de capital en numéraire ou par incorporation de réserves autorisée par l'Assemblée Générale ;
- toute autre émission de valeurs mobilières pouvant donner accès à terme au capital, autorisée par l'Assemblée Générale.

Les actions sont librement négociables et cessibles conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

2.2.2 CAPITAL SOCIAL

Au 1^{er} janvier 2008, date d'ouverture de l'exercice 2008, le capital souscrit, entièrement libéré, s'élevait à 212 154 880 euros, divisé en 53 038 720 actions de 4 euros de nominal chacune.

Le 16 décembre 2008, le capital social a été porté de 212 154 880 euros à 215 154 864 euros, divisé en 53 788 716 actions de 4 euros de nominal chacune, par voie d'augmentation de capital d'un montant nominal de 2 999 984 euros résultant de la réalisation définitive, dans le cadre de l'opération d'actionnariat salarié « Value 08 » mise en œuvre par la Société, de trois augmentations de capital respectivement d'un montant nominal de 1 076 432 euros, 889 804 euros et 1 033 748 euros.

Au 31 décembre 2008, le capital souscrit, entièrement libéré, s'élevait donc à 215 154 864 euros, divisé en 53 788 716 actions de 4 euros de nominal chacune.

2.2.3 CAPITAL AUTORISÉ MAIS NON ÉMIS

2.2.3.1 Cadre général

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2007 a délégué, sous réserve de l'accord préalable du Conseil de Surveillance (voir supra 2.2.1), sa compétence au Directoire, à l'effet de décider le cas échéant :

- l'augmentation du capital social, par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de créances, à concurrence d'un montant nominal maximal de 40 millions d'euros (*Première résolution*) ;
- l'augmentation du capital social par émission – sans droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de créances, à concurrence d'un montant nominal maximal de 10 millions d'euros (*Deuxième résolution*) ;
- l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apport en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10% du capital social, ce capital s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'Assemblée Générale (*Troisième résolution*) ;

- l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres, à concurrence d'un montant nominal maximal de 20 millions d'euros (*Quatrième résolution*) ;
- l'augmentation du nombre de titres à émettre en cas de succès des émissions prévues aux première et deuxième résolutions (option de sur-allocation) (*Cinquième résolution*) ;
- de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés et éventuellement des mandataires sociaux du Groupe dans la limite de 2% du capital au jour de la décision du Directoire (*Septième résolution*).

Le montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des délégations susvisées est fixé à 40 millions d'euros, étant précisé qu'il s'agit d'un plafond global commun à l'ensemble de ces délégations qui ont été accordées pour une durée de 26 mois expirant le 5 août 2009.

Il est toutefois précisé que les autorisations conférées au Directoire en vertu de la *première* à la *cinquième résolution* et de la *septième résolution* seraient rendues caduques dans le cas de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2009 d'un ensemble de résolutions déléguant au Directoire la possibilité d'augmenter le capital social d'un montant nominal maximal de 105 millions d'euros.

2.2.3.2 Actionnariat salarié

L'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 a délégué, sous réserve de l'accord préalable du Conseil de Surveillance (voir supra 2.2.1), sa compétence au Directoire, à l'effet de décider le cas échéant :

- de l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, à concurrence d'un montant nominal maximal de 6,3 millions d'euros (*Douzième résolution*) ;
- des augmentations de capital réservées aux salariés des sociétés étrangères du groupe Vallourec (et aux ayants droit assimilés) en dehors d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression à leur profit du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à concurrence d'un montant nominal maximal de 6,3 millions d'euros (*Treizième résolution*) ;
- des augmentations de capital réservées à des établissements de crédit dans le cadre d'une opération réservée aux salariés, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à concurrence d'un montant nominal maximal de 6,3 millions d'euros (*Quatorzième résolution*) ;
- de procéder à des attributions d'actions existantes ou à émettre au profit des membres non-résidents français du personnel salarié du Groupe (et des ayants droit assimilés) ou de certains d'entre eux (ainsi que les mandataires sociaux non-résidents français) dans le cadre de la mise en œuvre d'une offre aux salariés et (aux ayants droit assimilés) dans la limite de 0,3% du capital social au jour de la décision du Directoire (*Quinzième résolution*).

Le montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu des délégations susvisées s'impute sur le montant du plafond global susvisé soit 40 millions d'euros prévu au paragraphe 3 de la *première résolution* adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2007 ou, le cas échéant, sur le montant du plafond global prévu par

une résolution de même nature qui pourrait éventuellement succéder à ladite résolution pendant la durée de validité de la délégation conférée. Par ailleurs, toute utilisation de la *douzième* ou de la *treizième* ou de la *quatorzième résolution* viendra réduire le plafond global susvisé de 6,3 millions euros, commun à ces trois délégations.

Les délégations conférées en vertu des *douzième et quinzième résolutions* l'ont été pour une durée de 26 mois expirant le 4 août 2010, celles conférées en vertu des *treizième et quatorzième résolutions* l'ont été pour une durée de 18 mois expirant le 4 décembre 2009.

Il est toutefois précisé que les autorisations conférées au Directoire en vertu de la *douzième* à la *quinzième résolution* seraient rendues caduques dans le cas de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2009 d'un ensemble de résolutions conférant au Directoire les mêmes autorisations à concurrence d'un montant nominal maximal de 8,6 millions d'euros, lequel montant s'imputerait sur le plafond global susvisé de 105 millions d'euros.

2.2.4 TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

Il n'existe pas actuellement de titres non représentatifs du capital tels que parts de fondateur, certificats de droit de vote, etc.

2.2.5 TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL : OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2007 a autorisé (*Septième résolution*) le Directoire à attribuer le cas échéant des options de souscription (et/ou d'achat d'actions) au profit des salariés et le cas échéant des mandataires sociaux du Groupe, dans la limite de 2% du capital social s'imputant sur le plafond global de 40 millions d'euros mentionné à la section 2.2.3.

Dans le cadre de cette autorisation, qui a été donnée pour une durée de 26 mois, expirant le 5 août 2009, le Directoire a mis en place avec l'accord du Conseil de Surveillance :

- le 3 septembre 2007, un plan d'options de souscription portant sur un total de 147 300 options, soit 0,3% du capital social à cette date ; et
- le 1^{er} septembre 2008, un plan d'options de souscription portant sur un total de 71 800 options, soit 0,13% du capital social à cette date.

Les modalités de ces plans sont exposées à la section 6.3.1 du présent document de référence ainsi que dans le rapport spécial du Directoire sur les options (section 8.1.2).

Il est précisé que l'autorisation conférée au Directoire par cette résolution serait rendue caduque dans le cas de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2009 d'une résolution autorisant le Directoire, pendant une période de 38 mois, à consentir des options de souscription ou d'achat d'actions dans la limite de 3% du capital social pour la durée de cette autorisation sans pouvoir excéder 2% du capital social par période de 12 mois, s'imputant sur le plafond global de 105 millions d'euros mentionné à la section 2.2.3.1.



< SOMMAIRE >

2.2.6 ATTRIBUTION D' ACTIONS DE PERFORMANCE

L'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2005 a autorisé (*Neuvième résolution*) le Directoire à attribuer le cas échéant des actions de performance au profit des salariés et mandataires sociaux du Groupe dans la limite de 5% du capital social.

Dans le cadre de cette autorisation, deux plans d'attribution d'actions de performance ont été mis en place par le Directoire, avec l'accord du Conseil de Surveillance, respectivement le 16 janvier 2006 et le 3 mai 2007. Les modalités de ces plans sont exposées à la section 6.3.2 du présent document de référence, ainsi que dans le rapport spécial du Directoire sur les attributions d'actions de performance (section 8.1.3).

L'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 a délégué, sous réserve de l'accord préalable du Conseil de Surveillance (voir supra 2.2.1), sa compétence au Directoire, à l'effet de décider le cas échéant de

procéder à des attributions d'actions de performance existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du Groupe ou de certains d'entre eux et ce, dans la limite de 1% du capital au jour de la décision du Directoire et pour une durée de 38 mois expirant le 4 août 2011 (*Seizième résolution*)⁽¹⁾.

La délégation de compétence conférée au Directoire par l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 en vertu de la *seizième résolution* a un objet différent de la délégation de compétence faisant l'objet de la *quinzième résolution* (voir supra 2.2.3.1) soumise à ladite Assemblée Générale.

Dans le cadre de cette autorisation, un plan d'attribution d'actions de performance a été mis en place par le Directoire, avec l'accord du Conseil de Surveillance, le 1^{er} septembre 2008. Les modalités de ce plan sont exposées à la section 6.3.2 du présent document de référence, ainsi que dans le rapport spécial du Directoire sur les attributions de performance (section 8.1.3).

1
2
3
4
5
6
7
8

2.2.7 ÉVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Dates des opérations	Actions nouvelles créées par					En euros	
	Exercice d'options de souscription	Souscription d'actions en numéraire	Nombre total d'actions	Augmentation de capital	Prime d'émission	Capital social	
31/12/2004	139 730	–	9 869 956	2 794 600	2 515 140	197 399 120	
14/06/2005	18 415	–	9 888 371	368 300	331 470	197 767 420	
13/07/2005	–	706 312	10 594 683	14 126 240	110 855 668	211 893 660	
31/12/2005	5 649	–	10 600 332	112 980	98 462	212 006 640	
18/07/2006 ^(*)	–	–	53 001 660	–	–	212 006 640	
31/12/2006	10 210	–	53 011 870	40 840	35 609	212 047 480	
31/12/2007	26 850	–	53 038 720	107 400	93 707	212 154 880	
16/12/2008	–	749 996	53 788 716	2 999 984	46 492 252	215 154 864	

(*) Division (« Split ») par cinq du nominal des actions qui passe de 20 à 4 € et multiplication corrélative par cinq du nombre d'actions.

(1) Il est précisé que cette autorisation a privé d'effet à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 la délégation antérieure consentie au Directoire à l'effet de procéder à des attributions d'actions de performance existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du Groupe ou de certains d'entre eux aux termes de la neuvième résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2005.

2.3 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

2.3.1 ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ VALLOUREC

Au 31 décembre 2008, la répartition du capital était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% Actions	Nombre de droits de vote brut	% Droits de vote brut
Groupe Barclays Plc	2 956 264	5,50%	2 956 264	5,49%
Groupe Bolloré	1 558 954	2,90%	1 558 954	2,90%
Public	48 048 768	89,33%	48 468 000	90,08%
Salariés du groupe Vallourec	824 311	1,53%	824 311	1,53%
Auto-détention ^(*)	400 419	0,74 %	–	0,00%
TOTAL	53 788 716	100%	53 807 529	100%

(*) L'auto-détention inclut le contrat de liquidité qui s'élevait à 131 840 actions au 31/12/2008. Ce contrat par nature, amène un changement mensuel qui fait l'objet des déclarations « ad hoc » sur le site Vallourec.fr, rubrique « information réglementée ».

La participation détenue par les salariés du Groupe résulte de deux plans mis en place en juillet 2006 puis en juillet 2008.

Le premier plan a une durée de cinq ans. Les actions Vallourec dans lesquelles les souscriptions (4,4 millions d'euros) ont été investies, ont été acquises sur le Marché.

Le deuxième plan, baptisé « Value 08 » a porté sur 749 996 actions émises et souscrites au prix de 65,99 €. Il a concerné tous les salariés du Groupe dans tous les pays concernés (voir infra 6.3.4).

La Société n'a pas connaissance de participation autre qui pourrait être détenue indirectement par le personnel.

À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2008, le nombre d'actions ⁽¹⁾ détenues par chacun des membres du Conseil de Surveillance et chacun des Censeurs était le suivant :

Membres du Conseil de Surveillance	Nombre d'actions Vallourec détenues au 31/12/2008
MM. Jean-Paul Parayre	107 372
Patrick Boissier	270
Philippe Crouzet	100
Michel de Fabiani	250
Denis Gautier-Sauvagnac	370
François Henrot	250
Edward G. Krubasik	380
Jean-Claude Verdière	500
Société Bolloré ^(*) (représenté par M. Thierry Marraud) ^(**)	0
MM. Arnaud Leenhardt (Censeur)	1 525
Luiz-Olavo Baptista (Censeur)	250

(*) Par déclaration individuelle relative aux opérations des personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société, la société Bolloré a informé l'AMF de son acquisition de 50 actions le 29 janvier 2009, répondant ainsi à l'obligation statutaire de l'article 10.

(**) Au 31 décembre 2008, M. Thierry Marraud ne détenait pas à titre personnel d'actions Vallourec.

(1) Dont les 50 actions de garantie dont ils doivent être propriétaires pendant la durée de leur mandat conformément aux dispositions statutaires (article 10).

< SOMMAIRE >

Au 31 décembre 2008, M. Pierre Verluca, Président du Directoire, et MM. Olivier Mallet et Jean-Pierre Michel, membres du Directoire, ne détenaient pas d'actions Vallourec.

Au 31 décembre 2008, aucun pacte d'actionnaires n'a été déclaré à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Fait significatif intervenu au 1^{er} trimestre 2009

Symbolisant leur coopération renforcée, Vallourec et Sumitomo Metal Industries ont annoncé le 26 février 2009 qu'ils sont convenus de prendre des participations dans leur capital respectif pour un montant d'environ 120 millions de dollars, d'ici au 31 décembre 2009 (ci-après « l'Accord »).

Les dispositions de l'Accord prévoient des conditions préférentielles de cession dont la caractéristique principale réside dans l'existence d'un droit de préemption réciproque au cas où l'un des deux partenaires émettrait le souhait de céder sa participation à un tiers.

L'Accord est conclu pour une durée de sept ans qui pourra être prorogée par tacite reconduction pour une durée d'un an renouvelable.

1

2

3

4

5

6

7

8

Actions auto-détenues

Au 31 décembre 2008, Vallourec détenait directement 400 419 de ses propres actions, soit 0,74% du capital, dont 131 840 actions détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité. Le solde, soit 268 579 actions, provient d'actions acquises en 2001 (1 348 745 actions à l'origine) puis en 2008 par rachats et affectées par le Directoire à la couverture des

plans d'options d'achats et d'attributions d'actions de performance mis en place en 2003, 2006, 2007 et 2008.

Le détail des rachats 2008, suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008, figure sur le site de Vallourec en rubrique « information réglementée » – § 11 comme suit : http://www.vallourec.fr/fr/actionnaires/information_reglementee.asp.

2.3.2 MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA RÉPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Actionnaires	31/12/2006				31/12/2007				31/12/2008			
	actions	%	droit de vote	%	actions	%	droit de vote brut	%	actions	%	droit de vote brut	%
Groupe Bolloré (*) (**)	3 967 065	7,48	3 967 065	7,68	2 107 449	3,97	3 547 833	6,51	1 558 954	2,90	1 558 954	2,90
Groupe Barclays (**) (***)	2 907 173	5,49	2 902 806	5,62	4 257 447	8,03	4 257 447	7,81	2 956 264	5,49	2 956 264	5,49
Public	44 676 254	84,28	44 704 290	86,48	46 104 452	86,93	46 604 934	85,52	48 048 768	89,33	48 468 000	90,08
Salariés du Groupe	112 633	0,21	112 633	0,22	85 843	0,16	85 843	0,16	824 311	1,53	824 311	1,53
Auto-détention	1 348 745	2,54	-	-	483 529	0,91	-	-	400 419	0,74	0	0
TOTAL	53 011 870	100	51 686 794	100	53 038 720	100	54 496 057	100	53 788 716	100	53 807 529	100

(*) Par déclaration de franchissement de seuil en date du 12 mars 2009, le groupe Bolloré a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 5% et porté ainsi sa participation à 5,20% du capital de Vallourec et autant de droits de vote. Au 31 mars 2009, le groupe Bolloré détient 5,73% du capital de Vallourec et autant de droit de vote suite à des déclarations de mandataires sociaux auprès de l'AMF.

(**) Par déclaration de franchissement de seuil en date du 20 mars 2009, la société Barclays Global Investors UK Holding Limited a déclaré, pour le compte des sociétés de gestion du groupe Barclays, avoir franchi à la hausse le seuil de 5% et porté ainsi sa participation à 5,07% du capital de Vallourec et 5,06% de droits de vote. Ces sociétés de gestion susvisées exercent leur activité de gestion pour compte de tiers en toute indépendance vis-à-vis de Barclays Bank Plc et Barclays Plc (communiqué AMF du 27 mars 2009).

(***) Par déclaration de franchissement de seuil en date du 15 avril 2009, la société Barclays Global Investors UK Holding Limited a déclaré, pour le compte des sociétés de gestion du groupe Barclays, avoir franchi en baisse le 7 avril 2009 les seuils de 5% du capital et des droits de vote de Vallourec, détenant ainsi 4,85% du capital et 4,84% des droits de vote. (communiqué AMF du 15 avril 2009).

(****) Par déclaration de franchissement de seuil en date du 23 avril 2009, la société Compagnie de Cornouaille a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 16 avril 2009, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société Vallourec et détenir individuellement, 2 990 534 actions Vallourec représentant autant de droits de vote, soit 5,56% du capital et 5,55% des droits de vote de Vallourec. Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition hors marché par la Compagnie de Cornouaille, de l'intégralité des actions Vallourec préalablement détenues par les sociétés Nord-Sumatra Investissements, Financière du Loch et Financière de Sainte-Marine, contrôlées par M. Vincent Bolloré, dans le cadre d'un reclassement des participations du groupe Bolloré dans Vallourec. Par ailleurs, il est précisé que M. Vincent Bolloré n'a franchi aucun seuil, et détient au 16 avril 2009, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 2 990 584 actions Vallourec représentant autant de droits de vote, soit 5,56% du capital et 5,55% des droits de vote de Vallourec (communiqué AMF du 23 avril 2009).

Les nombres d'actions indiqués pour les groupes Bolloré et Barclays ont été communiqués à Vallourec par ces groupes.

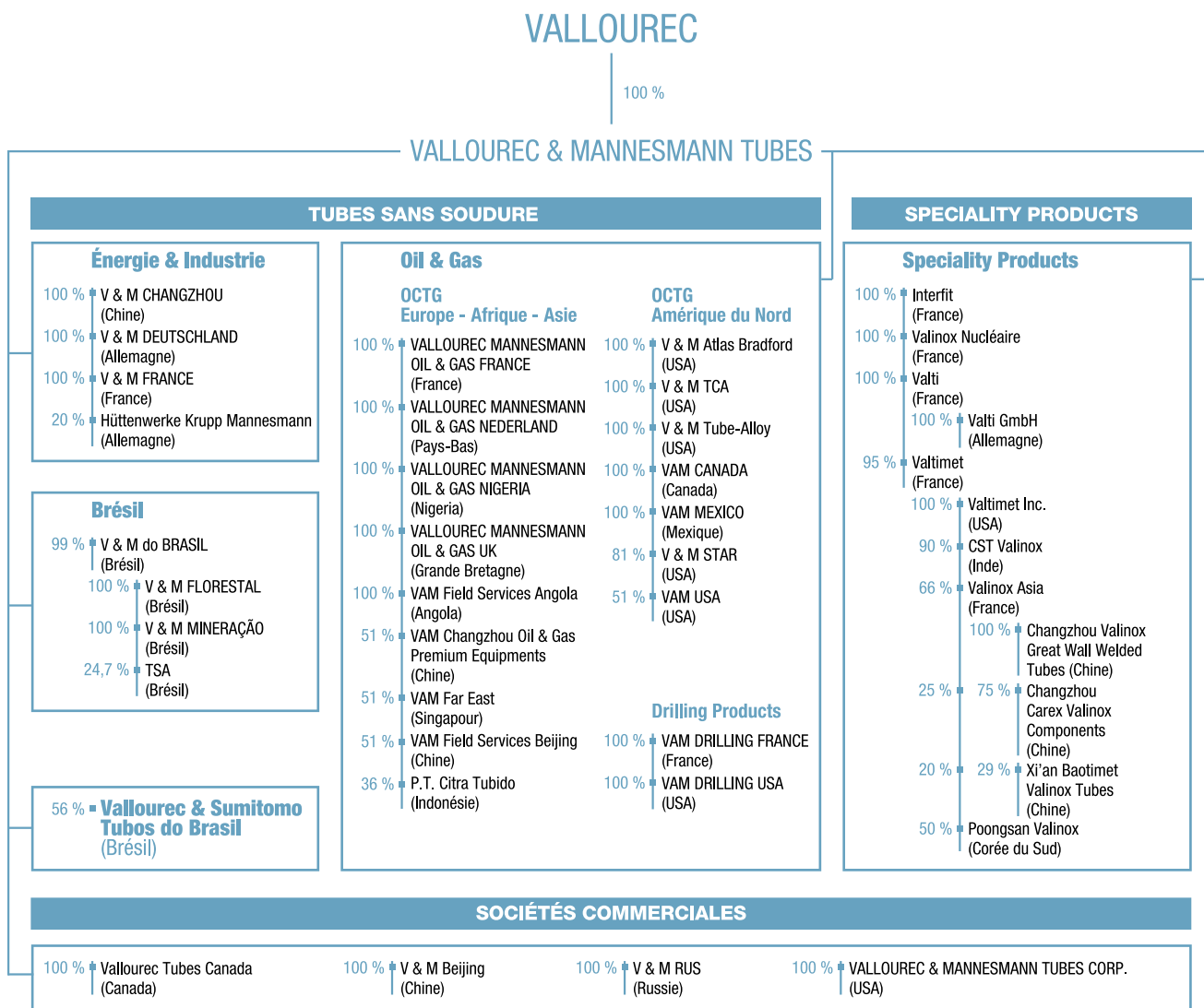
2.3.3 AUTRES PERSONNES EXERÇANT UN CONTRÔLE SUR LA SOCIÉTÉ VALLOUREC

Néant.

< SOMMAIRE >

2.3.4 DESCRIPTION DU GROUPE VALLOUREC (ORGANIGRAMME AU 31/12/2008)

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8



2.4 MARCHÉ DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ VALLOUREC

2.4.1 PLACE DE COTATION

Les actions de la Société font partie du Compartiment A d'Euronext Paris (code ISIN : FR0000120354-VK). Elles sont admises au Service à Règlement Différé (SRD) et éligibles au PEA.

L'action Vallourec fait partie des actions retenues dans les indices MSCI World Index, Euronext 100, CAC 40 et SBF 120 – Classification FTSE ingénierie et biens d'équipement industriels.

2.4.2 AUTRES MARCHÉS RÉGLEMENTÉS ÉVENTUELS

Sans objet.

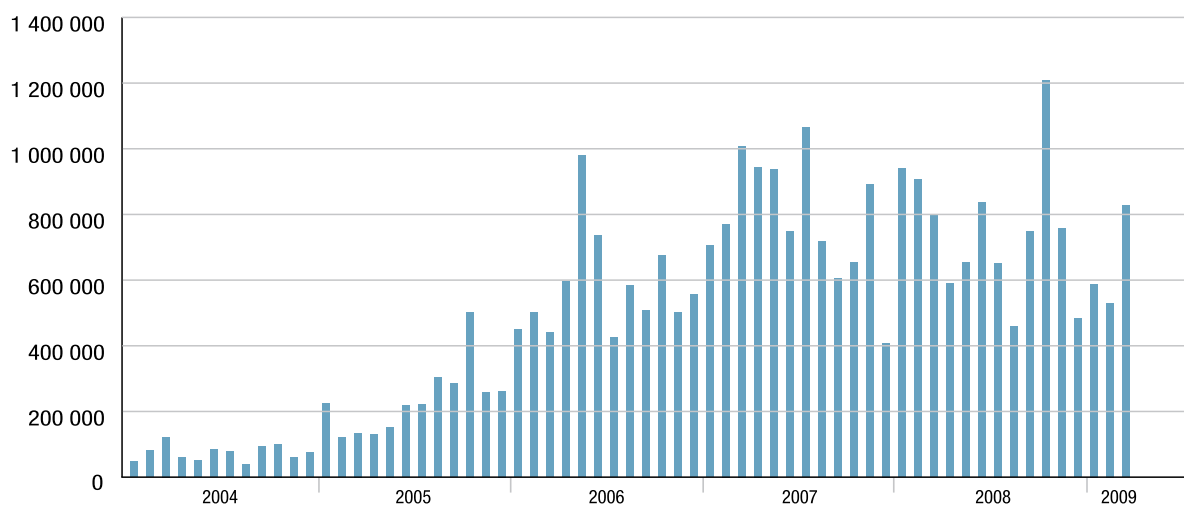
2.4.3 PRÉCISIONS SUR LES VOLUMES TRAITÉS ET L'ÉVOLUTION DES COURS

Cours de l'action Vallourec par rapport à l'indice CAC 40 au 31 mars 2009.

Évolution du cours de Vallourec sur cinq ans, comparée au CAC 40



Évolution du cours de Vallourec sur cinq ans, comparée au CAC 40



< SOMMAIRE >

En euros	2004	2005	2006 (*)	2007	2008
Nombre d'actions (au 31 décembre)	9 869 956	10 600 332	53 011 870	53 038 720	53 788 716
Cours le plus haut (*)	112,10	465,00	232,00	243,25	224,450
Cours le plus bas (*)	63,60	99,01	90,96	161,29	64,185
Cours moyen de l'année (clôture)	81,96	266,78	172,07	201,69	149,658
Dernier cours de l'année	110,00	465,00	220,30	185,15	81,000
Capitalisation boursière (au dernier cours de l'année)	1 085 695 160	4 929 154 380	11 678 514 961	9 820 119 008	4 356 885 996

Source : Euronext.

(*) Division par cinq du nominal et multiplication corrélatrice par cinq du nombre d'actions le 18 juillet 2006.

Action Vallourec (code ISIN FR0000120354)

	Cours en euros			Volume des transactions			
				Total mois		Moyenne quotidienne	
	Plus haut	Plus bas	Dernier	Nombre de titres	Capitaux En M€	Nombre de titres	Capitaux En M€
2007							
Octobre	220,90	194,99	200,06	15 020 471	3,14	653 064	0,14
Novembre	206,35	183,80	193,29	19 608 486	3,79	891 295	0,17
Décembre	196,00	179,50	185,15	7 754 331	1,45	408 123	0,08
2008							
Janvier	185,250	120,020	133,360	20 686 876	3,00	940 313	0,14
Février	147,900	123,650	138,270	19 038 384	2,56	906 590	0,12
Mars	157,900	129,400	153,770	15 198 952	2,24	799 945	0,12
Avril	182,050	153,590	175,250	12 953 556	2,17	588 798	0,10
Mai	201,790	165,050	199,140	13 737 876	2,56	654 185	0,12
Juin	224,450	191,220	222,190	17 575 613	3,62	836 934	0,17
Juillet	222,930	172,200	192,160	15 007 725	2,89	652 510	0,13
Août	194,760	176,100	190,840	9 613 597	1,76	457 790	0,08
Septembre	189,730	142,050	151,060	16 458 355	2,67	748 107	0,12
Octobre	154,495	69,000	87,000	27 782 383	2,73	1 207 930	0,12
Novembre	92,420	64,185	83,455	15 177 258	1,21	758 863	0,06
Décembre	87,725	73,560	81,000	10 153 739	0,82	483 511	0,04
2009							
Janvier	98,180	69,245	76,885	12 349 080	1,01	588 051	0,05
Février	88,790	59,120	62,480	10 606 823	0,78	530 341	0,04
Mars	73,250	52,520	69,810	18 207 751	1,14	827 615	0,05

Source : Euronext.

1
2
3
4
5
6
7
8

2.4.4 NANTISSEMENT D' ACTIONS DE L'ÉMETTEUR

Néant.

2.5 POLITIQUE DE VERSEMENT DES DIVIDENDES

La politique de dividende de Vallourec, approuvée par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 17 avril 2003, est de viser sur une longue période un taux moyen de distribution de 33% du résultat net consolidé part du Groupe.

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 4 juin 2009 (*Troisième et Quatrième résolutions*) d'approuver le paiement d'un dividende net de 6 euros par action au titre de l'exercice 2008 et de conférer à chaque actionnaire de la Société le choix entre le paiement du dividende en espèces ou en actions conformément aux dispositions légales et réglementaires. Le droit au dividende sera alors détaché de l'action le 11 juin 2009.

À cet effet, chaque actionnaire pourra opter pour le paiement de l'intégralité du dividende net en numéraire ou en actions entre le 11 juin 2009 et le 26 juin 2009. À l'expiration de ce délai, le dividende sera payé le 7 juillet 2009 en numéraire.

Ce dividende correspond à un taux de distribution de 33,2% au titre de l'exercice 2008 et à un taux de distribution moyen de 33,3% au titre des cinq derniers exercices.

Au titre des cinq derniers exercices, les dividendes versés ont été de :

En euros/action	Revenu global	Avoir fiscal (*)	Dividende net
2003	2,40	0,80	1,60
2004	3,20	néant	3,20
2005	11,20	néant	11,20
2006	6,00	néant	6,00 (**)
2007	11,00	néant	11,00 (***)

Tableau recalculé en tenant compte de la division par cinq du nominal de l'action effective au 1^{er} juillet 2006 :

En euros/action	Revenu global	Avoir fiscal (*)	Dividende net
2003	0,48	0,16	0,32
2004	0,64	néant	0,64
2005	2,24	néant	2,24
2006	6,00	néant	6,00 (**)
2007	11,00	néant	11,00 (***)

(*) Pour les actionnaires ne bénéficiant pas de l'avoir fiscal à 50% selon le régime fiscal en vigueur cette année-là, le dividende brut a été de 1,76 euro et l'avoir fiscal (10%) de 0,16 euro.

(**) Dont un acompte sur dividende de 2 euros par action mis en paiement le 20 octobre 2006.

(***) Dont un acompte sur dividende de 4 euros par action mis en paiement le 4 juillet 2007.

3

< SOMMAIRE >

Renseignements concernant l'activité du Groupe Vallourec



	Page		Page
3.1 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE VALLOUREC	24	3.2 POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS	39
3.1.1 Évolution de la structure du Groupe au cours des dernières années	24	3.2.1 Décisions d'investissements	39
3.1.2 Description des principales activités	27	3.2.2 Principaux investissements	39
3.1.3 Production et volumes de production	31	3.3 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	42
3.1.4 Chiffres d'affaires par marché et par zone géographique	32		
3.1.5 Localisation des principaux établissements	33		
3.1.6 Principaux marchés	35		
3.1.7 Événements exceptionnels	36		
3.1.8 Éléments relatifs à la position concurrentielle de la société	36		
3.1.9 Dépendance à l'égard de l'environnement économique, industriel et financier	37		

3.1 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE VALLOUREC



L'origine du groupe Vallourec est plus que centenaire, un certain nombre de sociétés à l'origine du Groupe ayant été créées au cours de la dernière décennie du 19^e siècle. Le Groupe a historiquement, en France, deux berceaux géographiques, tous deux de tradition industrielle ancienne, qui restent encore aujourd'hui des zones d'implantation importantes : la région du Nord autour de Valenciennes et de Maubeuge et la région bourguignonne autour de Montbard, en Côte-d'Or. Depuis la création de Vallourec & Mannesmann Tubes (V & M Tubes) en 1997 (voir infra 3.1.1) et l'acquisition de V & M do Brasil en 2000, le Groupe a également une implantation forte dans la région de Düsseldorf, en Rhénanie du Nord-Westphalie (Allemagne) et dans la région de Belo Horizonte dans l'état du Minas Gerais au Brésil. L'acquisition, début juillet 2002 par V & M Tubes, de l'activité tubes sans soudure de North Star Steel Company, dénommée V & M Star, complétée en 2005 par celle d'Omsco (désormais dénommée VAM Drilling USA) et le 16 mai 2008 par celle des sociétés Atlas Bradford®, TCA® et Tube-Alloy™, a significativement renforcé la présence du Groupe aux États-Unis.

Bien que le nom de Vallourec soit apparu pour la première fois en 1930 comme dénomination d'une société de gestion des usines à tubes de VALenciennes et Denain, LOUvroil et RECquignies, l'actuel a d'autres racines et beaucoup plus anciennes. Il trouve son origine dans la Société Métallurgique de Montbard créée en 1899 pour reprendre la Société Française de Fabrication des Corps Creux qui exploitait une usine à Montbard depuis 1895. Cotée à la Bourse de Paris dès sa création en 1899, elle prend en 1907 le nom de Société Métallurgique de Montbard-Aulnoye et devient en 1937 Louvroil Montbard Aulnoye après absorption de la société Louvroil et Recquignies, elle-même issue de la fusion de la Société française pour la Fabrication des Tubes de Louvroil, créée en 1890, et de la société des Forges de Recquignies, fondée en 1907.

En 1947, le nom Vallourec est déposé en tant que nom de produit, mais ce n'est qu'en 1957, à l'occasion de la reprise de l'usine de Valenciennes de la société Denain Anzin, que Louvroil Montbard Aulnoye prend le nom de Vallourec, tandis que la société créée sous ce nom en 1930 prend la nouvelle dénomination de Sogestra.

Quelques événements marquant l'histoire du Groupe de 1957 à 1996 ont été :

- 1967 : apport par Usinor des activités tubes de la société Lorraine-Escaut qu'elle venait d'absorber ;
- 1975 : absorption de la Compagnie des Tubes de Normandie ;
- 1979 : apport des activités petits tubes soudés à la société des Tubes de la Providence qui prend le nom de Valexy (Vallourec 64%, Usinor 36%) ;
- 1982 : absorption de la société Entrepose, filiale à 90% de Vallourec, par la société des Grands Travaux de Marseille qui prend le nom

de GTM-Entrepose dans laquelle, avec 41%, Vallourec se trouve être l'actionnaire de référence ;

- 1985 : apport à la société GTS Industries des activités gros tubes soudés :
 - désengagement de Vallourec des activités petits tubes soudés (Valexy) et gros tubes soudés (GTS Industries) au profit d'Usinor, Vallourec se concentrant sur les activités de production de tubes sans soudure et les activités de transformation en aval,
 - cession de la Société Industrielle de Banque (SIB) ;
- 1986 : transformation de Vallourec, jusqu'alors société holding et société industrielle aux nombreuses unités de production, en pure société holding coiffant trois domaines d'activités :
 - Vallourec Industries, devenue Valtubes en 1987, pour les activités tubes,
 - Sopretac pour les autres activités métallurgiques,
 - Valinco pour les activités liées au BTP, notamment la participation dans GTM-Entrepose ;
- 1988 : cession du contrôle de Valinco au groupe Dumez, les activités liées au BTP n'étant plus considérées comme un axe de développement prioritaire du Groupe ;
- 1991 : cession de la participation résiduelle dans Valinco au groupe Dumez.

3.1.1 ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU GROUPE AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

Un des événements majeurs des dernières années a été la création le 1^{er} septembre 1997 de V & M Tubes, filiale commune de Vallourec (55%) et de la société allemande Mannesmannröhren-Werke (45%). Comme prévu dans l'accord initial, ce rapprochement a été complété en 2000 par l'acquisition par V & M Tubes de la filiale brésilienne Mannesmann SA, désormais dénommée V & M do Brasil.

L'acquisition, début juillet 2002, par V & M Tubes de l'activité tubes d'acier sans soudure de North Star Steel Company (North Star Tubes) a augmenté la part de Vallourec sur le marché porteur des tubes pour l'énergie et renforcé de façon significative sa présence aux États-Unis, marché de référence pour les tubes destinés aux équipements de puits de pétrole et de gaz (OCTG/Oil Country Tubular Goods). Désormais dénommée V & M Star, cette société est contrôlée à 80,5% par V & M Tubes et à 19,5% par Sumitomo Corp.

< SOMMAIRE >

Le 23 juin 2005, Vallourec a pris le contrôle total de V & M Tubes grâce à l'acquisition pour un montant de 545 millions d'euros de la participation de 45% détenue par Mannesmannröhren-Werke. Cette opération majeure s'est traduite pour Vallourec par :

- la maîtrise totale de la mise en œuvre de la stratégie de V & M Tubes (croissance externe, investissements industriels, etc.) ;
- une structure de Groupe plus cohérente qui a gagné en lisibilité ;
- un accès à la totalité des résultats et du cash-flow de sa filiale.

Pour maîtriser ses approvisionnements, outre trois aciéries (France, Brésil, États-Unis), V & M Tubes possède une participation de 20% dans l'aciérie allemande HKM et un contrat d'enlèvement d'une part de la production d'acier de celle-ci.

Afin de poursuivre sa croissance dans le domaine de la production de tubes pour le marché de l'énergie électrique, V & M Tubes a créé en 2005 une filiale, V & M Changzhou, implantée à Changzhou en Chine. Elle est spécialisée dans la finition à froid de tubes sans soudure en aciers alliés de grands diamètres, produits en Allemagne pour les centrales électriques. Cette usine a été inaugurée fin septembre 2006.

Dans le domaine des tubes pour le pétrole et le gaz, après l'acquisition de North Star en 2002, V & M Tubes a acquis en 2005 les actifs de la division Omsco de ShawCor (Canada) et créé la société Omsco implantée à Houston, aux États-Unis, et spécialisée dans les tiges de forage et les tiges lourdes (« drill collars » et « heavy weight drill pipe »). Cette acquisition a permis à V & M Tubes de devenir le numéro deux mondial du marché des tubes de forage pour le pétrole et le gaz. Cette position a été consolidée début 2006 par l'acquisition en France de la société SMFI (Société de Matériel de Forage International), spécialisée également dans les tiges lourdes et les produits de haute technologie pour le forage pétrolier et gazier, ainsi qu'un atelier de forgeage et d'usinage pour ces mêmes produits appartenant précédemment au GIAT et situé à Tarbes, en France, qui a été intégré à la société Vallourec Mannesmann Oil & Gas France. Omsco et SMFI ont changé de nom début 2007 et sont devenues respectivement VAM Drilling USA et VAM Drilling France.

Par ailleurs, la société VAM Changzhou Oil & Gas Premium Equipments a été créée, fin septembre 2006, pour exploiter une usine située à Changzhou (Chine) pour le filetage des tubes pour l'équipement des puits de pétrole et gaz dont la production a démarré mi-2007. Les sociétés Sumitomo Metal Industries et Sumitomo Corp. ont respectivement acquis en 2007 des participations de 34% et de 15% dans cette société au travers de la société VAM Holding Hong Kong.

En 2007, un important projet de développement a été lancé avec la construction au Brésil, dans l'état du Minas Gerais, d'une nouvelle tuberie intégrant une aciérie et un laminoir. Ce nouveau laminoir sera principalement dédié à la production de tubes sans soudure OCTG haut de gamme et intégrera une capacité de traitement thermique et de filetage. Le démarrage de la production est prévu pour mi-2010. Cet investissement, dont le coût est estimé à 1,6 milliard de dollars US, est réalisé en association avec le groupe Sumitomo Metal Industries dans le cadre d'une joint-venture dénommée Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil, dans laquelle Vallourec détient une participation de 56%. Au 31 décembre 2008, 116 millions d'euros ont été consacrés au projet de la nouvelle usine dont la construction se poursuit selon le calendrier initial, les travaux de terrassement étant désormais achevés.

Les autres opérations de croissance externe réalisées au cours des dernières années ont concerné la société Valtimet, créée en 1997.

À fin 2006, V & M Tubes a racheté la participation de 43,7% détenue par son partenaire historique dans Valtimet, la société Timet, et possède désormais 95% du capital, les 5% restants étant détenus par Sumitomo Metal Industries.

- Valtimet Inc., filiale à 100% de Valtimet, a acquis en décembre 2002 les actifs de la société américaine International Tubular Products (ITP), principal spécialiste américain des tubes pour condenseurs en aciers inoxydables.
- Valtimet a conclu en mai 2004 avec la société coréenne Poongsan un accord de joint-venture pour fabriquer à Bupyeong, Incheon, en Corée, des tubes soudés en aciers inoxydables et en titane destinés essentiellement aux marchés de l'énergie et du dessalement de l'eau de mer.
- En novembre 2005, Valtimet a conclu un accord de joint-venture avec la société chinoise Baoti pour créer à Xi'an, dans la province chinoise de Shaan'xi, la société Xi'an Baotimet Valinox Tubes. Cette société a commencé à produire en 2007 des tubes soudés en titane notamment destinés au marché chinois de l'énergie.
- Début avril 2006, Valtimet a acquis 75% de la société CST, rebaptisée CST Valinox, située à Hyderabad, en Inde, et spécialisée dans les tubes pour circuits de refroidissement de centrales électriques destinés au marché indien. La participation dans CST Valinox a été portée à 90% en 2007.
- Fin 2006 a été créée la société Changzhou Carex Valinox Components dont l'objet est la fabrication de tubes soudés inox pour l'environnement moteur.

Au chapitre des désengagements, les principales opérations ont été réalisées au cours des dernières années par les deux sous-holdings Valtubes et Sopretac et, à partir de 2005, par ValTubes, issue de la fusion de ces deux sous-holdings, ValTubes ayant elle-même été absorbée par V & M Tubes fin 2006.

- Le pôle Composants Industriels de Sopretac, composé des sociétés Métal Déployé et Krieg et Zivy Industries et de leurs filiales, a été cédé en 2001 aux dirigeants de ce pôle, associés à deux fonds d'investissements.
- La participation (1/3) détenue par Valtubes dans la société DMV Stainless a été cédée en décembre 2003 pour un prix symbolique à son actionnaire majoritaire (2/3), la société Mannesmannröhren-Werke, qui en assumait déjà totalement la gestion.
- La filiale Vallourec do Brasil Autopeças, spécialisée dans l'assemblage de trains arrière pour Renault do Brasil et Peugeot Citroën do Brasil et la filiale Vallourec Argentina, spécialisée dans l'usinage de pièces pour l'industrie automobile et l'assemblage de trains arrière pour Renault Argentina, ont été cédées début 2005. Ces activités d'assemblage étaient éloignées du cœur de métier de Vallourec, n'avaient pas la taille critique et ne présentaient plus de réel intérêt stratégique.
- La société Spécitubes, seule société du Groupe opérant dans le secteur de l'aéronautique, a été cédée en 2006 à l'un de ses importants clients, la société allemande Pfalz-Flugzeugwerke GmbH (PFW).
- La société Cerec, numéro un français de l'emboutissage et du formage des fonds métalliques bombés, a été cédée fin 2006 à la société Eureka Metal Srl, filiale du groupe familial italien Calvi, bien connu de Vallourec puisqu'ayant repris déjà progressivement depuis 1999 le contrôle de Cefival.



- La société Vallourec Précision Étirage (VPE) spécialisée dans la fabrication de tubes de précision étirés à froid a été cédée au groupe Salzgitter début juillet 2007. La société VPE, qui avait réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 220 millions d'euros, dont les deux tiers dans le secteur automobile, possède cinq usines en France pour un effectif de l'ordre de 1 200 personnes. V & M Tubes a cédé parallèlement une usine de tubes laminés à chaud située à Zeithain (Saxe), permettant ainsi à Salzgitter d'être largement autonome en matière d'approvisionnement d'ébauches de tubes pour étirage.
- Les sociétés Vallourec Précision Soudage (VPS) et Vallourec Composants Automobile Vitry (VCAV), toutes deux fournisseurs de l'industrie automobile et réalisant respectivement des chiffres d'affaires de 100 millions d'euros et 45 millions d'euros ont été cédées en décembre 2007 au groupe ArcelorMittal.

Exercice 2008

En mars 2008, Valtimet Inc. a acquis les actifs de High Performance Tubes, société située en Géorgie (USA) et spécialisée dans la finition de tubes inox et titane, en particulier l'ailetage, renforçant ainsi la position de Valtimet sur le marché de la génération de vapeur.

Le 16 mai 2008, le Groupe a procédé, après obtention de l'ensemble des autorisations requises auprès des autorités de la concurrence, à l'acquisition auprès du groupe Grant Prideco des sociétés Atlas Bradford® Premium Threading & Services, TCA® et Tube-Alloy™, lesquelles ont été respectivement renommées comme suit : V & M Atlas Bradford®, V & M TCA® et V & M Tube-Alloy™.

- V & M Atlas Bradford® est reconnue en Amérique du Nord comme l'un des plus importants fournisseurs en joints premium OCTG. V & M Atlas Bradford® offre une gamme de produits complémentaires à la famille des joints VAM® de Vallourec, en apportant notamment une forte expertise dans le domaine des joints intégraux pour les applications les plus difficiles.
- V & M TCA® est spécialisée dans les opérations de traitement thermique et dans la commercialisation de produits tubulaires en nuances d'acier fortement allié, avec un savoir-faire particulier dans les commandes à délais courts. V & M TCA® apporte à Vallourec une capacité de production supplémentaire de produits premium, une expertise spécifique dans les services concernant les environnements corrosifs, ainsi qu'une véritable complémentarité géographique permettant à Vallourec d'étendre sa présence sur le territoire nord-américain.
- V & M Tube-Alloy™ produit et répare des accessoires utilisés à l'intérieur des puits de pétrole et de gaz. Elle est spécialisée dans les opérations de filetage complexes et dans l'usinage de pièces sur mesure.

L'intégration de ces trois sociétés au sein du dispositif industriel et commercial du Groupe se déroule conformément aux prévisions et délivre les synergies attendues.

Durant le deuxième semestre 2008, le Groupe a acquis 11,25% du capital de la société P.T. Citra Tubindo (Indonésie), dans laquelle il détenait une participation de 25% via ses filiales V & M Tubes et Premium Holding Limited (créée en 2008). La société réalise le traitement thermique des tubes et le filetage de joints API en Indonésie et produit des joints VAM depuis 1985.

Le Groupe n'a procédé à aucune cession significative en 2008.

1^{er} trimestre 2009

Le 1^{er} trimestre 2009 a vu le renforcement de la collaboration de Vallourec avec Sumitomo Metal Industries aux États-Unis, laquelle vise à affermir la position de leader du Groupe.

- Vallourec, Sumitomo Metal Industries et Sumitomo Corporation ont annoncé le 26 février 2009 qu'ils allaient renforcer leur collaboration historique en matière de connexions Premium pour applications pétrole et gaz par la fusion aux États-Unis de VAM USA (détenue conjointement par Vallourec à 51%, Sumitomo Metal Industries à 34% et Sumitomo Corporation à 15%) avec V & M Atlas Bradford (acquise à 100% par Vallourec en mai 2008) pour former VAM USA LLC. Afin de maintenir une répartition du capital entre actionnaires identique à celle qui prévalait dans VAM USA, Sumitomo Metal Industries et Sumitomo Corporation ont acquis respectivement 34% et 15% de V & M Atlas Bradford le 27 février 2009, date de la fusion.

Cette fusion va permettre d'accélérer l'intégration des connexions premium Atlas Bradford® et VAM®, tout en combinant les capacités de R&D et en générant des synergies industrielles et commerciales. La nouvelle entité emploiera 500 personnes à Houston, au Texas.

Par ailleurs, Sumitomo Corporation qui détenait déjà 19,5% du capital de V & M STAR, société américaine détenue à 80,5% par Vallourec, a acquis 19,5% de V & M TCA le 27 février 2009. Cette société spécialisée dans le traitement thermique, basée à Muskogee en Oklahoma, a été acquise par Vallourec en mai 2008.

Symbolisant leur coopération renforcée, Vallourec et Sumitomo Metal Industries sont convenus d'échanger des participations dans leur capital respectif pour un montant d'environ 120 millions de dollars, d'ici au 31 décembre 2009. Ces participations croisées reflèteront les nombreux liens existant aujourd'hui entre les deux groupes.

Organisation mère-filiales

Dans un but de simplification des structures du Groupe, la sous-holding ValTubes (issue de la fusion-absorption en 2004 de Valtubes par Sopretac) et la société de services Setval ont été absorbées en 2006 par V & M Tubes, désormais seule sous-holding du Groupe.

- Vallourec est une société holding qui :
 - gère ses participations. Ses revenus sont constitués principalement de ses résultats financiers (dividendes, intérêts sur prêts à long terme aux filiales, placements de sa trésorerie). Elle supporte parallèlement le coût de son endettement,
 - supporte les coûts d'exploitation et de protection de sa marque. En accord avec la politique générale du Groupe, l'image du Groupe appartient à Vallourec. En contrepartie de son utilisation par ses filiales industrielles et par V & M Tubes, Vallourec leur facture des royalties,
 - n'a pas d'activité industrielle ;



- V & M Tubes est une sous-holding qui gère ses participations et n'a pas d'activité industrielle. Jusqu'en 2005, ses revenus étaient constitués principalement de ses résultats financiers (dividendes, prêts long terme aux filiales, placements de sa trésorerie).

Après la fusion-absorption de Setval, rétroactive au 1^{er} janvier 2006, V & M Tubes a repris une part des activités de services de celle-ci, dont notamment le management du Groupe et les services administratifs.

Au cours de l'année 2007, une centralisation de la gestion des trésoreries euro et dollar US des principales sociétés européennes et une centralisation des opérations de couverture de change des ventes en dollars US ont été mises en place au niveau de V & M Tubes. Au 31 décembre 2008, les sociétés adhérentes sont Vallourec, V & M France, Vallourec Mannesmann Oil & Gas France, V & M Deutschland, VAM Drilling France, Valtimet, Valti et Valinox Nucléaire.

Par ailleurs, V & M Tubes supporte les coûts d'exploitation liés à sa marque. En contrepartie de son utilisation par ses filiales industrielles, V & M Tubes facture des royalties.

Au 31 décembre 2008, V & M Tubes employait 158 personnes. Elle facture ses prestations de service aux filiales du Groupe, en France et à l'étranger.

Les prestations entre sociétés du Groupe sont réalisées à des conditions courantes et normales et ne relèvent pas en conséquence des conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce.

3.1.2 DESCRIPTION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS

Les filiales de V & M Tubes sont organisées en quatre divisions :

- Division Énergie et Industrie ;
- Division Oil & Gas :
 - OCTG Europe,
 - OCTG Amérique du Nord,
 - Drilling Products ;
- Division Brésil ;
- Division Speciality Products ;

et des sociétés de vente.

3.1.2.1 Division Énergie et Industrie

Cette division anciennement dénommée « Hot Rolled Tubes » a pris à compter du 1^{er} avril 2008 le nouveau nom d'Énergie et Industrie.

La division E&I produit en Europe des tubes sans soudure et les commercialise pour les marchés Énergie et Industrie. La division E&I approvisionne également en ébauches les divisions Aval OCTG Europe et Speciality Products.

Elle a fait évoluer au cours de l'exercice 2008 son organisation avec la création de deux activités :

- l'activité Énergie qui regroupe les marchés Powergen (tubes pour chaudières électriques), PLP (Project Line Pipes) et Process (tubes pour le secteur Pétrochimique et Raffinage) ;
- l'activité Industrie qui regroupe les marchés Tubes Mécaniques, Tubes de Structure et Ebauches.

Chaque activité intègre les fonctions Marketing, R&D et Business Development propres à développer une meilleure ouverture sur les besoins des clients et de meilleures synergies.

Renforcer la transparence des échanges, mieux répondre aux attentes des clients ou anticiper les besoins de demain constituent les enjeux de cette évolution et les garants d'une croissance durable.

La création de départements R&D au sein des activités permet de suivre au plus près la stratégie de développement des clients du Groupe, de renforcer les partenariats techniques et de traduire les grands défis technologiques dans les programmes de R&D du Groupe.

En 2008, la division a en parallèle développé son outil industriel :

- la tuberie de Déville-lès-Rouen a augmenté sa capacité de production de 25% pour suivre la demande croissante du marché dans sa gamme de production (diamètres de 7" à 16"). Un investissement significatif a été mis en place en 2008 pour augmenter la capacité de laminage et optimiser les circuits de finition des produits ;
- la tuberie d'Aulnoye Aymeries s'est recentrée sur la fabrication des tubes à forte valeur ajoutée pour les marchés de l'énergie (tubes pour chaudières et OCTG) et mécanique haut de gamme. Une nouvelle technologie brevetée de forgeage des tubes est en cours de développement. Elle permet d'ores et déjà de proposer au marché des produits aux caractéristiques améliorées avec une flexibilité et une compétitivité accrues ;
- la tuberie de Saint-Saulve a augmenté sa capacité de finition de tubes chaudières destinés au marché de l'énergie électrique et s'est équipée d'un traitement thermique principalement destiné aux produits OCTG. Ces deux projets accompagnent la montée en gamme de la tuberie de Saint-Saulve vers les produits Premium destinés aux marchés de l'énergie ;
- l'aciérie de Saint-Saulve a porté sa capacité de production à plus de 700 000 tonnes par an grâce à la mise en place d'une nouvelle installation de coulée continue. Cet investissement permet également d'améliorer la compétitivité du site et de développer la production d'aciers haut de gamme destinés aux marchés de l'énergie ;
- la tuberie de Mülheim s'est équipée d'une ligne de filetage VAM® pour les produits OCTG.



La division Énergie et Industrie regroupe trois sociétés filiales :

► **V & M France – France**

Elle se compose d'une aciérie électrique à Saint-Saulve (Nord) et de quatre tuberiers à Aulnoye-Aymeries (Nord), Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime), Montbard (Côte-d'Or) et Saint-Saulve (Nord), couvrant une large gamme de diamètres et épaisseurs réalisée sur laminoirs Stiefel, Transval et Continu.

► **V & M Deutschland – Allemagne**

Elle comprend trois tuberiers à Mülheim, Düsseldorf-Rath et Düsseldorf-Reisholz (Rhénanie du Nord-Westphalie). Les tuberiers sont équipés de laminoir continu, laminoir Stiefel, laminoir pèlerin, presse Erhardt, permettant de couvrir ainsi la gamme de produits la plus large au monde tant en diamètres/épaisseurs qu'en nuances.

L'ensemble des tuberiers françaises et allemandes est en majorité approvisionné en matières premières par l'aciérie de Saint-Saulve et par l'aciérie allemande d'Huckingen de Hüttenwerke Krupp Mannesmann (HKM), dont V & M Tubes détient 20% du capital.

► **V & M Changzhou – Chine**

La société V & M Changzhou a été constituée en 2005 afin d'augmenter les capacités d'usinage en tubes de grands diamètres laminés en Europe pour le marché chinois de l'énergie électrique. L'unité située à Changzhou, dans la province de Jiangsu, a démarré sa production en juillet 2006.

3.1.2.2 Division Oil & Gas

La division Oil & Gas est constituée des trois activités OCTG Europe, OCTG Amérique du Nord et Drilling Products. Les deux activités OCTG regroupent dans deux grands ensembles géographiques des ateliers de traitement thermique de tubes de production et tubes de cuvelage (*tubings* et *casings*) et de filetage de tubes pétrole et gaz implantés dans le monde entier, à proximité des clients utilisateurs. En outre, l'activité OCTG Amérique du Nord produit son propre acier à travers V & M Star, qui comprend une aciérie électrique et un laminoir de technologie récente.

Les deux activités OCTG Europe et OCTG Amérique du Nord réalisent tous les types de filetages API ou Premium, et en particulier la ligne de produits VAM®, filetages brevetés développés par Vallourec depuis 1965 et parfaitement adaptés aux conditions difficiles d'exploitation des puits de pétrole et de gaz.

Pour assurer au VAM® sa place de leader en joints Premium, Vallourec a concentré la coordination des services Recherche et Développement concernant cette ligne de produits au sein de la société Vallourec Mannesmann Oil & Gas France, a constitué un réseau mondial de licenciés et a progressivement créé, acquis ou pris des participations dans de nombreuses sociétés à travers le monde. Le Groupe a développé, par ailleurs, un réseau de services chantier intervenant partout dans le monde à partir de la France, de l'Écosse, des États-Unis, de Singapour et depuis 2008 de l'Angola et de Dubaï.

L'activité Drilling Products fabrique et distribue dans le monde entier l'ensemble de la gamme des produits tubulaires destinés au marché du forage du pétrole et du gaz. Elle fabrique en particulier une gamme de produits Premium VAM®.

Activité OCTG Europe

► **Vallourec Mannesmann Oil & Gas France (VMOGF) – France**

Cette société réalise la production de joints standards et de tous les produits de la famille VAM®. Elle a apporté en 2007 son activité Produits de forage à VAM Drilling France.

Unité de production à Aulnoye-Aymeries (Nord).

VMOGF assure également la coordination de la recherche et du développement des activités OCTG dans le monde et dispose pour cela de l'aide du Centre de Recherche de Vallourec, installé à Aulnoye-Aymeries.

► **Vallourec Mannesmann Oil & Gas UK – Royaume-Uni**

Intégrée dans le Groupe depuis début 1994, cette société regroupe des installations spécialisées dans le traitement thermique et le filetage pour satisfaire, en particulier, les besoins du marché de la mer du Nord. Elle exploite la licence VAM® depuis 1970.

Unité de production à Clydesdale Bellshill (Écosse).

Vallourec Mannesmann Oil & Gas UK a développé également une activité importante de services aux plates-formes de forage, basée à Aberdeen (Écosse).

► **Vallourec Mannesmann Oil & Gas Nederland (VMOG Nederland) (anciennement SMFI of Holland) – Pays-Bas**

Cette société, également acquise en mars 2006 dans le cadre de l'acquisition de SMFI, a repris les activités OCTG aux Pays-Bas de VMOGF. Elle a été rattachée directement à V & M Tubes début 2007.

► **VAM (Changzhou) Oil & Gas Premium Equipements – Chine**

Cette société a été créée en septembre 2006 pour l'exploitation d'une usine de filetage de tubes pour l'équipement des puits de pétrole et de gaz dont la construction a débuté en octobre 2006 et la production en octobre 2007. Les sociétés Sumitomo Metal Industries et Sumitomo Corporation sont co-actionnaires minoritaires de cette filiale.

À l'activité OCTG Europe sont également rattachées opérationnellement les sociétés suivantes :

► **VAM Field Services Angola – Angola (100%)**

Société de services créée en 2007. Base opérationnelle : Luanda.

► **Vallourec Mannesmann Oil & Gas Nigeria – Nigeria (100%)**

Société de services créée en 2007. Base opérationnelle : Lagos.

► **VAM Onne Nigeria – Nigeria (100%)**

Cette société a été créée le 28 février 2008 pour l'exploitation d'une usine de filetage de tubes, qui sera opérationnelle fin 2009. Base opérationnelle : Onne Freezone (Port Harcourt).



► **VAM Far East – Singapour (51%)**

Créée en association avec Sumitomo Metal Industries, cette société développe depuis 1992 le service à la clientèle et le conseil sur plate-forme d'exploration-production dans le Sud-Est asiatique et en Océanie.

Sa base opérationnelle se situe à Singapour.

► **VAM Field Services Beijing – Chine (51%)**

Elle a été créée en août 2006 en association avec Sumitomo Corporation et Sumitomo Metal Industries pour promouvoir en Chine les joints Premium de la gamme VAM® et assurer des prestations de service aux plateformes de forage.

► **P.T. Citra Tubindo – Indonésie (36%)** (voir supra 3.1.1)

Cette société réalise le traitement thermique des tubes et le filetage de joints API en Indonésie et produit des joints VAM® depuis 1985.

Unité de production sur l'île de Batam.

► **Vietubes – Vietnam (12,25%)**

Cette participation est détenue directement et indirectement via P.T. Citra Tubindo. Vietubes réalise des filetages sur tubes et des manchons destinés au marché vietnamien.

Unité de production située à Vung Tau.

Activité OCTG Amérique du Nord

► **V & M Star – États-Unis (80,5%)**

V & M Star est un fabricant intégré de tubes sans soudure à destination de l'industrie pétrolière et gazière. Ses installations comprennent une aciérie électrique, un laminoir de technologie récente et une unité de traitement thermique et de filetage. La capacité annuelle de production de l'activité est de 500 000 tonnes dont 80% d'OCTG. Sumitomo Corporation est partenaire à hauteur de 19,5% dans V & M Star.

Unités de production à Youngstown (Ohio) et Houston (Texas).

► **V & M TCA – États-Unis (80,5%)**

Acquise en mai 2008 au groupe Grant Prideco, cette société est spécialisée dans les opérations de traitement thermique et dans la commercialisation de produits tubulaires en nuances d'acier fortement allié, avec un savoir-faire particulier dans les commandes à délais courts. V & M TCA® apporte à Vallourec une capacité de production supplémentaire de produits Premium, une expertise spécifique dans les services concernant les environnements corrosifs, ainsi qu'une véritable complémentarité géographique permettant à Vallourec d'étendre sa présence sur le territoire nord-américain. Sumitomo Corporation est partenaire à hauteur de 19,5% dans V & M TCA depuis le 27 février 2009.

Unité de production à Muskogee (Oklahoma).

► **VAM Mexico (anciennement PRINVER) (100%)**

Cette société est spécialisée dans le filetage des joints supérieurs et sert l'industrie pétrolière et gazière mexicaine avec la gamme complète des produits VAM®.

L'unité de production à Veracruz (Mexique) produit des joints VAM® sous licence depuis 1981.

► **VAM Canada (anciennement VAM PC) (100%)**

Cette société produit et commercialise le VAM® au Canada depuis 1983.

Elle a repris les activités de filetage Atlas Bradford au Canada en mai 2008 lors de l'acquisition des sociétés Atlas Bradford® Premium Threading & Services, TCA® et Tube-Alloy™.

Unités de production à Nisku dans l'Alberta et à Saint John's dans le Newfoundland (Terre Neuve - Canada).

► **VAM USA LLC (51%)**

VAM USA LLC regroupe depuis le 27 février 2009 les activités de filetage du VAM® en association avec Sumitomo Metal Industries à hauteur de 34% et Sumitomo Corporation à hauteur de 15% depuis 1984, ainsi que les activités de filetage Atlas Bradford® acquises en mai 2008 au groupe Grant Prideco.

VAM USA LLC est reconnue en Amérique du Nord comme l'un des plus importants fournisseurs en joints Premium OCTG et offre avec les deux marques VAM® et Atlas Bradford® une gamme de produits complémentaires, en apportant notamment une forte expertise dans le domaine des joints intégraux pour les applications les plus difficiles.

Unités de production à Houston (Texas).

► **V & M Tube-Alloy – États-Unis (100%)**

Acquise en mai 2008 au groupe Grant Prideco, Tube-Alloy™ produit et répare des accessoires utilisés à l'intérieur des puits de pétrole et de gaz. Elle est spécialisée dans les opérations de filetage complexes et dans l'usinage de pièces sur mesure.

Unités de production à Broussard et Houma (Louisiane), Houston (Texas) et Casper (Wyoming).

Activité Drilling Products

► **VAM Drilling France (anciennement SMFI) (100%)**

Acquise en mars 2006, cette société fabrique des produits tubulaires adaptés aux besoins de l'industrie de forage du pétrole et du gaz. Elle a reçu courant 2007 l'apport par VMOGF de son activité Produits de forage.

Unités de production à Cosne-sur-Loire (Nièvre), Villechaud (Nièvre), Aulnoye (Nord) et Tarbes (Hautes-Pyrénées).

► **VAM Drilling USA (anciennement OMSCO) – États-Unis (100%)**

Constituée en septembre 2005, suite à l'acquisition des actifs de la division Omsco de ShawCor (Canada), la société VAM Drilling USA est un fabricant de produits tubulaires adaptés aux besoins de l'industrie de forage du pétrole et du gaz. Ces produits sont composés principalement de tiges de forage et de tiges lourdes (« drill collars » et « heavy weight drill pipe »).

Unité de production à Houston (Texas).

3.1.2.3 Division Brésil

► V & M do Brasil – Brésil (99,4%)

V & M do Brasil est située à Belo Horizonte, état du Minas Gerais, dans le quartier de Barreiro. Elle occupe une superficie de plus de 300 hectares et a une capacité de production d'environ 600 000 tonnes de tubes sans soudure par an. Compte tenu de l'utilisation de charbon végétal, V & M do Brasil est la seule usine de tubes dans le monde à utiliser ce type d'énergie entièrement renouvelable pour la production d'acier.

Cette unité intégrée regroupe tous les équipements de production depuis l'aciérie jusqu'aux lignes de finition pour les tubes en passant par les différents laminoirs à chaud.

V & M do Brasil produit des tubes sans soudure pour les secteurs Pétrole et gaz, Automobile, Pétrochimie, Énergie électrique et Mécanique. Elle s'est en effet focalisée depuis de nombreuses années sur :

- le secteur Pétrole et gaz, avec un partenariat historique avec Petrobras pour le marché national avec des produits de plus en plus sophistiqués afin de répondre aux défis des nouveaux champs off-shore extrêmement profonds récemment découverts (« presalt »),
- le secteur industriel (Pétrochimie, Énergie électrique, Mécanique, etc), marché desservi majoritairement au travers de distributeurs qui travaillent en étroite collaboration avec V & M do Brasil pour garantir qualité et support technique,
- le secteur Automobile (véhicules légers, camions, engins de génie civil et agricoles), avec des pièces de précision comme des tubes pour injecteurs diesels, bagues de roulement, ou forgées comme des axes de transmission et de roues.

En outre, V & M do Brasil compte les filiales suivantes :

- **V & M Florestal** (100%), qui possède environ 240 000 hectares de forêt d'eucalyptus, dont 130 000 hectares en exploitation, servant à produire le charbon de bois utilisé dans les hauts fourneaux de V & M do Brasil. En 2008, V & M Florestal a continué à acheter sur le marché une partie de son charbon végétal, dont l'origine de forêts plantées d'eucalyptus est strictement contrôlée. L'objectif est d'atteindre une auto-suffisance en 2012,
- **V & M Mineração** (100%), qui produit annuellement près de 4 millions tonnes de minerai de fer dans la mine de Pau Branco destiné principalement à l'aciérie de V & M do Brasil ainsi qu'à d'autres producteurs implantés au Brésil dont les principaux sont Vale (ex-CVRD), CSN, Gerdeau,
- **Tubos Soldados Atlântico** (TSA) (24,7%), société constituée en 2005 pour produire des tubes soudés de grands diamètres et réaliser du revêtement sur tubes. V & M do Brasil détient une participation à hauteur de 24,7% dans cette société contrôlée par Europipe.
- **Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil – Brésil** (56%)

Cette société a été constituée en 2007 en partenariat avec Sumitomo Metal Industries (44%) pour accueillir l'investissement dans une nouvelle tuberie haut de gamme, intégrant une aciérie et un laminoir, qui sera construite à Jeceaba (Minas Gerais). Elle disposera d'une capacité de production annuelle d'un million de tonnes d'acier produites sous forme de billettes, dont environ

700 000 tonnes seront nécessaires à l'alimentation du nouveau laminoir. Le solde, soit 300 000 tonnes, sera utilisé par Vallourec pour réduire ses achats externes d'acier.

Le nouveau laminoir aura une capacité de production annuelle de tubes sans soudure égale à 600 000 tonnes. La production sera partagée de façon égale entre Vallourec et Sumitomo Metal Industries, chacun disposant donc d'une capacité annuelle de 300 000 tonnes.

Le 10 juillet 2008 a débuté l'édification des fondations de la nouvelle tuberie, le démarrage de la production étant prévu pour mi-2010.

3.1.2.4 Division Speciality Products

Cette division regroupe, au sein de quatre activités, un ensemble de sociétés spécialisées dans la fabrication et la transformation de tubes en acier au carbone, en inox ou en alliages spéciaux, soudés ou sans soudure.

► Interfit – France (100%)

Cette société produit et commercialise des raccords (courbes et réductions) destinés à assembler les tubes employés pour le transport des fluides (eau surchauffée, vapeur, gaz, produits pétroliers...).

Unité de production à Maubeuge (Nord).

► Valti – France (100%)

Cette société produit et commercialise des tubes sans soudure et des bagues destinés aux fabricants de roulements.

Unités de production à Montbard (Côte-d'Or) et à La Charité-sur-Loire (Nièvre).

► Valti GmbH – Allemagne (100%)

Cette société, filiale à 100% de Valti, a été créée début 2000 pour reprendre l'activité de WRG (filiale de Mannesmannröhren-Werke), similaire à celle de Valti.

Unité de production à Krefeld (Rhénanie du Nord-Westphalie).

L'ensemble Valti et Valti GmbH est l'un des leaders européens du tube pour roulements.

► Valtimet (95%)

Valtimet est contrôlée majoritairement par Vallourec (95%) avec pour actionnaire minoritaire Sumitomo Metal Industries (5%).

Leader mondial dans la fabrication de tubes soudés inoxydables et en titane pour circuits secondaires de centrales électriques, conventionnelles ou nucléaires, Valtimet est particulièrement performante dans la fabrication de tubes lisses ou ailetés pour réchauffeurs et de tubes pour condenseurs en titane, en aciers inoxydables ou en alliages de cuivre. Elle est également présente sur les marchés du dessalement de l'eau de mer, de la chimie et produit des tubes minces destinés à l'automobile.

Unité de production aux Laumes (Côte-d'Or).

Filiale aux États-Unis : Valtimet Inc., usines à Morristown (Tennessee) et à Brunswick (Géorgie).

Filiales en Chine :

- Changzhou Valinox Great Wall (détenue à 66% via la sous-holding Valinox Asia), usine à Changzhou (province de Jiangsu),
- Xi'an Baotimet Valinox Tubes (détenue à 49% via différentes filiales de Valtimet et Valtimet en propre), unité de production à Xi'an (province de Shaan'xi),
- Changzhou Carex Valinox Components, société spécialisée dans la production de pièces industrielles pour le marché automobile usine à Changzhou (province de Jiangsu).

Filiale en Inde : CST Valinox (90%), située à Hyderabad (Andhra Pradesh), spécialisée dans les tubes pour circuits de refroidissement de centrales électriques.

Filiale en Corée : Poongsan Valinox (50%), joint-venture avec la société coréenne Poongsan.

Unité de production à Bupyung, Incheon, près de Séoul.

▶ Valinox Nucléaire – France (100%)

Cette société produit et commercialise des tubes cintrés de grandes longueurs en aciers inoxydables, destinés à la fabrication de générateurs de vapeur de centrale nucléaire ainsi que divers accessoires.

Valinox Nucléaire est l'un des leaders mondiaux de cette spécialité.

Unité de production à Montbard (Côte-d'Or).

3.1.2.5 Sociétés de commercialisation rattachées à V & M Tubes

▶ Vallourec & Mannesmann USA Corporation (anciennement V & M Tubes Corporation) – États-Unis (100%)

Cette société commercialise aux États-Unis l'ensemble des tubes produits par les différentes filiales de V & M Tubes. Elle dispose également d'un stock de tubes pour le pétrole et le gaz destiné aux distributeurs américains qui ont coutume de faire fileter eux-mêmes les tubes selon la demande du client final.

Bureaux : Houston (Texas) et Pittsburgh (Pennsylvanie).

▶ Par ailleurs des sociétés de négoce et vente, rattachées à V & M Tubes, sont établies :

- en Allemagne
- en Belgique
- à Dubai
- aux États-Unis
- à Singapour
- au Canada
- en Chine
- au Royaume-Uni
- en Italie
- en Suède

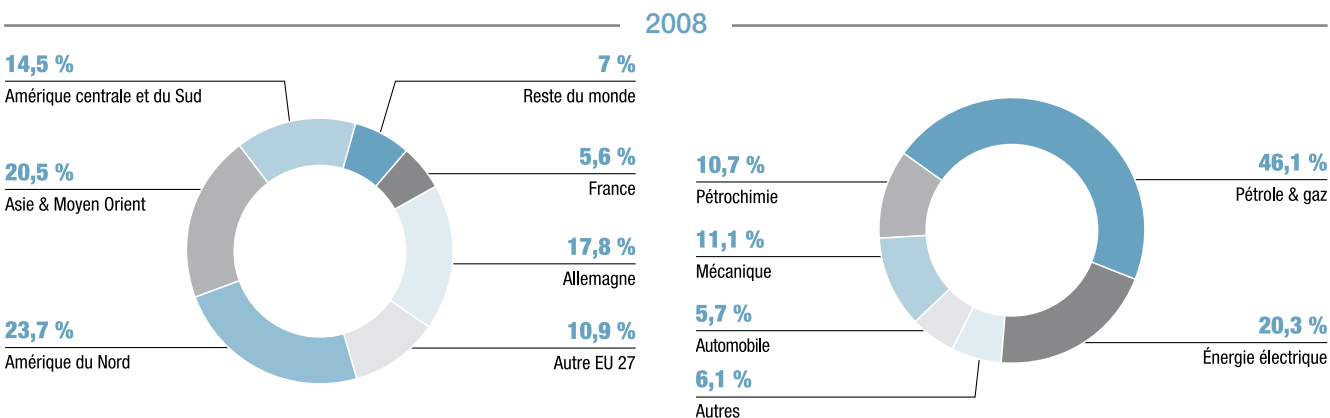
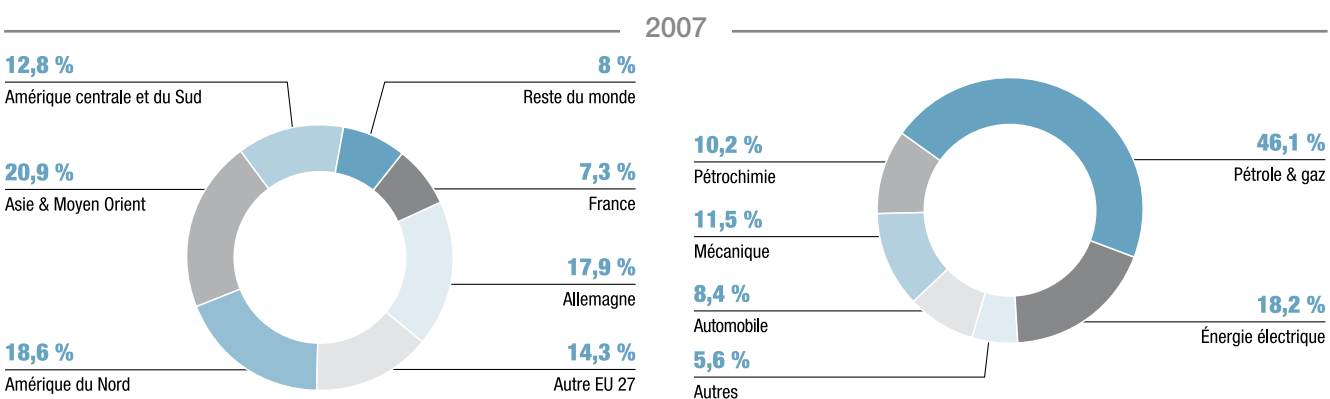
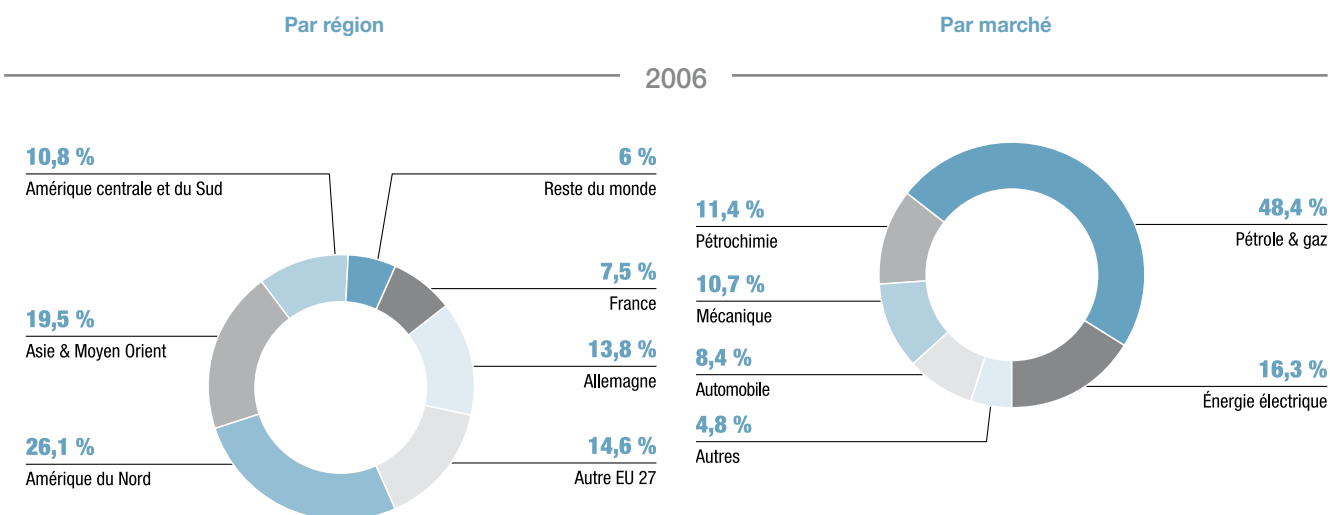
3.1.3 PRODUCTION ET VOLUMES DE PRODUCTION

La diversité des produits du Groupe et l'absence d'unités de mesures appropriées autres que financières fait obstacle à la fourniture d'informations quantitatives significatives.



3.1.4 CHIFFRES D'AFFAIRES PAR MARCHÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La répartition de l'activité par marché et par zone géographique est seule réellement significative du fait de l'importance des process industriels intégrés et du développement des activités aval. Cette répartition est la suivante :



Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à :

- ▶ 5 542 M€ en 2006 dont 64,1% hors d'Europe ;
- ▶ 6 141 M€ en 2007 dont 60,5% hors d'Europe ;
- ▶ 6 437 M€ en 2008 dont 65,8% hors d'Europe ;

soit une progression de 10,8% en 2007 par rapport à 2006 et une progression de 4,8% en 2008 par rapport à 2007 et de 6,3% à périmètre comparable ⁽¹⁾.

Les principales modifications du périmètre ont été :

En 2006 :

- ▶ l'acquisition de VAM Drilling France (ex SMFI) effective au 31 mars ;
- ▶ l'acquisition en Inde de la société CST ;
- ▶ la cession de la société Spécitubes ;
- ▶ la cession de la société Cerec, en fin d'exercice 2006, a été sans impact significatif à la dimension du Groupe.

En 2007 :

- ▶ la cession des activités tubes de précision (Vallourec Précision étirage) et de l'usine de Zeithain (Saxe) ;
- ▶ la cession des sociétés Vallourec Précision Soudage (VPS) et Vallourec Composants Automobile Vitry (VCAV), intervenue en décembre 2007, a été également sans impact marquant sur la dimension du Groupe.

Et en 2008 :

- ▶ l'acquisition en mars 2008 par Valtimet Inc. des actifs de High Performance Tubes ;
- ▶ l'acquisition, le 16 mai 2008, auprès du groupe Grant Prideco des sociétés Atlas Bradford® Premium Threading & Services, TCA® et Tube-Alloy™.



3.1.5 LOCALISATION DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS

3.1.5.1 Immobilisations corporelles importantes

Le siège social du Groupe est situé 27, avenue du Général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt (France) et est occupé au titre d'un bail conclu pour une durée de neuf ans avec effet à compter du 1^{er} octobre 2006. Les biens immobiliers occupés par la Société et ses filiales n'appartiennent pas à des mandataires sociaux de la Société.

Au 31 décembre 2008, le Groupe disposait de cinquante-cinq usines implantées principalement en France, en Allemagne, au Brésil, en Chine et aux États-Unis, reflétant ainsi l'internationalisation du Groupe (cf. supra 3.1.1). Ces usines constituent une ressource indispensable pour l'exercice de ses métiers.

Les actifs corporels du Groupe (y compris les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement) détenus par des sociétés intégrées représentent une valeur nette comptable de 1 640 millions d'euros à fin 2008 (1 266 millions d'euros à fin 2007 et 997 millions d'euros à fin 2006). Ces actifs se composent principalement d'actifs immobiliers et de matériel industriel :

- ▶ les actifs immobiliers du Groupe comprennent principalement les bâtiments des usines ainsi que les locaux administratifs ;
- ▶ le matériel industriel comprend les équipements de production d'aciers et de fabrication de tubes.

Les éléments suivants sont détaillés dans les notes aux états financiers consolidés au chapitre 5 :

- ▶ l'analyse par nature et en flux des immobilisations corporelles à la note 2 ;
- ▶ la répartition géographique des immobilisations corporelles et incorporelles (valeur nette) et acquisitions de l'exercice à la note 2 ;
- ▶ les engagements du Groupe au titre des contrats de location-financement par principales échéances à la note 20.

L'information sur les investissements réalisés en 2008, qui ont accru le parc d'immobilisations corporelles de la Société est détaillée ci-après (voir infra 3.2.2).

3.1.5.2 Aspects environnementaux liés à la détention des actifs immobiliers par la Société

Situation environnementale des établissements en activité vis-à-vis de la réglementation

- ▶ les établissements français du Groupe sont soumis à la réglementation ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) qui impose des obligations en fonction du type d'activité et des dangers et inconvénients vis-à-vis de l'environnement ; ces établissements sont en conformité par rapport à cette réglementation :

(1) Après retraitement du chiffre d'affaires 2007 pour le rendre comparable à celui de 2008 en tenant notamment compte des cessions intervenues en 2007 des activités Tubes de précision (société VPE et usine de Zeithain) à Salzgitter et des sociétés VPS et VCAV à Arcelor Mittal, ainsi que de l'acquisition des sociétés Atlas Bradford, TCA et Tubes-Alloy consolidées à compter du 16 mai 2008.

- deux établissements sont soumis à déclaration, c'est-à-dire exploités conformément à des obligations de fonctionnement standards,
- quinze établissements sont soumis à autorisation, c'est-à-dire exploités conformément à des obligations de fonctionnement spécifiques prescrites par le Préfet sous forme d'arrêté préfectoral après constitution d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter, consultation de divers organismes et enquête publique : pour ces derniers, treize établissements sont titulaires d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter, et deux sont en attente de cet arrêté après réalisation, sans remarque particulière de l'enquête publique ;
- les établissements étrangers du Groupe sont soumis à des législations locales analogues qui prescrivent des permis spécifiques concernant les différents domaines relatifs à l'environnement : l'eau, l'air, les déchets. Tous les établissements étrangers du Groupe possèdent les permis prescrits.

Situation environnementale des anciens sites industriels

Le site d'Anzin, dans le nord de la France, a été cédé le 17 novembre 2004 à la communauté d'agglomération de Valenciennes après cessation d'activité formalisée dans un dossier comportant en particulier les investigations du sol, après qu'il ait été procédé aux dépollutions requises par les autorités ; le site reste sous surveillance de la qualité des eaux souterraines au moyen de piézomètres.

Tous les autres sites cédés (usines VPE, VPS, VCAV, CEREC et Spécitubes) ont fait l'objet d'investigations environnementales complètes avant cession : aucun point particulier n'a, à la connaissance de la Société, été soulevé lors des négociations liées aux cessions.

Situation des établissements en activité vis-à-vis de la pollution des sols

Établissements français :

Compte tenu de l'ancienneté des sites, l'ensemble des études de sol a été réalisé à l'initiative du Groupe sans mise en demeure des autorités ; ces investigations ont conduit des établissements à mettre en place, en accord avec les autorités, une surveillance des eaux souterraines au moyen de piézomètres : la liste des sites sous surveillance est répertoriée dans la base de données officielle BASOL.

Des investigations complémentaires sont à réaliser dans deux établissements :

1. le site d'Aulnoye-Aymeries a d'ores et déjà mis en place un bassin étanche d'eau en remplacement d'une ancienne lagune qui a été asséchée ; une étude est en cours au niveau de cette ancienne lagune ; cette étude devra être complétée pour définir les mesures de traitement et/ou de surveillance optimales dans un objectif de développement durable ; une provision comptable a été constituée pour faire face aux dépenses éventuelles de dépollution ;
2. le site de Cosne-sur-Loire, acquis en 2006 par Vallourec, présentait des risques de pollution identifiés au moment de l'acquisition. Au cours des trois années, le Groupe a mené des études approfondies et cherche actuellement à définir des traitements appropriés. Une provision reste ouverte pour achever ces travaux.

Établissements étrangers :

En Allemagne : après avoir effectué les analyses, des surveillances des eaux souterraines sont réalisées, en accord avec les autorités locales, au niveau de deux établissements. Il n'y a, à la connaissance du Groupe, aucune pollution pour les autres usines.

Au Brésil : les seuls risques potentiels se situent sur le site de Barreiro aux endroits où ont été stockés des déchets dans le passé : un ancien dépôt de laitier et un ancien dépôt de boues ont été remis en conformité, et suite à ces mises en conformité, un suivi de l'eau souterraine par piézomètres est effectué ; un programme sur 10 ans de remise en conformité d'un ancien stockage de déchets industriels solides (bois, plastique, ferrailles, etc) a débuté en 2004.



3.1.6 PRINCIPAUX MARCHÉS

Les principaux marchés du Groupe sont au 31 décembre 2008 les suivants :

Marchés	Chiffre d'affaires (En millions d'euros)	Chiffre d'affaires (En%)
Pétrole & gaz	2 969	46,1%
Énergie électrique	1 308	20,3%
Pétrochimie	691	10,7%
Mécanique	713	11,1%
Automobile	365	5,7%
Autres	391	6,1%
TOTAL	6 437	100%

Les ventes par zone géographique de l'année 2008 sont réparties comme suit :

Répartition du chiffre d'affaires du groupe en 2008 par secteur géographique

	France	Allemagne	Autres UE-27	Russie	Amérique du Nord	Chine	Autres Asie et Moyen- Orient	Total Asie & Moyen- Orient	Brésil	Autres Amérique centrale et du Sud	Total Amérique du Sud	Reste du monde	Total
TOTAL 2008 (En milliers d'euros)	361 003	1 143 218	700 029	3 271	1 525 869	716 245	602 676	1 318 921	886 738	49 171	935 910	448 794	6 437 014
%	5,61	17,76	10,88	0,05	23,70	11,13	9,36	20,49	13,78	0,76	14,54	6,97	100,00

	France	Allemagne	Autres UE-25	Russie	Amérique du Nord	Chine	Autres Asie et Moyen- Orient	Total Asie & Moyen- Orient	Brésil	Autres Amérique centrale et du Sud	Total Amérique du Sud	Reste du monde	Total
Total 2007 (En milliers d'euros)	447 776	1 100 140	880 129	8 628	1 144 166	624 177	659 971	1 284 148	735 825	50 209	786 034	489 498	6 140 519
%	7,29	17,92	14,33	0,14	18,63	10,16	10,75	20,89	11,98	0,82	12,80	7,97	100,00



3.1.7 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

La sévère crise financière survenue depuis octobre 2008 a généré :

- une perte de repère de nombreux acteurs du marché quant à l'orientation à court terme de leur activité, avec pour effets immédiats :
 - un comportement d'attentisme et de déstockage des distributeurs sur les marchés mécanique et construction,
 - le report ou l'annulation de projets dans les secteurs énergétiques,
 - une attente de réduction des coûts des fournisseurs sur les grands projets pétroliers et gaziers et de pétrochimie/raffinage ;
- des restrictions de financement de certains opérateurs énergétiques sur leurs projets ;
- une baisse de la demande dans les secteurs de la construction automobile ;
- parallèlement à ces effets négatifs brutaux, et bien avant l'annonce des plans de relance économiques annoncés à travers le monde, de nombreux acteurs du marché ont réitéré publiquement leur confiance dans les fondamentaux de la croissance à long terme des marchés de l'énergie, de la mécanique et de la construction.

3.1.8 ÉLÉMENTS RELATIFS À LA POSITION CONCURRENTIELLE DE LA SOCIÉTÉ

Les informations ci-dessous sont détaillées selon les différents marchés où intervient Vallourec. Elles constituent des estimations internes du Groupe.

3.1.8.1 Pétrole & gaz

Vallourec intervient sur trois marchés : les tubes filetés sans soudure pour l'équipement des puits de pétrole et gaz destinés à l'exploration et la production pétrolière (OCTG), les tiges de forage, et les tubes de conduits Offshore de transport de pétrole et gaz.

- sur le segment des OCTG, Vallourec se situe, en termes de volumes mondiaux livrés en position de n°2 mondiale :
 - la concurrence des fabricants de tubes sans soudure chinois s'intensifie, en particulier sur les marchés de tubes sans soudure de qualité courante,
 - sur le marché des connexions de haut de gamme qui répondent aux besoins de performances techniques exigeantes, la gamme VAM® qui fait l'objet d'une coopération avec Sumitomo Metal Industries, est en position de leader mondial ;

- sur le marché des tiges de forage, Vallourec occupe la 2^e place du marché mondial en volume derrière Grant Prideco (États-Unis) et devant Texas Steel/Smith (États-Unis). Les autres concurrents, de taille plus limitée, proviennent principalement de Chine ;
- sur les marchés des conduites et offshore Vallourec est n°2 mondial, notamment en grandes profondeurs (sup. 2 000m) qui exigent des produits de haute technicité.

3.1.8.2 Énergie électrique

Vallourec intervient sur plusieurs applications :

- tubes sans soudure pour les centrales électriques conventionnelles : chaudières, chaudières de récupération. Pour les centrales à cycle combiné : collecteurs, panneaux écrans, économiseurs, évaporateurs, surchauffeurs, resurchauffeurs, piping, réchauffeurs d'eau, chaudières de récupération. Vallourec est le leader mondial de ce marché ;
- tubes sans soudure en alliage de nickel pour les générateurs de vapeur des centrales nucléaires : Vallourec est leader mondial de ce marché à exigences techniques très élevées ;
- tubes soudés en titane pour applications dans les centrales électriques (condenseurs) : Vallourec est leader du marché mondial, à travers l'activité de sa filiale Valtimet ;
- tubes soudés inox pour applications dans les centrales électriques (condensateurs et réchauffeurs à basse et haute pression, équipements de séchage et réchauffage de vapeur) : Vallourec, à travers sa filiale Valtimet, est l'un des leaders du marché mondial ;
- Vallourec est le seul producteur au monde qui offre une gamme complète aussi large de dimensions et de nuances d'acier (incluant des nuances d'acier brevetées).



3.1.8.3 Mécanique

Le marché des applications mécaniques des tubes sans soudure se caractérise par :

- une grande diversité des applications : tubes pour vérins hydrauliques, grues de construction et de génie civil, structures de bâtiments industriels, d'ouvrages collectifs, de plateformes pétrolières, etc. ;
- la concurrence du tube sans soudure par des alternatives techniques : tubes soudés, barres d'acier forées, tubes étirés à froid, tubes forgés, formés, etc.

Vallourec est leader des tubes sans soudure pour applications mécaniques.

Sur le marché européen des tubes pour roulements à billes, Vallourec, par sa filiale Valti, occupe la deuxième position.

3.1.8.4 Pétrochimie

Vallourec intervient sur plusieurs applications :

- tubes sans soudure pour raffineries et complexes pétrochimiques : Vallourec est l'un des acteurs significatifs du marché ;
- tubes soudés en titane pour les échangeurs de chaleur des centrales de désalement et d'eau de mer et des unités de liquéfaction (GNL) Gaz Naturel : Vallourec est l'un des leaders du marché mondial à travers l'activité de sa filiale Valtimet.



3.1.9 DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, INDUSTRIEL ET FINANCIER

3.1.9.1 Répartition des approvisionnements en matières premières au 31 décembre 2008

Les achats consommés au cours de l'exercice 2008 se sont répartis comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Montant au 31 décembre 2008
• Ferrailles et alliages	484 257
• Billettes	1 264 763 (*)
• Plats	153 102
• Tubes	131 926
• Divers	491 524
TOTAL	2 525 572

(*) Vallourec détenant 20% de HKM GmbH (Hüttenwerke Krupp Mannesmann GmbH), l'un de ses principaux fournisseurs.

3.1.9.2 Principaux clients (chiffre d'affaires supérieur à 35 M€)

En 2008, les clients ayant représenté une part de chiffre d'affaires supérieure à 35 millions d'euros ont été les suivants :

Nom	Pays d'origine	Marchés de Vallourec	Activité
Açotubo	Brésil	Mécanique/Pétrochimie/Autres	Distributeurs
Alstom	France	Énergie électrique	Constructions de centrales
Aramco	Arabie Saoudite	Pétrole et gaz	Compagnie pétrolière
Areva	France	Énergie électrique	Construction de centrale
Bharat Heavy Electricals	Inde	Énergie électrique	Construction de centrale
Buhlmann	Allemagne	Énergie électrique/Autres	Distributeur
Champions Pipe & Supply	États-Unis	Pétrole et gaz	Distributeur
Dongfang	Chine	Énergie électrique	Construction de centrale
Hitachi Power	Japon	Énergie électrique	Construction de centrale
Minmetals Steel	Chine	Énergie électrique	Trading
Petrobras	Brésil	Pétrole et gaz	Compagnie pétrolière
Pipeco Services	États-Unis	Pétrole et gaz	Distributeur
Premier Pipe	États-Unis	Pétrole et gaz	Distributeur
Pyramid	États-Unis	Pétrole et gaz	Distributeur
Salzgitter	Allemagne	Automobile / Mécanique	Fabrication de tubes
Shell	Pays bas	Pétrole et gaz	Compagnie pétrolière
Sonatrach	Algérie	Pétrole et gaz	Compagnie pétrolière
ThyssenKrupp	Allemagne	Mécanique/Autres	Distributeur
Total	France	Pétrole et gaz	Compagnie pétrolière
Van Leeuwen	Pays-Bas	Mécanique/Pétrochimie/Autres	Distributeur



3.2 POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS



3.2.1 DÉCISIONS D'INVESTISSEMENTS

Les décisions d'investissements sont au cœur de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe et recouvrent les besoins de :

- développement des activités par croissance interne et externe ;
- sécurité des hommes et des installations, amélioration des performances économiques des unités de production, de la qualité des produits du Groupe ;
- remplacement des équipements obsolètes ;

- respect des obligations légales telles que sécurité et règles environnementales.

Les décisions d'investissements sont soumises à une discipline stricte. Un processus dédié est en place pour garantir que les projets sélectionnés soutiendront la croissance à long terme avec un retour minimum attendu sur les capitaux employés. Le taux de rentabilité requis lors du processus de décisions dépend de la nature de la contribution attendue et de l'évaluation des risques liés à chaque projet.

3.2.2 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

3.2.2.1 Principaux investissements réalisés au cours de la période 2006-2008

Les programmes d'investissements industriels, ont été au cours des années récentes principalement orientés vers la rationalisation des outils de production, la réorganisation des activités par métier, la qualité, la maîtrise des procédés, l'adaptation des lignes de

produits à l'évolution des besoins de la clientèle, l'accroissement des capacités de finition des produits Premium et la réduction des coûts de production.

Au cours des trois derniers exercices, la répartition des investissements a été la suivante :

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS HORS VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE (CORPORELS ET INCORPORELS)

En milliers d'euros	2006	2007	2008
• Europe	157,0	278,5	234,7
• Amérique du Nord et Mexique	42,7	57,2	62,7
• Amérique centrale et du Sud	59,2	93,7	259,7
• Asie	26,3	15,4	9,9
• Autres	-	-	1,4
TOTAL INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS	285,2	444,8	568,4
ACQUISITIONS ET INVESTISSEMENTS FINANCIERS	110,3 (*)	3,6	541,4 (**)

(*) Dont acquisitions de SMFI, CST Valinox (75%) et Valtimet (43,7%).

(**) Dont acquisitions d'une participation au capital de P.T. Citra Tubindo, et des sociétés Atlas Bradford, TCA, Tubes-Alloy auprès du groupe Grant Prideco.

Les programmes les plus importants réalisés en 2006, 2007 et 2008 ont été :

En 2006 :

- en France, V & M France a engagé un important projet dans son aciérie visant à remplacer l'ancienne coulée continue par une coulée plus performante permettant d'accroître la production, augmentant par ailleurs la capacité sans arrêt de la production. À Aulnoye, lancement d'un investissement pour la production de tubes par forgeage à chaud dont la mise en service a été effective à la fin du premier trimestre 2009 ;

- installation d'un équipement de traitement thermique en Allemagne dédié au marché pétrole et gaz, en particulier aux casings et line-pipe ;
- d'importants moyens ont été affectés aux États-Unis où V & M Star a installé des fours de traitement thermique, ainsi qu'un banc d'épreuve hydraulique ;
- lancement d'un projet de construction d'une usine de filetage et de finition pour tubes pétrole et gaz à Changzhou, en Chine, dont le démarrage de la production a eu lieu fin 2007.

En 2007 :

- V & M France : installation d'une nouvelle capacité de préchauffage des billettes permettant une augmentation des tonnes produites au laminage et d'une nouvelle ligne de traitement thermique de trempe et de revenu. Achat d'un nouveau banc de contrôle non destructif pour répondre aux nouvelles normes et assurer un meilleur contrôle qualité ;
- première phase du transfert de la ligne chaudière de l'usine de Zeithain (Saxe) vers la tuberie de Saint-Saulve : construction d'un nouveau bâtiment, augmentation de capacité des fours et des moyens de contrôle non destructifs pour répondre au changement de mix produits. Les travaux ont été achevés fin 2008 ;
- V & M Deutschland : installation de nouvelles machines de coupe des billettes et mise en ligne des opérations de trempe. Réalisation d'une nouvelle ligne de filetage premium ;
- V & M do Brasil : dans le domaine des tubes casing et tubing, modification de la ligne de trempe et de revenu et création d'une nouvelle ligne de production permettant une forte augmentation globale de la capacité. Construction et mise en œuvre d'une usine pilote de production de charbon de bois en vue, d'une part, de développer une technologie plus performante et, d'autre part, de se conformer à l'évolution des règles environnementales ;
- VAM USA : construction d'un nouvel atelier à Houston pour la production des tubes filetés pour le pétrole, l'installation de la ligne de production a été achevée mi-2008 ;
- VMOG UK : industrialisation de l'application d'une nouvelle protection Clean Well Dry sur les produits filetés après qualification du procédé et des produits chimiques utilisés ;
- activité Drill : poursuite des augmentations de capacité en particulier dans les tubes « Heavy Weight », en Europe et aux États-Unis ;
- enfin, au Brésil, à Jeceaba dans l'Est du Minas Gerais, lancement du projet pour la réalisation d'une nouvelle tuberie intégrée haut de gamme, en coopération avec Sumitomo Metal Industries, dont le démarrage est prévu en 2010.

En 2008 :

En 2008, les investissements ont représenté près de 568,4 millions d'euros hors acquisitions (investissements industriels), contre environ 444,8 millions d'euros en 2007.

Les investissements en 2008 visent à poursuivre d'une part, l'augmentation des capacités de production des usines en particulier de laminage, d'usinage, de filetages et de traitement thermique et, d'autre part, la réduction des coûts par le remplacement d'équipements anciens pour améliorer les performances de nos usines.

Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil, co-entreprise avec Sumitomo, a poursuivi la construction, débutée en 2007, d'un nouveau site haut de gamme, intégrant une aciérie, une tuberie et des lignes de finissage. Il est basé au Brésil dans l'état du Minas Gerais.

Les projets 2008 les plus importants concernent principalement :

Des équipements destinés à l'augmentation de production de tubes pour le marché des tubes chaudières en Chine et en Europe.

Des installations nouvelles de production de tubes filetés situées hors d'Europe, soit au Nigeria, aux États-Unis.

Des procédés nouveaux pour améliorer la protection des surfaces des tubes et manchons, tels que Phosphatation et procédé Clean Well.

Des mises en ligne de moyens de contrôle non destructif permettant de poursuivre nos développements de produits Premium pour les marchés du gaz et du pétrole.

La poursuite de la politique de réduction des coûts et remplacement des équipements anciens en vue d'améliorer les performances des usines du Groupe.

**Division Énergie et Industrie****• V & M France – Montbard :**

L'utilisation des billettes de plus grand diamètre permettra l'augmentation de la capacité du laminoire.

• V & M France – Tuberie de Saint-Saulve et V & M Deutschland Mulheim :

Phase 2 du transfert de la ligne chaudière de Zeithain vers l'usine de Saint-Saulve.

• V & M Deutschland Reisholz :

Achat et installation d'un four supplémentaire de réchauffe de tubes « ébauche » de diamètre > 800 mm ainsi que les moyens de manutention appropriés.

• V & M Deutschland Mulheim :

Première phase de traitement de phosphatation de tubes OCTG d'un programme qui s'étendra sur trois ans. L'objectif est de fournir un niveau de qualité élevé et de marquer une différenciation dans le marché Premium, notamment en ce qui concerne les aciers de très haut « grade ».

• V & M do Brasil :

Phase 2 relative à l'augmentation de capacité de laminage sur le « plug » de tubes de 7" à 14". Installation de nouvelles lignes de finitions.

Remplacement d'un pont roulant obsolète à l'aciérie présentant des risques d'accident et de rupture avec arrêt de production.

Réparation et mise en conformité des revêtements réfractaires du four Italmipianti.

► **V & M do Brasil/Mineração :**

Drainage du site (obligation légale).
Achat de terrains d'exploitation (Lisa project).

► **V & M do Brasil/Florestal :**

Plantation de 11 400 hectares d'eucalyptus clonés (récolte prévue en 2015).

Achat de forêts : poursuite de l'agrandissement des surfaces d'exploitation de bois, pour répondre au besoin de charbon de bois à moyen terme ;

Division Oil & Gas

Activité OCTG Europe

► **VMOG France :**

Après la mise en service d'un nouveau banc d'essais de fatigue en 2006, la Société se dote de moyens de manutentions plus performants et flexibles, pour optimiser les taux d'occupation des machines.

► **VAM Nigeria :**

Une nouvelle unité de filtage de tubes Premium est installée dans la zone franche de Port Hartcourt. Elle sera opérationnelle en 2009. Il s'agit pour Vallourec de proposer aux clients opérant dans cette zone une offre logistique intégrée qui, au-delà du filetage proprement dit, proposera une série de services associés tels que le stockage, l'inspection, la préparation et l'approvisionnement des produits vers les puits.

Activité OCTG North America

► **V & M Star :**

Mise en conformité du four de réchauffage des billettes.
Achat et installation d'un nouvel équipement d'aspiration et de traitement des poussières.

► **VAM USA :**

Nouvelle ligne de production de tubes filetés (à Sheldon Road) de qualité Premium. Remplacement de machines à fileter devenues obsolètes.

Activité Drilling Products

► **VAM Drilling France – Villechaud :**

Nouvelle cellule Hydroclean. Installation de nouveaux tours d'usinage.

► **VAM Drilling France – Aulnoye :**

Acquisition et mise en service d'un banc de contrôle non destructif. Cette mise en service a pour objectif de répondre aux normes Qualité PSL1 et PSL2 et de poursuivre le développement des produits Premium.

► **VAM Drilling USA :**

Mise en conformité de la presse à refouler les tiges de fortes épaisseurs.

Division Speciality Products

► **Interfit – Maubeuge :**

Amélioration des performances industrielles de l'activité Courbes par une meilleure mise en ligne des chaînes de production.

► **Valtinet – Morristown :**

Acquisition d'actifs de la société High Performance Tubes (États-Unis) : bâtiments, équipements, immobilisations incorporelles. Le but est d'acquérir la technologie et les procédés de fabrication de tubes inox destinés au marché des échangeurs, permettant ainsi d'accéder à des volumes supplémentaires.



3.2.2.2 Investissements en cours de réalisation

Les principaux investissements en cours de réalisation en 2008 sont les suivants :

En millions d'euros

Projets de développement	392
Amélioration des performances et maintenance	95
Réglementation environnement et sécurité	36
TOTAL PROJETS 2008	523

3.3 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT



Vallourec consacre en permanence un effort important à la Recherche et Développement notamment dans le domaine de l'Énergie. Il se répartit en trois domaines :

- procédés de fabrication (charbon de bois, acier, élaboration des aciers, laminage de tubes d'acier, contrôles non destructifs, mise en forme, soudage et usinage) ;
- produits nouveaux et amélioration de produits ;
- nouveaux services (assistance au client pour la transformation du tube ou sa spécification).

L'organisation de la R&D chez Vallourec s'appuie sur des équipes basées dans les diverses sociétés du Groupe, près des clients et des usines et en charge du développement de nos produits et de nos procédés.

Le Centre de Recherche de Vallourec (CEV) apporte son expertise aux équipes R&D : métallurgie, thermique, contrôles non destructifs, corrosion, traitement de surface, simulations produits et procédés, etc.

D'autres ressources contribuent aux recherches dans un programme coordonné :

- en France, aux États-Unis et au Japon, trois stations d'essais testent en grandeur réelle le comportement des joints pétrole en condition de puits ; cette capacité de R&D s'est récemment renforcée avec l'arrivée des équipes et des moyens de tests de V & M Atlas Bradford® ;
- un Centre de Recherche en Allemagne (Salzgitter Mannesmann Forschung) travaille activement sur les programmes R&D de V & M Tubes pour la recherche, les essais et les expertises ;
- VAM do Brasil conduit ses propres investigations avec des équipes d'experts et un laboratoire d'essais et d'expertise ;
- des programmes de recherche sont menés avec des centres extérieurs et des laboratoires universitaires en Europe et dans le monde.

L'innovation est un axe stratégique majeur du Groupe au service du client, elle s'appuie sur :

- un partenariat technique client et fournisseur ;
- un portefeuille de projets cohérents, intégrés dans le fonctionnement permanent du Groupe ;
- un échange entre les unités de production pour une évolution vers les meilleures pratiques au sein du Groupe ;

- des méthodes de travail avancées développées avec le concours de laboratoires universitaires.

Ce processus transversal se traduit par une amélioration constante de la gamme de produits qui s'appuie sur des procédés fiables, flexibles et au meilleur coût.

Le Groupe développe également des programmes R&D en association avec des partenaires de premier ordre dans leur domaine d'activité, notamment :

- Sumitomo Metal Industries : coopération depuis 1976 dans le domaine des joints spéciaux (ligne de produits VAM®) pour le pétrole et le gaz ;
- Timet : développement depuis 1997 des applications du titane ;
- Petrobras : solutions tubulaires pour l'exploitation de réservoirs difficiles en mer très profonde ;
- Weatherford : développement et industrialisation d'une connexion premium spécifique pour des applications innovantes ;
- Hitachi Power Europe, Alstom : développement d'aciers à haute performance pour des centrales ultra-supercritiques.

L'effectif en charge des activités R&D dans le Groupe est de 500 personnes. Le budget R&D s'élève à environ 1,1% du chiffre d'affaires annuel et montre une croissance constante en valeur absolue depuis 3 ans.

1^{er} trimestre 2009

Le 1^{er} trimestre 2009 a vu la signature d'un accord de coopération entre Vallourec et Tubacex, leader mondial de la production de tubes sans soudure en acier inoxydable et alliages de nickel visant à renforcer l'offre de tubes sans soudure en acier inoxydable destinés aux marchés du pétrole et du gaz et de la production d'électricité. Cet accord comporte un volet R&D et un volet commercial.

Concernant la R&D, Vallourec et Tubacex vont créer des équipes projet conjointes pour le développement de nouvelles solutions tubulaires sans soudure en acier inoxydable et alliages de nickel. Les solutions développées devront notamment permettre la mise au point de tubes facilitant l'extraction du pétrole et du gaz en environnement extrêmement corrosif ou répondant aux exigences croissantes en termes de température et de pression des futures centrales électriques.

4

Facteurs de risques

< SOMMAIRE >



	Page		Page
4.1 PRINCIPAUX RISQUES	44	4.2 GESTION DES RISQUES	49
4.1.1 Risques de marché (taux, change, crédit, actions)	44		
4.1.2 Risques juridiques	48		
4.1.3 Risques industriels et liés à l'environnement	48		
4.1.4 Risques liés aux limites d'assurances	48	4.3 POLITIQUE EN MATIÈRE D'ASSURANCES	50
4.1.5 Autres risques particuliers	48		

4.1 PRINCIPAUX RISQUES



Le Groupe exerce son activité dans un environnement en forte évolution induisant de nombreux risques, dont certains échappent à son contrôle.

Depuis 2008, la conjoncture économique mondiale a connu une forte dégradation : crise des *subprimes* et plus généralement des marchés du crédit, détérioration de la situation du secteur bancaire et financier, diminution de la confiance des consommateurs, réduction des dépenses d'investissement des entreprises ont conduit à un fort ralentissement de la croissance économique mondiale.

Le Groupe décrit ci-dessous les risques significatifs auxquels il estime être exposé. Ces risques ou l'un de ces risques pourraient avoir une incidence négative sur son activité et/ou ses résultats. En outre, d'autres risques, dont il n'a pas actuellement connaissance ou qu'il considère comme non significatifs à ce jour, pourraient avoir le même effet négatif.

4.1.1 RISQUES DE MARCHÉ (TAUX, CHANGE, CRÉDIT, ACTIONS)

Les risques de marché sont composés des risques de taux, de change, de crédit et du risque actions.

Risques de taux d'intérêt

La gestion du financement long terme et moyen terme de la zone euro est regroupée autour de la société Vallourec et de la sous-holding V & M Tubes. Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur sa dette à taux variable.

TOTAL DE LA DETTE AU 31/12/2008

<i>En millions d'euros</i>	Emprunt obligataire	Autres emprunts	Liquidités
Taux fixe	—	566,1	—
Taux variable	—	308,6	528,1
TOTAL	—	874,7	528,1

TOTAL DE LA DETTE AU 31/12/2007

<i>En millions d'euros</i>	Emprunt obligataire	Autres emprunts	Liquidités
Taux fixe	—	481,0	—
Taux variable	—	189,0	912,4
TOTAL	—	670,0	912,4

La trésorerie a évolué au cours de l'exercice 2008 en raison de l'acquisition des actifs de Grant Prideco et du remboursement d'un emprunt de 150 millions d'euros au groupe Crédit Agricole.

Une partie de la dette financière a été swappée à taux fixe :

- 260 millions d'euros (échéance : mars 2012) ont été swappés à 3,55% hors *spread* ;
- 300 millions de dollars US (échéance : avril 2013) ont été swappés à 4,36% hors *spread*.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur sa dette à taux variable.

La dette financière exposée à une variation des taux d'intérêt à taux variable est de 308,6 millions d'euros (environ 35,3% de la dette brute totale) au 31 décembre 2008.

Aucune ligne de financement à taux fixe n'arrivera à maturité contractuelle au cours des 12 mois suivants la clôture du 31 décembre 2008 sauf chez V & M do Brasil (7 M€).

L'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 1% appliquée aux taux courts de la zone euro, aux taux brésiliens, chinois et aux taux monétaires britanniques et américains se traduirait par une hausse de 3,1 millions d'euros de la charge financière annuelle du Groupe sur la base d'une hypothèse d'une stabilité de la dette financière et à taux de change constants. Cet impact ne prend pas en compte le risque de taux sur les liquidités, celles-ci étant placées à court terme.

Par ailleurs, selon les simulations du Groupe, une hausse ou une baisse des taux d'intérêt de 1% appliquée à l'ensemble des courbes de taux d'intérêt, aurait un impact sur la valorisation des swaps en place au 31 décembre 2008 (au niveau de la société Vallourec) de plus 16,1 millions d'euros ou de moins 16,8 millions d'euros.

Risques de change

Risque de conversion

Les actifs, passifs, produits et charges des filiales sont exprimés en différentes devises. Les comptes du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges libellés dans des monnaies autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux applicable afin d'être intégrés dans ces comptes.

Si l'euro s'apprécie (ou à l'inverse se déprécie) par rapport à une autre monnaie, la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera (ou augmentera). Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euros des éléments d'actif et de passif et des produits et les charges non libellés en euros, même si la valeur de ces éléments n'a pas changé dans leur monnaie d'origine.

En 2008, environ 45,8% du résultat net part du Groupe était généré par des filiales qui établissent des comptes en devises (principalement en dollars US et en réals brésiliens). Une variation de 10% des parités aurait eu un impact sur le résultat net part du Groupe d'environ 44 millions d'euros.

Par ailleurs, la sensibilité du Groupe au risque de change long terme est reflétée par l'évolution historique des réserves de conversion imputées dans les capitaux propres (-131,1 millions d'euros au 31 décembre 2008) qui, au cours des deux derniers exercices, a été essentiellement liée à l'évolution du dollar US et du réal brésilien :

RÉSERVES DE CONVERSION – PART DU GROUPE

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
USD	- 26 847	- 72 572	- 27 685
GBP	897	- 4 277	- 16 480
PESO (*)	- 2 668	- 6 006	- 13 246
REAL (**)	30 795	61 798	- 74 375
Autres	- 1 543	- 2 981	705
	634	- 24 038	- 131 081

(*) *Peso mexicain*

(**) *Real brésilien*

Risque de transaction

Le Groupe est soumis à des risques de change en raison de ses expositions commerciales liées à des opérations de ventes conclues par certaines de ses filiales dans d'autres monnaies que leur monnaie de fonctionnement.

La principale devise étrangère traitée est le dollar US : une part significative des opérations de Vallourec est facturée par les sociétés européennes du Groupe dans cette devise (28% du chiffre d'affaires du Groupe en 2008).

Les fluctuations de change entre l'euro et le dollar US peuvent donc modifier la marge opérationnelle du Groupe. Leur impact est cependant très difficilement quantifiable pour deux raisons :

- 1 il existe un phénomène d'ajustement, sur les prix de vente libellés en dollars US, qui dépend des conditions de marché dans les différents secteurs d'activité où opère Vallourec ;
- 2 certaines ventes, même si elles sont libellées en euros, sont influencées par le niveau du dollar US. Elles sont donc impactées indirectement et à une échéance plus ou moins lointaine par l'évolution de la devise américaine.

Le Groupe gère activement son exposition aux risques de change afin de réduire la sensibilité du résultat à des variations de cours, en mettant en place des couvertures dès la commande et parfois dès l'offre commerciale.

Les commandes, puis les créances, dettes et flux d'exploitation sont ainsi couverts avec des instruments financiers qui sont principalement des ventes et des achats à terme. Le Groupe a parfois recours à des options.

Des annulations de commandes pourraient donc provoquer des annulations de couvertures en place. Ceci pourrait avoir comme conséquence une comptabilisation des gains ou pertes attachés à ces couvertures annulées dans le compte de résultat consolidé.

Le Groupe estime qu'une hausse de 10% des devises traitées sur l'ensemble des couvertures mises en place provoquerait une diminution de 111 millions d'euros de la valeur intrinsèque comptabilisée dans les fonds propres consolidés et qu'une baisse de 10% provoquerait une hausse de 110 millions d'euros au 31 décembre 2008. L'essentiel de ces montants proviendrait des évolutions du dollar US contre l'euro.

Vallourec ne couvre pas ses actifs et passifs financiers du bilan consolidé en devises.

Pour être éligible à la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39, le Groupe a développé ses systèmes de gestion de trésorerie et de facturation afin de permettre la traçabilité tout au long de la durée de vie des instruments de couverture au regard des transactions couvertes.



Au 31 décembre des trois derniers exercices, les contrats à terme fermes en cours permettant de couvrir les transactions sur achats et ventes en devises portaient sur les montants suivants :

**Contrats de couverture d'opérations réalisées sur transactions commerciales –
Risque de change**

	2006	2007	2008
Contrat de change à terme : ventes à terme	2 139 929	1 939 536	1 584 281
Contrat de change à terme : achats à terme	84 674	152 430	79 977
Options de change sur ventes	57 778	36 296	17 281
Options de change sur achats	-	249 650	-
Matières premières et énergie – achats, options	-	639	188
TOTAL	2 282 381	2 378 551	1 681 727

ÉCHÉANCES DES CONTRATS AU 31 DÉCEMBRE 2008

Contrats sur transactions commerciales	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de change : ventes à terme	1 584 281	1 556 418	27 863	-
Contrats de change : achats à terme	79 977	74 707	5 270	-
Options de change sur ventes	17 281	17 281	-	-
Options de change sur achats	-	-	-	-
Matières premières et énergie – achats, options	188	188	-	-
TOTAL	1 681 727	1 648 594	33 133	-

Les ventes à terme (1 584 millions d'euros sur les 1 682 millions d'euros) correspondent principalement à des ventes de dollars US. Ces dernières ont été réalisées à un cours moyen à terme EUR/USD de 1,47.

Les couvertures ont été généralement réalisées en 2008 sur une durée moyenne de douze mois et couvraient principalement les transactions futures hautement probables et les créances en devises.

Au 31 décembre 2008, 98% des couvertures souscrites par le Groupe ont une échéance inférieure à douze mois. Ce constat est représentatif du carnet de commandes du Groupe.

Risques de crédit

Valloirec est soumis au risque de crédit au titre de ses actifs financiers non dépréciés dont le non-recouvrement pourrait impacter les résultats et la situation financière de la Société.

Le Groupe a principalement identifié quatre types de créances répondant à ces caractéristiques :

- les prêts 1% construction octroyés aux salariés du Groupe ;
- les dépôts de garantie versés dans le cadre de contentieux fiscaux et les créances fiscales sur le Brésil ;
- les créances clients et comptes rattachés ;
- les dérivés qui ont une juste valeur positive.

▶ concernant les prêts 1% construction octroyés aux salariés du Groupe, ils ne présentent pas de risque de crédit dans la mesure où l'intégralité du prêt est dépréciée dès lors qu'un retard dans le recouvrement des sommes à recevoir est constaté. Il est rappelé que ces prêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué aux flux de trésorerie attendus jusqu'à la date d'échéance de ces prêts (le taux d'intérêt des contrats pouvant être inférieur) ;

▶ concernant les dépôts de garantie et créances fiscales sur le Brésil, il n'existe pas de risque particulier sur ces créances puisqu'en cas de dénouement défavorable de ces contentieux, le risque est déjà appréhendé, ces créances faisant l'objet d'une provision, et les fonds déjà versés pour tout ou partie ;

▶ concernant les créances clients et comptes rattachés, il est rappelé que la politique du Groupe en matière de dépréciation des créances clients est de constater une provision dès lors que des indices de perte de valeur ont été identifiés. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie.

Le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de présumer de risque sur ses créances non dépréciées et échues depuis moins de 90 jours.

Le montant total des créances clients échues depuis plus de 90 jours et non dépréciées représente environ 4,1% du montant total des créances clients au 31 décembre 2008. Le Groupe considère que le risque est limité compte tenu des procédures existantes en matière de gestion du risque client avec :

- l'utilisation d'assurance crédit et le recours à des crédits documentaires ;
- l'ancienneté des relations commerciales avec de grands clients du Groupe ; et
- la politique de recouvrement commercial.

Risques actions

Vallourec détenait, au 31 décembre 2007, 420 129 actions propres acquises le 5 juillet 2001.

Au 31 décembre 2008, Vallourec ne détient plus que 218 579 actions propres acquises le 5 juillet 2001 après exercice de 12 697 actions de performances dans le cadre du plan d'achat d'actions du 15 juin 2003 et l'attribution de 188 853 actions de performances dans le cadre du plan du 16 janvier 2006.

En 2008, Vallourec a acquis 50 000 actions propres dans le cadre du plan de rachats d'actions du 4 juin 2008 destinées à des opérations futures d'actionnariat salarié et détenait 131 840 actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité avec Crédit Agricole Chevreux. Ces titres sont portés en moins des capitaux propres dans les comptes consolidés.

Le Directoire, en concertation avec le Conseil de Surveillance, a décidé d'affecter ces actions auto-détenues de la façon suivante :

- à la couverture des options d'achat d'actions attribuées dans le cadre du plan d'options du 15 juin 2003, soit 24 417 options (1 option = 1 action) ;
- à la couverture des actions de performances attribuées le 3 mai 2007, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2011 ;
- à la couverture des actions de performances attribuées le 1^{er} septembre 2008, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2012 ;
- à la couverture des actions de performances attribuées dans le cadre des formules FCPE (hors France) et « Action + Stock Appreciation Rights (SAR) » du plan d'actionnariat salarié Value 08 du 16 décembre 2008, soit 33 856 actions ;
- à hauteur du solde à des opérations futures d'attribution en faveur de certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe, selon des modalités à définir en concertation entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, Vallourec a mis en place en 2007 un contrat de liquidité auprès de Crédit Agricole Chevreux. Il se situe dans le cadre de l'autorisation générale annuelle de rachat d'actions délivrée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 (16^{es} résolution). Pour la mise en œuvre de ce contrat, 20 millions d'euros sont affectés au compte de liquidité. Au 31 décembre 2008, Vallourec détenait 131 840 actions pour une valeur de 10,7 millions d'euros.

Risques de liquidité

En mars 2005, une facilité d'un montant de 460 millions d'euros, en partie en euros et en dollars US, a été mise à disposition de Vallourec par un syndicat de banques pour une durée de sept ans pour l'acquisition de 45% des titres de V & M Tubes.

Cette facilité de 460 millions d'euros prévoit le respect par Vallourec d'un ratio de dettes financières nettes consolidées sur fonds propres consolidés inférieur ou égal à 75%, calculé au 31 décembre de chaque année. Un changement de contrôle de Vallourec pourrait provoquer le remboursement du crédit sur décision de la majorité des deux tiers des banques participantes. Il est aussi prévu que le crédit deviendrait immédiatement exigible si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (*cross default*) ou s'il advenait un événement significatif comportant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe et sa capacité à rembourser sa dette.

Au 31 décembre 2008, le Groupe respectait ces conditions et n'était pas en situation de défaut au titre de ses emprunts.

Au 31 décembre 2008, une tranche de 260 millions d'euros (figurant dans les passifs non courants) et une autre tranche de 150 millions de dollars US étaient tirées.

Par ailleurs, les investissements de V & M do Brasil ont conduit cette filiale à mettre en place plusieurs lignes de financement à moyen terme en 2006, 2007 et 2008 libellées en réal brésilien. Le montant de ces lignes se répartit entre plusieurs banques (principalement BNDES et BDMG) pour un montant total de 317 millions de réals brésiliens, soit 98 millions d'euros.

Au cours des premiers mois de l'exercice 2007, le Groupe (V & M Tubes) a négocié cinq lignes bilatérales à moyen terme (5 ans) avec ses banques les plus proches. Chacune de ces lignes d'un montant de 100 millions d'euros comporte des engagements de même nature que ceux pris dans le cadre de la facilité de caisse de 460 millions d'euros décrite ci-dessus. Chacune de ces lignes a été renouvelée pour une année supplémentaire (nouvelle échéance : 2013).

Courant avril 2008, Vallourec a contracté un emprunt (*term loan*) de 300 millions de dollars US sur cinq ans et une facilité revolving de 350 millions d'euros également disponible pour une durée de cinq ans avec un syndicat de sept banques. Ce contrat de crédit comporte des engagements de même nature que ceux pris dans le cadre de la facilité de 460 millions d'euros décrite ci-dessus.

Au 31 décembre 2008, Vallourec utilisait l'emprunt (*term loan*) de 300 millions de dollars US, soit 215,6 millions d'euros qui figurent dans les passifs non-courants.

Vallourec a enfin contracté un crédit de 100 millions d'euros en novembre 2008 auprès du groupe Crédit Agricole, pour une durée de six ans (échéance fin octobre 2014). Ce crédit a été tiré fin janvier 2009. La documentation du crédit comporte des engagements de même nature que ceux pris dans le cadre de la facilité de 460 millions d'euros décrite ci-dessus.

Vallourec a eu recours à des instruments de couverture (swaps) pour fixer le taux de plusieurs de ses dettes.



4.1.2 RISQUES JURIDIQUES

Toutes les usines françaises sont soumises au régime de l'autorisation d'exploitation conformément aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et du décret 77-1133 du 21 septembre 1977. Les évolutions majeures sur les sites (investissements, extensions, réaménagements, etc.) font l'objet de mises à jour des autorisations en concertation avec les DRIRE locales.

Le Groupe s'appuie sur des secrets de fabrication, brevets, marques et modèles, sur les dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que, le cas échéant, sur des stipulations contractuelles afin de protéger ses droits de propriété intellectuelle. Si le Groupe ne protégeait pas ou ne parvenait pas à protéger, conserver et mettre en œuvre ses droits de propriété intellectuelle, cela pourrait avoir pour conséquence la perte de droits exclusifs d'utilisation de technologies et procédés et ainsi avoir un effet significatif défavorable sur ses résultats. En outre, les lois dans certains pays dans lesquels le Groupe est présent peuvent ne pas assurer une protection des droits de propriété intellectuelle aussi étendue que celle existante dans d'autres pays, tels que la France ou les États-Unis. Le Groupe pourrait conduire des procédures contentieuses à l'encontre de tiers dont il considère qu'ils violent ses droits, ce qui pourrait donner lieu à des coûts significatifs et entraver le développement des ventes des produits utilisant les droits en cause.

Le Groupe estime qu'il n'existe pas actuellement de contrat d'approvisionnement, commercial ou financier susceptible d'avoir une influence significative sur son activité ou sa rentabilité.

Le Groupe est propriétaire de tous les actifs essentiels nécessaires à l'exploitation. Il n'existe à la connaissance du Groupe aucun nantissement, hypothèque ou garantie donné sur des actifs incorporels, corporels ou financiers, de caractère significatif.

À la connaissance du Groupe, il n'existe à ce jour aucun litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

4.1.3 RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas actuellement de risques industriels ou liés à l'environnement particuliers résultant des procédés de production ou de l'utilisation et du stockage des substances nécessaires à la mise en œuvre de ces procédés, susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

Toutefois, dans les différents pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, notamment en Europe et aux États-Unis, ses activités de production sont soumises à de multiples réglementations en matière environnementale qui sont évolutives et extensives. Ces réglementations concernent notamment la maîtrise des accidents majeurs, l'élimination des eaux usées, l'élimination des déchets industriels spéciaux, la pollution atmosphérique et aquatique et la protection des sites. Les activités du Groupe pourraient, à l'avenir, être soumises à des réglementations encore plus strictes entraînant la nécessité d'engager des dépenses de mise en conformité ou de payer des taxes.

Par ailleurs, les autorités réglementaires et les tribunaux peuvent imposer au Groupe de procéder à des investigations, à des remises en état ou de restreindre ses activités ou fermer ses installations, temporairement ou définitivement. Plusieurs sites du Groupe en exploitation ou désaffectés ayant un long passé industriel, les sols ou les eaux souterraines de certains sites peuvent avoir été contaminés et des contaminations pourraient être découvertes ou survenir dans le futur. Vallourec pourrait alors se trouver dans l'obligation de dépolluer ces sites. Au titre de ses activités passées, la responsabilité du Groupe pourrait de ce fait être recherchée en cas de dommages aux personnes ou aux biens, ce qui pourrait entraîner des conséquences défavorables quant aux résultats de Vallourec. Ainsi, dans ces sites, l'amiante n'était pas directement utilisé dans les procédés de production, mais était parfois utilisé comme isolant thermique. Vallourec est mis en cause dans un nombre limité de litiges liés à l'exposition à l'amiante.

4.1.4 RISQUES LIÉS AUX LIMITES D'ASSURANCES

Vallourec estime que les assurances dommages et responsabilité civile qu'il a souscrites couvrent de manière satisfaisante les risques encourus dans le cadre de ses activités. Cependant, elles pourraient s'avérer insuffisantes pour compenser certaines pertes résultant de dommages exceptionnels, ce qui affecterait de manière négative sa situation financière.

4.1.5 AUTRES RISQUES PARTICULIERS

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas actuellement de risques particuliers identifiés susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine, les résultats ou la structure financière de la Société ou du Groupe.

Toutefois les activités du Groupe et chacun de ses secteurs d'activité comportent un certain nombre de risques pouvant se matérialiser et affecter la Société :

► Caractère cyclique du marché des tubes

Le marché des tubes est traditionnellement soumis à des tendances cycliques découlant en partie de l'influence des conditions macroéconomiques, liées notamment à l'évolution du prix du pétrole, qui influent sur la demande de certains de ses produits. Certains des principaux secteurs d'activité du Groupe ont été affectés en 2008 par la forte volatilité des prix des matières premières et de l'énergie, ainsi que par des variations importantes des taux de change. D'autres secteurs ont été particulièrement affectés par l'environnement actuel, en particulier le secteur de la mécanique et l'industrie automobile.

Une détérioration plus importante encore de l'environnement économique mondial et des marchés financiers pourrait avoir un effet significatif défavorable sur le chiffre d'affaires, les résultats, la capacité d'autofinancement et les perspectives du Groupe.

• Concurrence

Les marchés sur lesquels le Groupe est présent sont soumis à une forte concurrence. Dans les domaines de l'énergie (Pétrole et gaz, Énergie électrique), la différenciation et l'innovation, ainsi que la qualité des produits et des services associés, jouent un rôle déterminant. Sur les produits à plus faible valeur ajoutée, qui représentent une part limitée du chiffre d'affaires, la concurrence des producteurs des pays émergents pourrait affecter les débouchés du Groupe.

• Industrie consommatrice de matières premières et d'énergie

La production de tubes est consommatrice de matières premières telles que le minerai de fer, le charbon, le coke et la ferraille. Le Groupe dispose de certaines sources d'approvisionnement en propre et maintient des sources externes d'approvisionnement diversifiées quand cela est possible.

Par ailleurs, les matières premières et l'énergie constituent un poste de charges important pour le Groupe. Par conséquent, la volatilité des prix des matières premières et de l'énergie crée une certaine incertitude sur les résultats.

• Activités dans les pays émergents

Le Groupe poursuit une partie significative de ses activités dans les pays émergents. Les risques associés à l'exploitation d'activités dans ces pays peuvent comprendre notamment l'instabilité politique, économique, sociale ou financière et des risques de change accrus. Le Groupe peut ne pas être en mesure de s'assurer ou de se couvrir contre ces risques et pourrait être amené à rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités dans de tels pays, ce qui pourrait avoir un impact sur ses résultats.

• Maintien d'une haute technologie sur des produits clés

Le marché des tubes est sujet à des évolutions technologiques. Il n'est pas possible aujourd'hui de prévoir la manière dont ces évolutions pourraient affecter à terme les activités du Groupe.

• Call options

Les accords de coopération industrielle liant Vallourec aux sociétés Sumitomo Metal Industries (SMI) et Sumitomo Corporation comportent des clauses réciproques de changement de contrôle, aux termes desquelles chaque partie bénéficie d'une option d'achat de la participation de l'autre partie, ou d'un droit de résiliation, selon le cas, en cas de changement de contrôle de cette dernière.

SMI et/ou Sumitomo Corporation bénéficient ainsi, en cas de changement de contrôle de V & M Tubes ou de Vallourec, du droit d'acquérir les actions détenues par V & M Tubes dans le capital des sociétés VAM USA LLC (née de la fusion aux États-Unis le 27 février 2009 de VAM USA avec V & M Atlas Bradford), Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil et VAM Holding Hong Kong. Réciproquement, Vallourec bénéficie du droit d'acquérir les actions détenues par SMI dans le capital de ces sociétés en cas de changement de contrôle de SMI ou de ses actionnaires de contrôle directs ou indirects.

En outre, SMI bénéficie, en cas de changement de contrôle de VMOGF, V & M Tubes ou Vallourec, du droit de résilier le contrat de Recherche et Développement conclu entre VMOGF et SMI le 1^{er} avril 2007, tout en conservant le droit d'utiliser les résultats des recherches et développements obtenus en commun et d'en faire bénéficier ses éventuels licenciés, VMOGF bénéficiant des mêmes droits en cas de changement de contrôle de SMI. Si SMI exerce ce droit de résiliation, SMI bénéficiera également du droit de poursuivre son utilisation des marques VAM[®] pendant trois années à compter de la date de cette résiliation.



4.2 GESTION DES RISQUES

Depuis 2006 et en complément des procédures de contrôle interne émises par les directions fonctionnelles, Vallourec s'appuie sur une Direction de la gestion des risques, pour assurer cohérence et transversalité à cette gestion. Le Risk Manager du Groupe assiste les divisions dans leur identification et leur analyse des risques, par une méthode d'auto-évaluation systématique. Une cartographie des risques est en place pour chacune des divisions ainsi que pour le Directoire de Vallourec. Chaque cartographie détaille les risques principaux, avec leurs scénarios, leurs occurrences passées, les contrôles pratiqués par d'autres sociétés. Ces risques peuvent être stratégiques, opérationnels, financiers, réglementaires ou d'image. L'ensemble des divisions du Groupe est couvert par ce dispositif

depuis 2007. Le Risk Manager du Groupe participe aux Comités des Risques semestriels dans les divisions et au niveau central. Ces Comités valident des plans d'actions dimensionnés aux enjeux.

Le Risk Manager du Groupe organise le reporting centralisé sur la gestion des risques, en liaison avec les Risk Managers locaux des principales divisions.

Une description plus complète du processus de gestion des risques est faite dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

4.3 POLITIQUE EN MATIÈRE D'ASSURANCES

La politique du Groupe en matière de protection contre les risques accidentels est fondée sur la prévention et la souscription de polices d'assurances. Cette politique est coordonnée par la Direction des Ressources Humaines pour la sécurité des personnes et par la Direction des assurances pour les autres domaines.

Les risques industriels assurés par le Groupe s'articulent autour de deux grands types d'assurances souscrites auprès d'assureurs de premier plan :

- ▶ l'assurance dommages ;
- ▶ l'assurance responsabilité civile.

Assurance dommages

Cette assurance couvre tous les dommages matériels directs et non exclus atteignant les biens, ainsi que les frais et pertes consécutifs à ces dommages.

L'indemnité contractuelle comporte plusieurs exclusions ou limitations de garantie, notamment en matière de carence fournisseurs.

Assurance responsabilité civile

Cette assurance couvre la responsabilité encourue à la suite de préjudices causés aux tiers soit pendant l'exploitation de l'activité, soit après livraison d'un bien ou d'une prestation.

L'indemnité comporte également une limite de garantie.

Pour les assurances dommages et responsabilité civile, les contrats se composent d'un contrat principal en France et de contrats locaux dans les autres pays. Ledit contrat intervient en différence de conditions et en différence de limites des contrats locaux émis par l'apériteur. Quelques filiales du Groupe ne sont pas couvertes par les contrats Groupe.

Les assurances vis-à-vis du personnel sont souscrites localement en fonction des législations applicables.

Responsabilité civile des mandataires sociaux

L'objet de l'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux est de garantir les dirigeants contre un sinistre résultant des réclamations introduites à leur encontre, mettant en jeu la responsabilité civile personnelle et solidaire pouvant leur incomber en raison des préjudices causés à des tiers et imputables à une faute professionnelle, réelle ou alléguée, commise dans l'exercice de leurs fonctions.



5

Patrimoine, situation financière, résultats

< SOMMAIRE >

1
2
3
4
5
6
7
8

	Page		Page
5.1 COMPTES CONSOLIDÉS	52		
A - PRINCIPES DE CONSOLIDATION	59		
1. Bases de préparation et de présentation des comptes	59		
2. Principes et méthodes comptables	59		
3. Information sectorielle	68		
B - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	69		
C - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	72		
Note 1 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	72	Note 24 Charges de personnel et effectif moyen des sociétés intégrées	121
Note 2 Immobilisations corporelles	74	Note 25 Autres charges d'exploitation	124
Note 3 Titres mis en équivalence	76	Note 26 Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux	125
Note 4 Autres actifs non courants	77	Note 27 Dotations aux provisions nettes de reprises	126
Note 5 Impôts différés	78	Note 28 Dotations aux amortissements	126
Note 6 Stocks et en-cours	82	Note 29 Cessions d'actifs et frais de restructuration	126
Note 7 Clients et comptes rattachés	83	Note 30 Résultat financier	127
Note 8 Instruments financiers	83	Note 31 Rapprochement impôt théorique et impôt réel	128
Note 9 Autres actifs courants	94	Note 32 Information sectorielle	129
Note 10 Trésorerie	94	Note 33 Événements postérieurs à la clôture	132
Note 11 Regroupements d'entreprises	95		
Note 12 Capitaux propres	96	5.2 COMPTES SOCIAUX	133
Note 13 Résultat par action	97	A - FAITS CARACTÉRISTIQUES, MÉTHODE D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES	135
Note 14 Intérêts minoritaires	98	B - PRINCIPES COMPTABLES	135
Note 15 Emprunts et dettes financières	98	C - NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN	137
Note 16 Provisions	102	1. Mouvements de l'actif immobilisé	137
Note 17 Engagements envers le personnel	104	2. Valeurs mobilières de placement	138
Note 18 Autres passifs courants	116	3. État des créances et dettes	138
Note 19 Informations relatives aux parties liées	117	4. Écarts de conversion sur les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères	139
Note 20 Engagements et éventualités	119	5. Capitaux propres	140
Note 21 Chiffre d'affaires	120	6. Provisions pour risques et charges	143
Note 22 Autres produits de l'activité	121	7. Dettes financières	143
Note 23 Impôts et taxes	121	D - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	144
		E - AUTRES INFORMATIONS	144

5.1 COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ *en milliers d'euros*

	Note	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles nettes	1	20 486	21 714	260 876
Écarts d'acquisition	1	87 312	79 900	308 289
Immobilisations corporelles brutes	2	1 686 614	2 002 421	2 469 278
moins : amortissements cumulés	2	- 689 892	- 736 458	- 828 289
Immobilisations corporelles nettes	2	996 722	1 265 963	1 640 989
Titres mis en équivalence	3	54 998	55 044	76 885
Autres actifs non courants	4	39 469	43 006	38 639
Impôts différés – actif	5	19 260	26 545	36 951
Total		1 218 247	1 492 172	2 362 629
ACTIFS COURANTS				
Stocks et en cours	6	1 039 275	1 168 754	1 443 661
Clients et comptes rattachés	7	1 002 728	1 048 622	1 203 572
Instruments dérivés – actif	8	91 043	158 148	26 280
Autres actifs courants	9	111 928	142 753	200 548
Trésorerie	10	889 323	912 478	528 146
Total		3 134 297	3 430 755	3 402 207
Actifs destinés à être cédés	11	175 578	-	-
TOTAL DES ACTIFS		4 528 122	4 922 927	5 764 836

< SOMMAIRE >

	Notes	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES	12			
Capital		212 047	212 155	215 155
Primes		206 568	60 655	105 438
Réserves consolidées		764 937	1 418 786	2 048 204
Réserves, instruments financiers		42 725	70 026	- 54 359
Réserves de conversion		634	- 24 038	- 131 081
Résultat de la période		917 005	986 205	967 191
Actions propres		- 13 514	- 16 020	- 17 789
Capitaux propres – part du Groupe		2 130 402	2 707 769	3 132 759
Intérêts minoritaires	14	92 819	81 892	99 171
Total capitaux propres		2 223 221	2 789 661	3 231 930
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts et dettes financières	15	467 428	337 247	650 226
Engagements envers le personnel	17	195 241	168 243	146 567
Autres provisions	16	3 577	6 882	6 937
Impôts différés – passif	5	75 057	101 802	84 007
Autres passifs long terme		-	441	767
Total		741 303	614 615	888 504
PASSIFS COURANTS				
Provisions pour risques et charges	16	77 520	80 105	93 193
Emprunts et concours bancaires courants	15	380 461	332 841	224 432
Fournisseurs		602 344	671 900	721 807
Instruments dérivés – passif	8	26 147	28 110	113 337
Dettes d'impôt		135 843	112 933	102 005
Autres passifs courants	18	263 401	292 762	389 628
Total		1 485 716	1 518 651	1 644 402
Passifs destinés à être cédés	11	77 882	-	-
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		4 528 122	4 922 927	5 764 836

1
2
3
4
5
6
7
8

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ en milliers d'euros

	Note	2006	2007	2008
Chiffre d'affaires	21	5 541 801	6 140 521	6 437 014
Production stockée		190 499	97 721	107 064
Autres produits de l'activité	22	29 193	35 215	39 125
Achats consommés		- 2 000 945	- 2 265 607	- 2 525 572
Impôts et taxes	23	- 58 760	- 56 250	- 51 603
Charges de personnel	24	- 812 694	- 827 040	- 856 612
Autres charges d'exploitation	25	- 1 220 479	- 1 339 775	- 1 442 490
Dotations aux provisions nettes des reprises	27	- 3 182	- 34 003	- 13 073
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 665 433	1 750 782	1 693 853
Dotations aux amortissements	28	- 114 329	- 117 973	- 165 585
Dépréciation d'actifs et d'écarts d'acquisition	29	- 1 499	- 21 169	- 1 386
Cessions d'actifs et frais de restructuration	29	- 4 770	10 933	- 5 077
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 544 835	1 622 573	1 521 805
<i>Produits financiers</i>		34 130	36 304	34 956
<i>Charges d'intérêt</i>		- 36 747	- 40 619	- 51 463
Coût financier net		- 2 617	- 4 315	- 16 507
Autres charges et produits financiers		6 294	- 14 936	6 692
Autres charges d'actualisation		- 10 296	- 9 757	- 9 039
RÉSULTAT FINANCIER	30	- 6 619	- 29 008	- 18 854
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		1 538 216	1 593 565	1 502 951
Impôts sur les bénéfices	31	- 544 789	- 575 344	- 480 691
Résultat des sociétés mises en équivalence	3	5 868	6 242	2 431
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		999 295	1 024 463	1 024 691
Résultat des activités abandonnées		-	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		999 295	1 024 463	1 024 691
Part des minoritaires		82 290	38 258	57 500
Part du Groupe		917 005	986 205	967 191
Part du Groupe :				
Résultat net par action	13	17,8	18,9	18,3
Résultat net dilué par action	13	17,4	18,8	18,2

< SOMMAIRE >

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE *en milliers d'euros*

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves de couverture nettes d'impôt	Réserves variations de juste valeur des instruments de couverture	Actions propres	Résultat net de la période	Total capitaux propres - part du Groupe
Situation au 31 décembre 2005	212 007	206 533	492 743	63 072	- 42 883	- 13 514	472 985	1 390 943	
Variation des écarts de conversion	-	-	-	- 62 438	-	-	-	- 62 438	
Instruments financiers	-	-	-	-	85 672	-	-	85 672	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	- 62 438	85 672	-	-	23 234	
Résultat 2006	-	-	-	-	-	-	917 005	917 005	
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	-	- 62 438	85 672	-	917 005	940 239	
Résultat 2005	-	-	472 985	-	-	-	- 472 985	-	
Augmentation de capital et primes	40	35	-	-	-	-	-	75	
Dividendes distribués	-	-	- 74 380	-	-	-	-	- 74 380	
Acompte sur dividendes distribués par Vallourec	-	-	- 103 318	-	-	-	-	- 103 318	
Paiements en actions	-	-	8 127	-	-	-	-	8 127	
Incidences de rachats de minoritaires (*)	-	-	- 31 392	-	-	-	-	- 31 392	
Autres et variations de périmètre	-	-	172	-	- 64	-	-	108	
Situation au 31 décembre 2006	212 047	206 568	764 937	634	42 725	- 13 514	917 005	2 130 402	
Variation des écarts de conversion	-	-	-	- 24 672	-	-	-	- 24 672	
Instruments financiers	-	-	-	-	27 301	-	-	27 301	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	- 24 672	27 301	-	-	2 629	
Résultat 2007	-	-	-	-	-	-	986 205	986 205	
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	-	- 24 672	27 301	-	986 205	988 834	
Résultat 2006	-	-	917 005	-	-	-	- 917 005	-	
Variation de capital et primes	108	94	-	-	-	-	-	202	
Variation des actions propres	-	-	664	-	-	- 2 506	-	- 1 842	
Dividendes distribués	-	- 146 007	- 65 973	-	-	-	-	- 211 980	
Acompte sur dividendes distribués par Vallourec	-	-	- 210 292	-	-	-	-	- 210 292	
Paiements en actions	-	-	12 512	-	-	-	-	12 512	
Incidences de rachats de minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres et variations de périmètre	-	-	- 67	-	-	-	-	- 67	
Situation au 31 décembre 2007	212 155	60 655	1 418 786	- 24 038	70 026	- 16 020	986 205	2 707 769	
Variation des écarts de conversion	-	-	-	- 107 043	-	-	-	- 107 043	
Instruments financiers	-	-	-	-	- 124 385	-	-	- 124 385	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	- 107 043	- 124 385	-	-	- 231 428	
Résultat 2008	-	-	-	-	-	-	967 191	967 191	
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	-	- 107 043	- 124 385	-	967 191	735 763	
Résultat 2007	-	-	986 205	-	-	-	- 986 205	-	
Variation de capital et primes	3 000	44 783	-	-	-	-	-	47 783	
Variation des actions propres	-	-	- 4 530	-	-	- 1 769	-	- 6 299	
Dividendes distribués	-	-	- 370 335	-	-	-	-	- 370 335	
Acompte sur dividendes distribués par Vallourec	-	-	-	-	-	-	-	-	
Paiements en actions	-	-	17 819	-	-	-	-	17 819	
Incidences de rachats de minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres et variations de périmètre	-	-	260	-	-	-	-	260	
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2008	215 155	105 438	2 048 205	- 131 081	- 54 359	- 17 789	967 191	3 132 760	

(*) En 2006 les incidences de rachat de minoritaires correspondent aux augmentations de pourcentages de contrôle dans les sociétés Valtimet (- 29 032 milliers d'euros) et CST Valinox (- 2 360 milliers d'euros) conformément aux principes retenus par le Groupe (cf. paragraphe 2.9 des principes et méthodes comptables).

TABLEAU DE VARIATION DES INTÉRÊTS MINORITAIRES *en milliers d'euros*

	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves variations de juste valeur des instruments de couverture nettes d'impôt	Résultat net de la période	Intérêts minoritaires
Situation au 31 décembre 2005	- 54 203	7 092	- 140	159 404	112 153
Variation des écarts de conversion	-	- 10 849	-	-	- 10 849
Instruments financiers	-	-	117	-	117
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	- 10 849	117	-	- 10 732
Résultat 2006	-	-	-	82 290	82 290
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	- 10 849	117	82 290	71 558
Résultat 2005	159 404	-	-	- 159 404	-
Dividendes distribués	- 61 095	-	-	-	- 61 095
Variations de périmètre et autres (*)	- 29 797	-	-	-	- 29 797
Situation au 31 décembre 2006	14 309	- 3 757	- 23	82 290	92 819
Variation des écarts de conversion	-	- 7 119	-	-	- 7 119
Instruments financiers	-	-	94	-	94
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	- 7 119	94	-	- 7 025
Résultat 2007	-	-	-	38 258	38 258
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	- 7 119	94	38 258	31 233
Résultat 2006	82 290	-	-	- 82 290	-
Dividendes distribués	- 42 148	-	-	-	- 42 148
Variations de périmètre et autres	- 12	-	-	-	- 12
Situation au 31 décembre 2007	54 439	- 10 876	71	38 258	81 892
Variation des écarts de conversion	-	5 081	-	-	5 081
Instruments financiers	-	-	12	-	12
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	5 081	12	-	5 093
Résultat 2008	-	-	-	57 500	57 500
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	5 081	12	57 500	62 593
Résultat 2007	38 258	-	-	- 38 258	-
Dividendes distribués	- 45 412	-	-	-	- 45 412
Variations de périmètre et autres	98	-	-	-	98
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2008	47 383	- 5 795	83	57 500	99 171

(*) En 2006, les variations de périmètre représentent principalement la cession des intérêts des minoritaires dans la société Valtimet au groupe Vallourec à hauteur de 43,7%.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS en milliers d'euros

Note	2006	2007	2008
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	999 295	1 024 463	1 024 691
Dotations nettes aux amortissements et provisions	138 403	181 409	186 778
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	1 329	5 076	- 3 391
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	8 127	12 512	17 819
Plus ou moins-values de cessions	892	- 7 834	4 865
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 5 868	- 6 242	- 2 431
Dividendes reclassés en autres flux d'investissements	- 1 900	- 1 825	- 2 728
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 140 278	1 207 559	1 225 603
Coût de l'endettement financier net	2 617	4 315	16 507
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	544 789	575 344	480 691
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 687 684	1 787 218	1 722 801
Intérêts versés	- 36 799	- 41 089	- 49 207
Impôts payés	- 565 926	- 586 123	- 474 007
Intérêts encaissés	34 128	36 304	34 956
Capacité d'autofinancement	1 119 087	1 196 310	1 234 543
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 282 754	- 214 367	- 351 191
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ (1)	836 333	981 943	883 352
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 281 517	- 437 713	- 528 486
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 377	11 757	2 284
Incidence des acquisitions (variations de périmètre)	1	- 110 324	- 3 618
Trésorerie des filiales acquises (variation de périmètre)	16 023	- 250	-
Incidence des cessions (variations de périmètre)	16 508	133 066	-
Trésorerie des filiales cédées (variation de périmètre)	1 525	8 472	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement	4 007	5 944	5 557
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIES AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (2)	- 345 401	- 282 342	- 1 062 044
Augmentation et diminution des fonds propres	173	-	47 783
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	75	202	-
Dividendes versés au cours de l'exercice			
Dividendes versés aux actionnaires de la Société mère	- 177 698	- 422 272	- 370 335
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés consolidées	- 61 399	- 42 846	- 34 961
Mouvements sur actions propres	-	- 1 841	- 6 300
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	49 034	92 728	355 106
Remboursements d'emprunts	- 64 161	- 41 250	- 196 953
Autres flux liés aux opérations de financement	669	- 23 867	- 22 841
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (3)	- 253 307	- 439 146	- 228 501
Incidence de la variation des taux de change (4)	- 12 007	- 6 591	- 6 744
Incidence des actifs et passifs classés au bilan en disponible à la vente (5)	12 132	-	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	237 750	253 864	- 413 937
Trésorerie nette à l'ouverture	305 836	543 586	797 450
Trésorerie nette à la clôture	543 586	797 450	383 513
Variation	237 750	253 864	- 413 937



[< SOMMAIRE >](#)
TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET ANNÉE 2008 *en milliers d'euros*

	Note	31/12/2007	Variation	31/12/2008
Trésorerie brute (1)	10	912 478	- 384 332	528 146
Solde débiteurs et concours bancaires courants (2)	15	115 028	29 605	144 633
Trésorerie (3) = (1) - (2)		797 450	- 413 937	383 513
Endettement financier brut (4)	15	555 060	174 965	730 025
Endettement financier net = (4) - (3)		- 242 390	588 902	346 512

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET ANNÉE 2007 *en milliers d'euros*

	Note	31/12/2006	Variation	31/12/2007
Trésorerie brute (1)	10	890 368	22 110	912 478
Solde débiteurs et concours bancaires courants (2)	15	358 914	- 243 886	115 028
Incidence des actifs et passifs CT classés au bilan en disponible à la vente (3)	Notes 10,11 et 15	12 132	- 12 132	-
Trésorerie (4) = (1) - (2) + (3)		543 586	253 864	797 450
Endettement financier brut (5)	15	502 202	52 858	555 060
Incidence des actifs et passifs MLT classés au bilan en disponible à la vente (6)	Notes 10,11 et 15	- 49	49	-
Endettement financier net = (5) + (6) - (4)		- 41 433	- 200 957	- 242 390

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET ANNÉE 2006 *en milliers d'euros*

	Note	31/12/2005	Variation	31/12/2006
Trésorerie brute (1)	10	541 278	349 090	890 368
Solde débiteurs et concours bancaires courants (2)	15	235 442	123 472	358 914
Incidence des actifs et passifs CT classés au bilan en disponible à la vente (3)	Notes 10,11 et 15	-	12 132	12 132
Trésorerie (4) = (1) - (2) + (3)		305 836	237 750	543 586
Endettement financier brut (5)	15	510 521	- 8 319	502 202
Incidence des actifs et passifs MLT classés au bilan en disponible à la vente (6)	Notes 10,11 et 15	-	- 49	- 49
Endettement financier net = (5) + (6) - (4)		204 685	- 246 118	- 41 433

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

En milliers d'euros (m€) sauf indications contraires



A – Principes de consolidation

1. BASES DE PRÉPARATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Directoire de Vallourec le 25 février 2009 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

En application du règlement n° 1606/2002 de la Commission Européenne adopté le 19 juillet 2002 pour l'ensemble des sociétés cotées de l'Union européenne, les états financiers consolidés de la société Vallourec sont établis dans le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne, sur la base des normes et interprétations applicables au 31 décembre 2008 et sont disponibles sur le site Internet de la Société www.vallourec.fr.

Les principes comptables et méthodes d'évaluation sont appliqués de façon constante sur les périodes présentées.

Les nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire en 2008 n'ont pas entraîné de modification des méthodes de comptabilisation et d'évaluation. Ces nouvelles normes ne portent que sur la nature des informations à fournir :

- amendements des normes IAS 39, « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », et IFRS 7 – « Instruments financiers : informations à fournir, relatif au reclassement des actifs financiers ».

Le Groupe n'applique par anticipation aucune des normes ou interprétations adoptées par l'Union européenne qui ne seront d'application obligatoire qu'en 2009 ou 2010, en particulier :

- la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » applicable le 1^{er} janvier 2009, Vallourec continuant à communiquer au 31 décembre 2008 selon la norme IAS 14 « Information sectorielle » comme décrit dans le chapitre 3. Les secteurs présentés répondent déjà aux exigences de la norme IFRS 8 et le Groupe ne devrait pas changer son information sectorielle de manière significative ;
- les amendements de la norme IAS 23, « Coûts d'emprunts ». Ces derniers devront être intégrés obligatoirement au coût des actifs qualifiés (qui nécessitent une période longue de mise en service ou de fabrication). Cette modification sera d'application prospective ce qui générera en 2009 une amélioration du résultat financier et du résultat net puis une dégradation progressive du résultat au fur et à mesure de l'amortissement de cette composante financière activée. Le Groupe n'attend pas d'effet significatif sur 2009 ;

- IAS 1 révisée – « Présentation des états financiers » : cette norme requiert notamment une présentation du résultat global sous la forme d'un seul état, ou sous la forme de deux états distincts. Le Groupe a choisi de maintenir en 2008 le libellé actuel de ses états financiers et de présenter l'état de résultat global sous deux sections en maintenant le compte de résultat tel qu'il existe ;
- IFRIC 14 – « Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum ».

Le Groupe n'anticipe à ce jour aucun effet significatif du fait de l'application de ces nouvelles normes et interprétations.

Vallourec n'est pas concerné par les autres textes adoptés par l'Union européenne ⁽¹⁾.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux d'évaluation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur ainsi que ceux des actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat (cf. § 2.18). La valeur comptable des actifs et des passifs qui font l'objet de couvertures est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur par rapport au cours de clôture.

2.2 Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction de Vallourec à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Dans le contexte actuel de crise économique et financière, le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver renforcé, et rend notamment plus difficile l'appréhension des perspectives économiques du Groupe pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs (cf. § 2.11).

(1) Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.html).

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, les écarts d'acquisition, les actifs financiers, les instruments financiers dérivés, les stocks et en-cours, les provisions pour risques et charges et les impôts différés.

2.3 Consolidation des filiales contrôlées

Les comptes consolidés du groupe Vallourec comprennent les comptes de Vallourec et de ses filiales couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Les filiales contrôlées sont intégrées globalement à partir de la date de prise de contrôle. Elles cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Une filiale est contrôlée lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, sa politique financière et opérationnelle afin d'obtenir les avantages liés à l'activité.

Les comptes consolidés incluent 100% des actifs, passifs, produits et charges de la filiale. Les capitaux propres et le résultat sont scindés entre la part détenue par le Groupe et celle des actionnaires minoritaires.

Les résultats des sociétés acquises sont inclus dans le compte de résultat à compter des dates effectives d'acquisition. Ceux des sociétés cédées sont pris en compte jusqu'à la cession.

L'impact sur le compte de résultat et le bilan des flux de transactions commerciales et financières intra-groupe est éliminé.

2.4 Consolidation des sociétés sous contrôle conjoint

Les participations du Groupe dans des entreprises contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Une société est considérée sous contrôle conjoint lorsqu'il y a partage de l'activité économique de la Société en vertu d'un accord contractuel entre les parties, et lorsque les décisions stratégiques, financières et opérationnelles requièrent l'accord unanime de tous les actionnaires.

Les comptes consolidés incluent, ligne à ligne, la fraction représentative des intérêts de l'entreprise (ou des) détentrice(s) des titres dans chacun des postes de l'actif, du passif, des produits et des charges.

2.5 Participations dans les entreprises associées

Les participations du Groupe dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle.

La valeur au bilan des titres mis en équivalence comprend le coût d'acquisition des titres (y compris l'écart d'acquisition) augmenté ou diminué des variations de la quote-part du Groupe dans l'actif net de la société associée à compter de la date d'acquisition. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

2.6 Conversion des monnaies étrangères

2.6.1 Conversion des états financiers en devises des filiales

Les actifs et passifs des filiales étrangères y compris les écarts d'acquisition sont convertis aux cours officiels de change à la date de clôture de la période. Les comptes de résultat des filiales étrangères sont convertis au cours de change moyen de la période.

Les écarts de change résultant de la conversion sont inscrits dans les capitaux propres, et sous la rubrique spécifique « Réserves de conversion » en ce qui concerne la part Groupe.

Toutefois, conformément à l'option autorisée par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », le groupe Vallourec a choisi de reclasser au poste « Réserves consolidées », les « Réserves de conversion » accumulées au 1^{er} janvier 2004 résultant du mécanisme de conversion des comptes des filiales étrangères.

Lors de la cession d'une filiale étrangère, les écarts de change accumulés au compte « Réserves de conversion » depuis le 1^{er} janvier 2004 sont affectés en compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

2.6.2 Conversion des transactions en devises

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la Société. Elles sont converties au cours spot du jour de la mise en place de l'instrument de couverture lorsque la transaction fait l'objet d'une opération de couverture (cf. § 2.18.4). En l'absence de couverture, les opérations en devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis à la date de clôture au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de change constatés par rapport au cours d'enregistrement initial des transactions concourent au résultat financier.

2.7 Immobilisations corporelles

2.7.1 Évaluation au coût net d'amortissement et de dépréciation

Hormis le cas où elles sont acquises lors d'une acquisition de société, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. À chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et des provisions pour dépréciation déterminées selon IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (cf. § 2.11).

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication ne sont pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations : ils sont comptabilisés en charges de la période.

2.7.2 Approche par composants

Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale (fours, équipements industriels lourds...), sont identifiés par les services techniques, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre.



Lors du remplacement du composant, la dépense (soit le coût du nouveau composant) est immobilisée à condition que des avantages économiques futurs soient toujours attendus de l'actif principal.

L'approche par composants est également appliquée aux dépenses de grandes révisions, planifiées et d'une périodicité supérieure à un an. Ces dépenses sont identifiées comme une composante du prix d'acquisition de l'immobilisation et amorties sur la période séparant deux révisions.

2.7.3 Frais d'entretien et de réparation

Les frais d'entretien et de réparation récurrents ne répondant pas aux critères de l'approche par composants sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

2.7.4 Amortissements

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après. Les terrains ne sont pas amortis.

Principales catégories d'immobilisations	Amortissement linéaire Durée d'utilité
Constructions	
Bâtiments administratifs et commerciaux	40
Bâtiments industriels/Ouvrages d'infrastructure	30
Agencements et aménagements	10
Installations techniques, matériel et outillage	
Installations industrielles	25
Équipements de production spécifiques	20
Équipements de production standards	10
Autres (automates...)	5
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5
Matériel et mobilier de bureau	10
Matériel informatique	3

2.7.5 Immobilisations acquises dans le cadre d'une acquisition d'entreprises

Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition. Elles sont amorties selon le mode linéaire et sur la durée d'utilité résiduelle à la date d'acquisition.

2.7.6 Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont testées pour dépréciation dans le cadre des modalités de IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (cf. § 2.11 ci-après).

2.8 Contrats de location

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite dans les passifs financiers.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (cf. § 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (cf. § 2.11).

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

2.9 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la part non affectée à des postes du bilan, soit la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans les actifs et passifs, y compris les passifs éventuels, acquis évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation à la juste valeur est réalisée, pour les acquisitions significatives, par des experts indépendants.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché l'écart d'acquisition est au moins égale à sa valeur nette comptable (cf. § 2.11 – Perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles). Si une perte de valeur est constatée, une provision de caractère irréversible est constatée dans le résultat d'exploitation, sur une ligne spécifique.

Conformément aux mesures transitoires autorisées par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », les acquisitions et regroupements d'entreprises comptabilisés avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités, et les écarts d'acquisition comptabilisés à cette date, ont été inscrits dans le bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004 pour leur montant net d'amortissement devenant leur nouvelle valeur comptable en IFRS.

En l'absence de dispositions spécifiques de IFRS 3, le Groupe a opté pour la comptabilisation dans les capitaux propres de la différence entre le prix payé et la quote-part de minoritaires rachetée dans des sociétés préalablement contrôlées.



2.10 Immobilisations incorporelles

2.10.1 Frais de recherche et de développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- sa capacité de mesurer de manière fiable le coût de cet actif pendant sa phase de développement ;
- sa capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Une revue des principaux projets de Recherche et Développement est effectuée sur la base des informations disponibles auprès des services centraux coordonnant les études, pour recenser et analyser les projets en cours entrés le cas échéant en phase de développement selon IAS 38.

Les efforts de développement engagés par le Groupe, notamment dans ses activités liées au pétrole et à l'énergie, en vue de la conception de produits, de processus de fabrication nouveaux ou améliorés, ne rentrent que très tardivement dans l'étape où ils sont des actifs éligibles aux critères de IAS 38. Les avantages économiques futurs supplémentaires à long terme et pouvant être nettement différenciés des dépenses concourant au simple maintien ou à la mise à niveau de l'outil de production et des produits en vue de préserver l'avantage technologique et concurrentiel du Groupe, sont extrêmement difficiles à démontrer. Il ressort qu'au cours de l'année 2008, de même qu'en 2007 et 2006, aucun coût sur un projet d'envergure et répondant aux critères de la norme n'a été identifié.

En conséquence, le Groupe a considéré approprié de ne pas activer de coûts de développement dans les comptes du 31 décembre 2008, 2007 et 2006.

2.10.2 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût. Elles comprennent essentiellement des brevets et marques qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition d'une activité sont enregistrées séparément de l'écart d'acquisition si leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable lors de la phase de reconnaissance initiale des actifs et passifs. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation par l'entreprise lorsqu'elles ont une durée de vie finie.

2.10.3 Dépréciation

Les immobilisations incorporelles sont testées pour dépréciation dans le cadre des modalités de IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (cf. § 2.11).

2.11 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

Une valeur boursière du Groupe inférieure à l'actif net consolidé sur un cycle d'activité, des perspectives négatives liées à l'environnement économique, législatif, technologique, ou au secteur d'activité constitueraient des indices de perte de valeur.

Le test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est-à-dire essentiellement les écarts d'acquisition dans le cas du Groupe.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par rapport aux flux futurs nets de trésorerie actualisés qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe, intégrant une prime de risque du marché et une prime de risque spécifique du secteur. Ce taux est également ajusté le cas échéant d'une prime de risque pour tenir compte de la zone géographique considérée.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée sur une ligne spécifique dans le résultat d'exploitation. Lorsqu'une UGT contient un écart d'acquisition, la perte de valeur réduit en priorité l'écart d'acquisition, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres immobilisations de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs (liés à des facteurs internes ou à des événements ou décisions remettant en cause la poursuite d'exploitation d'un site par exemple) peut être de nature à justifier une dépréciation de ces actifs.

Les principales UGT retenues dans la configuration et l'organisation actuelle du Groupe sont V & M Europe, V & M do Brasil, VSB, V & M North America et l'UGT regroupant les activités Inox. Les entités non rattachées à ces UGT sont testées sur la base de leurs cash flows propres.

2.12 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le cas échéant des provisions pour dépréciation sont constituées.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus, majoré des frais accessoires sur achats (transport, frais de déchargement, frais de douane, commissions sur achats...). Ces stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.



Le coût des en-cours de production de biens, des produits intermédiaires et finis, est constitué du prix de revient, frais financiers exclus. Les coûts de revient incluent les matières premières, fournitures et main-d'œuvre de production et les frais généraux industriels directs et indirects affectables aux processus de transformation et de production, sur la base d'un niveau d'activité normal. Les coûts administratifs et généraux sont exclus de cette valorisation.

2.13 Actifs destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et passifs associés est considéré comme destiné à la vente, conformément à IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », lorsque :

- ▶ il est disponible en vue de sa vente immédiate dans son état actuel ;
- ▶ la vente est hautement probable. Ceci est le cas lorsque la Direction est engagée dans un plan actif de cession et de recherche d'un acquéreur, à un prix raisonnable, dont la réalisation doit être effective dans un délai d'un an maximum.

Les actifs, groupes d'actifs ou activités destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et de leur juste valeur (prix de cession estimé), net des coûts relatifs à la cession. Ils sont présentés sur une ligne spécifique à l'actif et au passif du bilan.

Seules les branches complètes d'activités abandonnées sont présentées distinctement au compte de résultat.

2.14 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les provisions sont actualisées si l'effet de la valeur temps est significatif (par exemple dans le cas de provisions pour risques environnementaux ou pour remise en état de sites). L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (techniques, garanties, contrôles fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

2.15 Engagements de retraite et assimilés

En vertu d'obligations légales ou d'usages, le Groupe participe à des régimes de retraite complémentaires ou autres avantages long terme au profit des salariés. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes. Les contributions versées aux régimes sont enregistrées en charges de période. Le cas échéant, les contributions restant à acquitter au titre de l'exercice sont provisionnées.

Les engagements de retraite et assimilés résultant de régimes à prestations définies font l'objet d'une provision évaluée sur la base d'un calcul actuariel réalisé au moins une fois par an par des actuaires indépendants. La méthode des unités de crédits projetées est appliquée : chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation envers les salariés.

Les calculs intègrent les spécificités des différents régimes ainsi que les hypothèses de date de départ à la retraite, d'évolution de carrière et d'augmentation des salaires, la probabilité du salarié d'être encore présent dans le Groupe à l'âge de la retraite (taux de rotation du personnel, tables de mortalité...). L'obligation est actualisée sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

L'obligation est présentée au bilan, nette, le cas échéant, des actifs de régime évalués à leur juste valeur.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèse ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou les actifs financiers de régimes. Ces écarts sont reconnus en résultat selon la méthode du corridor définie dans IAS 19 « Avantages du personnel ». Ils sont amortis sur la durée résiduelle d'activité attendue des salariés pour la part excédant de plus de 10% la plus grande des valeurs suivantes :

- ▶ la valeur actualisée de l'obligation à la clôture ;
- ▶ la juste valeur des actifs de régime à la clôture.

Dans le cadre de l'établissement du bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2004, le groupe Vallourec a utilisé l'option de IFRS 1, de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels à cette date en réduction des capitaux propres.

Les charges nettes de retraite et avantages assimilés sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, sauf pour la charge d'actualisation des droits et les produits liés au rendement des actifs de régimes, enregistrés en résultat financier.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charge selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestation sont acquis, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Les principaux engagements de retraite et assimilés concernent les filiales françaises du Groupe ainsi que celles implantées en Allemagne, au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Brésil.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- ▶ pour les filiales françaises et étrangères, le versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail ;
- ▶ pour certaines filiales implantées aux États-Unis d'Amérique, la couverture des frais médicaux.



2.16 Paiements en actions

La norme IFRS 2 « Paiements en actions » requiert l'évaluation et la comptabilisation des avantages résultant des plans d'options et d'attributions d'actions de performance qui équivalent à une rémunération des bénéficiaires : ils sont comptabilisés en charges de personnel et étalés sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale de l'option. Le nombre d'options pris en compte pour valoriser le plan est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires à la fin de la période d'indisponibilité des droits.

- Certains dirigeants et salariés bénéficient de plans d'options d'achat ou de souscription d'actions, leur conférant le droit d'acheter une action existante ou de souscrire à une augmentation de capital à un prix convenu.

Les options sont évaluées à la date d'octroi, selon le modèle Black & Scholes.

Par application des mesures transitoires spécifiquement prévues par IFRS 1 et IFRS 2, le Groupe a choisi de comptabiliser uniquement les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés, tant que les options ne sont pas exercées.

Le Groupe a fait procéder à une valorisation rétrospective, à la date d'octroi, de l'unique plan d'options d'achat d'actions entrant dans le périmètre de IFRS 2 au 1^{er} janvier 2005.

- Certains dirigeants et salariés bénéficient de plans d'attributions d'actions de performance dans lesquels les conditions d'acquisition des droits sont liées à des conditions de performance consolidée (croissance du résultat brut d'exploitation). Ces plans sont évalués selon un modèle de type binomial de projection de cours.
- Vallourec propose à ses salariés de participer à des plans d'actionariat réservés. Ces plans sont évalués selon un modèle de type binomial de projection de cours.

2.17 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé.

2.18 Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers ainsi que les instruments dérivés.

La présentation des instruments financiers est définie par les normes IAS 32 et IFRS 7. L'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers sont régies par la norme IAS 39.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans les comptes. Les variations de juste valeur des instruments couverts sont également enregistrées à chaque clôture (cf. § 2.18.4 Instruments dérivés et comptabilité de couverture).

En outre, conformément à IAS 32, la vente d'un put à un actionnaire minoritaire d'une entreprise sous contrôle exclusif donne lieu à la constatation d'un passif financier à hauteur de la juste valeur actualisée du montant du rachat estimé. Dans l'attente d'une position normative ou d'une interprétation, le Groupe comptabilise ce passif financier par prélèvement sur le montant des intérêts minoritaires et par prélèvement sur les capitaux propres – part du Groupe, pour la partie de la dette excédant ces intérêts minoritaires. Ce traitement comptable pourrait être modifié à l'avenir par une norme ou bien une interprétation.

2.18.1 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : autres titres de participation et créances rattachées, des prêts de participation à l'effort construction, des cautions ;
- des actifs financiers courants incluant les créances clients et les autres créances d'exploitation, des instruments financiers dérivés court terme, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

Évaluation initiale

L'évaluation initiale des actifs financiers non dérivés s'effectue à leur juste valeur à la date de la transaction majorée des coûts de transaction exceptée pour la catégorie d'actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat.

Dans la plupart des cas, la juste valeur à la date de la transaction est le coût historique soit le coût d'acquisition de l'actif.

Classification et évaluation lors des arrêts comptables

Les actifs financiers (hors instruments dérivés de couverture) sont classés selon IAS 39 dans l'une des quatre catégories ci-après en vue de leur évaluation au bilan :

Catégories	Évaluation	Comptabilisation des variations de valeur
Actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat	Juste valeur	Variation de juste valeur en résultat
Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Coût amorti	Non applicable
Prêts et créances	Coût amorti	Non applicable
Actifs disponibles à la vente	Principe général : juste valeur Mais Coût amorti pour les instruments de capitaux propres détenus dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable (actions non cotées sur un marché actif notamment)	Variation de juste valeur en capitaux propres Non applicable



Actifs financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat

Cette catégorie d'actifs comprend :

- des actifs détenus à des fins de transaction c'est-à-dire acquis par l'entreprise dans l'objectif de dégager un profit à court terme ;
- les instruments dérivés non expressément désignés comme des instruments de couverture.

Chez Vallourec, les actifs concernés sont tous les actifs de trésorerie (valeurs mobilières de placement, disponibilités...).

Les valeurs mobilières de placement (SICAV, FCP...) sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Par conséquent, elles ne sont soumises à aucun test de dépréciation. Les justes valeurs sont déterminées principalement par référence aux cotations du marché.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, à échéance fixée, que l'entreprise a l'intention et la capacité de garder jusqu'à l'échéance, autres que des créances et des prêts et autres que les actifs financiers désignés par l'entreprise dans les deux autres catégories (évalués en juste valeur par le résultat, disponibles à la vente).

Dans le groupe Vallourec, les seuls actifs concernés sont les dépôts de garantie et cautions.

Prêts et créances

Ils correspondent à la plupart des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables non cotés sur un marché actif.

Dans le groupe Vallourec, cette catégorie regroupe :

- les créances rattachées, les prêts longs termes et les prêts de participation à l'effort de construction ;
- les créances clients et autres créances d'exploitation.

Le coût amorti des créances à court terme telles les créances clients équivaut le plus souvent à leur coût historique.

Les prêts aux salariés sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué aux flux de trésorerie attendus jusqu'à la date d'échéance des prêts (le taux d'intérêt des contrats pouvant être inférieur).

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont ceux notamment qui n'ont pas été classés dans l'une des trois autres catégories.

Dans le groupe Vallourec, on retrouve notamment dans cette catégorie les autres placements en titres de capitaux propres. Il s'agit en général de titres non cotés dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable. Ils sont enregistrés à leur coût et font l'objet de dépréciation lors de l'arrêt des comptes consolidés lorsque leur baisse est significative ou durable.

Test de dépréciation des actifs financiers

Les actifs évalués au coût amorti et les actifs disponibles à la vente valorisés à leur coût doivent faire l'objet à chaque clôture d'un test de dépréciation s'il existe un indicateur de perte de valeur tel que :

- des difficultés financières importantes, une forte probabilité de faillite ou de restructuration de la contrepartie ;
- un risque élevé de non-recouvrement des créances ;
- l'octroi par le prêteur à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, de facilités non initialement prévues ;
- une rupture de contrat effective telle que le défaut de paiement d'une échéance (intérêt, principal ou les deux) ;
- la disparition d'un marché actif pour l'actif financier concerné.

Pour les actifs évalués au coût amorti, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie, déterminés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier.

La perte de valeur ainsi déterminée est comptabilisée en résultat financier sur la période.

En ce qui concerne les « Actifs détenus jusqu'à l'échéance » et les « Prêts et créances », si au cours des exercices suivants, les conditions ayant généré la perte de valeur disparaissent, la dépréciation doit être reprise, sans toutefois que la valeur nette comptable devienne supérieure au coût amorti à la date de la reprise.

En ce qui concerne les autres titres de participation non cotés classés dans les « Actifs disponibles à la vente » dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, aucune dépréciation comptabilisée en compte de résultat ne peut être reprise sur les périodes ultérieures, même en cas d'appréciation de la valeur des titres.

2.18.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est constituée des liquidités en compte courant bancaire et des valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM, Sicav, FCP de trésorerie à court terme) disponibles immédiatement (non nanties), non risquées et de volatilité négligeable.

Le tableau de flux de trésorerie est effectué sur la base de la trésorerie définie ci-dessus, nette des découverts et des concours bancaires courants.

L'endettement net mentionné dans ce même tableau correspond à l'ensemble des dettes financières diminuées de la trésorerie.

2.18.3 Passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent des emprunts bancaires portant intérêts et des instruments dérivés.

Les emprunts sont ventilés en passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

Les emprunts produisant intérêts sont initialement enregistrés au coût historique diminué des coûts de transaction associés. De tels coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont constatés dans le résultat financier de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.

À chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture (cf. ci-après), les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions de taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres dans la mesure de leur efficacité. À défaut, elles sont comptabilisées en résultat financier.

2.18.4 Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Exposition du Groupe aux risques de change sur les transactions commerciales

En dehors de la couverture de certains passifs financiers (cf. § 2.18.3), le Groupe est essentiellement engagé dans des contrats de couverture en vue de contrôler son exposition aux risques de change induits par les prises de commandes et ventes réalisées par certaines filiales dans d'autres monnaies que leur monnaie de fonctionnement. Notamment, une part significative du chiffre d'affaires de Vallourec est facturée par les sociétés européennes en dollars US. Les fluctuations de change entre l'euro et le dollar peuvent modifier à ce titre la marge opérationnelle du Groupe.

Le Groupe gère son exposition au risque de change en mettant en place des couvertures sur la base de prévisions de prises de commandes des clients régulièrement mises à jour. Les créances et

produits d'exploitation qui seront générés par les commandes sont de ce fait couverts par des instruments financiers qui sont principalement des ventes à terme de devises.

Dans une moindre mesure, le Groupe peut être amené à conclure des achats à terme de devises pour couvrir des engagements d'achats en devises.

Évaluation et présentation des instruments dérivés

Les variations de valeurs des instruments dérivés par rapport à leur date de mise en place sont évaluées à chaque clôture.

La juste valeur des contrats à terme en devises est calculée à partir des conditions et données du marché. Couvrant des opérations commerciales, ces dérivés sont présentés au bilan dans les actifs et passifs courants.

Comptabilisation des opérations de couverture

Les opérations de couverture sur les opérations commerciales rentrent dans la catégorie des couvertures de flux de trésorerie.

Le Groupe n'applique la comptabilité de couverture que dans le strict respect des critères de IAS 39 :

- documentation de la relation de couverture : nature du sous-jacent couvert, durée de la couverture, instrument de couverture utilisé, taux spot de la couverture, points de terme... ;
- réalisation du test d'efficacité à la mise en place de l'instrument dérivé et actualisation du test au minimum à chaque fin de trimestre, pour les couvertures de flux de trésorerie.

La comptabilisation des opérations de couverture au sein du Groupe est la suivante.

À la clôture, la variation de l'instrument de couverture par rapport à sa date de mise en place est évaluée à sa juste valeur et comptabilisée au bilan dans des comptes d'instruments dérivés actif ou passif. Sont distinguées :

- la variation de valeur intrinsèque de l'instrument de couverture (différence entre le cours spot à la date de mise en place de la couverture et le cours spot à la date de valorisation, c'est-à-dire à la clôture).

Si la couverture est efficace et tant que le chiffre d'affaires (ou l'achat) couvert n'est pas comptabilisé, les variations de valeur intrinsèque sont comptabilisées dans les capitaux propres, conformément aux principes de comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie futurs (« cash-flow hedge »).

Si l'instrument de couverture n'est pas efficace (cas rare compte tenu des procédures mises en place par le Groupe), la variation de valeur intrinsèque de l'instrument dérivé est enregistrée dans le résultat financier ;

- la variation de la valeur temps (report/déport). Cette variation est systématiquement comptabilisée en résultat financier, cette composante n'étant pas intégrée dans la relation de couverture.

Le chiffre d'affaires (l'achat), correspondant aux prévisions (ordres d'achat) couvertes, est enregistré au cours spot du contrat de couverture (il s'agit du cours spot à la date de mise en place). La créance client (la dette fournisseur) est enregistrée initialement à ce même cours spot.

À chaque arrêté, les créances clients et dettes fournisseurs en devises couvertes sont évaluées et comptabilisées au cours de la devise à la date de clôture. La différence par rapport au cours d'enregistrement initial (cours spot à la date de mise en place de la couverture) ou au cours de la dernière clôture constitue un écart de change (perte ou gain) comptabilisé dans le résultat financier de la période.

À partir du moment où l'élément couvert (la créance ou la dette en devise) est enregistré au bilan, la variation de valeur intrinsèque de l'instrument de couverture précédemment constatée dans les capitaux propres est recyclée en résultat financier. Les variations de valeurs de l'instrument de couverture et du sous-jacent impactent alors symétriquement le résultat financier.

2.19 Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

Conformément à IAS 12, des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux, dans les conditions énoncées ci-après.

Les principales natures d'impôts différés comptabilisés sont :

- ▶ les impôts différés actifs long terme (provisions pour retraite des sociétés françaises) qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible ;
- ▶ les impôts différés actifs sur des éléments court terme récurrents (provision pour congés payés...) ou non récurrents (participation des salariés, provisions pour risques et charges non déductibles fiscalement...) lorsqu'il existe une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible ;
- ▶ les impôts différés liés à l'annulation d'écritures passées uniquement pour des raisons fiscales dans les comptes locaux (provisions réglementées...) ainsi qu'aux retraitements d'homogénéisation des comptes sociaux ou de consolidation ;
- ▶ les déficits reportables, les moins-values à long terme ne sont activés que pour les sociétés et les groupes fiscaux qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible.

Les taux utilisés pour calculer les impôts différés sont les taux d'imposition dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date d'arrêt des comptes.

Les impôts différés ne sont jamais actualisés.

Au bilan, les actifs et passifs d'impôt se rapportant à une même entité fiscale (par exemple groupe d'intégration fiscale) sont présentés de façon compensée.

L'impôt, différé et exigible, est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres (cf. notamment comptabilisation des instruments de couverture § 2.18.4).

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Les impôts différés actifs nets ne sont activés que pour les sociétés et les groupes fiscaux qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible examinée à chaque date de clôture.

2.20 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résultant de la vente des produits finis est constaté au compte de résultat lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

- ▶ les principaux risques et avantages liés au droit de propriété sont transférés à l'acheteur ;
- ▶ le vendeur ne conserve ni participation à la gestion, telle qu'elle incombe généralement au propriétaire, ni contrôle effectif sur les biens cédés ;
- ▶ il est probable que les avantages économiques résultant de la vente bénéficieront à l'entreprise ;
- ▶ le montant du produit et les coûts engagés (ou devant l'être) dans le cadre de la vente peuvent être mesurés de manière fiable.

Les produits résultant de prestations de services sont constatés au compte de résultat au prorata de l'état d'avancement de l'opération à la clôture.

Aucun produit n'est constaté s'il existe des incertitudes significatives quant au recouvrement de la contrepartie due ou des frais connexes, ou s'il est possible que les marchandises soient retournées (ex : buy back ou clause de retour).

Dans le cas de vente avec clause de réserve de propriété, la vente est comptabilisée à la livraison du bien si les risques et les avantages ont été transférés à l'acquéreur (la clause de réserve de propriété ayant pour principal objet de protéger le vendeur contre les risques de recouvrement).

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, qui résulte de l'accord passé entre l'entreprise et le client, déduction faite de toute remise commerciale ou rabais pour quantités consentis.

Se reporter aux § 2.6.2 et 2.18.4 pour les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires en devises étrangères.

2. 21 Détermination du résultat d'exploitation

La présentation du compte de résultat observe une classification par nature des charges.

Le résultat d'exploitation est obtenu par différence des produits et charges avant impôt autres que ceux de nature financière, autres que ceux liés aux résultats des sociétés mises en équivalence, et hors résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

Le résultat brut d'exploitation est un indicateur important pour le Groupe, qui permet de mesurer la performance récurrente du Groupe. Il est obtenu en partant du résultat d'exploitation avant amortissements et en extrayant certains produits et charges d'exploitation qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur réalisation, à savoir :

- ▶ les dépréciations d'écarts d'acquisition et d'immobilisations constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36 (cf. § 2.11) ;



- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure ;
- les plus-values ou moins-values de cessions ;
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'une matérialité très significative, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité...).

2.22 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action est calculé en tenant compte de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires (options, actions de performance) et selon la méthode du « rachat d'actions » définie dans IAS 33 « Résultat par action ».

3. INFORMATION SECTORIELLE

Compte tenu de la structure fondamentale d'organisation et de gestion du groupe Vallourec, le premier niveau d'information sectorielle retenu conformément aux prescriptions de la norme IAS 14 « Information sectorielle » s'articule autour des deux secteurs d'activité suivants :

- le secteur « Tubes sans soudure » qui regroupe l'ensemble des entités détenant les outils de production et de commercialisation dédiés à l'activité principale du Groupe de réalisation de tubes sans soudure en aciers au carbone et alliés laminés à chaud, soit lisses, soit filetés pour le pétrole ou le gaz. Cette activité se caractérise par une forte intégration du process de fabrication depuis l'élaboration de l'acier et le laminage à chaud, jusqu'aux stades de parachèvement finaux qui permettent d'obtenir des produits s'adressant à des marchés variés (pétrole et gaz, énergie électrique, chimie et pétrochimie, automobile et mécanique...);

- le secteur « Automobile & Speciality Products ». Ce secteur intègre des activités diverses dont les caractéristiques sont très différentes des précédentes, mais qui ne sont pas présentées à part du fait de leur poids relatif peu élevé, comme l'y autorise IAS 14. Il inclut la production de tubes inoxydables et en titane ainsi que des activités de transformation et d'usinage spécifique.

Le deuxième niveau d'information sectorielle est géographique et distingue cinq secteurs géographiques déterminés sur la base d'une analyse des risques et avantages spécifiques qui y sont attachés. Ces cinq secteurs sont les suivants :

- l'Union européenne ;
- l'Amérique du Nord et Centrale (États-Unis, Mexique, Canada) ;
- l'Amérique du Sud (Brésil) ;
- l'Asie ;
- le Reste du Monde (Moyen-Orient principalement).

Secteurs d'activité

La Note 32 présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs et aux passifs et aux investissements pour les exercices 2008, 2007 et 2006.

Secteurs géographiques

La Note 32 présente, par secteur géographique, des informations sur le chiffre d'affaires (par zones géographiques d'implantation des clients), les investissements ainsi que certaines informations relatives aux actifs (par zones d'implantation) pour les exercices 2008, 2007 et 2006.



B - Périmètre de consolidation

	% intérêt 31/12/2006	% intérêt 31/12/2007	% intérêt 31/12/2008	% contrôle 31/12/2008
Sociétés intégrées globalement				
Changzhou Valinox Great Wall – Chine	62,5	62,5	62,5	100,0
CST Valinox – Inde	71,3	85,6	85,6	90,1
Changzhou Carex Valinox Components – Chine	70,7	70,7	70,7	100,0
Interfit	100,0	100,0	100,0	100,0
Premium Holding Limited – Hong Kong			100,0	100,0
VAM Drilling USA – États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
VAM Drilling France	100,0	100,0	100,0	100,0
Valinox Asia	62,5	62,5	62,5	65,8
Valinox Nucléaire	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Composants Automobiles Hautmont	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Composants Automobiles Vitry	100,0	-	-	-
Vallourec & Mannesmann Holdings – États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Inc. – États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Industries Inc. – États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M Beijing – Chine	-	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Changzhou – Chine	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M Deutschland GmbH – Allemagne	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M France	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M do Brasil SA – Brésil	99,4	99,4	99,4	99,4
V & M Florestal Ltda – Brésil	99,4	99,4	99,4	100,0
V & M Mineração Ltda – Brésil	99,4	99,4	99,4	100,0
V & M One	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Rus. – Russie	-	100,0	100,0	100,0
V & M Services	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M Star – États-Unis	80,5	80,5	80,5	80,5
Vallourec & Mannesmann Tubes	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Tubes Corporation – États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Oil & Gas France	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Oil & Gas Nederland – Pays-Bas	-	100,0	100,0	100,0
VMOG Nigeria – Nigeria	-	100,0	100,0	100,0
VAM ONNE Nigeria (anciennement VMOG Freezone Nigeria – Nigeria)	-	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Oil & Gas UK – Royaume-Uni	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Oil & Gas Germany – Allemagne (Fusion au 1 ^{er} janvier 2007 avec V & M Deutschland GmbH)	100,0	-	-	-



< SOMMAIRE >

	% intérêt 31/12/2006	% intérêt 31/12/2007	% intérêt 31/12/2008	% contrôle 31/12/2008	
Vallourec Précision Etirage	100,0	-	-	-	1
Vallourec Précision Soudage	100,0	-	-	-	2
Vallourec Tubes Canada – Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	3
Valti	100,0	100,0	100,0	100,0	4
Valti GmbH – Allemagne	100,0	100,0	100,0	100,0	5
Valtimet	95,0	95,0	95,0	95,0	6
Valtimet Inc. – États-Unis	95,0	95,0	95,0	100,0	7
VAM Canada – Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	8
VAM Far East – Singapour	51,0	51,0	51,0	51,0	
VAM Field Services Angola – Angola	-	100,0	100,0	100,0	
VAM Field Services Beijing – Chine	51,0	51,0	51,0	51,0	
VAM Mexico – Mexique	100,0	100,0	100,0	100,0	
VAM USA – États-Unis	51,0	51,0	51,0	51,0	
V & M Atlas Bradford – États-Unis	-	-	100,0	100,0	
V & M TCA – États-Unis	-	-	100,0	100,0	
V & M Tube-Alloy – États-Unis	-	-	100,0	100,0	
Sociétés intégrées proportionnellement					
VAM Changzhou Oil & Gas premium Equipments – Chine	100,0	51,0	51,0	50,0	
VAM Holding Hong Kong – Hong Kong	100,0	51,0	51,0	50,0	
Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil – Brésil	-	56,0	56,0	50,0	
Sociétés mises en équivalence					
HKM – Allemagne	20,0	20,0	20,0	20,0	
Pacific Tubular Limited – Jersey	24,8	24,8	24,8	24,8	
Poongsan Valinox – Corée	47,5	47,5	47,5	50,0	
P.T. Citra Tubindo – Indonésie	25,0	25,0	36,3	36,3	
Tubos Soldados Atlântico – Brésil	24,6	24,6	24,6	24,7	
Xi'an Baotimet Valinox Tubes – Chine	37,1	37,1	37,1	49,0	

Le Groupe ne contrôle pas de société ad hoc.

2008

- Le 16 mai 2008, Vallourec a acquis, indirectement *via* sa filiale V & M Tubes, les trois activités tubulaires de Grant Prideco :
- Atlas Bradford®, reconnue en Amérique du Nord comme l'un des plus importants fournisseurs en joints premium OCTG (renommée V & M Atlas Bradford) ;
- TCA®, spécialisée dans les opérations de traitement thermique et dans la commercialisation de produits tubulaires en nuances d'acier fortement allié, avec un savoir-faire particulier dans les commandes à délais courts (renommée V & M TCA) ;
- Tube-Alloy™, qui produit et répare des accessoires utilisés à l'intérieur des puits de pétrole et de gaz. Elle est spécialisée dans les opérations de filetage complexes et dans l'usinage de pièces sur mesure (renommée V & M Tube-Alloy).

Ces trois sociétés sont intégrées globalement dans les comptes du Groupe depuis le 16 mai 2008.

Elles emploient 643 personnes au 31 décembre 2008 et ont contribué au chiffre d'affaires du Groupe depuis leur acquisition pour un montant de 147,5 millions d'euros. Le détail des actifs et passifs acquis est présenté en Note 11.

- Durant le deuxième semestre 2008 le Groupe a acquis 11,25% du capital de la société P.T. Citra Tubindo – Indonésie, *via* ses filiales V & M Tubes et Premium Holding Limited (créée en 2008), dans laquelle il détenait 25% des intérêts et contrôlait également à 25%. Cette société reste consolidée par mise en équivalence au 31 décembre 2008. Le prix de cette transaction s'est élevé à 21 millions d'euros. La société réalise le traitement thermique des tubes et le filetage de joints ordinaires en Indonésie et produit des joints VAM depuis 1985.

2007

- Salzgitter et Vallourec ont signé l'accord définitif concernant la vente de Vallourec Précision Etirage (VPE) et de l'usine de tubes laminés à chaud de Zeithain (Saxe) qui avait été annoncé le 13 décembre 2006. La cession a pris effet le 2 juillet 2007. VPE, spécialisée dans la fabrication de tubes de précision étirés à froid, a réalisé sur les six premiers mois de l'année 2007 un chiffre d'affaires de 124,2 millions d'euros. VPE et l'usine de Zeithain employaient 1 561 personnes. Les actifs et passifs concernés étaient présentés en actifs destinés à être cédés fin 2006 (Note 11).

- Le 19 juillet 2007, Vallourec et Sumitomo Metals ont signé un contrat de co-entreprise définissant la structure du capital de l'entité qui construira et gèrera, au Brésil, une nouvelle tuberie intégrée haut de gamme.

La co-entreprise, Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil, est détenue à 56% par Vallourec et 44% par Sumitomo Metals. Les deux actionnaires disposent du même nombre de représentants au Comité Exécutif. Le montant total des investissements est estimé à environ 1,6 milliard de dollars US, soit 890 millions de dollars US pour la part de Vallourec.

La société Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil est intégrée proportionnellement dans les comptes du Groupe.

- Le 19 novembre 2007, Vallourec a ouvert le capital de son usine chinoise de filetage pour tubes sans soudure (VAM Changzhou Oil & Gas premium Equipments) à Sumitomo en lui cédant 49% de la société VAM Holding Hong Kong, société holding contrôlant à 100% la société basée en Chine.

Les sociétés VAM Holding Hong Kong et VAM Changzhou Oil & Gas premium Equipments sont intégrées proportionnellement dans les comptes du Groupe.

- Le 11 décembre 2007 Vallourec a cédé, à ArcelorMittal, les sociétés Vallourec Précision Soudage (VPS) et Vallourec Composants Automobiles Vitry (VCAV).

VPS emploie 320 personnes pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 100 millions d'euros et VCAV 230 personnes pour chiffre d'affaires annuel d'environ 45 millions d'euros.

Ces changements de périmètre n'ont pas eu d'impact significatif sur les données consolidées du Groupe.

2006

- L'acquisition par V & M Tubes de la société VAM Drilling France (anc. SMFI), implantée à Cosne-sur-Loire, en France, est venue compléter l'activité produits de forage du Groupe.

- L'acquisition par Valtimet de 75% de la société CST Valinox (anc. CST Ltd), située à Hyderabad en Inde. La société est spécialisée dans les tubes pour circuits de refroidissement de centrales électriques destinés au marché indien.

- Les cessions de Spécitubes, leader européen des tubes destinés à l'aéronautique à la société allemande Pfalz-Flugzeugwerke GmbH, d'Escofier Technologie à un groupe de cadres de la société et de Cerec, numéro un français de l'emboutissage et du formage des fonds en acier, à la société Eureka Metal Srl, filiale du groupe familial italien Calvi Holding Srl.

- La création de la société VAM Changzhou Oil & Gas Premium Equipments filiale contrôlée à 100% par V & M Tubes, exploitant une usine de filetage de tubes en acier sans soudure pour l'équipement de puits de pétrole et gaz (casing et tubing).

- L'acquisition le 28 décembre 2006 de la participation de 43,7% dans Valtimet à Timet (groupe américain) pour 75 millions de dollars US. Valtimet est une co-entreprise créée en 1997 et contrôlée à 51,3% par Vallourec. La participation de Vallourec dans Valtimet est ainsi portée à 95% du capital, les 5% restant étant détenus par Sumitomo Corp. et Sumitomo Metal Industries, partenaires de longue date de Vallourec. L'écart d'acquisition dégagé lors de cette opération (29 millions d'euros) a été imputé en réduction des capitaux propres (paragraphe 2.9).

- Le 31 décembre 2006 a été finalisée la restructuration interne du groupe Vallourec visant à rationaliser l'organisation et l'organigramme après les opérations ayant permis à Vallourec de détenir la totalité des titres de V & M Tubes et qui a consisté en :

- l'apport par Setval de ses activités exercées au CEV (Centre d'Études de Vallourec) situé à Aulnoye-Aymeries (Nord) et au CTIV (Centre de Traitement Informatique de Vallourec) situé à Saint-Saulve (Nord) à V & M France avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006 ;

- la fusion de Setval et de ValTubes avec V & M Tubes avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006.

Ces changements de périmètre n'ont pas eu d'impact significatif sur les données consolidées du Groupe.



C - Notes aux états financiers *en milliers d'euros*
Note 1 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

	Concessions, brevets, licences et autres droits	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles	Écarts d'acquisition
VALEURS BRUTES				
Au 31/12/2005	30 653	24 908	55 561	91 018
Acquisitions	1 630	1 138	2 768	-
Cessions	-	- 18	- 18	-
Effet des variations de change	- 579	- 1 656	- 2 235	- 8 306
Variations de périmètre	2 788	5 655	8 443	4 967
Autres variations	511	- 725	- 214	- 367
Au 31/12/2006	35 003	29 302	64 305	87 312
Acquisitions	5 232	3 887	9 119	-
Cessions	- 833	- 1 344	- 2 177	-
Effet des variations de change	230	- 1 426	- 1 196	- 7 412
Variations de périmètre	- 617	- 397	- 1 014	-
Autres variations	1 996	- 30	1 966	-
Au 31/12/2007	41 011	29 992	71 003	79 900
Acquisitions V & M Atlas Bradford, V & M Tube Alloy et V & M TCA		238 805	238 805	198 429
Autres acquisitions	3 754	9 438	13 192	3 830
Cessions	- 31	- 66	- 97	-
Effet des variations de change	- 1 078	28 202	27 124	26 149
Variations de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	1 714	253	1 967	-
Au 31/12/2008	45 370	306 624	351 994	308 308
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 31/12/2005	- 22 043	- 12 317	- 34 360	-
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	- 3 050	- 8 724	- 11 774	-
Pertes de valeur (dotations nettes de reprises)	21	-	21	-
Cessions	-	-	-	-
Effet des variations de change	355	711	1 066	-
Variations de périmètre	103	383	486	-
Autres variations	184	558	742	-
Au 31/12/2006	- 24 430	- 19 389	- 43 819	-
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	- 4 123	- 3 228	- 7 351	-
Pertes de valeur (dotations nettes de reprises)	- 29	- 1 162	- 1 191	-
Cessions	126	1 363	1 489	-
Effet des variations de change	- 250	821	571	-
Variations de périmètre	615	427	1 042	-
Autres variations	- 30	-	- 30	-
Au 31/12/2007	- 28 121	- 21 168	- 49 289	-
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	- 4 311	- 35 587	- 39 898	-
Pertes de valeur (dotations nettes de reprises)				- 19
Cessions	34	57	91	-
Effet des variations de change	1 305	- 1 638	- 333	-
Variations de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	- 1 689	-	- 1 689	-
Au 31/12/2008	- 32 782	- 58 336	- 91 118	- 19
VALEURS NETTES				
Au 31/12/2006	10 573	9 913	20 486	87 312
Au 31/12/2007	12 890	8 824	21 714	79 900
Au 31/12/2008	12 588	248 288	260 876	308 289

Immobilisations incorporelles

- ▶ En 2006, les variations de périmètre de 8 443 milliers d'euros correspondent principalement à l'acquisition des actifs de la société VAM Drilling France.
- ▶ En 2007, la perte de valeur correspond à un impairment constaté sur la marque Omsco acquise en 2005 par VAM Drilling USA.
- ▶ En 2008, les variations intervenues concernent principalement les actifs incorporels des sociétés V & M Atlas Bradford, V & M Tube Alloy et V & M TCA identifiés et valorisés par voie d'expertise

indépendante à leur date d'acquisition (cf. Note 11). Les durées d'amortissement des actifs incorporels acquis en 2008 sont les suivantes :

- marques et brevets : amortis entre 7 et 15 ans ;
- carnet de commandes : amorti entre 5 et 9 mois ;
- technologie et savoir faire : amortis entre 5 et 25 ans ;
- relations clients : amorties entre 6 et 14 ans.

Écarts d'acquisition

ANALYSE DES VALEURS NETTES

Unité génératrice de trésorerie (UGT) (cf. § 2.11 Principes de consolidation)	V & M do Brasil	V & M North America	Inox	V & M Europe	Total
Au 31/12/2006	2 918	70 388	1 666	12 340	87 312
Au 31/12/2007	2 918	62 972	1 670	12 340	79 900
Effet des variations de change	-	26 149	-	-	26 149
Variations de périmètre	-	198 429	3 830	-	202 259
Au 31/12/2008	2 918	287 550	5 500	12 340	308 308

Les écarts d'acquisition représentent la part non affectée à des postes du bilan, soit la différence entre le prix d'acquisition des sociétés et la part du Groupe dans les actifs et passifs acquis, y compris les passifs éventuels, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation à la juste valeur réalisée par des experts indépendants a conduit à la constatation en 2008 d'un écart d'acquisition sur les sociétés V & M Atlas Bradford, V & M Tube Alloy et V & M TCA dans l'U.G.T. V & M North America de 307,5 millions de dollars US (cf. Note 11) et sur l'acquisition des actifs de la société H.P.T. par Valtimet Inc. de 5,6 millions de dollars US (U.G.T. Inox).

Les écarts d'acquisition sont testés à chaque clôture annuelle. Les tests de dépréciation et la détermination de la valeur d'utilité des écarts d'acquisition sont effectués selon la méthode DCF « discounted cash flows » (cf. paragraphe 2.11 des principes et méthodes comptables).

Les principaux écarts d'acquisition concernent l'U.G.T. V & M North America. Au 31 décembre 2008, la valeur comptable des écarts d'acquisition a fait l'objet d'une comparaison avec leur valeur d'utilité définie comme la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus

des dernières prévisions sur une période de 5 ans. Celles-ci ont été établies en tenant compte des variations cycliques affectant à la fois les prix de vente, les volumes et les coûts des matières premières. L'extrapolation des prévisions de la dernière année, projetée à l'infini, a été déterminée en appliquant un taux de croissance de 1%, taux identique à celui retenu pour la réalisation des tests de l'exercice précédent. L'actualisation a été réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe, intégrant une prime de risque du marché et une prime de risque spécifique du secteur. Un taux de 9% a été retenu en 2008 (9% en 2007 et 2006).

La comparaison des valeurs comptables des actifs avec les flux de trésorerie actualisés correspondants, calculés en utilisant ces hypothèses, n'a abouti à aucune dépréciation des écarts d'acquisition au 31 décembre 2008.

Une analyse de la sensibilité du calcul de la variation des paramètres n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.



Note 2 Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages industriels	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEURS BRUTES						
Au 31/12/2005	61 530	207 245	1 222 723	68 739	109 633	1 669 871
Acquisitions	2 512	8 512	91 476	140 121	39 779	282 400
Cessions	- 220	- 193	- 18 308	- 10	- 1 138	- 19 869
Effet des variations de change	- 1 638	- 5 523	- 33 574	- 2 800	- 3 389	- 46 924
Variations de périmètre	- 107	- 4 550	- 22 468	483	- 1 405	- 28 047
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	- 3 987	- 23 185	- 131 826	- 2 599	- 8 576	- 170 173
Autres variations	203	26 862	82 140	- 103 090	- 6 759	- 644
Au 31/12/2006	58 293	209 168	1 190 163	100 844	128 145	1 686 614
Acquisitions	3 269	29 312	114 068	245 098	44 008	435 755
Cessions	- 12	- 1 051	- 17 512	- 63	- 1 786	- 20 424
Effet des variations de change	1 705	- 1 920	- 10 296	- 1 801	1 445	- 10 867
Variations de périmètre	- 816	- 11 240	- 59 014	- 5 855	- 6 398	- 83 323
Autres variations	1 854	16 351	100 178	- 128 355	4 638	- 5 334
Au 31/12/2007	64 293	240 620	1 317 587	209 868	170 052	2 002 421
Acquisitions V & M Atlas Bradford, V & M Tube Alloy et V & M TCA	4 501	9 666	30 417	-	752	45 336
Autres acquisitions	37 608	40 607	204 224	152 887	116 070	551 396
Cessions	- 143	- 3 829	- 8 544	-	- 3 171	- 15 687
Effet des variations de change	- 12 559	- 6 518	- 53 580	- 15 019	- 28 951	- 116 627
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres variations	305	18 833	128 453	- 129 621	- 15 531	2 439
Au 31/12/2008	94 005	299 379	1 618 557	218 115	239 221	2 469 278
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Au 31/12/2005	- 12 577	- 96 314	- 593 761	- 92	- 47 209	- 749 953
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	- 2 321	- 9 188	- 82 046	-	- 9 000	- 102 555
Pertes de valeur	-	-	- 1 529	9	-	- 1 520
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	136	11 094	-	887	12 117
Effet des variations de change	486	1 402	9 338	2	908	12 136
Variations de périmètre	32	4 240	18 217	-	1 337	23 826
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	193	15 941	93 804	-	6 303	116 241
Autres variations	1	-	- 164	-	- 21	- 184
Au 31/12/2006	- 14 186	- 83 783	- 545 047	- 81	- 46 795	- 689 892

< SOMMAIRE >

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages industriels	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 31/12/2006	- 14 186	- 83 783	- 545 047	- 81	- 46 795	- 689 892
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	- 2 389	- 9 701	- 89 534	-	- 8 998	- 110 622
Pertes de valeur	-	- 1 519	- 13 559	- 4 690	- 290	- 20 058
Reprises de pertes de valeur	-	-	11	70	-	81
Cessions	1	671	13 202	-	1 459	15 333
Effet des variations de change	- 687	593	2 840	- 4	- 2	2 740
Variations de périmètre	18	6 037	61 311	4 706	2 658	74 730
Autres variations	1	- 6	- 8 738	- 1	- 26	- 8 770
Au 31/12/2007	- 17 242	- 87 708	- 579 514		- 51 994	- 736 458
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	- 2 069	- 12 401	- 100 955	- 61	- 10 202	- 125 688
Pertes de valeur	-	- 1 348	- 18	-	-	- 1 366
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	7 257	-	2 101	9 358
Effet des variations de change	2 859	2 235	18 911	4	3 289	27 298
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	44	- 1 479	-	2	- 1 433
Au 31/12/2008	- 16 452	- 99 178	- 655 798	- 57	- 56 804	- 828 289
VALEURS NETTES						
Au 31/12/2006	44 107	125 385	645 116	100 763	81 350	996 722
Au 31/12/2007	47 051	152 912	738 073	209 868	118 058	1 265 963
Au 31/12/2008	77 553	200 201	962 759	218 058	182 417	1 640 989

Investissements industriels hors variations de périmètre (incorporels et corporels)

	2006	2007	2008
Europe	156 956	278 536	234 682
Amérique du Nord et Mexique	42 676	57 147	62 747
Amérique du Sud	59 192	93 665	259 687
Asie	26 344	15 398	9 910
Autres	-	53	1 392
TOTAL	285 168	444 799	568 418
Les investissements décaissés au cours de l'année s'élèvent à :	281 517	437 713	528 486

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8

2008

Les investissements en 2008 visent à poursuivre d'une part, l'augmentation des capacités de production des usines en particulier de laminage, d'usinage, de filetages et de traitement thermique et d'autre part, la réduction des coûts par le remplacement d'équipements anciens pour améliorer les performances de nos usines.

Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil, co-entreprise avec Sumitomo, a poursuivi la construction, débutée en 2007, d'une nouvelle tuberie haut de gamme, intégrant une aciérie, un laminoir et des lignes de filetages. Elle est basée au Brésil dans l'état du Minas Gerais.

Actifs biologiques

La filiale brésilienne V & M Florestal exploite des forêts d'eucalyptus servant à produire le charbon de bois utilisé dans les hauts fourneaux de V & M do Brasil.

Au 31 décembre 2008, la société exploitait environ 232 340 hectares contre 184 227 hectares au 31 décembre 2007 et 177 413 hectares au 31 décembre 2006.

L'augmentation des surfaces exploitées engagée permettra de mieux couvrir les besoins de V & M do Brasil et d'alimenter progressivement en charbon de bois la société Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil lors du démarrage de son activité.

En l'absence de marché de référence pour V & M Florestal qui est totalement intégrée au cycle de production de V & M do Brasil, son principal client, l'évaluation à la juste valeur prescrite par IAS 41 « Agriculture » n'est pas appropriée. Dans de telles conditions et conformément aux dérogations prévues par l'IAS 41, la forêt est inscrite dans les comptes consolidés à son coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2008, les actifs biologiques figurent dans les « autres immobilisations corporelles » pour 30,6 millions d'euros (18,2 en 2007) ; le chiffre d'affaires de V & M Florestal s'élève à 97,5 millions d'euros en 2008 contre 44 millions d'euros en 2007.

Contrats de location

Les montants activés au titre des contrats de location-financement sont non significatifs pour le Groupe en 2006, 2007 et 2008.

Note 3 Titres mis en équivalence

Les principales sociétés mises en équivalence (valeur comptable supérieure à 10 millions d'euros) sont listées ci-dessous.

	HKM Allemagne	P.T. Citra Tubindo Indonésie	Autres	Total
Au 31/12/2005	24 992	13 324	9 875	48 191
Variation de périmètre	-	-	4 566	4 566
Augmentation de capital	-	-	-	-
Effet des variations de change	-	- 1 557	- 449	- 2 006
Dividendes versés	- 6	- 1 104	- 511	- 1 621
Contribution au résultat de la période	- 24	4 400	1 492	5 868
Au 31/12/2006	24 962	15 063	14 973	54 998
Variation de périmètre	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-
Effet des variations de change	-	- 1 693	- 456	- 2 149
Dividendes versés	- 5	- 2 942	- 1 100	- 4 047
Contribution au résultat de la période	- 18	4 783	1 477	6 242
Au 31/12/2007	24 939	15 211	14 894	55 044
Variation de périmètre	-	21 412	-	21 412
Augmentation de capital	-	-	916	916
Effet des variations de change	-	1 625	- 1 142	483
Dividendes versés	- 9	- 2 616	- 776	- 3 401
Contribution au résultat de la période	-	4 226	- 1 795	2 431
Au 31/12/2008	24 930	39 858	12 097	76 885

Durant le deuxième semestre 2008, le Groupe a acquis 11,25% du capital de la société P.T. Citra Tubindo – Indonésie dans laquelle il détenait 25% des intérêts. Au 31 décembre 2008 Vallourec contrôle 36,3% du capital.

< SOMMAIRE >

Principales données individuelles (milliers d'euros)		Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat Net
	2008	70 727	161 248	16 195
	2007	60 845	165 756	17 095
P.T. Citra Tubindo – Indonésie	2006	60 251	178 019	16 403
	2008	124 590	2 603 973	38
	2007	124 693	2 166 920	44
HKM – Allemagne	2006	124 810	1 863 875	25

La contribution au résultat des sociétés mises en équivalence est la suivante :

	2006	2007	2008
P.T. Citra Tubindo	4 400	4 783	4 226
Pacific Tubular Ltd	74	201	48
HKM	- 24	- 18	-
Poongsan Valinox	2 425	1 547	909
Tubos Soldados Atlántico	- 833	- 525	- 4 073
Xi'an Baotimet Valinox Tubes	- 174	254	1 321
TOTAL	5 868	6 242	2 431

Le cours de bourse de l'action de la société P.T. Citra Tubindo s'élève à 3 100 roupies indonésiennes au 31 décembre 2008 ce qui conduit à une évaluation de la quote-part détenue par le Groupe de 59 millions d'euros.

Note 4 Autres actifs non courants

	Autres placements en titres de capitaux propres	Prêts	Autres immobilisations financières	Total
Au 31/12/2005	2 481	9 914	19 099	31 494
Valeur brute (*)	5 561	7 985	29 886	43 432
Provisions	- 2 909	- 1 032	- 22	- 3 963
Au 31/12/2006 (*)	2 652	6 953	29 864	39 469
Valeur brute	5 471	6 701	34 603	46 775
Provisions	- 3 135	- 602	- 32	- 3 769
Au 31/12/2007	2 336	6 099	34 571	43 006
Valeur brute	5 123	5 258	30 171	40 552
Provisions	- 1 513		- 400	- 1 913
Au 31/12/2008	3 610	5 258	29 771	38 639
(*) (Note 11) actifs destinés à être cédés :	- 20	- 992	- 48	- 1 060

Les prêts sont constitués principalement par les prêts long terme de participation à l'effort de construction. Ces prêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué aux flux de trésorerie attendus jusqu'à la date d'échéance des prêts. Au 31 décembre 2008, le taux retenu s'élève à 3,60% (contre 4,20% au 31 décembre 2007 et 3,68% au 31 décembre 2006). La diminution depuis 2006 est la conséquence du remboursement des prêts échus, la contribution à l'effort de construction étant depuis réalisée sous forme de subvention.

Les autres immobilisations financières sont constituées principalement par des dépôts et cautionnements rémunérés versés dans le cadre de contentieux fiscaux au Brésil (17 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 17 millions d'euros au 31 décembre 2007 voir aussi Note 16) et de créances fiscales à plus d'un an également au Brésil (9 millions d'euros en 2008 et 14 millions d'euros en 2007).

ÉCHÉANCES DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	entre 1 et 5 ans	5 ans et plus	Total
Valeurs brutes au 31/12/2006			
Prêts	3 369	4 616	7 985
Autres placements en titres de capitaux propres	174	5 387	5 561
Autres immobilisations financières	26 081	3 805	29 886
TOTAL	29 624	13 808	43 432
Valeurs brutes au 31/12/2007			
Prêts	2 456	4 245	6 701
Autres placements en titres de capitaux propres	428	5 043	5 471
Autres immobilisations financières	32 455	2 148	34 603
TOTAL	35 339	11 436	46 775
Valeurs brutes au 31/12/2008			
Prêts	2 008	3 250	5 258
Autres placements en titres de capitaux propres	482	4 641	5 123
Autres immobilisations financières	27 067	3 104	30 171
TOTAL	29 557	10 995	40 552

Note 5 Impôts différés

Les principales bases de calcul des impôts différés sont :

- récurrent : les provisions pour congés payés, contribution sociale de solidarité... ;
- non récurrent : les provisions réglementées annulées, la participation des salariés, les provisions pour risques et charges non déductibles fiscalement ainsi que les retraitements d'homogénéisation des comptes sociaux ou de consolidation ;
- récurrent long terme : les provisions pour engagements en matière de retraites non déductibles fiscalement.

Sont constatés selon la méthode du report variable :

- les impôts différés actifs long terme (provisions pour retraite des sociétés françaises), les impôts différés actifs sur éléments récurrents (provision pour congés payés...) qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible ;
- les dettes d'impôts différés ;

- les passifs d'impôts résultant des décalages dans le traitement des provisions pour dépréciation des titres entre les groupes fiscaux et la consolidation ;
- les déficits reportables ne sont activés que pour les sociétés et les groupes fiscaux qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible.

Les taux utilisés sont les taux de recouvrement connus à la date d'arrêté des comptes.

Les montants d'impôts différés, par entité fiscale, sont présentés en nets au bilan soit à l'actif soit au passif.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%. La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 28 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû, pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1% pour être égal à 34,43%.

< SOMMAIRE >

La loi de finances rectificative n° 2004- 1485 du 30 décembre 2004 a décidé :

- la diminution de la taxation de toutes les plus et moins-values à long terme de 19% à 15% à compter de 2005 ;
- la disparition progressive de la taxation des plus-values nettes à long terme réalisées sur la cession des titres de participation. Cette taxation a été ramenée à 8% en 2006 et supprimée à compter de 2007.

En conséquence, les taux d'imposition différée retenus pour les sociétés françaises en 2008 sont de 34,43% pour les taxations courantes et 0% pour les plus ou moins-values à long terme. Les mêmes taux étaient applicables en 2007.

Les taux d'imposition différée retenus en 2008 sont de 31,6% pour l'Allemagne (31,6% en 2007), 34% pour le Brésil (34% en 2007) et 36,5% pour les États-Unis (38% en 2007).

La provenance des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

Au 31/12/2006	Actifs	Passifs	Net Impôts différés passif
Immobilisations	-	100 522	
Autres actifs et passifs	9 546	-	
Stocks	41 000	-	
Engagements envers le personnel	21 986	-	
Instruments dérivés	-	29 371	
Solde net	72 532	129 893	57 361
Activation des déficits ordinaires	1 564	-	- 1 564
TOTAL	74 096	129 893	55 797

Au 31/12/2007	Actifs	Passifs	Net Impôts différés passif
Immobilisations	-	105 958	
Autres actifs et passifs	29 928	-	
Stocks	33 616	-	
Engagements envers le personnel	16 222	-	
Instruments dérivés	-	50 216	
Solde net	79 766	156 174	76 408
Activation des déficits ordinaires	1 152	-	- 1 152
TOTAL	80 918	156 174	75 256

Au 31/12/2008	Actifs	Passifs	Net Impôts différés passif
Immobilisations	-	116 419	
Autres actifs et passifs	-	3 603	
Stocks	32 179	-	
Engagements envers le personnel	12 876	-	
Instruments dérivés	30 292	-	
Réserves distribuables et de conversion	-	3 478	
Solde net	75 347	123 500	48 153
Activation des déficits ordinaires	1 096	-	- 1 096
TOTAL	76 443	123 500	47 057



[< SOMMAIRE >](#)

Les impôts différés du Groupe au 31 décembre 2006, 2007 et au 31 décembre 2008 s'analysent comme suit :

Au 31/12/2006	Valeur brute	Impôt différé correspondant	Impôt différé reconnu	Impôt différé non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	8 547	1 767	1 564	203
Autres crédits d'impôts (moins-values à long terme)	-	-	-	-
Autres actifs d'impôts	287 655	102 651	102 651	-
Total actifs d'impôts	296 202	104 418	104 215	203
Passifs d'impôts	445 401	- 160 012	- 160 012	
Total passifs d'impôts		- 160 012	- 160 012	
TOTAL			- 55 797	203

Au 31/12/2007	Valeur brute	Impôt différé correspondant	Impôt différé reconnu	Impôt différé non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	6 720	1 761	1 152	609
Autres crédits d'impôts (moins-values à long terme)	-	-	-	-
Autres actifs d'impôts		105 624	105 624	-
Total actifs d'impôts	6 720	107 385	106 776	609
Passifs d'impôts		- 182 032	- 182 032	
Total passifs d'impôts		- 182 032	- 182 032	
TOTAL			- 75 256	609

Au 31/12/2008	Valeur brute	Impôt différé correspondant	Impôt différé reconnu	Impôt différé non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	11 421	2 501	1 096	1 405
Autres crédits d'impôts (moins-values à long terme)				
Autres actifs d'impôts		132 650	132 635	15
Total actifs d'impôts	11 421	135 151	133 731	1 420
Passifs d'impôts		- 180 788	- 180 788	
Total passifs d'impôts		- 180 788	- 180 788	
TOTAL			- 47 057	1 420

Les reports fiscaux déficitaires en 2008 concernent principalement les sociétés V & M Florestal (Brésil), CST Valinox (Inde), Changzhou Carex (Chine) et VAM Changzhou (Chine).

< SOMMAIRE >

Les variations d'impôts différés se décomposent comme suit :

Passif net d'impôt	2006	2007	2008
Solde au 1^{er} janvier	8 151	55 797	75 256
Effet des variations de taux change	- 2 186	- 7 905	4 577
Comptabilisé en résultat	4 943	18 292	30 133
Comptabilisé dans les réserves	49 227	11 940	- 62 909
Variation de périmètre et autres	1 948	- 2 868	-
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	- 6 286	-	-
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE	55 797	75 256	47 057

L'information présentée ci-dessus par nature et par provenance ne peut être réconciliée qu'avec les montants nets présentés au bilan.

Le montant de l'impôt différé comptabilisé en réserve correspond principalement à la variation des impôts différés calculés sur les instruments dérivés.



Note 6 Stocks et en-cours

	Matières premières et marchandises	Produits en cours de production	Produits intermédiaires et finis	Total
VALEURS BRUTES				
Au 31/12/2005	395 577	263 069	261 013	919 659
Variations de stocks enregistrées en compte de résultat	68 068	76 469	114 735	259 272
Variations de périmètre	1 850	- 1 303	4 780	5 327
Effet des variations de change	- 9 190	- 6 103	- 8 895	- 24 188
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	- 29 360	- 14 630	- 13 321	- 57 311
Autres variations	9 629	- 14 120	3 413	- 1 078
Au 31/12/2006	436 574	303 382	361 725	1 101 681
Variations de stocks enregistrées en compte de résultat	87 677	33 476	64 255	185 408
Variations de périmètre	- 18 809	3 764	- 10 174	- 25 219
Effet des variations de change	- 3 045	- 9 311	- 858	- 13 214
Autres variations	- 10 211	8 944	2 063	796
Au 31/12/2007	492 186	340 255	417 011	1 249 452
Acquisitions V & M Atlas Bradford, V & M Tube Alloy et V & M TCA	12 741	9 306	4 831	26 878
Variations de stocks enregistrées en compte de résultat	174 672	80 006	27 058	281 736
Effet des variations de change	- 17 875	- 1 698	- 23 425	- 42 998
Autres variations	-	- 5 695	-	- 5 695
Au 31/12/2008	661 724	422 174	425 475	1 509 373
DÉPRÉCIATION				
Au 31/12/2005	- 39 633	- 8 137	- 10 718	- 58 488
Effet des variations de change	347	49	181	577
Dotations	- 11 180	- 983	- 10 945	- 23 108
Reprises	7 551	2 190	4 375	14 116
Variations de périmètre	314	72	217	603
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	2 217	738	558	3 513
Autres variations	353	321	- 293	381
Au 31/12/2006	- 40 031	- 5 750	- 16 625	- 62 406
Effet des variations de change	- 48	354	- 107	199
Dotations	- 13 185	- 4 403	- 20 305	- 37 893
Reprises	7 092	1 118	4 918	13 128
Variations de périmètre	4 893	- 169	1 612	6 336
Autres variations	265	- 404	77	- 62
Au 31/12/2007	- 41 014	- 9 254	- 30 430	- 80 698
Effet des variations de change	1 576	530	1 765	3 871
Dotations	- 12 582	- 1 324	- 10 042	- 23 948
Reprises	8 167	2 984	18 216	29 367
Autres variations	- 12	-	5 708	5 696
Au 31/12/2008	- 43 865	- 7 064	- 14 783	- 65 712
VALEURS NETTES				
Au 31/12/2006	396 543	297 632	345 100	1 039 275
Au 31/12/2007	451 172	331 001	386 581	1 168 754
Au 31/12/2008	617 859	415 110	410 692	1 443 661

Note 7 Clients et comptes rattachés

	Avances et acomptes versés sur commandes	Créances clients et comptes rattachés (brut) (*)	Provisions pour dépréciation	Total
Au 31/12/2005	8 107	911 787	- 13 716	906 178
Variations de périmètre	160	- 355	280	85
Effet des variations de change	- 227	- 22 151	169	- 22 209
Variations des valeurs brutes	4 090	163 626	2	167 718
Dotations aux provisions	-	-	- 2 457	- 2 457
Reprises de provisions	-	-	4 126	4 126
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	-	- 50 925	212	- 50 713
Au 31/12/2006	12 130	1 001 982	- 11 384	1 002 728
Variations de périmètre	- 1 221	- 27 874	344	- 28 751
Effet des variations de change	380	- 10 238	52	- 9 806
Variations des valeurs brutes	15 932	68 395	13	84 340
Dotations aux provisions	-	-	- 3 346	- 3 346
Reprises de provisions	-	-	3 457	3 457
Au 31/12/2007	27 221	1 032 265	- 10 864	1 048 622
Acquisitions V & M Atlas Bradford, V & M Tube Alloy et V & M TCA	-	17 422	- 31	17 391
Effet des variations de change	- 2 293	- 27 482	521	- 29 254
Variations des valeurs brutes	12 837	156 176	-	169 013
Dotations aux provisions	-	-	- 5 009	- 5 009
Reprises de provisions	-	-	2 809	2 809
Au 31/12/2008	37 765	1 178 381	- 12 574	1 203 572

(*) Sur les modalités de comptabilisation et d'évaluation cf. principes et méthodes comptables paragraphe 2.18.1.

L'augmentation des créances clients est liée à celle du chiffre d'affaires élevé du dernier trimestre 2008. Les reprises de provisions

concernent essentiellement des créances devenues irrécouvrables dans l'exercice et des réévaluations de provisions.

Note 8 Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers du bilan sont présentés et évalués selon les différentes catégories conformes à la norme IAS 39.

8.1 Incidence des normes IAS 32 et IAS 39 sur les capitaux propres et le résultat

Comme précisé au paragraphe 2.18 des principes et méthodes comptables, les principales incidences des normes IAS 32 et 39 concernent la comptabilisation des contrats de couverture conclus par le Groupe au regard de ses opérations commerciales d'achats et de ventes en devises. Le Groupe a également swappé en taux fixe

une partie de sa dette en taux variable. Les autres conséquences du passage aux normes IAS 32 et 39 ont eu peu d'impact sur les comptes (évaluation des prêts logement consentis au personnel selon la méthode du taux d'intérêt effectif, valorisation à leur juste valeur des valeurs mobilières de placement).

Pour ce qui concerne les couvertures de change, la relation de couverture s'appuie sur le cours spot des devises. La partie report/déport des instruments dérivés est systématiquement considérée comme non efficace et est passée en compte de résultat (résultat financier). Les créances et dettes en devises ont été revalorisées au cours spot du 31 décembre.



Les instruments de couverture passent d'une position nette active de 130 millions d'euros au 31 décembre 2007 à une position nette passive de - 87 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette évolution est due principalement à la couverture des opérations commerciales conclues en dollars américains par les filiales européennes. La dévalorisation de l'euro face au dollar américain au cours de l'exercice 2008 explique l'essentiel de la variation de - 153 millions d'euros sur les couvertures affectées aux prévisions de ventes et d'achats en devise et des - 68,6 millions d'euros sur les couvertures adossées aux créances et aux dettes.

Compte tenu de l'efficacité des couvertures selon les critères de IAS 39, l'incidence à noter au compte de résultat concerne principalement le report/déport qui se traduit par un gain de 14,8 millions d'euros sur l'exercice 2008 (Note 30).

Les instruments financiers à caractère spéculatif restent exceptionnels et s'expliquent par la non-efficacité d'une relation de couverture au regard de la norme IAS 39. Leurs variations de valeur n'impactent pas le résultat de change de manière significative.

Postes du bilan concernés	Variations en 2006				
	Au 31/12/2005	Au 31/12/2006	Total	Dont réserves	Dont résultat
1 - Instruments dérivés comptabilisés au bilan cf. Note 9 au bilan (*)					
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises et achats à terme (**) liées aux carnets de commandes et offres commerciales	- 66 993	60 407	127 400	125 888	1 512
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises (et achats à terme) liés aux créances clients (et aux dettes commerciales (**))	- 21 721	21 596	43 317	9	43 308
Comptabilisation du report/déport	- 11 145	- 23 131	- 11 986	- 9	- 11 977
Comptabilisation des variations de juste valeur des swaps de taux d'intérêt	- 1 398	7 632	9 030	9 030	-
Variations de valeurs liées aux dérivés non qualifiés	802	- 580	- 1 382	25	- 1 407
Sous-total Instruments dérivés	- 100 455	65 924	166 379	134 943	31 436
Reclassement en actifs et passifs destinés à être cédés	-	- 1 028			
<i>Dont instruments dérivés – actifs</i>	<i>1 846</i>	<i>92 367</i>			
<i>Reclassement en actifs destinés à être cédés</i>	<i>-</i>	<i>- 1 324</i>			
<i>Dont instruments dérivés – passifs</i>	<i>102 301</i>	<i>26 443</i>			
<i>Reclassement en passifs destinés à être cédés</i>	<i>-</i>	<i>- 296</i>			
2 - Créances clients (dettes fournisseurs (**)) couvertes en devises – écart de conversion					
Évaluation au cours de change à la date de clôture	20 280	- 16 816	- 37 096	-	- 37 096
Incidences des opérations de couverture	- 80 175	49 108	129 283	134 943	- 5 660
3 - Évaluation des prêts construction au taux d'intérêt effectif	- 3 660	- 3 515	145	-	145
4 - Évaluation des VMP à juste valeur	34	121	87	-	87
5 - Impôts différés (sur couvertures de change et taux d'intérêt)	28 861	- 22 706	- 51 567	- 49 227	- 2 340
TOTAL	- 54 940	23 008	77 948	85 716	- 7 768
Contrepartie – cf. tableau de variation des capitaux propres					
Réserves de réévaluation des instruments financiers	- 43 023	42 702		85 725	
Dont part Groupe	- 42 883	42 725		85 608	
Dont part des minoritaires	- 140	- 23		117	
Autres réserves de consolidation	290	- 11 926		- 12 216	
Résultat	- 12 207	- 7 768		12 207	- 7 768
TOTAL	- 54 940	23 008		85 716	- 7 768

(*) Présentation compensée sur ce tableau : + = position actif, - = position passif.

(**) Montants non significatifs par rapport aux ventes.

< SOMMAIRE >

Postes du bilan concernés	Variations en 2007				
	Au 31/12/2006	Au 31/12/2007	Total	Dont réserves	Dont résultat
1 - Instruments dérivés comptabilisés au bilan cf. Note 9 au bilan (*)					
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises et achats à terme (**) liées aux carnets de commandes et offres commerciales	60 407	97 958	37 551	37 896	- 345
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises (et achats à terme) liés aux créances clients (et aux dettes commerciales (**))	21 596	46 598	25 002		25 002
Variations de valeur intrinsèque des couvertures d'achats de matières premières et énergie liées aux carnets de commandes et offres commerciales		- 249	- 249	- 249	
Variations de valeur intrinsèque des couvertures d'achats de matières premières et énergie liées aux dettes commerciales					
Comptabilisation du report/déport	- 23 131	- 17 918	5 213		5 213
Options d'achat USD liées à l'acquisition des activités OCTG premium de Grant Prideco		408	408		408
Comptabilisation des variations de juste valeur des swaps de taux d'intérêt	7 632	9 337	1 705	1 705	
Variations de valeurs liées aux dérivés non qualifiés	- 580	- 6 097	- 5 517		- 5 517
Sous-total Instruments dérivés	65 924	130 037	64 113	39 352	24 761
Reclassement en actifs et passifs destinés à être cédés	- 1 028				
<i>Dont instruments dérivés – actifs</i>	92 367	158 148			
<i>Reclassement en actifs destinés à être cédés</i>	- 1 324				
<i>Dont instruments dérivés – passifs</i>	26 443	28 110			
<i>Reclassement en passifs destinés à être cédés</i>	- 296				
2 – Créances clients (dettes fournisseurs (**)) couvertes en devises – écart de conversion					
Évaluation au cours de change à la date de clôture	- 16 816	- 45 273	- 28 457		- 28 457
Incidences des opérations de couverture	49 108	84 764	35 656	39 352	- 3 696
3 – Évaluation des prêts construction au taux d'intérêt effectif	- 3 515	- 1 671	1 844		1 844
4 – Évaluation des VMP à juste valeur	121	693	572		572
5 – Impôts différés (sur couvertures de change et taux d'intérêt)	- 22 706	- 34 170	- 11 464	- 11 939	475
TOTAL	23 008	49 616	26 608	27 413	- 805
Contrepartie – cf. tableau de variation des capitaux propres					
Réserves de réévaluation des instruments financiers	42 702	70 097		27 395	
Dont part Groupe	42 725	70 026		27 301	
Dont part des minoritaires	- 23	71		94	
Autres réserves de consolidation	- 11 926	- 19 676		- 7 750	
Résultat	- 7 768	- 805		7 768	- 805
TOTAL	23 008	49 616		27 413	- 805

(*) Présentation compensée sur ce tableau : + = position actif, - = position passif.

(**) Montants non significatifs par rapport aux ventes.



< SOMMAIRE >

Postes du bilan concernés	Variations en 2008				
	Au 31/12/2007	Au 31/12/2008	Total	Dont réserves	Dont résultat
1 - Instruments dérivés comptabilisés au bilan cf. Note 9 au bilan (*)					
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises et achats à terme (**) liées aux carnets de commandes et offres commerciales	97 958	- 55 332	- 153 290	- 151 519	- 1 771
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises (et achats à terme) liés aux créances clients (et aux dettes commerciales (**))	46 598	- 22 008	- 68 606		- 68 606
Variations de valeur intrinsèque des couvertures d'achats de matières premières et énergie liées aux carnets de commandes et offres commerciales	- 249		249	249	
Variations de valeur intrinsèque des couvertures d'achats de matières premières et énergie liées aux dettes commerciales		- 79	- 79		- 79
Comptabilisation du report/déport	- 17 918	14 842	32 760		32 760
Options d'achat USD liées à l'acquisition des activités OCTG premium de Grant Prideco	408		- 408		- 408
Comptabilisation des variations de juste valeur des swaps de taux d'intérêt	9 337	- 26 664	- 36 001	- 36 001	
Variations de valeurs liées aux instruments de couverture mis en place dans le cadre de l'actionnariat salarié		2 839	2 839		2 839
Variations de valeurs liées aux dérivés non qualifiés	- 6 097	- 655	5 442		5 442
Sous-total Instruments dérivés	130 037	- 87 057	- 217 094	- 187 271	- 29 823
Reclassement en actifs et passifs destinés à être cédés					
<i>Dont instruments dérivés – actifs</i>	158 148	26 280			
<i>Dont instruments dérivés – passifs</i>	28 110	113 337			
2 - Créances clients (dettes fournisseurs (**)) couvertes en devises – écart de conversion					
Évaluation au cours de change à la date de clôture	- 45 273	26 583	71 856		71 856
Incidences des opérations de couverture	84 764	- 60 474	- 145 238	- 187 271	42 033
3 - Évaluation des prêts construction au taux d'intérêt effectif	- 1 671	- 1 773	- 102		- 102
4 - Évaluation des VMP à juste valeur	693	63	- 630		- 630
5 - Impôts différés (sur couvertures de change et taux d'intérêt)	- 34 170	25 245	59 415	62 644	- 3 229
TOTAL	49 616	- 36 939	- 86 555	- 124 627	38 072
Contrepartie – cf. tableau de variation des capitaux propres					
Réserves de réévaluation des instruments financiers	70 097	- 54 276		- 124 373	
Dont part Groupe	70 026	- 54 359		- 124 385	
Dont part des minoritaires	71	83		12	
Autres réserves de consolidation	- 19 676	- 20 735		- 1 059	
Résultat	- 805	38 072		805	38 072
TOTAL	49 616	- 36 939		- 124 627	38 072

(*) Présentation compensée sur ce tableau : + = position actif, - = position passif.

(**) Montants non significatifs par rapport aux ventes.

La variation de juste valeur des instruments financiers de couverture du risque de change qui impactait les capitaux propres au 31 décembre 2007 était de 97 958 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice 2008, compte tenu de l'échéancier du carnet de commandes du Groupe enregistré fin 2007, environ 93% de la variation de juste valeur positive attachée au carnet de commandes fin 2007 a été transférée des capitaux propres vers le résultat, sur le poste perte ou profit de change du Groupe. Ce montant matérialise l'impact des variations de valeur des couvertures de change sur le carnet de commandes et les offres commerciales au 31 décembre 2007 qui ont été soit totalement ou partiellement dénouées, soit transformées en créances au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

Cet impact a été calculé pour les couvertures clients en dollar US qui représentaient l'essentiel (93%) des variations de juste valeur des couvertures impactant les capitaux propres au 31 décembre 2007.

TOTAL DE LA DETTE

En millions d'euros	31/12/2008		
	Emprunt obligataire	Autres emprunts	Liquidités
Taux fixe	-	566,1	-
Taux variable	-	308,6	528,1
TOTAL	-	874,7	528,1

TOTAL DE LA DETTE

En millions d'euros	31/12/2007		
	Emprunt obligataire	Autres emprunts	Liquidités
Taux fixe	-	481,0	-
Taux variable	-	189,0	912,4
TOTAL	-	670,0	912,4

La trésorerie a évolué au cours de l'exercice 2008 en raison de l'acquisition des actifs de Grant Prideco et du remboursement de l'emprunt de 150 millions d'euros au groupe Crédit Agricole.

Une partie de la dette financière a été swappée à taux fixe : 260 millions d'euros (échéance : mars 2012) ont été swappés à 3,55% hors spread ; 300 millions de dollars (échéance : avril 2013) ont été swappés à 4,36% hors spread.

Par ailleurs, le taux du nouvel emprunt de 100 millions d'euros souscrit auprès du groupe Crédit Agricole en octobre 2008 et tiré fin janvier 2009, a été fixé en 2008 à 3,75% hors spread.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur sa dette à taux variable.

8.2 Information sur la nature et l'étendue du risque de marché et la manière dont il est géré par le Groupe

Les risques de marché sont composés des risques de taux, de change, de crédit et du risque actions. Le risque de liquidité est abordé en Note 15.

Risques de taux d'intérêt

La gestion du financement long terme et moyen terme de la zone euros est regroupée autour de la société Vallourec et de la sous-holding V & M Tubes.



Par ailleurs, selon nos simulations, l'impact d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt de 1% appliquée à l'ensemble des courbes de taux d'intérêt, aurait un impact sur la valorisation des swaps en place au 31 décembre 2008 (au niveau de la société Vallourec) de plus 16,1 millions d'euros ou de moins 16,8 millions d'euros.

Risques de change

Risque de conversion

Les actifs, passifs, produits et charges des filiales sont exprimés en différentes devises. Les comptes du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges libellés dans des monnaies autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux applicable afin d'être intégrés dans ces comptes.

Si l'euro s'apprécie (ou diminue) par rapport à une autre monnaie, la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, des produits et des

charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera (ou augmentera). Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, les produits et les charges non libellés en euros, même si la valeur de ces éléments n'a pas changé dans leur monnaie d'origine.

En 2008, environ 45,8% du résultat net part du Groupe était généré par des filiales qui établissent des comptes en devises (principalement en dollars US et en reals brésiliens). Une variation de 10% des parités aurait eu un impact sur le résultat net part du Groupe d'environ 44 millions d'euros.

Par ailleurs, la sensibilité du Groupe au risque de change long terme est reflétée par l'évolution historique des réserves de conversion imputées dans les capitaux propres (- 131,1 millions d'euros au 31 décembre 2008) qui, au cours des deux derniers exercices, a été essentiellement liée à l'évolution du dollar US et du real brésilien :

Réserve de conversion – part du Groupe	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
USD	- 26 847	- 72 572	- 27 685
GBP	897	- 4 277	- 16 480
Peso mexicain	- 2 668	- 6 006	- 13 246
Real brésilien	30 795	61 798	- 74 375
Autres	- 1 543	- 2 981	705
	634	- 24 038	- 131 081

Risque de transaction

Le groupe Vallourec est soumis à des risques de change en raison de ses expositions commerciales liées à des opérations de ventes conclues par certaines de ses filiales dans d'autres monnaies que leur monnaie de fonctionnement.

La principale devise étrangère traitée est le dollar US (USD) : une part significative des opérations de Vallourec est facturée par les sociétés européennes du Groupe dans cette devise (28% du chiffre d'affaires en 2008).

Les fluctuations de change entre l'euro et le dollar US peuvent donc modifier la marge opérationnelle du Groupe. Leur impact est cependant très difficilement quantifiable pour deux raisons :

1. il existe un phénomène d'ajustement, sur les prix de vente libellés en dollar US, qui dépend des conditions de marché dans les différents secteurs d'activité où opère Vallourec ;
2. certaines ventes, même si elles sont libellées en euros, sont influencées par le niveau du dollar US. Elles sont donc impactées indirectement et à une échéance plus ou moins lointaine par l'évolution de la devise américaine.

Le Groupe gère activement son exposition au risque de change afin de réduire la sensibilité du résultat à des variations de cours, en mettant en place des couvertures dès la commande et parfois dès l'offre commerciale.

Les commandes, puis les créances, dettes et flux d'exploitation sont ainsi couverts avec des instruments financiers qui sont principalement des ventes et des achats à terme. Le Groupe a parfois recours à des options.

Des annulations de commandes pourraient donc provoquer des annulations de couvertures en place. Ceci pourrait avoir comme conséquence une comptabilisation des gains ou pertes attachés à ces couvertures annulées dans le compte de résultat consolidé.

Nous estimons que l'impact d'une hausse de 10% des devises traitées sur l'ensemble des couvertures mises en place par le Groupe provoquerait une diminution de 111 millions d'euros de la valeur intrinsèque comptabilisée dans les fonds propres consolidés et qu'une baisse de 10% provoquerait une hausse de 110 millions d'euros au 31 décembre 2008. L'essentiel de ces montants proviendrait des évolutions du dollar américain contre l'euro.

Pour être éligible à la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39, le groupe Vallourec a développé ses systèmes de gestion de trésorerie et de facturation afin de permettre la traçabilité tout au long de la durée de vie des instruments de couverture au regard des transactions couvertes.

< SOMMAIRE >

Au 31 décembre 2008, les contrats à terme fermes en cours qui permettent de couvrir les transactions sur achats et ventes en devises portent sur les montants suivants :

**Contrats de couverture d'opérations réalisées sur transactions commerciales –
Risque de change**

	2006	2007	2008
Contrat de change à terme : ventes à terme	2 139 929	1 939 536	1 584 281
Contrat de change à terme : achats à terme	84 674	152 430	79 977
Options de change sur ventes	57 778	36 296	17 281
Options de change sur achats	-	249 650	-
Matières premières et énergie – achats, options	-	639	188
TOTAL	2 282 381	2 378 551	1 681 727

ÉCHÉANCES DES CONTRATS AU 31 DÉCEMBRE 2008

Contrats sur transactions commerciales	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de change : Ventes à terme	1 584 281	1 556 418	27 863	-
Contrats de change : Achats à terme	79 977	74 707	5 270	-
Options de change sur ventes	17 281	17 281	-	-
Options de change sur achats	-	-	-	-
Matières premières et énergie – achats, options	188	188	-	-
TOTAL	1 681 727	1 648 594	33 133	-

Les ventes à terme (1 584 millions d'euros sur les 1 682 millions d'euros) correspondent principalement à des ventes de dollars US.

Ces dernières ont été réalisées à un cours moyen à terme EUR/USD de 1,47.

Les couvertures ont été généralement réalisées en 2008 sur une durée moyenne de douze mois et couvraient principalement les transactions futures hautement probables et les créances en devises.

Au 31 décembre 2008, 98% des couvertures souscrites par le Groupe ont une échéance inférieure à douze mois. Ce constat est représentatif du carnet de commandes du Groupe.

Risques de crédit

Vallorec est soumis au risque de crédit au titre de ses actifs financiers non dépréciés dont le non-recouvrement pourrait impacter les résultats et la situation financière de la Société.

Le Groupe a principalement identifié quatre types de créances répondant à ces caractéristiques :

- ▶ les prêts 1% construction octroyés aux salariés du Groupe ;
- ▶ les dépôts de garantie versés dans le cadre de contentieux fiscaux et les créances fiscales sur le Brésil ;
- ▶ les créances clients et comptes rattachés ;
- ▶ les dérivés qui ont une juste valeur positive.

1. Prêts 1% construction : ces prêts ne présentent pas de risque de crédit dans la mesure où l'intégralité du prêt est dépréciée dès lors qu'un retard dans le recouvrement des sommes à recevoir est constaté.

Il est rappelé que ces prêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué aux flux de trésorerie attendus jusqu'à la date d'échéance de ces prêts (le taux d'intérêt des contrats pouvant être inférieur).

2. Dépôts de garantie et créances fiscales sur le Brésil : il n'existe pas de risque particulier sur ces créances puisqu'en cas de dénouement défavorable de ces contentieux, le risque est déjà appréhendé, ces créances faisant l'objet d'une provision, et les fonds déjà versés pour tout ou partie.

3. Créances clients et comptes rattachés : nous rappelons que la politique du Groupe en matière de dépréciation des créances clients est de constater une provision dès lors que des indices de perte de valeur ont été identifiés. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie, déterminés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier.

Le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de présumer de risque sur ses créances non dépréciées et échues depuis moins de 90 jours.

Le montant total des créances clients échues depuis plus de 90 jours et non dépréciées représente environ 4,1% du montant total des



créances clients au 31 décembre 2008. Vallourec considère que le risque est limité compte tenu des procédures existantes en matière de gestion du risque client avec :

- l'utilisation d'assurance crédit et le recours à des crédits documentaires ;
- l'ancienneté des relations commerciales avec de grands clients ;
- la politique de recouvrement commercial.

Risques actions

Vallourec détenait au 31 décembre 2007, 420 129 actions propres acquises le 5 juillet 2001.

Au 31 décembre 2008, Vallourec ne détient plus que 218 579 actions propres acquises le 5 juillet 2001 après exercice de 12 697 actions dans le cadre du plan d'achat d'actions du 15 juin 2003 et l'attribution de 188 853 actions de performance dans le cadre du plan du 16 janvier 2006 (Note 17).

En 2008, Vallourec a acquis 50 000 actions propres dans le cadre du plan de rachats d'actions du 4 juin 2008 destinées à des opérations futures d'actionnariat salarié et détenait 131 840 actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité avec Crédit Agricole Chevreux.

Ces titres sont portés en moins des capitaux propres dans les comptes consolidés.

Le Directoire, en coordination avec le Conseil de Surveillance, a décidé d'affecter ces actions auto-détenues de la façon suivante :

- 1 • à la couverture des options d'achat d'actions attribuées dans le cadre du plan d'options du 15 juin 2003, soit 24 417 options (1 option = 1 action) ;
- 2 • à la couverture des actions de performance attribuées le 3 mai 2007, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2011 ;
- 3 • à la couverture des actions de performance attribuées le 1^{er} septembre 2008, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2012 ;
- 4 • à la couverture des actions de performance attribuées dans le cadre des formules FCPE (hors France) et « Action + SAR » du plan d'actionnariat salarié « Value 08 » du 16 décembre 2008, soit 33 856 actions ;
- 5 • à hauteur du solde à des opérations futures d'attribution en faveur de certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe, selon des modalités à définir en concertation entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.
- 6
- 7
- 8

Par ailleurs, Vallourec a mis en place en 2007 un contrat de liquidité auprès de Crédit Agricole Chevreux. Il se situe dans le cadre de l'autorisation générale annuelle de rachat d'actions délivrée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 (16^e résolution). Pour la mise en œuvre de ce contrat, 20 millions d'euros sont affectés au compte de liquidité. Au 31 décembre 2008, Vallourec détenait 131 840 actions pour une valeur de 10,7 millions d'euros.

< SOMMAIRE >

Classification et évaluation des actifs et passifs financiers

Les montants inscrits au bilan sont détaillés en fonction des modalités de valorisation retenues pour chaque instrument financier.

2008	Note	Catégorie (*)	Valeur nette comptable au 31/12/2008	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat
ACTIFS						
Autres actifs non courants	4					
Autres placements en titres de capitaux propres		ADV	5 123	-	5 123	-
Prêts		P&C	5 258	5 258	-	-
Autres immobilisations financières		P&C/ADE (**)	30 171	30 171	-	-
Créances clients et comptes rattachés	7	P&C	1 178 381	1 178 381	-	-
Instruments dérivés actifs						
Instruments financiers de couverture	8	CFT	26 280	-	3 512	22 768
Instruments financiers spéculatifs		AF - JVpR	-	-	-	-
Autres actifs courants	9	P&C	200 548	200 548	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	AF - JVpR	528 146	-	-	528 146
PASSIF						
Emprunts et dettes financières (***) (****) auprès des établissements de crédit	15	CA-TIE	719 488	719 488	-	-
Autres		CA-TIE	10 537	10 537	-	-
Emprunts et concours bancaires courants (****) (*****)	15	CA-TIE	144 633	144 633	-	-
Fournisseurs		CA	721 807	721 807	-	-
Instruments dérivés passifs						
Instruments financiers de couverture	8	CFT	112 611	-	84 904	28 353
Instruments financiers spéculatifs		PF - JVpR	726	-	-	726
Autres passifs courants	18	CA	389 628	389 628	-	-

(*) AF - JVpR Actifs financiers mesurés à leur juste valeur par résultat

ADE Actifs détenus jusqu'à leur échéance

P & C Prêts et créances

ADV Actifs disponibles à la vente

CFT Couverture de flux de trésorerie

PF - JVpR Passifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat

CA Coût amorti

CA - TIE Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(**) Dans le groupe Vallourec, les seuls actifs concernés sont les dépôts de garantie et cautions.

(***) Les emprunts en passifs non courants comprennent les échéances dues à plus de 12 mois.

(****) Les emprunts devant être remboursés dans les 12 mois sont inscrits en passifs courants.

(*****) Les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions de taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres dans la mesure de leur efficacité. À défaut, elles sont comptabilisées en résultat financier.



< SOMMAIRE >

2007	Note	Catégorie (*)	Valeur nette comptable au 31/12/2007	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat
ACTIFS						
Autres actifs non courants	4					
Autres placements en titres de capitaux propres		ADV	5 471	-	5 471	-
Prêts		P&C	6 701	6 701	-	-
Autres immobilisations financières		P&C/ADE (**)	34 603	34 603	-	-
Créances clients et comptes rattachés	7	P&C	1 032 065	1 032 265	-	-
Instruments dérivés actifs	8					
Instruments financiers de couverture		CFT	158 227	-	108 048	50 179
Instruments financiers spéculatifs		AF - JVpR	-	-	-	-
Autres actifs courants	9	P&C	142 753	142 753	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	AF - JVpR	912 478	-	-	912 478
PASSIF						
Emprunts et dettes financières (***) (****) auprès des établissements de crédit	15	CA-TIE	544 630	544 630	-	-
Autres		CA-TIE	10 430	10 430	-	-
Emprunts et concours bancaires courants (****) (*****)	15	CA-TIE	115 028	115 028	-	-
Fournisseurs		CA	671 900	671 900	-	-
Instruments dérivés passifs	8					
Instruments financiers de couverture		CFT	22 614	-	2 169	20 445
Instruments financiers spéculatifs		PF - JVpR	5 497	-	-	5 497
Autres passifs courants	18	CA	292 762	292 762	-	-

(*) AF - JVpR Actifs financiers mesurés à leur juste valeur par résultat

ADE Actifs détenus jusqu'à leur échéance

P & C Prêts et créances

ADV Actifs disponibles à la vente

CFT Couverture de flux de trésorerie

PF - JVpR Passifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat

CA Coût amorti

CA - TIE Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(**) Dans le groupe Vallourec, les seuls actifs concernés sont les dépôts de garantie et cautions.

(***) Les emprunts en passifs non courants comprennent les échéances dues à plus de 12 mois.

(****) Les emprunts devant être remboursés dans les 12 mois sont inscrits en passifs courants.

(*****) Les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions de taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres dans la mesure de leur efficacité. À défaut, elles sont comptabilisées en résultat financier.

< SOMMAIRE >

2006	Note	Catégorie (*)	Valeur nette comptable au 31/12/2006	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat
ACTIFS						
Autres actifs non courants	4					
Autres placements en titres de capitaux propres		ADV	5 561	-	5 561	-
Prêts		P&C	7 985	7 985	-	-
Autres immobilisations financières		P&C/ADE (**)	29 886	29 886	-	-
Créances clients et comptes rattachés	7	P&C	1 001 982	1 001 982	-	-
Instruments dérivés actifs						
Instruments financiers de couverture	8	CFT	91 043	-	66 255	24 788
Instruments financiers spéculatifs		AF - JVpR	-	-	-	-
Autres actifs courants	9	P&C	111 928	111 928	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	AF - JVpR	889 323	-	-	889 323
PASSIF						
Emprunts et dettes financières (***) (****) auprès des établissements de crédit						
Autres	15	CA-TIE	494 036	494 036	-	-
Emprunts et concours bancaires courants (****) (*****)	15	CA-TIE	345 737	345 737	-	-
Fournisseurs		CA	602 334	602 334	-	-
Instruments dérivés passifs						
Instruments financiers de couverture	8	CFT	25 525	-	519	25 006
Instruments financiers spéculatifs		PF - JVpR	622	-	-	622
Autres passifs courants	18	CA	263 401	263 401	-	-

(*) AF - JVpR Actifs financiers mesurés à leur juste valeur par résultat

ADE Actifs détenus jusqu'à leur échéance

P & C Prêts et créances

ADV Actifs disponibles à la vente

CFT Couverture de flux de trésorerie

PF - JVpR Passifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat

CA Coût amorti

CA - TIE Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(**) Dans le groupe Vallourec, les seuls actifs concernés sont les dépôts de garantie et cautions.

(***) Les emprunts en passifs non courants comprennent les échéances dues à plus de 12 mois.

(****) Les emprunts devant être remboursés dans les 12 mois sont inscrits en passifs courants.

(*****) Les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions de taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres dans la mesure de leur efficacité. À défaut, elles sont comptabilisées en résultat financier.



Note 9 Autres actifs courants

	Créances sur personnel et organismes sociaux	Créances fiscales hors IS	Charges constatées d'avance	État, impôt sur les bénéfices	Autres créances	Total
Au 31/12/2005	6 775	75 499	5 433	3 316	25 862	116 885
Effet des variations de change	- 22	- 201	- 262	- 266	- 336	- 1 087
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	- 33	- 1 970		- 2 171	- 9 231	- 13 405
Autres variations	1 103	- 20 115	1 094	7 538	19 915	9 535
Au 31/12/2006	7 823	53 213	6 265	8 417	36 210	111 928
Effet des variations de change	51	38	- 250	248	481	568
Autres variations	- 600	10 664	4 102	6 900	9 191	30 257
Au 31/12/2007	7 274	63 915	10 117	15 565	45 882	142 753
Effet des variations de change	- 236	- 835	80	- 1 867	- 2 353	- 5 211
Autres variations	2 840	8 432	1 480	22 922	27 332	63 006
Au 31/12/2008	9 878	71 512	11 677	36 620	70 861	200 548

En 2006, les variations du poste « Créances fiscales hors IS » correspondent principalement à des acomptes versés, reclassés en diminution des dettes fiscales correspondantes au passif (Note 18).

Note 10 Trésorerie

	Valeurs mobilières de placement (Brut)	Disponibilités	Total
Au 31/12/2005	399 972	141 306	541 278
Effet des variations de change	- 6 640	- 9 328	- 15 968
Autres variations	238 764	126 294	365 058
Sous total	632 096	258 272	890 368
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)		- 1 045	- 1 045
Au 31/12/2006	632 096	257 227	889 323
Effet des variations de change	10 170	- 10 362	- 192
Autres variations	- 4 352	27 699	23 347
Au 31/12/2007	637 914	274 564	912 478
Effet des variations de change	- 30 577	- 4 255	- 34 832
Autres variations	- 323 967	- 25 533	- 349 500
Au 31/12/2008	283 370	244 776	528 146

Le poste « Trésorerie » est constitué des liquidités en comptes courants bancaires et des valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM, Sicav, FCP de trésorerie à court terme) disponibles immédiatement (non nanties), non risquées et de volatilité négligeable.

Note 11 Regroupements d'entreprises

2008

Le montant total des acquisitions s'élève à 541,4 millions d'euros dont un montant de 520 millions d'euros relatif à l'acquisition des activités tubulaires de Grant Prideco aux États-Unis.

Les actifs incorporels des sociétés V & M Atlas Bradford, V & M Tube Alloy et V & M TCA, valorisés par voie d'expertise indépendante le 16 mai 2008, sont amortis de la manière suivante :

- ▶ marques et brevets : entre 7 et 15 ans ;

- ▶ carnet de commandes : entre 5 et 9 mois ;
- ▶ technologie et savoir faire : entre 5 et 25 ans ;
- ▶ relations clients : entre 6 et 14 ans.

Les écarts d'acquisition représentent la différence constatée entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois pour finaliser la valorisation de ces actifs et passifs. Ils seront testés au niveau de l'UGT V & M North America.

L'impact de cette acquisition sur les actifs et passifs du Groupe se détaille comme suit :

	Note	Au 16 mai 2008
Immobilisations incorporelles	1	238 805
Immobilisations corporelles	2	45 336
Écart d'acquisition	1	198 429
Stocks	6	26 878
Créances clients	7	17 391
Trésorerie		8
Autres actifs		39
TOTAL ACTIF		526 886
Dettes fournisseurs		4 742
Dettes sociales		1 621
Dettes fiscales		217
Autres dettes d'exploitation		311
TOTAL PASSIF		6 891
CONTREPARTIE RÉGLÉE EN NUMÉRAIRE		519 995

Les relations clients constituent la principale composante des immobilisations incorporelles.

Ces trois sociétés sont intégrées globalement dans les comptes du Groupe depuis le 16 mai 2008.

Elles emploient 643 personnes au 31 décembre 2008 et ont contribué, depuis leur acquisition, au chiffre d'affaires du Groupe pour un montant de 147,5 millions d'euros et au résultat avant impôts à hauteur de 17,2 millions d'euros.

Si ces sociétés avaient été acquises au 1^{er} janvier 2008 leur chiffre d'affaires dans les comptes du Groupe se serait élevé à 206,3 millions d'euros.

2007

Salzgitter et Vallourec ont signé, le 2 juillet 2007, l'accord définitif concernant la vente de Vallourec Précision Étirage (VPE) et de l'usine de tubes laminés à chaud de Zeithain (Saxe) qui avait été annoncé le 13 décembre 2006. Les actifs et passifs concernés étaient présentés en actifs destinés à être cédés fin 2006. Ces actifs étaient évalués au 31 décembre 2006 à leur valeur nette comptable qui n'était pas inférieure à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.



< SOMMAIRE >

	Note	Au 31 décembre 2006	
Actifs destinés à être cédés			
Immobilisations incorporelles		301	1
Immobilisations corporelles	2	53 932	2
Stocks	6	53 798	3
Créances clients	7	50 713	4
Trésorerie		1 045	5
Autres actifs	4, 8 & 9	15 789	6
TOTAL		175 578	7
Passifs destinés à être cédés			
Engagements envers le personnel	17	11 622	8
Impôts différés	5	6 286	
Provisions	16	2 482	
Emprunts	15	13 226	
Fournisseurs		25 919	
Autres passifs	8 & 18	18 347	
TOTAL		77 882	
ACTIFS NETS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS		97 696	

Note 12 Capitaux propres

Capital

Le capital de Vallourec est composé de 53 788 716 actions ordinaires au nominal de 4 euros entièrement libérées au 31 décembre 2008 contre 53 038 720 actions au nominal de 4 euros au 31 décembre 2007.

Dans le cadre du plan d'actionnariat salarié « Value 08 », le 16 décembre 2008, 749 996 actions nouvelles ont été souscrites à un cours 65,99 euros soit une augmentation de 47 783 milliers d'euros, prime d'émission nette de frais incluse.

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital.

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Le Groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net/capitaux propres), qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du Groupe comparativement au total des capitaux propres. Ces fonds propres incluent notamment la réserve des variations des valeurs de couvertures des flux de trésorerie et la réserve de conversion des sociétés hors zone euro.

Réserves, instruments financiers

Conformément à l'IAS 39 Instruments financiers, cette réserve est alimentée par deux types d'opérations :

- ▶ les opérations de couverture de change efficaces affectées au carnet de commandes et aux offres commerciales. Les variations des valeurs intrinsèques constatées à la clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres ;
- ▶ les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt (à taux fixe) ont été contractés. Ils font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions des taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres.

Réserves de conversion

Les réserves de conversion résultent de la conversion des capitaux propres des filiales hors zone euro. Leur variation correspond aux changements de taux des devises sur l'évaluation des capitaux propres et du résultat de ces sociétés. Ces réserves ne sont reprises en résultat qu'en cas de cession partielle ou totale et perte de contrôle de l'entité étrangère.

< SOMMAIRE >

	USD	GBP	Réal Brésilien	Peso Mexicain	Autres	Total
Au 31/12/2006	- 26 847	897	30 795	- 2 668	- 1 543	634
Variations	- 45 725	- 5 174	31 003	- 3 338	- 1 438	- 24 672
Au 31/12/2007	- 72 572	- 4 277	61 798	- 6 006	- 2 981	- 24 038
Variations	44 887	- 12 203	- 136 173	- 7 240	3 686	- 107 043
Au 31/12/2008	- 27 685	- 16 480	- 74 375	- 13 246	705	- 131 081

Principaux cours de change utilisés (Euro/Devises) : Conversion des éléments du bilan (taux de clôture) et du compte de résultat (taux moyen).

	USD	GBP	Réal Brésilien	Peso Mexicain
2006				
Taux moyen	1,26	0,68	2,73	13,69
Taux clôture	1,32	0,67	2,81	14,23
2007				
Taux moyen	1,37	0,68	2,66	14,96
Taux clôture	1,47	0,73	2,60	16,07
2008				
Taux moyen	1,47	0,80	2,67	16,29
Taux clôture	1,39	0,95	3,24	19,23

Note 13 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (ajusté des effets des options dilutives).

Sont présentés, ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

Résultat par action	2006	2007	2008
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat de base par action	917 005	986 204	967 191
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	53 005 890	53 034 478	53 069 970
Nombre moyen pondéré d'actions propres pour le résultat de base par action	- 1 348 745	- 825 444	- 143 317
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat de base par action	51 657 145	52 209 034	52 926 653
Résultat par action	17,8	18,9	18,3
Effet de la dilution – options d'achat, de souscription d'actions et actions de performance	1 132 572	332 131	159 497
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	52 789 717	52 541 165	53 086 150
Résultat dilué par action	17,4	18,8	18,2
Dividendes versés au cours de l'exercice :	2006	2007	2008
au titre de l'exercice précédent	1,44	4,00	7,00
au titre d'acompte sur l'exercice en cours	2,00	4,00	-

Note 14 Intérêts minoritaires

	Réserves	Écart de conversion	Résultat	Total
Au 31/12/2006	14 286	- 3 757	82 290	92 819
Au 31/12/2007	54 510	- 10 876	38 258	81 892
Au 31/12/2008	47 466	- 5 795	57 500	99 171

Depuis le 31 décembre 2006, après l'acquisition à Timet des 43,7% dans Valtimet, les intérêts minoritaires concernent essentiellement le groupe Sumitomo.

Note 15 Emprunts et dettes financières

Risques de liquidité

En mars 2005, une facilité d'un montant total de 460 millions d'euros, en partie en euros et en USD, a été mise à disposition de Vallourec par un syndicat de banques pour une durée de 7 ans pour l'acquisition de 45% des titres de V & M Tubes.

Cette facilité de 460 millions d'euros prévoit le respect par Vallourec d'un ratio de dettes financières nettes consolidées sur fonds propres consolidés inférieur ou égal à 75% calculé au 31 décembre de chaque année. Un changement de contrôle de Vallourec pourrait provoquer le remboursement du crédit sur décision de la majorité des deux tiers des banques participantes. Il est aussi prévu que le crédit deviendrait immédiatement exigible si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (« cross default »), ou s'il advenait un événement significatif emportant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe et sa capacité à rembourser sa dette.

Au 31 décembre 2008, le Groupe respectait ces covenants.

Au 31 décembre 2008, une tranche de 260 millions d'euros (figurant dans les passifs non courants) et une autre tranche de 150 millions de dollars étaient tirées.

Par ailleurs, les investissements de V & M do Brasil ont conduit cette filiale à mettre en place plusieurs lignes de financement à moyen terme en 2006, 2007 et 2008, libellées en réal. Le montant de ces lignes se répartit entre plusieurs banques (principalement BNDES et BDMG) pour un montant total de 317 millions de reals, soit 98 millions d'euros.

Au cours des premiers mois de l'exercice 2007, le Groupe (société V & M Tubes) a négocié cinq lignes bilatérales à moyen terme (5 ans)

avec ses banques les plus proches. Chacune de ces lignes d'un montant de 100 millions d'euros comporte des engagements de même nature que ceux pris dans le cadre de la facilité de 460 millions d'euros décrite ci-dessus.

Chacune de ces lignes a été renouvelée pour une année supplémentaire (nouvelle échéance : 2013).

Courant avril 2008, Vallourec a contracté un term loan de 300 millions de dollars sur 5 ans et une facilité revolving de 350 millions d'euros également disponible pour une durée de 5 ans avec un syndicat de 7 banques. Ce contrat de crédit comporte des engagements de même nature que ceux pris dans le cadre de la facilité de 460 millions d'euros décrite ci-dessus.

Au 31 décembre 2008, Vallourec utilisait le term loan de 300 millions de dollars, soit 215,6 millions d'euros qui figurent dans les passifs non-courants.

Vallourec a enfin contracté un crédit de 100 millions d'euros en novembre 2008 auprès du groupe Crédit Agricole, pour une durée de 6 ans (échéance fin octobre 2014). Ce crédit a été tiré fin janvier 2009. La documentation du crédit comporte des engagements de même nature que ceux pris dans le cadre de la facilité de 460 millions d'euros décrite ci-dessus.

Vallourec a eu recours à des instruments de couverture (swaps) pour fixer le taux de plusieurs de ses dettes : cf. Note 8.2 – Risque de taux d'intérêt.

La juste valeur de ces dettes est équivalente à leur valeur comptable.

< SOMMAIRE >

Dettes financières – Passifs non courants

	Emprunts auprès des établissements de crédit	Autres emprunts et dettes financières assimilées	Total
Au 31/12/2005	469 272	355	469 627
Émission de nouveaux emprunts	21 398	193	21 591
Remboursements	- 22 600	- 571	- 23 171
Reclassements	- 5 578	1 791	- 3 787
Effet des variations de change	- 1 364	- 5	- 1 369
Variation de périmètre	3 484	1 380	4 864
Autres variations	-	- 300	- 300
Sous total	464 612	2 843	467 455
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	- 26	-	- 26
Au 31/12/2006	464 586	2 843	467 429
Émission de nouveaux emprunts	34 591	133	34 724
Remboursements	- 1 876	- 1 039	- 2 915
Reclassements	- 166 146	-	- 166 146
Effet des variations de change	4 204	- 3	4 201
Variation de périmètre	-	- 3 713	- 3 713
Autres variations	-	3 667	3 667
Au 31/12/2007	335 359	1 888	337 247
Émission de nouveaux emprunts	352 997	-	352 997
Remboursements	- 675	- 478	- 1 153
Reclassements	- 25 550	-	- 25 550
Effet des variations de change	- 13 393	-	- 13 393
Autres variations	-	78	78
Au 31/12/2008	648 738	1 488	650 226



< SOMMAIRE >

Dettes financières – Passifs courants

	Concours bancaires	Intérêts courus non échus sur concours bancaires	Emprunts auprès des établissements de crédit (< 1 an)	Intérêts courus non échus sur emprunts auprès des établissements de crédit	Autres emprunts et dettes financières assimilées (< 1 an)	Total
Au 31/12/2005	235 401	41	38 626	1 272	997	276 337
Reclassements	-	-	5 578	-	-	5 578
Effet des variations de change	- 4 003	-	- 952	- 1	- 12	- 4 968
Variation de périmètre	- 2 174	-	481	-	-	- 1 693
Autres variations	129 598	51	- 15 512	- 19	4 289	118 407
Sous total	358 822	92	28 221	1 252	5 274	393 661
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	- 13 127	- 50	- 23	-	-	- 13 200
Au 31/12/2006	345 695	42	28 198	1 252	5 274	380 461
Reclassements	-	-	166 149	-	-	166 149
Effet des variations de change	6 400	- 1	183	-	- 251	6 331
Variation de périmètre	- 17 518	- 31	-	- 46	- 3 618	- 21 213
Autres variations	- 219 579	20	14 000	- 465	7 137	- 198 887
Au 31/12/2007	114 998	30	208 530	741	8 542	332 841
Reclassements	-	-	25 550	-	-	25 550
Effet des variations de change	- 28 089	-	- 5 208	2	995	- 32 300
Autres variations	57 665	29	- 161 081	2 216	- 488	- 101 659
Au 31/12/2008	144 574	59	67 791	2 959	9 049	224 432

Endettement par devise

	USD	EUR	REAL	Autres	Total
Au 31/12/2006 – <i>milliers de devises</i>	189 346	624 583	191 519	n/a	n/a
Au 31/12/2006 – <i>milliers d'euros</i>	143 771	624 583	68 098	11 437	847 889
Au 31/12/2007 – <i>milliers de devises</i>	78 804	428 800	441 057	n/a	n/a
Au 31/12/2007 – <i>milliers d'euros</i>	53 532	428 800	169 520	18 236	670 088
Au 31/12/2008 – <i>milliers de devises</i>	670 195	279 269	258 194	n/a	n/a
Au 31/12/2008 – <i>milliers d'euros</i>	481 566	279 269	79 601	34 222	874 658

Analyse par échéance des emprunts et dettes financières non courants (> 1 an)

	> 1 an	> 2 ans	> 3 ans	> 4 ans	5 ans et plus	Total
Au 31/12/2006	159 433	10 202	9 143	8 576	280 074	467 428
Au 31/12/2007	13 770	17 662	14 621	278 001	13 193	337 247
Au 31/12/2008	18 697	17 657	270 652	332 411	10 809	650 226

< SOMMAIRE >

Analyse par échéance des emprunts et dettes financières courants

	< 3 mois	> 3 mois et < 1 an	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	15 189	52 601	67 791
Autres emprunts et dettes assimilées	12	9 038	9 050
Intérêts courus sur emprunts	2 913	45	2 958
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 170	19 831	24 001
Concours bancaires (dettes)	403	120 229	120 632
Au 31/12/2008	22 687	201 744	224 432

Les 120,2 millions d'euros correspondent à des financements courants d'exportations réalisées par V & M do Brasil.

Le Groupe n'est pas en mesure de communiquer cette information pour les exercices antérieurs.

L'endettement par taux

Le tableau ci-dessous regroupe la part courante et non courante des emprunts auprès des établissements de crédit et des autres emprunts et dettes financières assimilées.

	Taux < 3%	Taux 3 à 6%	Taux 6 à 10%	Taux > 10%	Total
Au 31/12/2006	taux < 3%	taux 3 à 6%	taux 6 à 10%	taux > 10%	Total
Taux fixes	2 588	411 280	19 779	10 086	443 733
Taux variables	3 618	7 814	32 448	13 287	57 167
TOTAL	6 206	419 094	52 227	23 373	500 900
Au 31/12/2007	taux < 3%	taux 3 à 6%	taux 6 à 10%	taux > 10%	Total
Taux fixes	1 845	435 959	42 301	788	480 893
Taux variables	-	6 727	44 713	21 986	73 426
TOTAL	1 845	442 686	87 014	22 774	554 319
Au 31/12/2008	taux < 3%	taux 3 à 6%	taux 6 à 10%	taux > 10%	Total
Taux fixes	10 362	509 327	45 629	783	566 101
Taux variables	117 121	78 891	81 891	30 653	308 556
TOTAL	127 483	588 218	127 520	31 436	874 658

L'information donnée au titre des exercices clos au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007 ne présentait que l'endettement à plus d'un an à l'origine.

L'endettement contracté à un taux supérieur à 6% provient essentiellement des sociétés basées au Brésil et en Chine.



Note 16 Provisions

Passifs non courants	Provision pour environnement	
Au 31/12/2005	4 307	1
Dotations de l'exercice	216	2
Utilisations	- 2 056	3
Effet des variations de change	- 107	4
Autres	1 217	5
Au 31/12/2006	3 577	6
Dotations de l'exercice	3 396	7
Utilisations	- 343	8
Effet des variations de change	252	
Autres	-	
Au 31/12/2007	6 882	
Dotations de l'exercice	4 424	
Utilisations	- 2 900	
Effet des variations de change	- 1 469	
Autres		
Au 31/12/2008	6 937	

Cette provision couvre notamment les coûts de traitement de terrains industriels : l'ensemble des coûts probables a fait l'objet d'une provision.

La provision couvre également les coûts de remise en état de la mine au Brésil : elle est dotée au fur et à mesure des volumes de minerais extraits.

< SOMMAIRE >

Passifs courants	Litiges commerciaux	Commandes en carnet – Pertes à terminaison	Mesures d'adaptation	Risques fiscaux (impôts, taxes, contrôles...)	Autres	Total
Au 31/12/2005	18 586	3 339	2 492	29 059	13 008	66 484
Dotations de l'exercice	12 858	5 130	2	9 012	17 723	44 725
Utilisations	- 10 231	- 1 511	- 1 361	- 310	- 5 306	- 18 719
Autres reprises	- 2 424	-	- 279	- 6 454	- 1 859	- 11 016
Effet des variations de change	- 288	- 1	-	- 796	- 100	- 1 185
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	- 566	- 1 333	- 535	-	- 48	- 2 482
Autres	- 189	- 199	-	626	- 525	- 287
Au 31/12/2006	17 746	5 425	319	31 137	22 893	77 520
Dotations de l'exercice	20 508	2 266	-	3 840	10 887	37 501
Utilisations	- 13 691	- 2 854	- 18	- 4 507	- 6 348	- 27 418
Autres reprises	- 1 418	-	-	-	- 22	- 1 440
Effet des variations de change	415	5	-	2 458	214	3 092
Variations de périmètre	2 259	55	-	-	- 2 302	12
Autres	- 394	- 40	-	2	- 8 730	- 9 162
Au 31/12/2007	25 425	4 857	301	32 930	16 592	80 105
Dotations de l'exercice	35 691	4 804	-	6 063	10 944	57 502
Utilisations	- 16 935	- 4 342	- 16	- 514	- 7 159	- 28 966
Autres reprises	- 2 508	-	-	- 3 084	- 31	- 5 623
Effet des variations de change	- 1 171	- 61	-	- 6 765	- 1 819	- 9 816
Autres	- 802	1 427	-	-	- 634	- 9
Au 31/12/2008	39 700	6 685	285	28 630	17 893	93 193

1
2
3
4
5
6
7
8

Mesures d'adaptation

VPE avait constitué dans ses comptes au 31 décembre 2004 une provision au titre de ses obligations légales et conventionnelles dans le cadre de la fermeture du site de Laigneville. L'essentiel des dépenses a été réalisé en 2005 et 2006. En 2007 VPE a été cédée.

Provision pour risques fiscaux

Cette provision couvre essentiellement des risques consécutifs à des contentieux fiscaux au Brésil qui donnent lieu à versement de dépôts de garantie (voir Note 4).

L'Administration fiscale Brésilienne a remis en cause un jugement au terme duquel le Groupe avait obtenu en 2006 le remboursement de 137 millions de reals de taxes IPI. Ce jugement avait été émis en dernière instance de façon définitive. Le Groupe estimant qu'une issue favorable sur ce dossier est plus probable qu'improbable, aucune provision n'a été constituée.

Autres provisions courantes

Elles sont constituées de provisions diverses au titre de risques sur cessions, des pénalités de retard, de litiges avec des salariés et de divers risques identifiés à la clôture.

Note 17 Engagements envers le personnel

	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Au 31/12/2006					
Valeur actualisée de l'obligation	170 156	42 305	91 900	23 108	327 469
Retraite	141 329	36 285	91 900	19 553	289 067
Engagements de préretraite	15 375	964	-	-	16 339
Médailles du travail et avantages médicaux	13 452	5 056	-	3 556	22 064
Juste valeur des actifs du régime	-	- 1 796	- 71 830	- 6 956	- 80 582
Coût des services passés non reconnus	-	- 3 136	-	-	- 3 136
Écarts actuariels non reconnus	- 15 110	- 2 666	- 13 086	- 6 027	- 36 889
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	- 4 964	- 6 658	-	-	- 11 622
Provision	150 082	28 049	6 984	10 126	195 241
Au 31/12/2007					
Valeur actualisée de l'obligation	165 106	31 032	85 847	24 008	305 993
Retraite	141 735	27 502	85 847	19 996	275 080
Engagements de préretraite	11 207	158	-	-	11 365
Médailles du travail et avantages médicaux	12 164	3 372	-	4 012	19 548
Juste valeur des actifs du régime	- 30 000	- 2 078	- 75 660	- 7 906	- 115 644
Coût des services passés non reconnus	- 291	- 2 875	-	-	- 3 166
Écarts actuariels non reconnus	- 5 787	- 948	- 7 902	- 4 348	- 18 985
Variations de périmètre et autres	-	45	-	-	45
Provision	129 028	25 176	2 285	11 754	168 243
Au 31/12/2008					
Valeur actualisée de l'obligation	162 734	30 153	61 584	25 815	280 286
Retraite	140 721	26 748	61 584	22 299	251 352
Engagements de préretraite	9 801	20	-	-	9 821
Médailles du travail et avantages médicaux	12 212	3 385	-	3 516	19 113
Juste valeur des actifs du régime	- 51 314	- 2 557	- 52 383	- 6 320	- 112 574
Coût des services passés non reconnus	- 202	- 2 798	-	-	- 3 000
Écarts actuariels non reconnus	- 225	520	- 11 102	- 7 338	- 18 145
Provision	110 993	25 318	- 1 901	12 157	146 567

 1
2
3
4
5
6
7
8

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des obligations des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, compte tenu de la durée des régimes, sont les suivantes :

Principales hypothèses actuarielles	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres
Au 31/12/2006				
Taux d'actualisation	4,50%	4,25%	5,25%	entre 4,00% et 8,12%
Rendement à long terme des actifs du régime	n/a	4,50%	6,50%	entre 5,00% et 8,12%
Augmentation des salaires	2,75%	2,75%	4,25%	entre 3,22% et 5,10%
Au 31/12/2007				
Taux d'actualisation	5,36%	5,15%	5,75%	entre 4,00% et 8,12%
Rendement à long terme des actifs du régime	5,70%	4,90%	6,50%	entre 5,00% et 8,12%
Augmentation des salaires	2,75%	3,00%	4,50%	entre 3,22% et 3,50%
Au 31/12/2008				
Taux d'actualisation	6,20%	6,20%	6,25%	entre 6,21% et 10,24%
Rendement à long terme des actifs du régime	5,70%	4,00%	6,50%	entre 8,50% et 10,24%
Augmentation des salaires	2,75%	2,75%	4,25%	entre 3,50% et 5,25%

En vertu d'usages ou d'obligations légales, le groupe Vallourec participe au financement de régimes de retraite complémentaires ou autres avantages long terme au profit de salariés.

Certains de ces régimes sont à prestations définies et le Groupe a contracté à ce titre un engagement long terme envers des salariés.

Un recensement exhaustif des régimes à prestations définies a été réalisé, en 2003, sur l'ensemble du périmètre du Groupe. Ces régimes n'ont pas fait l'objet de modifications majeures au cours des exercices suivants.

Les engagements non reconnus au bilan (principalement gains ou pertes actuariels) correspondent à des changements ou la non-réalisation d'hypothèses dont l'effet est amorti dans le temps selon le principe du « corridor ». Toutefois, dans le cadre de l'établissement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 en IFRS, le groupe Vallourec a utilisé l'option de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels à cette date en réduction des capitaux propres. Les gains et pertes actuariels non reconnus et significatifs sont donc amortis sur la durée résiduelle d'activité attendue des salariés en retenant la règle du corridor telle que décrite dans la norme IAS 19 (Allemagne : 13 ans, France : 14 ans, Grande-Bretagne : 18 ans). L'amortissement commence dans l'exercice suivant la constatation des gains ou pertes.

Pour les exercices 2006, 2007 et 2008 :

- le montant des versements aux actifs de couverture est de 10 761 milliers d'euros en 2006, de 40 053 milliers d'euros en 2007 et de 27 708 milliers d'euros en 2008 ;
- le rendement constaté des actifs financiers s'élève à 7 190 milliers d'euros en 2006, à 6 210 milliers d'euros en 2007 et à - 11 419 milliers d'euros en 2008.

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les écarts d'expérience générés courant 2008 pour le Groupe s'élèvent à 17,6 millions d'euros (3,5 millions d'euros en 2007 et 10,2 millions d'euros en 2006).

Le Groupe prévoit de verser en 2009 un montant de 30,9 millions d'euros au titre des régimes à prestations définies dont 18,9 millions d'euros en Allemagne, 5,2 millions d'euros au Royaume-Uni et 0,4 million au Brésil.

Les régimes qui sont totalement ou partiellement externalisés représentent un engagement total de 218 884 milliers d'euros au 31 décembre 2008 pour des actifs de 112 574 milliers d'euros.

En 2008, une augmentation générale des taux d'actualisation a entraîné une diminution globale des engagements générant des gains actuariels importants. Seuls les États-Unis utilisent un taux d'actualisation inférieur à 2007 du fait des mouvements de baisse très importants en fin d'année. Les actifs de couverture ont subi des pertes significatives (environ 19 milliers d'euros).

France

Les engagements en France correspondent notamment aux indemnités de fin de carrière et à des régimes de type médailles du travail.

Au 31 décembre 2008 un test de sensibilité a été effectué sur les indemnités de retraite ainsi que les médailles du travail : une variation de ce taux de 1% entraînerait une variation d'environ 2,1 millions d'euros de ces engagements.

Le 14 septembre 2005, un régime de retraite complémentaire a été institué en faveur de cadres dirigeants avec constitution d'un actif de couverture. À fin 2006 une cotisation de 407 milliers d'euros a été décaissée pour externaliser le régime auprès d'une compagnie d'assurance. S'agissant d'un régime à prestations définies, ce plan fait l'objet d'une évaluation actuarielle et d'une comptabilisation selon IAS 19 pour les salariés en activité. Du fait de l'amortissement des coûts des services passés, ce régime fait apparaître un actif d'environ 160 milliers d'euros (406 milliers d'euros en 2007) qui est enregistré au bilan, il représente une économie future réelle pour le Groupe. Le



coût des services passés non reconnus s'élève au 31 décembre 2008 à 2 798 milliers d'euros, au 31 décembre 2007 à 2 875 milliers d'euros et au 31 décembre 2006 à 3 136 milliers d'euros.

Allemagne

Les salariés du Groupe en Allemagne bénéficient de divers dispositifs (retraite, rémunération différée, primes de jubilés, préretraite) qui constituent des engagements long terme pour le Groupe.

Un test de sensibilité a été effectué sur les principaux plans de pension allemands : une variation de ce taux de 1% entraînerait une variation d'environ 14,4 millions d'euros de ces engagements.

En 2007, l'un des régimes a été modifié ce qui a eu pour effet une augmentation de l'engagement de 7 866 milliers d'euros. La plupart de ces engagements correspondent à des droits acquis et ont été reconnus immédiatement pour un montant de 7 575 milliers d'euros. Le solde sera reconnu sur la durée d'acquisition des droits.

Une cotisation exceptionnelle de 30 millions d'euros a été versée en 2007 auprès d'un établissement financier pour couvrir les engagements en Allemagne. L'effort d'externalisation des engagements s'est poursuivi en 2008 avec une cotisation complémentaire de 20 millions d'euros versée auprès d'un établissement financier.

Un nouveau régime a été mis en place en 2008 : il s'agit d'un salaire différé avec abondement de l'employeur et taux de rendement garanti. Il n'y a pas de service passé sur ce régime.

Royaume-Uni

Le Groupe participe au financement d'un régime de retraite à prestations définies au profit des salariés du Groupe. Les engagements sont externalisés et gérés par des acteurs reconnus sur les marchés financiers.

Suite au paiement d'un capital important pour financer le régime, le Groupe enregistre un actif dans ses comptes (1,9 milliers d'euros) alors que l'engagement reste supérieur aux actifs de couverture.

Les actuaires locaux confirment que les critères nécessaires à la reconnaissance d'un actif sont réunis.

Un test de sensibilité a été effectué sur le plan : une variation de ce taux de 1% entraînerait une variation d'environ 13,0 millions d'euros de ces engagements.

Au titre de l'exercice 2008, la perte actuarielle s'élève à 15 993 milliers d'euros et correspond à l'écart entre le rendement attendu (4 684 milliers d'euros) et le rendement constaté (- 11 309 milliers d'euros). La perte actuarielle n'est pas reconnue au bilan mais vient alimenter le stock de gains/pertes actuarielles en cours d'amortissement.

Brésil

Au Brésil, l'employeur participe au financement d'indemnités de fin de carrière et de primes de jubilés. Les indemnités de fin de carrière sont partiellement externalisées dans un fonds de pension dont le total des

actifs s'élève à 501 milliers d'euros en 2006, à 802 milliers d'euros en 2007 et à 685 milliers d'euros en 2008. Le montant versé au fonds s'est élevé en 2006 à 712 milliers d'euros, en 2007 à 521 milliers d'euros et en 2008 à 461 milliers d'euros.

En 2008, aucun événement qui aurait pu avoir un impact significatif sur l'engagement n'est survenu.

Mexique

Au 31 décembre 2004 le Mexique n'entrait pas dans le périmètre étudié, la norme locale étant considérée comme proche des IFRS, le retraitement était jugé non significatif. En 2005, des évaluations en normes IAS 19 ont été réalisées. Les engagements au Mexique, qui s'élèvent à 519 milliers d'euros en 2008, à 513 milliers d'euros en 2007 et à 483 milliers d'euros en 2006, correspondent principalement à des indemnités de départ en retraite qui sont partiellement financées.

En 2008, aucun événement qui aurait pu avoir un impact significatif sur l'engagement n'est survenu.

États-Unis

Il existe un régime de retraite dont les prestations ne sont pas liées au salaire.

L'hypothèse d'augmentation des prestations médicales est dégressive de 2005 à 2012 et fixe au-delà : de 10,4% à 5,9% pour les actifs, de 12,2% à 6,5% pour les retraités.

La charge de retraite est adaptée en tenant compte d'une hypothèse d'augmentation des prestations médicales dégressive de 2006 à 2013 et stable au-delà : de 9% à 5,0% pour les actifs, de 10,5% à 5,5% pour les retraités.

Les tables de mortalité ont été modifiées fin 2006 ce qui a entraîné une augmentation des engagements d'environ 1 million d'euros.

Il n'y a pas eu d'événements significatifs courant 2007 et 2008 qui auraient pu avoir un impact significatif sur l'engagement.

Autres pays

Les engagements des autres pays sont provisionnés selon les normes locales. Ils sont jugés non significatifs au niveau du Groupe.

Les charges comptabilisées au cours de l'exercice comprennent les droits supplémentaires acquis au titre d'une année supplémentaire de présence, la variation des droits existants en début d'exercice du fait de l'actualisation financière, les coûts des services passés enregistrés dans la période, le rendement attendu des actifs de régime, les effets des réductions ou liquidations de plans, l'amortissement des écarts actuariels. La part relative à l'actualisation des droits est désormais enregistrée en résultat financier et le rendement des actifs de régime est enregistré dans les produits financiers.

< SOMMAIRE >

Ces charges se décomposent comme suit :

Charge de l'exercice	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
AU 31/12/2006					
Coût des services rendus	5 158	1 786	2 319	2 088	11 351
Charges d'intérêt sur l'obligation	7 013	1 488	4 040	1 254	13 795
Rendement attendu des actifs du régime	-	- 57	- 3 939	- 398	- 4 394
(Pertes)/Gains actuariels nets comptabilisés au cours de l'exercice	- 523	984	408	615	1 484
Coût des services passés	-	149	-	2	151
Effet de toute réduction ou liquidation	-	-	-	-	-
Charge nette comptabilisée	11 648	4 350	2 828	3 561	22 387
Rendement réel des actifs du régime	-	108	6 533	549	7 190
AU 31/12/2007					
Coût des services rendus	3 400	1 616	2 664	1 880	9 560
Charges d'intérêt sur l'obligation	7 101	1 583	4 666	1 283	14 633
Rendement attendu des actifs du régime	-	- 77	- 4 755	- 582	- 5 414
(Pertes)/Gains actuariels nets comptabilisés au cours de l'exercice	960	- 2	212	1 118	2 288
Coût des services passés	7 575	-	-	-	7 575
Effet de toute réduction ou liquidation	-	- 9	-	-	- 9
Charge nette comptabilisée	19 036	3 111	2 787	3 699	28 633
Rendement réel des actifs du régime	-	81	5 646	483	6 210
AU 31/12/2008					
Coût des services rendus	4 839	1 326	2 003	1 774	9 942
Charges d'intérêt sur l'obligation	8 190	1 590	4 488	1 484	15 752
Rendement attendu des actifs du régime	- 1 710	- 102	- 4 684	- 705	- 7 201
(Pertes)/Gains actuariels nets comptabilisés au cours de l'exercice	858	- 235	-	324	947
Coût des services passés	88	458	-	114	660
Effet de toute réduction ou liquidation	-	- 3	-	-	- 3
Charge nette comptabilisée	12 265	3 034	1 807	2 991	20 097
Rendement réel des actifs du régime	1 314	19	- 11 308	- 1 967	- 11 942

1
2
3
4
5
6
7
8

< SOMMAIRE >

Les engagements non reconnus (écarts actuariels et coût des services passés) s'analysent comme suit :

	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Engagements non reconnus 31/12/2005 – Pertes/(gains)	20 433	4 324	15 875	5 877	46 509
Engagements non reconnus 31/12/2006 – Pertes/(gains)	15 110	5 802	13 086	6 027	40 025
Variation	- 5 323	1 478	- 2 789	150	- 6 484
Amortissement d'engagements non reconnus au cours de l'exercice (Pertes)/Gains	- 523	984	408	615	1 484
Engagements non reconnus générés dans l'exercice – ajustements d'expérience	615	- 2 244	- 7 461	- 1 106	- 10 196
Engagements non reconnus générés dans l'exercice – changements d'hypothèses	5 233	- 122	10 122	- 200	15 033
Écart de change et autres	- 2	- 96	- 280	541	163
	5 323	- 1 478	2 789	- 150	6 484

	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Engagements non reconnus 31/12/2006 – Pertes/(gains)	15 110	5 802	13 086	6 027	40 025
Engagements non reconnus 31/12/2007 – Pertes/(gains)	5 496	4 325	7 902	4 931	22 654
Variation	- 9 614	- 1 477	- 5 184	- 1 096	- 17 371
Amortissement d'engagements non reconnus au cours de l'exercice (Pertes)/Gains	960	- 2	212	1 118	2 288
Engagements non reconnus générés dans l'exercice – ajustements d'expérience	- 3 435	- 661	76	477	- 3 543
Engagements non reconnus générés dans l'exercice – changements d'hypothèses	11 447	2 124	4 084		17 655
Écart de change et autres	642	16	812	- 499	971
	9 614	1 477	5 184	1 096	17 371

	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Engagements non reconnus 31/12/2007 – Pertes/(gains)	5 496	4 325	7 902	4 931	22 654
Engagements non reconnus 31/12/2008 – Pertes/(gains)	427	2 278	11 102	7 338	21 145
Variation	- 5 069	- 2 047	3 200	2 407	- 1 509
Amortissement d'engagements non reconnus au cours de l'exercice (Pertes)/Gains		- 235		324	89
Engagements non reconnus générés dans l'exercice – ajustements d'expérience	72	- 826	- 14 767	- 2 486	- 18 007
Engagements non reconnus générés dans l'exercice – changements d'hypothèses	4 634	2 413	8 709	- 1 061	14 695
Écart de change et autres	363	695	2 858	816	4 732
	5 069	2 047	- 3 200	- 2 407	1 509

Les pertes actuarielles liées à des ajustements d'expérience au UK proviennent essentiellement des pertes constatées sur les actifs de couverture.

< SOMMAIRE >

Les variations de l'actif liées à ces avantages sont les suivantes :

Variations des actifs liés	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Valeur de l'actif	n/a	900	59 969	4 045	64 914
Rendement constaté des actifs	n/a	108	6 533	549	7 190
Prestations complémentaires	n/a	407	6 547	3 807	10 761
Prestations payées	n/a	- 88	- 2 611	- 912	- 3 611
Acquisitions, cessions, liquidations	n/a	469	-	-	469
Effet des variations de change	n/a	-	1 392	- 533	859
Au 31/12/2006	n/a	1 796	71 830	6 956	80 582
Valeur de l'actif	-	1 796	71 830	6 956	80 582
Rendement constaté des actifs	-	81	5 646	483	6 210
Prestations complémentaires	30 000	466	7 824	1 763	40 053
Prestations payées	-	- 294	- 2 874	- 243	- 3 411
Acquisitions, cessions, liquidations	-	29	-	-	29
Effet des variations de change	-	-	- 6 766	- 1 053	- 7 819
Au 31/12/2007	30 000	2 078	75 660	7 906	115 644
Valeur de l'actif	30 000	2 078	75 660	7 906	115 644
Rendement constaté des actifs	1 314	19	- 11 308	- 1 967	- 11 942
Prestations complémentaires	20 000	460	7 020	788	28 268
Prestations payées	-	-	- 2 731	- 532	- 3 263
Acquisitions, cessions, liquidations	-	-	-	-	-
Effet des variations de change	-	-	- 16 256	123	- 16 133
Au 31/12/2008	51 314	2 557	52 385	6 318	112 574

Évolution de l'obligation	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Au 31/12/2005	171 728	42 665	85 834	21 173	321 400
Coût des services rendus	5 158	1 786	2 319	2 088	11 351
Charges d'intérêt sur l'obligation	7 013	1 488	4 040	1 254	13 795
Cotisations du personnel	-	-	556	-	556
Pertes/(Gains) actuariels générés dans l'exercice	- 5 847	2 415	- 66	1 456	- 2 042
Acquisitions/cessions	-	- 219	-	-	- 219
Versement des prestations	- 7 896	- 5 065	- 2 611	- 1 031	- 16 603
Écart de change	-	-	1 828	- 1 692	136
Autres	-	- 765	-	- 140	- 905
Au 31/12/2006	170 156	42 305	91 900	23 108	327 469

1
2
3
4
5
6
7
8

< SOMMAIRE >

Évolution de l'obligation	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Au 31/12/2006	170 156	42 305	91 900	23 108	327 469
Coût des services rendus	3 400	1 616	2 664	1 880	9 560
Charges d'intérêt sur l'obligation	7 101	1 583	4 666	1 283	14 633
Cotisations du personnel	-	-	633	-	633
Pertes/(Gains) actuariels générés dans l'exercice	- 8 012	- 1 473	- 3 269	- 895	- 13 649
Acquisitions/cessions	- 4 784	- 9 941	-	-	- 14 725
Versement des prestations	- 10 060	- 2 756	- 2 874	- 545	- 16 235
Modification du régime	7 866	- 4	-	-	7 862
Écart de change	-	-	- 7 873	- 617	- 8 490
Autres	- 561	- 298	-	- 206	- 1 065
Au 31/12/2007	165 106	31 032	85 847	24 008	305 993

Évolution de l'obligation	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Au 31/12/2007	165 106	31 032	85 847	24 008	305 993
Coût des services rendus	4 839	1 326	2 003	1 774	9 942
Charges d'intérêt sur l'obligation	8 190	1 590	4 488	1 484	15 752
Cotisations du personnel	-	-	779	-	779
Pertes/(Gains) actuariels générés dans l'exercice	- 5 101	- 1 670	- 9 934	1 033	- 15 672
Acquisitions/cessions	-	-	-	-	-
Versement des prestations	- 10 300	- 2 295	- 2 731	- 653	- 15 979
Modification du régime	-	216	-	-	216
Écart de change	-	-	- 18 868	- 1 771	- 20 639
Autres	-	-	-	- 106	- 106
Au 31/12/2008	162 734	30 199	61 584	25 769	280 286

< SOMMAIRE >

Les mouvements au cours de l'exercice du passif net comptabilisé au bilan sont les suivants :

Évolution de la provision	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Provision au 31/12/2005	151 295	36 702	9 990	11 763	209 750
Charge totale de l'exercice	11 648	4 350	2 828	3 561	22 387
Prestations ou contributions aux fonds	- 7 897	- 5 052	- 5 991	- 3 929	- 22 869
Effet des variations de change	-	-	157	- 758	- 601
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	- 4 964	- 6 658	-	-	- 11 622
Variation de périmètre et autres	-	- 1 293	-	- 511	- 1 804
Provision au 31/12/2006	150 082	28 049	6 984	10 126	195 241
Charge totale de l'exercice	19 036	3 111	2 787	3 699	28 633
Prestations ou contributions aux fonds	- 40 060	- 3 225	- 7 191	- 2 058	- 52 534
Effet des variations de change	-	-	- 295	14	- 281
Variation de périmètre et autres	- 30	- 2 759	-	- 27	- 2 816
Provision au 31/12/2007	129 028	25 176	2 285	11 754	168 243
Charge totale de l'exercice	12 265	3 034	1 807	2 991	20 097
Prestations ou contributions aux fonds	- 30 300	- 2 892	- 6 186	- 974	- 40 352
Effet des variations de change	-	-	193	- 1 614	- 1 421
Variation de périmètre et autres	-	-	-	-	-
Provision/(Actif) au 31/12/2008	110 993	25 318	- 1 901	12 157	146 567

Les actifs de couverture se détaillent ainsi :

Royaume-Uni	31/12/2008		31/12/2007		31/12/2006	
	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement
Action (UK et Overseas)	60%	7,75%	63%	7,75%	63%	7,75%
Obligation	15%	5,30%	12%	4,87%	12%	5,25%
Immobilier	0%	0,00%	0%	0,00%	0%	0,00%
Autres (Cash & Index Linked Gilts)	25%	4,20%	25%	4,22%	25%	4,25%

États-Unis	31/12/2008		31/12/2007		31/12/2006	
	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement
Action	42%	9,00%	50%	9,00%	55%	10,00%
Obligation	50%	5,00%	40%	5,00%	34%	6,00%
Immobilier	8%	9,00%	10%	9,00%	11%	10,00%
Autres	0%	0,00%	0%	0,00%	0%	0,00%

1
2
3
4
5
6
7
8

< SOMMAIRE >

France	31/12/2008		31/12/2007		31/12/2006	
	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement
Action	0%	0,00%	0%	0,00%	0%	0,00%
Obligation	0%	0,00%	0%	0,00%	0%	0,00%
Immobilier	0%	0,00%	0%	0,00%	0%	0,00%
Autres	100%	4,00%	100%	4,50%	100%	4,00%

En Allemagne, les fonds sont investis en dépôts rémunérés sans risque à court terme.

Montants comptabilisés en charges pour les régimes à cotisations définies	Ouvriers	Direction, cadres et ATAM	Total
Au 31/12/2006			
Part employeur des cotisations de retraite	7 652	11 077	18 729
Assurance-vie payée par l'employeur	928	1 385	2 313
Autres cotisations de retraite	462	4	466
TOTAL	9 042	12 466	21 508
Au 31/12/2007			
Part employeur des cotisations de retraite	6 993	10 202	17 195
Assurance-vie payée par l'employeur	802	1 206	2 008
Autres cotisations de retraite	478	745	1 223
TOTAL	8 273	12 153	20 426
Au 31/12/2008			
Part employeur des cotisations de retraite	5 019	10 010	15 029
Assurance-vie payée par l'employeur	1 008	1 339	2 347
Autres cotisations de retraite	508	71	579
TOTAL	6 535	11 420	17 955

Autres engagements envers le personnel (options et actions de performance)

Plans de stock-options

Caractéristiques des plans

Le Directoire de Vallourec a consenti un plan d'option d'achat d'actions en 2003 et des plans de souscription d'actions en 2000, 2007 et 2008 au profit de certains dirigeants et mandataires sociaux du groupe Vallourec.

< SOMMAIRE >

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes (les chiffres des plans 2000 et 2003 ont été recalculés pour tenir compte de la division par cinq du nominal de l'action du 18 juillet 2006 et de la multiplication par cinq consécutive du nombre d'actions) :

	Plan 2000	Plan 2003	Plan 2007	Plan 2008
Date de décision du Directoire	15/06/2000	15/06/2003	03/09/2007	01/09/2008
Date de maturité	15/06/2004	11/06/2007	03/09/2011	01/09/2012
Date d'expiration	14/06/2007	10/06/2010	03/09/2014	01/09/2015
Nombre de bénéficiaires à l'origine	144	148	65	9
Prix d'exercice en euros	7,60	10,73	190,60	183,54
Prix d'exercice en euros ajusté suite à l'augmentation de capital du 13/07/2005	7,49	10,57	N/A	N/A
Nombre d'options attribuées	892 500	965 000	147 300	71 800
Ajustement du nombre d'options suite à l'augmentation de capital du 13/07/2005	13 392	14 480	N/A	N/A

1
2
3
4
5
6
7
8

Évolution du nombre d'options en cours de validité

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options en cours de validité est la suivante :

En nombre d'options	2006	2007	2008
Total à l'ouverture de l'exercice	1 006 600	996 390	184 414
Options distribuées	-	147 300	71 800
Options exercées	(10 210)	(955 466)	(12 697)
Options non exercées à la date d'expiration	-	(3 810)	-
Options radiées (*)	-	-	(7 000)
Total à la clôture de l'exercice	996 390	184 414	236 517
Dont options pouvant être exercées	30 660	37 114	24 417

(*) Bénéficiaires ayant quitté le Groupe.

Le détail du nombre d'options en cours de validité par plan est le suivant :

	2006	2007	2008
Plan 2000	30 660	-	-
Plan 2003	965 730	37 114	24 417
Plan 2007	-	147 300	140 300
Plan 2008	-	-	71 800

[< SOMMAIRE >](#)
Valorisation des plans ^(*)

<i>En milliers d'euros</i>	Plan 2000 ^(**)	Plan 2003	Plan 2007	Plan 2008
Charge de l'exercice 2006	-	912	-	-
Charge de l'exercice 2007	-	406	705	-
Charge de l'exercice 2008	-	-	2 912	711
Charge cumulée au 31 décembre 2008	-	1 318	3 617	711
Hypothèses				
Prix de l'action à la date d'attribution	-	58,75 €	198,00 €	190,84 €
Volatilité	-	41,75%	35,00%	35,00%
Taux sans risque	-	3,00%	4,20%	4,40%
Prix d'exercice	-	53,65 €	190,60 €	183,54 €
Taux de dividende	-	2,72%	3,75%	3,50%
Juste valeur de l'option	-	18,69 €	58,20 €	63,57 €

(*) Pour évaluer la juste valeur des options accordées, le modèle binomial de projection des cours a été utilisé.

(**) Conformément aux mesures transitoires spécifiquement prévues par les normes IFRS 1 et IFRS 2, le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser de charge IFRS 2 relative au plan 2000 de souscription d'actions.

Attribution aux membres du Comité Exécutif dans sa composition au 31 décembre

Situation à fin :	Plan 2000	Plan 2003	Plan 2007	Plan 2008
2006				
Nombre d'options attribuées	100 965	195 000	-	-
Ajustement du nombre d'options suite à l'augmentation de capital	1 535	2 965	-	-
Nombre de dirigeants concernés	7	7	-	-
Nombre d'options exercées	102 500	-	-	-
2007				
Nombre d'options attribuées	81 265	175 000	60 000	-
Ajustement du nombre d'options suite à l'augmentation de capital	1 235	2 660	-	-
Nombre de dirigeants concernés	6	6	8	-
Nombre d'options exercées	82 500	177 660	-	-
2008				
Nombre d'options attribuées	-	118 745	38 000	68 000
Ajustement du nombre d'options suite à l'augmentation de capital	-	1 805	-	-
Nombre de dirigeants concernés	-	4	6	8
Nombre d'options exercées	-	120 550	-	-

Plans d'attribution d'actions de performance
Caractéristiques des plans

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans d'attribution d'actions de performance en 2006, 2007 et 2008 au profit de certains salariés et mandataires sociaux du groupe Vallourec.

< SOMMAIRE >

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes (les chiffres du plan 2006 ont été recalculés pour tenir compte de la division par cinq du nominal de l'action du 18 juillet 2006 et de la multiplication par cinq consécutive du nombre d'actions) :

	Plan 2006 (*)	Plan 2007 (**)	Plan 2008 (***)	Plan « Value 08 »
Date de décision du Directoire	16/01/2006	03/05/2007	01/09/2008	16/12/2008
Durée d'acquisition	2 ans	2, 3 et 4 ans	2 et 3 ans	4,5 ans
Durée de conservation	2 ans	2 ans	2 ans	-
Nombre de bénéficiaires à l'origine	199	280	41	8 697
Nombre théorique d'actions attribuées	148 000	111 000	11 590	33 856

(*) L'attribution définitive, en nombre, a été fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2006 et 2007. Elle s'est faite par application d'un coefficient de performance calculé pour chacune des années concernées au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33.

(**) L'attribution définitive, en nombre, sera acquise par tiers en 2009, 2010, 2011 et sera fonction pour chaque tiers de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2008, 2009 et 2010. Elle se fera par application d'un coefficient de performance calculé pour chacune des années concernées au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33.

(***) L'attribution définitive, en nombre, sera acquise par moitié en 2010, 2011 et sera fonction pour chaque moitié de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2009 et 2010. Elle se fera par application d'un coefficient de performance calculé pour chacune des années concernées au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33.

Évolution du nombre d'actions

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'actions est la suivante :

	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008	Plan « Value 08 »
Nombre théorique initial d'actions attribuées	148 000	111 000	11 590	33 856
Nombre d'actions annulées	(700)	(2 200)	-	-
Nombre théorique d'actions acquises ou en cours d'acquisition	147 300	108 800	11 590	33 856
Nombre d'actions livrées	188 853	-	-	-

Valorisation des plans (*)

En milliers d'euros	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008	Plan « Value 08 »
Charge de l'exercice 2006	8 251	-	-	-
Charge de l'exercice 2007	7 202	5 429	-	-
Charge de l'exercice 2008	380	7 099	264	17
Charge cumulée au 31 décembre 2008	15 833	12 528	264	17

Hypothèses

Prix de l'action à la date d'attribution	93,30 €	198,50 €	190,84 €	82,15 €
Volatilité	40%	40%	35%	40%
Taux sans risque	5%	4,40%	4,20%	3,03%
Taux de dividende	2%	3%	3,5%	7,30%
Juste valeur de l'action tranche 1	83,84 €	180,77 €	171,22 €	56,23 €
Juste valeur de l'action tranche 2	-	175,17 €	165,00 €	-
Juste valeur de l'action tranche 3	-	169,77 €	-	-

(*) Pour évaluer la juste valeur des actions accordées, le modèle binomial de projection des cours a été utilisé. L'avantage du salarié correspond à la juste valeur de l'action attribuée, tenant compte de l'impossibilité de percevoir les dividendes pendant la période d'acquisition et du coût pour le salarié induit par l'incessibilité du titre pendant la période de conservation.



Attribution aux membres du Comité Exécutif dans sa composition au 31 décembre

Situation à fin :	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008 « Plan Value 08 »	
2006				
Nombre théorique d'actions attribuées	32 500	-	-	-
Nombre de dirigeants concernés	7	-	-	-
Nombre d'actions acquises	-	-	-	-
2007				
Nombre théorique d'actions attribuées	30 000	8 400	-	-
Nombre de dirigeants concernés	6	7	-	-
Nombre d'actions acquises	-	-	-	-
2008				
Nombre théorique d'actions attribuées	22 500	6 000	3 200	5
Nombre de dirigeants concernés	5	5	3	1
Nombre d'actions acquises	28 845	-	-	-

Note 18 Autres passifs courants

	Dettes sociales	Dettes fiscales	Dettes liées à l'acquisition d'actifs	Produits constatés d'avance	Autres dettes courantes	Total
Au 31/12/2005	186 053	77 021	9 881	5 558	20 744	299 257
Effet des variations de change	- 3 590	- 449	- 18	- 2	- 733	- 4 792
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	- 15 145	- 1 050	- 1 281	- 68	- 507	- 18 051
Autres variations	9 789	- 41 274	3 709	8 096	6 667	- 13 013
Au 31/12/2006	177 107	34 248	12 291	13 584	26 171	263 401
Effet des variations de change	248	116	- 23	- 56	- 833	- 548
Autres variations	15 455	5 451	1 795	- 5 452	12 660	29 909
Au 31/12/2007	192 810	39 815	14 063	8 076	37 998	292 762
Effet des variations de change	- 6 036	- 3 134	- 2 831	231	228	- 11 542
Autres variations	16 763	19 803	39 250	- 1 293	33 885	108 408
Au 31/12/2008	203 537	56 484	50 482	7 014	72 111	389 628

Les variations des autres passifs courants concernent principalement les dettes sur les investissements, les dividendes à verser à des minoritaires et des reclassements de provisions en dettes.

Note 19 Informations relatives aux parties liées

Les opérations suivantes ont été réalisées avec des parties liées :

	Ventes aux parties liées	Achats auprès des parties liées	Créances sur les parties liées	Dettes envers les parties liées
Au 31/12/2006				
HKM	396	413 512	29	44 057
Rothschild & Cie	-	360	-	398
Groupe Timet	7 333	55 562	856	15 608
Au 31/12/2007				
HKM	501	441 190	30	22 897
Rothschild & Cie	-	258	-	-
Au 31/12/2008				
HKM	688	596 013	114	44 773
Rothschild & Cie	-	3 891	-	263

Les achats concernent principalement les achats de ronds d'acier à HKM, qui est détenue à hauteur de 30% par le groupe Salzgitter AG, produits utilisés comme matières premières dans la fabrication des laminoirs européens de V & M Deutschland et V & M France.

Les opérations réalisées en 2006, 2007 et 2008 avec Rothschild & Cie sont liées au mandat de conseil pour assister le Directoire.

En 2006, les transactions avec le groupe TIMET représentaient principalement des achats des bobines de titane utilisées dans la fabrication des tubes soudés chez Valtimet et ses filiales.

S'agissant de la société Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil, intégrée proportionnellement, le total du bilan s'établit à 139,2 millions

d'euros et le Groupe n'a réalisé aucune opération significative, en 2008, avec cette société en dehors d'un investissement en capital de 120,5 millions d'euros.

Rémunération des organes de direction et de surveillance

Le montant global des jetons de présence attribués aux membres du Conseil de Surveillance s'est élevé en 2008 à 395 milliers d'euros, à 394 milliers d'euros en 2007 et à 335 milliers d'euros en 2006.

Le montant global des rémunérations versées au Comité Exécutif dans sa composition au 31 décembre (8 personnes en 2008, 7 personnes en 2007 et 9 personnes en 2006) ainsi que les engagements de retraite à la clôture s'établissent comme suit :

	2006	2007	2008
Rémunérations et avantages en nature	3 410	2 647	3 156
Paiements fondés sur des actions ^(*)			800
Engagement de départ en retraite	547	504	738
Engagement de retraite complémentaire	1 806	2 988	4 054

(*) Information fournie à partir des Plans 2008 d'attribution d'actions de performance, de stock-options et d'actionnariat salarié.

Options de souscription ou d'achats d'actions (Note 17) attribuées au Comité Exécutif dans sa composition au 31 décembre

	2006	2007	2008
Options de souscription attribuées le 15 juin 2000 exerçables du 15 juin 2004 jusqu'au 14 juin 2007	102 500	82 500	-
Options exercées au 31 décembre (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	102 500	82 500	-
Nombre d'actions souscrites durant l'année (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-	-
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31 décembre	-	-	-
Options d'achats attribuées le 15 juin 2003 exerçables du 11 juin 2007 jusqu'au 10 juin 2010	197 965	177 660	120 550
Options exercées au 31 décembre (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	177 660	120 550
Nombre d'actions souscrites durant l'année (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	177 660	-
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31 décembre	-	-	-
Options de souscription attribuées le 3 septembre 2007 exerçables du 3 septembre 2011 jusqu'au 3 septembre 2014	-	60 000	38 000
Options exercées au 31 décembre (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-	-
Nombre d'actions souscrites durant l'année (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-	-
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31 décembre	-	60 000	38 000
Options de souscription attribuées le 1 ^{er} septembre 2008 exerçables du 1 ^{er} septembre 2012 jusqu'au 1 ^{er} septembre 2015	-	-	68 000
Options exercées au 31 décembre (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-	-
Nombre d'actions souscrites durant l'année (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-	-
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31 décembre	-	-	68 000

Actions de performance (Note 17) attribuées au Comité Exécutif dans sa composition au 31 décembre

	2006	2007	2008
Plan du 16 janvier 2006			
Nombre théorique d'actions attribuées	32 500	30 000	22 500
Nombre d'actions acquises durant l'année			28 845
Plan du 3 mai 2007			
Nombre théorique d'actions attribuées	-	8 400	6 000
Plan du 1 ^{er} septembre 2008			
Nombre théorique d'actions attribuées	-	-	3 200
Plan « Value 08 » du 16 décembre 2008			
Nombre théorique d'actions attribuées	-	-	5

S'agissant des engagements de retraite accordés aux dirigeants, il n'existe pas de régime spécifique et ils bénéficient du régime de retraite complémentaire du groupe Vallourec (type article 39) mis en place en 2005 (Note 17).

Il n'y avait au 31 décembre 2008 ni prêt ni caution accordé aux dirigeants par la société mère Vallourec et ses filiales contrôlées.

< SOMMAIRE >

Note 20 Engagements et éventualités

Du fait de son activité, V & M France s'est vue allouer pour 2008 un quota d'émissions de gaz à effet de serre, les quotas à recevoir au titre de la période de quatre ans à venir de 2009 à 2012 s'élèvent à 106 000 tonnes par an.

Engagements hors bilan reçus

	2006	2007	2008
Commandes fermes d'immobilisations	N/D	N/D	457 846
Cautionnements reçus et engagements reçus	63 352	43 869	125 998
Contrat d'approvisionnement HKM	47 492	37 775	28 535
Autres engagements reçus	56 474	92 302	70 526
TOTAL	167 318	173 946	682 905
Engagements hors bilan donnés (hors instruments financiers)	398 471	410 214	858 037

Engagements donnés par échéance

	2006	< 1 an	> 1 an	> 5 ans
BILAN				
Emprunts et dettes financières à long terme	500 250	33 473	186 702	280 075
HORS BILAN				
Cautions de marché et lettres de crédit données	99 571	67 333	30 546	1 692
Autres cautionnements, hypothèques et nantissements donnés	136 033	19 956	23 576	92 501
Contrat de location à long terme	37 846	6 406	18 704	12 736
Contrat d'approvisionnement HKM	47 492	17 270	30 222	-
Pensions et indemnités de départ à la retraite (écarts actuariels)	39 697	N/D	N/D	39 697
Autres engagements	37 832	33 019	292	4 521
TOTAL	398 471	143 984	103 340	151 147

	2007	< 1 an	> 1 an	> 5 ans
BILAN				
Emprunts et dettes financières à long terme	553 666	217 072	323 401	13 193
HORS BILAN				
Cautions de marché et lettres de crédit données	130 383	96 140	34 028	215
Autres cautionnements, hypothèques et nantissements donnés	35 859	4 748	8 493	22 618
Contrat de location à long terme	34 322	5 393	20 176	8 753
Contrat d'approvisionnement HKM	37 775	21 586	16 189	-
Pensions et indemnités de départ à la retraite (écarts actuariels)	23 062	N/D	N/D	23 062
Autres engagements	148 813	58 755	899	89 159
TOTAL	410 214	186 622	79 785	143 807



< SOMMAIRE >

	2008	< 1 an	> 1 an	> 5 ans	
BILAN					1
Emprunts et dettes financières à long terme	726 415	76 841	639 417	10 157	2
HORS BILAN					3
Cautions de marché et lettres de crédit données	120 609	80 029	40 303	277	4
Autres cautionnements, hypothèques et nantissements donnés	25 027	3 469	10 526	11 032	5
Contrat de location à long terme	39 095	7 977	25 547	5 571	6
Contrat d'approvisionnement HKM	28 535	28 535	-	-	7
Pensions et indemnités de départ à la retraite (écarts actuariels)	21 197	-	11 233	9 964	8
Commandes fermes d'immobilisations données	457 846	420 901	36 945	-	
Autres engagements	165 728	39 858	73 847	52 023	
TOTAL	858 037	580 769	198 401	78 867	

V & M Tubes et ses filiales bénéficient d'un contrat d'approvisionnement de ronds à tubes en provenance de l'aciérie HKM (entreprise liée). Dans ce cadre, l'engagement de retirer les tonnes convenues sur la durée du contrat, figure en engagement hors-bilan. En contrepartie l'engagement de HKM de livrer les ronds à tubes au groupe V & M Tubes figure en engagements reçus.

Les commandes fermes d'immobilisations concernent principalement Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil – la nouvelle tuberie intégrée haut de gamme. Le contrat de co-entreprise signé par les deux actionnaires, Vallourec et Sumitomo prévoit de bénéficier d'une option

d'achat de la participation de l'autre actionnaire en cas de changement de contrôle de celui-ci. Le montant total des investissements est estimé à environ 1,6 milliard de dollars US, soit 890 millions de dollars US pour la part à 56% de Vallourec.

Les principaux cours de change utilisés, pour le compte de résultat, sont décrits en Note 12.

La conversion des éléments du compte de résultat se fait au taux moyen.

Note 21 Chiffre d'affaires

	2006	2007	2008
Ventes en France	414 049	444 099	361 003
Ventes en Allemagne	763 385	1 101 205	1 143 218
Autres pays de l'Union européenne	811 413	882 720	700 029
Amérique du Nord (Nafta)	1 445 062	1 144 166	1 525 869
Amérique du sud	598 798	786 034	935 910
Asie	1 174 443	1 284 169	1 318 921
Reste du monde	334 651	498 128	452 064
TOTAL	5 541 801	6 140 521	6 437 014

Sur l'ensemble de l'année 2008, le chiffre d'affaires progresse à 6 437,0 millions d'euros, en augmentation de 4,8% (+6,3% à périmètre comparable après retraitement du chiffre d'affaires 2007 pour le rendre comparable à celui de 2008, avec notamment la cession à Salzgitter des activités de tubes de précision début juillet 2007).

La contribution des sociétés V & M Atlas Bradford, V & M Tube Alloy et V & M TCA depuis leur date d'acquisition le 16 mai 2008 est de 147,5 millions d'euros.

< SOMMAIRE >

Note 22 Autres produits de l'activité

	2006	2007	2008
Redevances pour concessions, brevets	17 069	19 939	19 661
Autres produits et subventions d'exploitation	12 124	15 276	19 464
TOTAL	29 193	35 215	39 125

Les autres produits et subventions correspondent principalement à des subventions et des remboursements reçus de tiers.

Note 23 Impôts et taxes

	2006	2007	2008
Impôts et taxes sur rémunérations	- 9 495	- 9 061	- 10 014
Taxe professionnelle	- 27 470	- 26 411	- 18 943
Taxe foncière	- 5 975	- 6 394	- 7 817
Autres impôts et taxes	- 15 820	- 14 384	- 14 829
TOTAL	- 58 760	- 56 250	- 51 603

Note 24 Charges de personnel et effectif moyen des sociétés intégrées

	2006	2007	2008
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements	- 539 959	- 543 787	- 568 715
Intéressement et participation	- 57 344	- 61 420	- 58 885
Charges liées aux stocks options et aux actions de performance	- 9 163	- 12 522	- 17 027
<i>Plan d'option d'achats d'actions 15 juin 2003</i>	(912)	(406)	0
<i>Plan d'attribution d'actions de performance du 16 janvier 2006</i>	(8 251)	(7 048)	(380)
<i>Plan d'attribution d'actions de performance du 3 mai 2007</i>	-	(4 363)	(7 099)
<i>Plan d'option de souscription 3 septembre 2007</i>	-	(705)	(2 912)
<i>Plan d'option de souscription 1^{er} septembre 2008</i>	-	-	(711)
<i>Plan d'attribution d'actions de performance du 1^{er} septembre 2008</i>	-	-	(264)
<i>Plan actionariat salarié Value 8 décembre 2008 incluant Plan d'attribution d'actions « value 08 » du 16 décembre 2008</i>	-	-	(5 661)
Charges sociales	- 206 228	- 209 311	- 211 985
TOTAL	- 812 694	- 827 040	- 856 612

Le Groupe a estimé, et pris en compte, les charges qui pourraient être engagées dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) et concernant l'ensemble des sociétés françaises.



2008 :

Un plan à effet de levier a été proposé aux salariés. Une banque, en l'occurrence Calyon, souscrit neuf fois le montant du salarié de telle sorte que le montant investi au total (salariés et banque) est investi dans des actions Vallourec émises à un cours décoté de 20%. L'investissement est bloqué jusqu'au 1^{er} juillet 2013. Afin de satisfaire aux exigences légales et fiscales de chaque pays, des formules différentes ont été proposées :

- FCPE : les salariés souscrivent par l'intermédiaire d'un FCPE, à un nombre d'actions Vallourec décotées leur permettant de bénéficier, à l'échéance de la durée de blocage de leurs avoirs, d'un multiple de performance sur les actions Vallourec et d'une protection sur leur investissement initial hors effet de change. Le multiple de la hausse est obtenu grâce au transfert de la décote, des dividendes et autres droits financiers liés à la détention des actions à la banque au travers d'un contrat d'échange ;
- Action et *Stock Appreciation Rights* (SAR) : les salariés, par l'acquisition d'un titre au prix décoté, bénéficient d'un SAR (protection sur leur investissement initial, hors effet de change, et multiple de performance sur ce titre) qui sera versé par l'employeur, en trésorerie, à l'expiration de la période de blocage.

La dette qui en résulte (SAR) est couverte par des warrants fournis à l'employeur par la banque ayant complété l'investissement du salarié. L'émission des warrants a été obtenue en contrepartie de l'émission d'actions, réservées à la banque, au prix décoté ;

- Cash et *Stock Appreciation Rights* (SAR) : les salariés, par un placement sur un compte bancaire rémunéré, bénéficient de SAR (multiple de performance sur ce placement) qui seront versés au salarié par l'employeur, en trésorerie, à l'expiration de la période de blocage. La dette qui en résulte (SAR) est couverte par des warrants fournis à l'employeur par la banque ayant complété l'investissement du salarié. L'émission des warrants a été obtenue en contrepartie de l'émission d'actions, réservées à la banque, au prix décoté.

La charge IFRS 2 résultant de l'avantage accordé au salarié dans le cadre du plan d'actionnariat salarié est évaluée à la date d'attribution par référence à la juste valeur correspondant à l'espérance de la valeur actuelle des montants versés à terme au salarié. Pour la formule « Action et SAR » viennent s'ajouter la décote du titre détenu par le salarié et la valorisation de l'option le protégeant sur son investissement initial.

**Caractéristiques du plan « Value 08 »****2008**

Date d'attribution	16 décembre 2008
Maturité des plans	1 ^{er} juillet 2013
Prix de référence	82,48 €
Prix de souscription	65,99 €
Décote	20%
Montant global souscrit	49 492
Nombre total d'actions souscrites	749 996
Décote totale	12 372
Multiple par action	
Formule FCPE	7,3
Formule Action + SAR	5,1
Formule Cash + SAR	6,1
Hypothèses de valorisation	
Volatilité ^(*)	40%
Taux sans risque ^(**)	3,03%
Taux de dividende annuel ^(***)	7,30%
Charge IFRS 2 globale ^(****)	6 435

(*) Volatilité historique.

(**) Taux d'intérêt sans risque sur la durée du plan.

(***) Basé sur la politique de dividende du Groupe.

(****) Calculé à partir d'un modèle binomial d'évolution du cours de l'action.

Cet avantage a donné lieu à la comptabilisation d'une charge de personnel de 6,4 millions d'euros en 2008.

La charge IFRS 2 résultant des *Stocks Appreciation Rights* (SAR) est réévaluée à chaque arrêté trimestriel par référence à la juste valeur correspondant à l'espérance de la valeur actuelle des montants versés à terme au salarié.

< SOMMAIRE >

Paramètres d'évaluation de la juste valeur des SAR	2008	
Date d'évaluation	31 décembre 2008	1
Date de maturité	1 ^{er} juillet 2013	2
Cours de l'action à la date d'évaluation	81,00 €	3
Multiple par action		4
Formule Action et SAR	5,1	5
Formule Cash et SAR	6,1	5
Hypothèses de valorisation		
Volatilité (*)	40%	6
Taux sans risque (**)	3,03%	7
Taux de dividende annuel (***)	7,30%	7
Charge IFRS 2 (****)	2 047	8

(*) Volatilité historique.

(**) Taux d'intérêt sans risque sur la durée du plan.

(***) Basé sur la politique de dividende du Groupe.

(****) Calculé à partir d'un modèle binomial d'évolution du cours de l'action.

La dette envers les salariés résultant des SAR a donné lieu à une charge de personnel de 2 millions d'euros en 2008.

Le produit résultant des *warrants* est réévalué à chaque arrêté trimestriel par référence à la juste valeur de l'instrument dérivé conformément à la norme IAS 39.

Paramètres d'évaluation de la juste valeur des <i>warrants</i>	2008	
Date d'évaluation	31 décembre 2008	
Date de maturité	1 ^{er} juillet 2013	
Cours de l'action à la date d'évaluation	81,00 €	
Multiple par action		
Formule Action et SAR	5,1	
Formule Cash et SAR	6,1	
Hypothèses de valorisation (*)		
Volatilité implicite	56%	
Taux d'intérêt		
Année 2009	2,62%	
Année 2010	2,68%	
Année 2011	2,96%	
Année 2012	3,12%	
Année 2013	3,24%	
Dividende annuel (<i>en euros</i>)	7,00	
Produit IAS 39	2 839	

(*) Hypothèses Calyon pour valoriser le *warrant*.

Le produit correspondant aux *warrants* versés par la banque ayant complété l'investissement des salariés à l'employeur est comptabilisé dans les charges de personnel pour 2,8 millions d'euros dans la mesure où il est destiné à couvrir la charge liée aux SAR (voir ci-dessus).

[< SOMMAIRE >](#)

Effectif moyen des sociétés intégrées ^(*)	2006	2007	2008
Cadres	1 273	1 310	1 342
Atam	3 652	3 710	3 872
Ouvriers	13 081	12 751	12 496
TOTAL	18 006	17 771	17 710

(*) Les effectifs des sociétés consolidées par intégration proportionnelle sont retenus à hauteur des pourcentages d'intérêts détenus.

Les effectifs du Groupe au 31 décembre 2008 sont de 18 344 personnes contre 16 835 personnes au 31 décembre 2007.

Note 25 Autres charges d'exploitation

	2006	2007	2008
Achats non stockés, sous-traitance	- 330 178	- 426 985	- 359 120
Énergie	- 205 161	- 211 930	- 246 088
Entretien	- 174 098	- 184 716	- 191 754
Commissions agents, frais de transport	- 307 909	- 329 941	- 323 836
Services, honoraires et autres	- 203 133	- 186 203	- 321 692
TOTAL	- 1 220 479	- 1 339 775	- 1 442 490

< SOMMAIRE >

Note 26 Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux

	KPMG		Deloitte		Autres	
	Montant (HT)					
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
AUDIT						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	215	171	215	171	-	-
%	26%	17%	14%	13%	0%	0%
Filiales intégrées globalement	579	540	1 271	1 033	70	73
%	69%	53%	85%	77%	76%	59%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes						
Émetteur	48	59	17	38	-	-
%	6%	6%	1%	3%	0%	0%
Filiales intégrées globalement	-	244	-	99	-	-
%	0%	24%	0%	7%	0%	0%
Sous-total	842	1 014	1 503	1 341	70	73
%	100%	100%	100%	100%	76%	59%
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT						
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	22	50
%	0%	0%	0%	0%	24%	41%
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	-	-	-	-	-	-
%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Sous-total	-	-	-	-	22	50
%	0%	0%	0%	0%	24%	41%
TOTAL	842	1 014	1 503	1 341	92	123



Note 27 Dotations aux provisions nettes de reprises

	2006	2007	2008
Dotations aux provisions pour risques & charges d'exploitation	- 45 646	- 57 925	- 72 117
Dotations aux provisions sur actifs circulants	- 25 568	- 41 313	- 29 960
Reprises sur provisions pour risques & charges d'exploitation	49 552	48 650	56 803
Reprises sur provisions sur actifs circulants	18 480	16 585	32 201
TOTAL	- 3 182	- 34 003	- 13 073

Note 28 Dotations aux amortissements

	2006	2007	2008
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (voir Note 1)	- 11 774	- 7 351	- 39 955
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (voir Note 2)	- 102 555	- 110 622	- 125 977
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations corporelles	-	-	347
TOTAL	- 114 329	- 117 973	- 165 585

Note 29 Cessions d'actifs et frais de restructuration

	2006	2007	2008
Mesures d'adaptation (net des dépenses et provisions)	- 632	- 133	- 93
Résultats de cessions d'actif immobilisés	- 4 138	11 066	- 4 984
TOTAL	- 4 770	10 933	- 5 077

En 2007 les résultats de cession d'actifs correspondent principalement à la cession de participations consolidées (VPE) et à l'encaissement d'un complément d'indemnité d'assurance consécutive à un sinistre survenu dans la société VPE en 2006. La cession des sociétés VPS et VCAV a dégagé un résultat nul, les actifs de ces sociétés ayant fait l'objet d'une dépréciation au 30 juin 2007.

En 2008 la perte de 5 millions d'euros correspond principalement à des cessions et des destructions d'immobilisations corporelles.

< SOMMAIRE >

Dépréciation d'actifs et d'écarts d'acquisition

	2006	2007	2008
Dépréciation d'actifs et d'écarts d'acquisition	- 1 499	- 21 169	- 1 386

Au 30 juin 2007, les actifs des sociétés VPS et VCAV destinées à être cédées ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 20 058 milliers d'euros.

Note 30 Résultat financier

	2006	2007	2008
PRODUITS FINANCIERS			
Revenus de valeurs mobilières de placement	21 972	17 348	25 470
Produits sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 158	18 956	9 486
TOTAL	34 130	36 304	34 956
CHARGES D'INTÉRÊTS			
	- 36 747	- 40 619	- 51 463
AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Revenu des titres	1 900	1 825	2 728
Revenu des prêts et créances	2 236	1 082	5 612
Pertes (-) ou profits (+) de change et variation du report/déport	- 27 819	- 18 138	- 7 894
Dotations aux provisions, nettes de reprises	- 1 981	2 189	2 120
Intérêts perçus sur un litige fiscal au Brésil (*)	39 584	-	-
Subvention financière accordée à HKM	- 7 000	-	-
Autres charges et produits financiers	- 626	- 1 894	4 127
TOTAL	6 294	- 14 936	6 693
AUTRES CHARGES D'ACTUALISATION			
Charges financières d'actualisation sur retraites (voir Note 17)	- 15 245	- 16 144	- 16 392
Produits financiers d'actualisation des éléments d'actifs et de passifs	74	769	- 170
Produits financiers sur actifs des régimes de retraites (voir Note 17)	4 875	5 618	7 522
TOTAL	- 10 296	- 9 757	- 9 040
RÉSULTAT FINANCIER	- 6 619	- 29 008	- 18 854

(*) En 2006, suite au dénouement favorable d'un litige avec l'administration fiscale Brésilienne, V & M do Brasil a comptabilisé, en résultat financier, des intérêts sur des sommes versées de 1991 à 2001.



Note 31 Rapprochement impôt théorique et impôt réel

Ventilation de la charge d'impôt	2006	2007	2008
Charge courante d'impôt	- 539 846	- 557 052	- 450 558
Impôts différés (voir Note 5)	- 4 943	- 18 292	- 30 133
Charge nette	- 544 789	- 575 344	- 480 691
Résultat des sociétés intégrées	993 428	1 018 222	1 022 258
Charge d'impôts	- 544 789	- 575 344	- 480 691
Résultat des sociétés intégrées avant impôts	1 538 217	1 593 566	1 502 949
Taux d'imposition légal société consolidante (voir Note 5)	34,43%	34,43%	34,43%
Impôt théorique	- 529 608	- 548 665	- 517 465
Impact des principaux déficits reportables	1 000	116	- 1 939
Impact des plus ou moins-values à long terme	- 344	-	-
Impact des différences permanentes	17 127	- 2 703	19 184
Autres impacts	- 22	- 121	-
Impact des différences de taux d'imposition	- 32 942	- 23 971	19 530
	- 544 789	- 575 344	- 480 690
TAUX D'IMPOSITION RÉEL	35,42%	36,10%	31,98%

Les différences permanentes s'analysent principalement par le résultat des minoritaires, par les retenues à la source, par la quote-part de frais et charges sur les distributions de dividendes y compris sur les distributions de dividendes à venir.

Les différences de taux d'imposition reflètent principalement la diversité des taux d'impôt appliqués dans chaque pays (France 34,43%, Allemagne 31,60%, États-Unis 36,5% et Brésil 34%).

Le taux effectif d'impôt 2008 s'établit à 31,98%, celui de 2007 s'établissait après retraitement des éléments non récurrents à 35,5%.

Note 32 Information sectorielle

Secteurs d'activité

Les tableaux suivants présentent, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs et aux passifs et aux investissements pour les exercices 2006, 2007 et 2008.

Premier niveau : par secteurs d'activité

2008	Tubes sans soudure	Automobile & Speciality Products	Holdings & divers (*)	Opérations inter-secteurs	Total
COMPTE DE RÉSULTAT					
Chiffre d'affaires					
Ventes à des clients externes	5 908 517	479 765	48 732	-	6 437 014
Ventes inter-secteurs	143 219	10 207	31 878	- 185 304	-
TOTAL	6 051 736	489 972	80 610	- 185 304	6 437 014
Dotations aux amortissements	- 154 894	- 9 046	- 2 125	480	- 165 585
Résultats d'exploitation	1 505 047	54 446	- 37 256	- 434	1 521 803
BILAN					
Actifs non courants	2 238 690	90 269	1 636 157	- 1 602 487	2 362 629
Actifs courants	2 698 257	198 774	267 428	- 290 398	2 874 061
Trésorerie	548 731	35 934	752 467	- 808 986	528 146
TOTAL ACTIF	5 485 678	324 977	2 656 052	- 2 701 871	5 764 836
Capitaux propres	2 419 021	142 141	1 729 496	- 1 157 899	3 132 759
Intérêts des minoritaires	88 608	10 596	-	- 33	99 171
Passifs long terme	734 477	16 163	578 459	- 440 595	888 504
Passifs courants	2 243 572	156 077	348 097	- 1 103 344	1 644 402
TOTAL PASSIF	5 485 678	324 977	2 656 052	- 2 701 871	5 764 836
Flux					
Investissements incorporels et corporels	538 318	24 271	5 827	-	568 416
Autres informations					
Effectifs moyens	16 152	1 392	166	-	17 710
Charges de personnel	755 661	54 527	47 014	- 590	856 612

(*) Vallourec, V & M Tubes et les filiales de commercialisation Vallourec Tubes Canada et Vallourec Inc.



< SOMMAIRE >

2007	Tubes sans soudure	Automobile & Speciality Products	Holdings & divers ^(*)	Opérations inter-secteurs	Total
COMPTE DE RÉSULTAT					
Chiffre d'affaires					
Ventes à des clients externes	5 405 111	659 934	75 476	-	6 140 521
Ventes inter-secteurs	171 146	27 692	31 907	- 230 745	-
TOTAL	5 576 257	687 626	107 383	- 230 745	6 140 521
Dotations aux amortissements	- 106 737	- 9 234	- 2 194	192	- 117 973
Résultats d'exploitation	1 588 060	45 865	2 883	- 14 235	1 622 573
BILAN					
Actifs non courants	1 402 591	72 581	908 060	- 891 060	1 492 172
Actifs courants	2 296 558	222 717	291 978	- 292 976	2 518 277
Trésorerie	626 312	32 952	821 632	- 568 418	912 478
TOTAL ACTIF	4 325 461	328 250	2 021 670	- 1 752 454	4 922 927
Capitaux propres	2 091 390	140 019	1 356 647	- 880 287	2 707 769
Intérêts des minoritaires	70 732	11 187	-	- 27	81 892
Passifs long terme	342 839	11 860	264 320	- 4 404	614 615
Passifs courants	1 820 500	165 184	400 703	- 867 736	1 518 651
TOTAL PASSIF	4 325 461	328 250	2 021 670	- 1 752 454	4 922 927
Flux					
Investissements incorporels et corporels	410 370	26 091	8 338	-	444 799
Autres informations					
Effectifs moyens	15 206	2 426	139	-	17 771
Charges de personnel	692 930	98 767	35 343	-	827 040

(*) Vallourec, V & M Tubes et les filiales de commercialisation Vallourec Tubes Canada et Vallourec Inc.

< SOMMAIRE >

2006	Tubes sans soudure	Automobile & Speciality Products	Holdings & divers (*)	Opérations inter-secteurs	Total
COMPTE DE RÉSULTAT					
Chiffre d'affaires					
Ventes à des clients externes	4 770 765	675 630	95 406	-	5 541 801
Ventes inter-secteurs	217 461	36 105	28 009	- 281 575	-
TOTAL	4 988 226	711 735	123 415	- 281 575	5 541 801
Dotations aux amortissements	- 96 293	- 17 267	- 1 241	472	- 114 329
Résultats d'exploitation	1 499 449	69 364	- 17 360	- 6 618	1 544 835
BILAN					
Actifs non courants	1 106 439	98 893	946 074	- 933 159	1 218 247
Actifs courants	2 030 914	204 872	277 453	- 268 265	2 244 974
Trésorerie	691 802	43 973	153 548	-	889 323
Actifs destinés à être cédés	34 672	140 906	-	-	175 578
TOTAL ACTIF	3 863 827	488 644	1 377 075	- 1 201 424	4 528 122
Capitaux propres	1 934 685	221 056	846 010	- 871 349	2 130 402
Intérêts des minoritaires	81 319	11 549	-	- 49	92 819
Passifs long terme	350 551	26 342	413 772	- 49 362	741 303
Passifs courants	1 490 552	158 535	117 293	- 280 664	1 485 716
Passifs destinés à être cédés	6 720	71 162	-	-	77 882
TOTAL PASSIF	3 863 827	488 644	1 377 075	- 1 201 424	4 528 122
Flux					
Investissements incorporels et corporels	263 400	21 357	411	-	285 168
Autres informations					
Effectifs moyens	14 651	3 227	128	-	18 006
Charges de personnel	651 479	129 072	32 143	-	812 694

(*) Vallourec, V & M Tubes et les filiales de commercialisation Vallourec Tubes Canada et Vallourec Inc.

Secteurs géographiques

Les tableaux suivants présentent, par secteur géographique, des informations sur le chiffre d'affaires (par zones géographiques d'implantation des clients), les investissements ainsi que certaines informations relatives aux actifs (par zones d'implantation des sociétés).

Deuxième niveau : par secteurs géographiques

2008	Europe	Amérique du Nord et Mexique	Amérique du Sud	Asie	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires						
Ventes à des clients externes	2 204 250	1 525 869	935 910	1 318 921	452 064	6 437 014
Bilan						
Immobilisations incorporelles et corporelles (nettes)	783 142	586 820	472 283	58 114	1 506	1 901 865
Flux						
Investissements corporels et incorporels	234 682	62 747	259 687	9 910	1 390	568 416
Autres informations						
Effectifs moyens	9 360	2 227	5 576	537	10	17 710
Charges de personnel	580 571	131 285	140 384	4 242	130	856 612

< SOMMAIRE >

2007	Europe	Amérique du Nord et Mexique	Amérique du Sud	Asie	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires						
Ventes à des clients externes	2 428 024	1 144 166	786 034	1 284 169	498 128	6 140 521
Bilan						
Immobilisations incorporelles et corporelles (nettes)	628 243	258 103	354 003	47 275	53	1 287 677
Flux						
Investissements corporels et incorporels	278 536	57 147	93 665	15 398	53	444 799
Autres informations						
Effectifs moyens	10 314	1 675	5 304	478	-	17 771
Charges de personnel	596 012	102 588	125 230	3 201	9	827 040

2006	Europe	Amérique du Nord et Mexique	Amérique du Sud	Asie	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires						
Ventes à des clients externes	1 988 847	1 445 062	598 798	1 174 443	334 651	5 541 801
Bilan						
Immobilisations incorporelles et corporelles (nettes)	468 080	250 697	262 346	36 085	-	1 017 208
Flux						
Investissements corporels et incorporels (*)	156 956	42 676	59 192	26 344	-	285 168
Autres informations						
Effectifs moyens	10 846	1 561	5 268	331	-	18 006
Charges de personnel	589 398	109 117	112 258	1 921	-	812 694

(*) Les flux d'investissements du secteur « Amérique du Nord et Mexique » comprennent l'acquisition de VAM Drilling USA qui, dans le tableau de trésorerie, sont présentés en variation de périmètre.

Note 33 Événements postérieurs à la clôture

Il n'est survenu, depuis le 31 décembre 2008 et jusqu'au 24 février 2009, date de l'arrêté des comptes par le Directoire, aucun événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers.

5.2 COMPTES SOCIAUX

BILAN DE LA SOCIÉTÉ *en milliers d'euros*

ACTIF

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	79	79	79
Immobilisations corporelles	131	131	131
Titres de participations	1 057 383	1 057 383	1 057 496
Actions propres	14 194	16 700	12 502
Créances, prêts, autres immobilisations financières	-	1	327 212
Total I	1 071 787	1 074 294	1 397 420
ACTIF CIRCULANT			
Créances d'exploitation	1 346	616	855
Autres créances	44 729	117 821	406 679
Valeurs mobilières de placement	8 061	9 110	8 922
Disponibilités	79	40	295
Charges constatées d'avance	-	-	45
Écarts de conversion	-	-	31 876
Total II	54 215	127 587	448 672
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)	1 126 002	1 201 881	1 846 092

PASSIF

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital	212 047	212 155	215 155
Primes	210 258	64 345	109 128
Écart de réévaluation	634	634	634
Réserves	79 950	79 954	79 964
Report à nouveau	44 344	47 116	20 372
Acompte sur dividende	- 103 319	- 210 292	-
Résultat de l'exercice	172 068	553 894	730 836
Total I	615 982	747 806	1 156 089
Provisions pour risques et charges	1 067	2 314	817
Dettes financières	470 718	410 762	587 019
Dettes d'exploitation	4 180	4 112	5 312
Autres dettes	34 055	36 887	64 979
Écarts de conversion	-	-	31 876
Total II	510 020	454 075	690 003
TOTAL DU PASSIF (I+II)	1 126 002	1 201 881	1 846 092



COMPTES DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ *en milliers d'euros*

	2006	2007	2008
Chiffre d'affaires			4 094
Reprises sur provisions, transferts de charges	1 097	9	4 214
Autres produits	2 015	1 434	1 427
Services extérieurs	- 7 998	- 10 068	- 18 134
Impôts taxes et versements assimilés	- 103	- 70	- 351
Charges de personnel	- 991	- 419	- 2 537
Autres charges d'exploitation	- 585	- 643	- 645
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 1 066	- 1 257	- 767
Résultat d'exploitation	- 7 631	- 11 014	- 12 699
Produits financiers	184 138	559 825	760 652
De participations	181 490	554 407	748 771
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	13		17
Autres intérêts et produits assimilés	850	1 841	11 176
Reprises sur provisions et transferts de charges financières			119
Différences positives de change	890		91
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	895	3 577	478
Charges financières	- 18 094	- 17 929	- 24 155
Dotations financières aux amortissements et aux provisions			- 1 944
Intérêts et charges assimilées	- 16 618	- 17 924	- 22 039
Différences négatives de change	- 1 476	- 5	- 172
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Résultat financier	166 044	541 896	736 497
Résultat courant avant impôt	158 413	530 882	723 798
Produits exceptionnels	423	2 443	4 816
Charges exceptionnelles	- 2	- 1 429	- 13 671
Résultat exceptionnel	421	1 014	- 8 855
Impôts sur les bénéfices	13 234	21 998	15 893
RÉSULTAT	172 068	553 894	730 836

1
2
3
4
5
6
7
8

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

En milliers d'euros (m€) sauf indications contraires

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2008 dont le total est de 1 846,1 millions d'euros et au compte de résultat dégageant un bénéfice de 730,8 millions d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La société Vallourec établit des comptes consolidés.

A - Faits caractéristiques, méthode d'évaluation, comparabilité des comptes

Le 16 mai 2008, Vallourec a acquis indirectement les trois activités tubulaires de Grant Prideco, Atlas Bradford® (renommée V & M Atlas Bradford), TCA (renommée V & M TCA) et Tube-Alloy (renommée V & M Tube-Alloy).

Dans le cadre du plan d'actionnariat salarié « Value 08 », le 16 décembre 2008, 749 996 actions nouvelles ont été souscrites à un cours 65,99 euros soit une augmentation de 47 783 milliers d'euros, prime d'émission nette de frais inclus.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour établir les comptes de l'exercice sont demeurées inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent.

B - Principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 99-3) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, permanence des méthodes).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1977 et 1978.

Les constructions sont amorties suivant le mode linéaire sur une durée de 40 années pour les ensembles immobiliers affectés à des opérations non professionnelles.

TITRES DE PARTICIPATIONS

La valeur brute des participations est constituée du coût d'achat hors frais accessoires et du montant des augmentations de capital.

Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euro au cours du jour de l'opération.

Les provisions pour dépréciation des participations sont calculées par référence à la valeur d'usage qui tient compte de différents critères tels : le montant de la situation nette consolidée, la rentabilité, le cours de Bourse, les perspectives d'évolution de la Société...

ACTIONS PROPRES

Les actions propres inscrites dans l'actif immobilisé comprennent :

- les actions acquises le 5 juillet 2001 et affectées à des opérations d'attribution en faveur de certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe ;
- les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

Conformément au règlement n° 2008-15 du CRC en date du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions de performance aux employés, les actions affectées à des opérations d'attribution ne sont pas dépréciées en fonction de la valeur de marché, en raison de l'engagement d'attribution aux salariés et de la provision constatée au passif – se reporter ci-dessous au paragraphe relatif aux provisions pour risques et charges.

Concernant les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, leur valeur comptable est la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur actuelle des titres (soit le cours moyen du dernier mois).

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés ponctuelles de recouvrement. Celles-ci sont alors évaluées créance par créance.



VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les titres de placement sont évalués au coût de revient d'acquisition majoré des revenus courus de la période, ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions propres acquises en 2008 et disponibles pour être attribuées aux employés, ont été classées en valeurs mobilières de placement. Elles font l'objet d'une dépréciation si leur valeur est supérieure au cours du marché (cours moyen du dernier mois).

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Les charges ou produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les pertes latentes résultant de la conversion en euros sont évaluées en tenant compte des couvertures à terme et enregistrées en provision pour risque de change.

La Société utilise divers instruments financiers pour réduire ses risques de taux de change et d'intérêt. Toutes les positions sont prises au moyen d'instruments négociés, soit sur des marchés organisés, soit de gré à gré, et sont évaluées à leur valeur de marché, en hors bilan, à chaque arrêté.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Pension de retraite

Les pensions sont assurées par un organisme extérieur et la Société n'a donc pas d'engagement à ce titre.

Indemnités de départ en retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite du personnel en activité sont évalués sur la base d'un calcul actuariel et font l'objet d'une provision au passif du bilan.

L'hypothèse d'un départ volontaire dans 100% des cas est retenue.

Les hypothèses actuarielles varient suivant les spécificités des régimes en vigueur dans la Société et selon la convention collective applicable.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 6,20% (inflation incluse) ;
- taux d'inflation de 2% ;

- taux de rotation du personnel variable selon l'âge et la catégorie ;
- table de mortalité générationnelle INSEE 2000/2002.

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base d'un calcul actuariel et font l'objet d'une provision au passif du bilan. Au 31 décembre 2008, le taux d'actualisation reposait sur l'indice IBoxx, zone euro, obligation d'entreprise notée AA pour une maturité supérieure à 10 ans. Cet indice reprend un panier d'obligation composé de valeurs financières et non financières.

Au 31 décembre 2008, pour tenir compte de la situation exceptionnelle, la Société retient un taux d'actualisation de 6,20% sur la zone euro alors que retenir la même composition du panier d'obligation de référence aurait conduit la Société à utiliser un taux d'actualisation de 6,90%.

Les écarts actuariels générés sont amortis selon la règle du corridor sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés.

Provision sur actions affectées à des opérations d'attribution

Conformément au règlement n° 2008-15 du CRC en date du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions de performance aux employés, dès qu'une sortie de ressources devient probable, un passif est comptabilisé par la Société. Cette provision est évaluée sur la base du produit entre :

- coût d'entrée des actions ou valeur nette comptable (lorsqu'elles étaient détenues antérieurement) à la date de leur affectation au plan d'attribution diminué du prix susceptible d'être acquitté par les bénéficiaires ;
- nombre d'actions qui devraient être attribuées compte tenu des dispositions du plan d'attribution (satisfaction des conditions de présence et de performance) appréciées à la date de clôture.

Une provision pour risques et charges est constatée à chaque clôture, depuis la mise en place de ces plans, au *pro rata temporis*, à hauteur des coûts relatifs aux attributions d'actions de performance faites aux salariés, dirigeants ou mandataires de Vallourec et de ses filiales.

Autres provisions

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux...) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

D'une manière générale, les produits et charges exceptionnels enregistrent les éléments extraordinaires, c'est-à-dire ceux qui ne représentent pas de lien avec l'activité courante de l'entreprise.



C - Notes relatives aux postes de bilan

1. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Mouvements des valeurs de l'actif immobilisé

	31/12/2007	Entrée Dotation	Sortie Reprise	31/12/2008	Dont écart de réévaluation	Dont entreprises liées
Immobilisations incorporelles	79	-	-	79	-	-
Marques	79	-	-	79	-	-
Immobilisations corporelles	131	-	-	131	23	-
Terrains	131	-	-	131	23	-
Constructions	172	-	-	172	-	-
<i>Amortissement Constructions</i>	<i>- 172</i>	-	-	<i>- 172</i>	-	-
Titres de participations	1 057 383	- 6	119	1 057 496	611	1 057 496
Titres de participations	1 057 794	-	-	1 057 794	611	1 057 794
<i>Provisions Titres de participations</i>	<i>- 411</i>	<i>- 6</i>	<i>119</i>	<i>- 298</i>	-	<i>- 298</i>
Actions propres	16 700	-	- 4 198	12 502	-	-
Créances, prêts, autres	1	327 211	-	327 212	-	327 212
Autres immobilisations financières	1	327 211	-	327 212	-	327 212
TOTAUX	1 074 294	327 205	- 4 079	1 397 420	634	1 384 708

Actions propres inscrites en actif immobilisé

- Attributions en faveur de membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe (cf. § C.5)

Les actions propres acquises le 5 juillet 2001 dans le cadre des opérations financières liées à l'augmentation de capital réservée aux salariés, sont affectées à des opérations d'attribution en faveur de certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe :

- plan d'options d'achats d'actions du 15 juin 2003,
- plan d'attribution d'actions de performance du 3 mai 2007,
- plan d'attribution d'actions de performance du 1^{er} septembre 2008,
- plan d'attribution d'actions « Value 08 » du 16 décembre 2008.

En 2008, Vallourec a attribué définitivement 188 853 actions (2,0 millions d'euros) dans le cadre du plan d'attribution d'actions de performance du 16 janvier 2006 à l'issue de la période d'acquisition de deux ans et a cédé 12 697 actions pour un montant de 0,1 million

d'euros correspondant à l'exercice de 12 697 options d'achat d'actions du plan d'option d'achats d'actions du 15 juin 2003.

- Contrat de liquidité

Vallourec a mis en place en 2007 un contrat de liquidité auprès de Crédit Agricole Chevreux. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 20 millions d'euros sont affectés au compte de liquidité. Au 31 décembre 2008, Vallourec détenait 131 840 actions pour une valeur de 10,7 millions d'euros.

Créances, prêts, autres

Le 16 mai 2008, Vallourec a acquis indirectement *via* sa filiale V & M Tubes les trois activités tubulaires de Grant Prideco, Atlas Bradford®, (V & M Atlas Bradford), TCA® (renommée V & M TCA, Tube-Alloy™ (renommée V & M Tube-Alloy). Pour financer cette acquisition, Vallourec a mis en place un prêt de 450 millions de dollars US (323,3 millions d'euros) au profit de V & M Tubes.



2. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

	31/12/2007	31/12/2008	Évaluation 31/12/2008	Moins-value provisionnée	Plus-value latente
Sicav et Fonds commun de placement	9 110	4 893	4 909	-	16
Actions propres	-	5 968	-	1 938	-
TOTAL	9 110	10 861	4 909	1 938	16

Au cours de l'année 2007, une centralisation de la gestion des trésoreries euro et dollar des principales sociétés européennes et une centralisation des opérations de couverture de change des ventes en dollars ont été mises en place au niveau de V & M Tubes. Vallourec a adhéré à cette centralisation de trésorerie.

La trésorerie est placée dans des OPCVM monétaires sans risques. Vallourec ne réalise des transactions financières qu'avec des établissements financiers de premier plan.

Par ailleurs, en 2008, Vallourec a acquis 50 000 de ses propres actions valorisées le 31 décembre à 4 millions d'euros. Ces actions propres ont été inscrites en valeurs mobilières de placement : elles sont destinées à être attribuées en faveur de membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe dans le cadre des futurs plans d'attribution.

	31/12/2007	Entrée Dotation	Sortie Reprise	31/12/2008
Actions Propres	-	5 968	-	5 968
Provision dépréciation	-	- 1 938	-	- 1 938
TOTAL	-	4 030	-	4 030

3. ÉTAT DES CRÉANCES ET DETTES

Actif au 31/12/2008	Valeur brute	Dont produits à recevoir	Dont entreprises liées	Valeur brute - 1 an	Valeur brute +1 an
Créances, prêts, autres immo. financières	327 212	3 866	327 212	3 866	323 346
Créances d'exploitation	855	-	-	855	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-	-
Autres créances d'exploitation	855	-	-	855	-
Autres créances	406 679	-	379 711	406 679	-
Avance trésorerie intra-groupe	374 018	-	374 018	374 018	-
Créances diverses	32 661	-	5 693	32 661	-
TOTAUX	734 746	3 866	706 923	411 400	323 346

Prêts accordés au cours de l'exercice : 323 346 milliers d'euros.

Prêts remboursés au cours de l'exercice : 0 millier d'euros.

Créances représentées par des effets de commerce : néant.

< SOMMAIRE >

Passif au 31/12/2008	Valeur brute	Dont charges à payer	Dont entreprises liées	- 1 an	+1 an	+5 ans
Dettes financières	587 019	2 886	643	3 629	583 378	12
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	586 320	2 886	-	2 975	583 345	-
Emprunts et dettes financières divers	56	-	-	11	33	12
Avance trésorerie inter-groupe	643	-	643	643	-	-
Dettes d'exploitation	5 312	1 597	1 307	5 312	-	-
Dettes fournisseurs	4 052	798	1 307	4 052	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 260	799	-	1 260	-	-
Autres dettes	64 978	127	58 730	64 978	-	-
Dettes fiscales (impôts sociétés)	-	-	-	-	-	-
Autres dettes divers	64 978	127	58 730	64 978	-	-
TOTAUX	657 309	4 610	60 680	73 919	583 378	12

Emprunts souscrits au cours de l'exercice : 323 346 milliers d'euros.

Emprunts remboursés au cours de l'exercice : 150 012 milliers d'euros (cf. § C.7).

Dettes représentées par des effets de commerce : néant.

Les charges à payer des « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » représentent les intérêts courus à fin d'année.

4. ÉCARTS DE CONVERSION SUR LES DETTES ET LES CRÉANCES LIBELLÉES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Au 31/12/2008	Montant	Dont compensé par couverture de change	Provisions pour perte de change
Écart de conversion actif	-	-	-
Diminution des créances	-	-	-
Augmentation des dettes	31 876	31 876	-
Écart de conversion passif	-	-	-
Augmentation des créances	31 876	31 876	-
Diminution des dettes	-	-	-

L'évaluation de la dette de 450 millions de dollars US mise en place en mai 2008 (§ C.7) au cours de 1,54 EUR/USD et le cours au 31 décembre 2008 de 1,39 EUR/USD, a conduit à la constatation d'un écart de conversion actif de 31,9 millions d'euros. En couverture de cette dette, le prêt consenti à sa filiale V & M Tubes (§ C.1) de

450 millions de dollars US a produit l'effet inverse soit la constatation d'un écart de conversion passif du même montant.

De fait, aucune provision pour perte de change sur l'écart de conversion actif n'a été constatée au 31 décembre 2008.

1
2
3
4
5
6
7
8

5. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

	Nombre d'actions	Capital	Résultat de l'exercice	Primes et Réserves	Capitaux propres
Situation au 31/12/2006	53 011 870	212 047	172 068	231 867	615 982
Affectation du résultat 2006	-	-	- 172 068	172 068	-
Souscription options	26 850	108	-	94	202
Écart de réévaluation	-	-	-	-	-
Dividende distribué	-	-	-	- 211 980	- 211 980
Acompte sur dividende	-	-	-	- 210 292	- 210 292
Résultat 2007	-	-	553 894	-	553 894
Variation	26 850	108	381 826	- 250 110	131 824
Situation au 31/12/2007	53 038 720	212 155	553 894	- 18 243	747 806
Affectation du résultat 2007	-	-	- 553 894	553 894	-
Augmentation de capital	749 996	3 000	-	44 783	47 783
Écart de réévaluation	-	-	-	-	-
Dividende distribué	-	-	-	- 370 336	- 370 336
Acompte sur dividende	-	-	-	-	-
Résultat 2008	-	-	730 836	-	730 836
Variation	749 996	3 000	176 942	228 341	408 283
Situation au 31/12/2008	53 788 716	215 155	730 836	210 098	1 156 089

Le capital de Vallourec est composé de 53 788 716 actions ordinaires au nominal de 4 euros entièrement libérées au 31 décembre 2008 contre 53 038 720 actions au nominal de 4 euros au 31 décembre 2007.

La réserve affectée à la contrepartie de la valeur comptable des actions propres (400 419 actions), s'élève à 16 532 milliers d'euros.

Au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, Vallourec a proposé en 2008 à ses salariés dans huit pays de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours décoté de 20% par rapport à la moyenne des 20 cours d'ouverture de l'action Vallourec ayant précédé le 17 novembre 2008, soit 65,99 euros.

L'augmentation de capital réservée aux salariés et à la banque garantissant l'effet de levier du plan d'actionnariat a conduit à la création de 749 996 actions nouvelles soit une augmentation de 47 783 milliers d'euros prime d'émission nette de frais inclus.

Actionnariat salarié

Un plan à effet de levier a été proposé aux salariés en 2008. Une banque, en l'occurrence Calyon, investit neuf fois le montant du salarié de telle sorte que le montant souscrit au total (salariés et banque) est investi dans des actions Vallourec émises à un cours décoté de 20%. L'investissement est bloqué jusqu'au 1^{er} juillet 2013. Afin de satisfaire aux exigences légales et fiscales de chaque pays, des formules différentes ont été proposées :

● FCPE : les salariés souscrivent par l'intermédiaire d'un FCPE, à un nombre d'actions Vallourec décotées leur permettant de

bénéficier, à l'échéance de la durée de blocage de leurs avoirs, d'un multiple de performance sur les actions Vallourec et d'une protection sur leur investissement initial hors effet de change. Le multiple de la hausse est obtenu grâce au transfert de la décote, des dividendes et autres droits financiers liés à la détention des actions à la banque au travers d'un contrat d'échange ;

- Action et *Stock Appreciation Rights* (SAR) : les salariés, par l'acquisition d'un titre aux prix décoté, bénéficient d'un SAR (protection sur leur investissement initial hors effet de change et multiple de performance sur ce titre) qui sera versé par l'employeur, en trésorerie, à l'expiration de la période de blocage. La dette qui en résulte (SAR) est couverte par des warrants fournis à l'employeur par la banque ayant complété l'investissement du salarié. L'émission des warrants a été obtenue en contrepartie de l'émission d'actions, réservées à la banque, au prix décoté ;
- Cash et *Stock Appreciation Rights* (SAR) : les salariés, par un placement sur un compte bancaire rémunéré, bénéficient de SAR (multiple de performance sur ce placement) qui seront versés au salarié par l'employeur, en trésorerie, à l'expiration de la période de blocage. La dette qui en résulte (SAR) est couverte par des warrants fournis à l'employeur par la banque ayant complété l'investissement du salarié. L'émission des warrants a été obtenue en contrepartie de l'émission d'actions, réservées à la banque, au prix décoté.

< SOMMAIRE >

Plans de stock-options

Caractéristiques des plans

Le Directoire de Vallourec a consenti un plan d'option d'achat d'actions en 2003 et des plans de souscription d'actions en 2007 et 2008 au profit de certains dirigeants et mandataires sociaux du groupe Vallourec.

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes (les chiffres du plan 2003 ont été recalculés pour tenir compte de la division par cinq du nominal de l'action du 18 juillet 2006 et de la multiplication par cinq consécutive du nombre d'actions) :

	Plan 2003	Plan 2007	Plan 2008
Date de décision du Directoire	15/06/2003	03/09/2007	01/09/2008
Date de maturité	11/06/2007	03/09/2011	01/09/2012
Date d'expiration	10/06/2010	03/09/2014	01/09/2015
Nombre de bénéficiaires à l'origine	148	65	9
Prix d'exercice en euros	10,73	190,60	183,54
Prix d'exercice en euros ajusté suite à l'augmentation de capital du 13/07/2005	10,57	N/A	N/A
Nombre d'options attribuées	965 000	147 300	71 800
Ajustement du nombre d'options suite à l'augmentation de capital du 13/07/2005	14 480	N/A	N/A

Évolution du nombre d'options en cours de validité

Pour l'ensemble des plans mis en place de 2000 à 2008, l'évolution du nombre d'options en cours de validité est la suivante :

En nombre d'options	2006	2007	2008
Total à l'ouverture de l'exercice	1 006 600	996 390	184 414
Options distribuées	-	147 300	71 800
Options exercées	(10 210)	(955 466)	(12 697)
Options non exercées à la date d'expiration	-	(3 810)	-
Options radiées (*)	-	-	(7 000)
TOTAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	996 390	184 414	236 517
<i>Dont options pouvant être exercées</i>	<i>30 660</i>	<i>37 114</i>	<i>24 417</i>

(*) Bénéficiaires ayant quitté le Groupe.

Le détail du nombre d'options en cours de validité par plan est le suivant :

	2006	2007	2008
Plan 2000	30 660	-	-
Plan 2003	965 730	37 114	24 417
Plan 2007	-	147 300	140 300
Plan 2008	-	-	71 800

Plans d'attribution d'actions de performance*Caractéristiques des plans*

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans d'attribution d'actions de performance en 2006, 2007 et 2008 au profit de certains salariés et mandataires sociaux du groupe Vallourec.

	Plan 2006 (*)	Plan 2007 (**)	Plan 2008 (***)	Plan « Value 08 »
Date de décision du Directoire	16/01/2006	03/05/2007	01/09/2008	16/12/2008
Durée d'acquisition	2 ans	2, 3 et 4 ans	2 et 3 ans	4,5 ans
Durée de conservation	2 ans	2 ans	2 ans	-
Nombre de bénéficiaires à l'origine	199	280	41	8 697
Nombre théorique d'actions attribuées	148 000	111 000	11 590	33 856

(*) L'attribution définitive, en nombre, a été fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2006 et 2007. Elle s'est faite par application d'un coefficient de performance calculé pour chacune des années concernées au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33.

(**) L'attribution définitive, en nombre, sera acquise par tiers en 2009, 2010, 2011 et sera fonction pour chaque tiers de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2008, 2009 et 2010. Elle se fera par application d'un coefficient de performance calculé pour chacune des années concernées au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33.

(***) L'attribution définitive, en nombre, sera acquise par moitié en 2010, 2011 et sera fonction pour chaque moitié de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2009 et 2010. Elle se fera par application d'un coefficient de performance calculé pour chacune des années concernées au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33.

Évolution du nombre d'actions

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'actions est la suivante :

	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008	Plan « Value 08 »
Nombre théorique initial d'actions attribuées	148 000	111 000	11 590	33 856
Nombre d'actions annulées	(700)	(2 200)	-	-
Nombre d'actions acquises ou en cours d'acquisition	147 300	108 800	11 590	33 856
Nombre d'actions livrées	188 853	-	-	-

Le montant de la provision pour charges comptabilisé au titre de l'exercice en comptes statutaires :

● Plan d'actions de performance du 3 mai 2007 : La provision comptabilisée relative à ce plan s'élève à 742 milliers d'euros au 31 décembre 2008 (contre 325 milliers d'euros au 31 décembre 2007) (cf. § C3.6) ;

● Plan d'actions de performance du 1^{er} septembre 2008 : La provision comptabilisée relative à ce plan s'élève à 17 milliers d'euros au 31 décembre 2008 (cf. § C3.6) ;

6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit :

	31/12/2007	Dotations	Reprises utilisées	Reprises sans objet	31/12/2008
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions pour départ à la retraite	50	6	-	-	56
Provisions médailles du travail	-	-	-	-	-
Provisions attributions d'actions de performance	2 264	-	- 1 940	- 324	-
Provisions pour charges actionnariat salarié	-	761	-	-	761
TOTAUX	2 314	767	- 1 940	- 324	817

Les litiges sont inscrits en provision à hauteur du risque estimé probable à la clôture de chaque exercice en application du règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Une dotation aux provisions pour attribution d'actions de performance (plans 2006, 2007 et 2008) a été constituée au titre de 2008 pour un montant de 761 milliers d'euros (cf. § C3.5).

Provisions pour départ à la retraite

L'engagement total pour départ en retraite calculé au 31 décembre 2008 est de 38 milliers d'euros.

La provision inscrite au bilan s'élève à 56 milliers d'euros. Le montant des gains actuariels non comptabilisés est donc de 18 milliers d'euros. Les engagements non reconnus au bilan correspondent à des changements ou non-réalisation d'hypothèses dont l'effet est amorti dans le temps selon le principe du « corridor ».

Les principales modifications par rapport aux évaluations de l'exercice précédent portent sur la base de salaire utilisée dans le calcul des indemnités et le changement du taux d'actualisation.

7. DETTES FINANCIÈRES

En 2003, la Société a contracté un emprunt de 150 millions d'euros, d'une durée de 5 ans (échéance septembre 2008) auprès du Crédit Agricole. Cet emprunt a été totalement remboursé à l'échéance en septembre 2008.

En mars 2005, une facilité d'un montant total de 460 millions d'euros a été mise à la disposition de Vallourec par un syndicat de banques pour une durée de 7 ans pour l'acquisition des 45% des titres V & M Tubes.

Cette facilité prévoit le respect d'un ratio de dettes financières nettes consolidées sur fonds propres consolidés inférieur ou égal à 75% calculé au 31 décembre de chaque année et pour la

première fois au 31 décembre 2005. Un changement de contrôle de Vallourec pourrait provoquer le remboursement du crédit sur décision de la majorité des deux tiers des banques participantes. Il est aussi prévu que le crédit deviendrait immédiatement exigible si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (*cross default*), ou s'il advenait un événement significatif emportant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe de sa capacité à rembourser sa dette.

Au 31 décembre 2008, une tranche de 260 millions d'euros et une autre tranche de 150 millions de dollars US ont été tirées.

- En avril 2008, la Société a contracté un *term loan* de 300 millions de dollars US sur 5 ans et une facilité *revolving* de 350 millions d'euros également disponible pour une durée de 5 ans avec un syndicat de 7 banques. Ce contrat de crédit comporte des engagements de même nature que ceux pris dans le cadre de la facilité de 460 millions d'euros décrite ci-dessus.

En mai 2008, la Société a utilisé le *term loan* de 300 millions de dollars US.

- En novembre 2008, la Société a contracté un emprunt de 100 millions d'euros, souscrit auprès du groupe Crédit Agricole pour une durée de 6 ans (échéance le 27 octobre 2014). Ce crédit sera tiré le 27 janvier 2009. La documentation du crédit comporte des engagements de même nature que ceux pris dans le cadre de la facilité de 460 millions d'euros décrite ci-dessus.

Information sur les risques de taux d'intérêt

Vallourec a eu recours à des instruments de couverture (*swaps*) pour couvrir sa dette à taux variable en un intérêt à taux fixe.

La valorisation à la juste valeur des opérations de couverture de taux d'intérêt (*swaps et cap*) sur la dette financière de 260 millions d'euros et 300 millions de dollars US s'élève à - 26,6 millions d'euros au 31 décembre 2008.



D - Notes relatives aux postes du compte de résultat

1

PRODUITS D'EXPLOITATION

- Chiffre d'affaires : en 2008, Vallourec a refacturé les coûts supportés dans le cadre de l'acquisition des sociétés V & M Atlas Bradford, V & M TCA et V & M Tube Alloy, ainsi que les coûts d'acquisition des actions octroyées dans le cadre des plans d'actionariat décrits ci-dessus (cf. § C.5).
- Autres produits d'exploitation : Vallourec a facturé des redevances au titre de l'utilisation de sa marque à hauteur de 1 100 milliers d'euros.

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Charges financières : 5 milliers d'euros.

Produits financiers : 759 945 milliers d'euros.

2

3

4

5

6

7

8

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à - 8 855 milliers d'euros.

Il intègre les résultats liés aux cessions d'actions propres réalisées dans le cadre du contrat de liquidité pour un montant de - 6 861 milliers d'euros et de la levée du plan d'attribution d'actions de performance 2006 pour un montant de - 1 987 milliers d'euros (cf. § C.1).

E - Autres informations

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

L'effectif de la Société est constitué de sept personnes, les trois mandataires sociaux (membre du Directoire) et de leurs assistantes.

FISCALITÉ

Intégration fiscale

La Société a opté depuis le 1^{er} janvier 1988 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI. Le renouvellement de cette convention est automatique depuis 1999 et est prolongé de cinq ans en cinq ans. En 2008, le périmètre du groupe fiscal inclut Vallourec, Assurval, Interfit, Starval, Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Valti, Valtimet, Valsept, Sopreneuf, Valinox Nucléaire, V & M Tubes, VAM Drilling France, V & M France, V & M Oil & Gas France, V & M One, V & M Services.

La convention d'intégration conduit les filiales du groupe fiscal à constater une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie d'impôt résultant de l'imputation sur le résultat d'ensemble des déficits générés par les filiales, c'est-à-dire par les sociétés qui

versent leur impôt à Vallourec, n'est pas constatée en profit mais figure en autres dettes.

Les profits éventuels résultant de l'intégration fiscale qui reviennent à Vallourec correspondent principalement à l'imputation sur le résultat d'ensemble des déficits générés par Vallourec elle-même et des reports déficitaires définitivement acquis à Vallourec.

Au titre de l'exercice 2008 :

Le montant du profit d'impôt inscrit au compte de résultat est de : 15 893 milliers d'euros

Il se décompose en :

- une charge d'impôt propre à Vallourec pour - 3 733 milliers d'euros
- un produit d'impôt du Groupe intégré pour 19 626 milliers d'euros

Au 31 décembre 2008, l'économie constatée par Vallourec pour faire face à l'impôt, qui peut devenir exigible pour le Groupe si les sociétés concernées redeviennent bénéficiaires avant que leurs déficits ne soient tombés en non-valeur, s'élève à 6 122 milliers d'euros.

Le groupe fiscal Vallourec est bénéficiaire et n'a plus de déficit reportable à fin 2008.

< SOMMAIRE >

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant 31/12/2008 (base)
Accroissement	-
Allègements	-
Provision pour retraite	56
Provision pour actionariat salarié	366
Provision pour congés payés	19
Provision contribution sociale de solidarité	6
Plus-values latentes sur OPVCM	16

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	723 798	-	723 798
Exceptionnel	- 8 855	-	- 8 855
Sous total	714 943	-	714 943
Charge propre à Vallourec	-	- 3 733	- 3 733
Résultat lié à l'intégration fiscale	-	19 626	19 626
TOTAL VALLOUREC	714 943	15 893	730 836

RÉMUNÉRATIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Organes d'administration

Les jetons de présence versés au cours de l'exercice se sont élevés à 395 milliers d'euros.

Organes de direction

Cette information n'est pas communiquée car elle n'est pas pertinente au regard de la situation patrimoniale et financière et du résultat de la seule société Vallourec.

ENGAGEMENT HORS BILAN

Les engagements sont les suivants :

Indemnité Départ en Retraite : 18 milliers d'euros (gain actuariel).

Il n'existe pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Il n'est survenu, depuis le 31 décembre 2008 et jusqu'au 24 février 2009, date de l'arrêté des comptes par le Directoire, aucun événement susceptible d'influer de manière significative la sincérité et la régularité des comptes.

1
2
3
4
5
6
7
8

< SOMMAIRE >

1

2

3

4

5

6

7

8

6

< SOMMAIRE >



Gouvernement d'entreprise

	Page		Page
6.1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	148	6.2 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	153
6.1.1 Composition des organes d'administration, de direction et de surveillance au 31 décembre 2008	148	6.2.1 Rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux	153
6.1.2 Fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	150	6.2.2 Rémunérations et engagements de retraite des principaux dirigeants du Groupe	160
6.1.3 Déclarations concernant les organes d'administration, de direction et de surveillance	153	6.3 INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS ET INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL	160
6.1.4 Prêts et garanties	153	6.3.1 Options	161
		6.3.2 Actions de performance	162
		6.3.3 Intéressement, participation et plan d'Épargne	163
		6.3.4 Actionnariat salarié	164

6.1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

1

2

3

4

5

6

7

8

L'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 1994 a approuvé l'adoption du mode de gestion duale avec Conseil de Surveillance et Directoire.

Cette structure juridique favorise une séparation claire entre les fonctions de direction et de gestion du Directoire et les fonctions de contrôle de cette direction et gestion, telles que dévolues au Conseil de Surveillance, organe de représentation des actionnaires :

- le Directoire, instance collégiale, gère le Groupe avec les pouvoirs qui lui sont conférés par les dispositions légales, réglementaires et dans le cadre des statuts ; et

- le Conseil de Surveillance est responsable du contrôle permanent de la gestion. Il reçoit l'information nécessaire pour exercer sa fonction.

6.1.1 COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE AU 31 DÉCEMBRE 2008

6.1.1.1 Directoire

	Année de naissance	Date de 1 ^{re} nomination au Directoire	Date du dernier renouvellement	Date d'expiration du mandat
Président				
Pierre Verluca (*)	1944	12/12/2000	04/06/2008	15/03/2012
Membres				
Jean-Pierre Michel	1955	01/04/2006	04/06/2008	15/03/2012
Olivier Mallet (**)	1956	30/09/2008	–	15/03/2012

(*) Le mandat de Pierre Verluca a été renouvelé par le Conseil de Surveillance du 3 juin 2008, à effet du 4 juin 2008 à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 et expire le 15 mars 2012. Pierre Verluca a par ailleurs été renouvelé par ledit Conseil dans ses fonctions de Président du Directoire, pour la durée de son mandat de Membre du Directoire. Atteint par la limite d'âge statutaire de 65 ans, Pierre Verluca a renoncé à son mandat à compter du 31 mars 2009.

Le Conseil de Surveillance, lors de sa séance du 25 février 2009, a nommé M. Philippe Crouzet en qualité de Président du Directoire à compter du 1^{er} avril 2009 prenant ainsi la succession de M. Pierre Verluca, pour la durée restant à courir du mandat de celui-ci.

Le Conseil a également nommé M. Jean-Pierre Michel en qualité de Directeur Général à compter du 25 février 2009.

À compter du 1^{er} avril 2009, le Directoire de Vallourec est ainsi composé de MM. Philippe Crouzet, Président, Jean-Pierre Michel, Directeur Général, et Olivier Mallet, Directeur Financier, Juridique et de la Communication Externe.

(**) Le Conseil de Surveillance, lors de sa séance du 29 septembre 2008, a nommé à effet du 30 septembre 2008, M. Olivier Mallet, en qualité de membre du Directoire de la Société jusqu'au 15 mars 2012, en remplacement de M. Bertrand Cantegrit, démissionnaire en date du 30 septembre 2008.

Il est précisé par ailleurs que M. Marco Antônio Castello Branco a démissionné de ses fonctions de membre du Directoire en date du 4 juin 2008.

6.1.1.2 Conseil de Surveillance

	Année de naissance	Date de première nomination en qualité d'Administrateur ou de Membre du Conseil	Date du dernier renouvellement	Date de fin de mandat	Principale autre fonction exercée
Président					
Jean-Paul Parayre	1937	13/06/1989	AGO 01/06/2006	AGO 2011 Comptes 31/12/2010	Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot Président du Conseil de Surveillance de Stena Maritime
Vice-Président					
Patrick Boissier	1950	15/06/2000	AGO 01/06/2006	AGO 2011 Comptes 31/12/2010	Président-Directeur Général de DCNS
Membres					
Philippe Crouzet (*)	1956	10/04/2008	AGO (**) 04/06/2008	AGO 2012 Comptes 31/12/2011	Directeur Général Adjoint de Saint-Gobain en charge du Pôle Distribution Bâtiment
Michel de Fabiani	1945	10/06/2004	-	AGO 2010 Comptes 31/12/2009	Administrateur de BP France et Rhodia
Denis Gautier-Sauvagnac	1943	07/02/1997	AGO 01/06/2006	AGO 2011 Comptes 31/12/2010	
François Henrot	1949	08/06/1999	AGO 07/06/2005	AGO 2011 Comptes 31/12/2010	Associé-Gérant de Rothschild & Cie
Edward G. Krubasik	1944	06/03/2007	AGO 04/06/2008	AGO 2012 Comptes 31/12/2011	Vice-Président de la Fédération des industries allemandes (BDI)
Jean-Claude Verdière	1938	01/07/2001	AGO 06/06/2007	AGO 2010 Comptes 31/12/2009	Directeur Général, membre du Directoire de Vallourec jusqu'au 30 juin 2001
Société Bolloré (**) représentée par Thierry Marraud	1942	13/11/2008	-	AGO 2010 Comptes 31/12/2009	Directeur Financier du groupe Bolloré
Censeurs					
Arnaud Leenhardt Président d'Honneur	1929	-	-	AGO 2010 Comptes 31/12/2009	Président du Conseil d'Administration de Vallourec de 1981 à 1994, puis du Conseil de Surveillance de 1994 à 2000
Luiz-Olavo Baptista (***)	1938	04/06/2008	-	AGO 2012 Comptes 31/12/2011	Avocat et professeur de Droit International

(*) Le Conseil de Surveillance, lors de sa séance du 25 février 2009, ayant nommé M. Philippe Crouzet en qualité de Président du Directoire à compter du 1^{er} avril 2009, celui-ci a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil à effet du 31 mars 2009.

(**) Le Conseil de Surveillance, lors de sa séance du 13 novembre 2008, a nommé la société Bolloré en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de la société Financière de Sainte-Marine (groupe Bolloré), démissionnaire et ce, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Cette nomination est, conformément aux dispositions légales et réglementaires, soumise pour ratification à l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2009.

(***) L'Assemblée Générale du 4 juin 2008 a ratifié la nomination, en tant que membre du Conseil de Surveillance décidée par le Conseil du 10 avril 2008, de M. Philippe Crouzet en remplacement de M. Luiz Olavo Baptista. Le mandat de M. Philippe Crouzet expirant comme celui de son prédécesseur avec ladite Assemblée Générale, l'Assemblée Générale a décidé également de renouveler celui-ci pour une durée de quatre (4) années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

(****) L'Assemblée Générale du 4 juin 2008 a nommé M. Luiz Olavo Baptista, en tant que Censeur pour une durée de quatre (4) années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.



6.1.1.3 Comité Exécutif

Le Comité Exécutif du groupe Vallourec est composé au 31 décembre 2008 comme suit :

- ▶ Flavio de Azevedo Chief Executive Officer de V & M do Brasil
- ▶ Pierre Frentzel Directeur de la division Oil & Gas
- ▶ Jean-Yves Le Cuziat Directeur de la division Energy & Industry
- ▶ Olivier Mallet Membre du Directoire, Directeur Financier, Juridique et de la Communication Externe
- ▶ Jean-Louis Merveille Directeur des Ressources Humaines
- ▶ Jean-Pierre Michel Membre du Directoire, Président des activités Oil & Gas, de la division Speciality Products et de V & M do Brasil
- ▶ Philippe Roch Chief Performance Officer, Directeur du Contrôle de Gestion et de la Qualité, du Marketing et des Achats
- ▶ Pierre Verluca Président du Directoire

Le Comité Exécutif se réunit chaque semaine.

Au 31 mars 2008, date de départ en retraite de M. Jean Charpentier, M. Jean-Louis Merveille a pris la Direction des Ressources Humaines du Groupe.

6.1.2 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

6.1.2.1 Règlement intérieur du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de Vallourec a arrêté, lors de ses délibérations du 17 avril 2003, son règlement intérieur destiné à formaliser ses règles de fonctionnement et ses méthodes de travail. Ce règlement peut être amendé ou complété à tout moment par délibération du Conseil de Surveillance. Il a été mis à jour le 3 mai 2007.

Le Conseil de Surveillance se réunit au moins quatre fois par an.

Outre les limitations de pouvoirs du Directoire prévues par l'article 9 alinéa 3 des statuts (voir supra 2.2.1), il est également prévu que soient soumis à l'accord préalable du Conseil de Surveillance les actes suivants :

- rachat par la Société de ses propres actions ;
- attribution aux dirigeants et/ou membres du personnel du Groupe d'options de souscription ou d'achat d'actions de la société Vallourec, attribution d'actions de performance, ou toute autre attribution d'avantages de caractère similaire dans le cadre des autorisations délivrées par l'Assemblée Générale des actionnaires ;
- toute opération majeure de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la Société et du Groupe qu'elle contrôle ou la nature des risques.

Une fois par trimestre, le Directoire, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 4 du Code de commerce, présente au Conseil de Surveillance un rapport décrivant de la façon la plus complète possible la marche des affaires du Groupe.

Le Directoire consulte le Conseil de Surveillance sur la proposition de dividende à soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires. Il présente en fin d'année le budget, le programme d'investissements et le plan de financement prévisionnels de l'année suivante.

Dans l'exercice de ses missions, le Conseil de Surveillance est informé régulièrement par le Directoire de tout événement significatif concernant la marche des affaires. Il se fait communiquer par ce dernier toute information qu'il juge utile et nécessaire pour exercer sa mission de contrôle. Dans un souci de méthode, la collecte de ces informations, à l'initiative de tout membre du Conseil, est assurée par le Président du Conseil de Surveillance. Les informations particulières utiles à l'exercice des missions de chacun des Comités du Conseil de Surveillance sont réunies par le Président de chacun de ces Comités auprès du Directoire.

Chaque membre du Conseil de Surveillance est par ailleurs tenu :

- de mettre sous la forme nominative la totalité des actions Vallourec qu'il détient et dont le minimum est fixé par les statuts à cinquante (50) actions ;
- de se considérer comme initié permanent et, à ce titre, en particulier de respecter les périodes pendant lesquelles les initiés permanents ne peuvent acheter, vendre ou prendre des positions sur les titres de la Société. Au cours de sa réunion du 14 novembre 2007, le Conseil a décidé d'uniformiser les périodes d'interdiction qui couvrent désormais les trois semaines précédant les quatre publications de résultats (annuels, semestriels, 1^{er} et 3^e trimestres). Les périodes d'interdiction pour l'exercice 2009 ont été arrêtées par le Conseil de Surveillance lors de sa séance du 15 décembre 2008 ;
- de se conformer aux règles de déontologie de l'article 17 du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008 ;
- de se conformer au Règlement de l'Autorité des Marchés Financiers publié le 24 novembre 2004 pour ce qui concerne l'obligation de déclaration des opérations réalisées par les mandataires sociaux sur les instruments financiers émis par la Société.

Le calendrier des périodes d'abstention est communiqué chaque année aux membres du Conseil.

6.1.2.2 Réunions du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice 2008

Le Conseil de Surveillance s'est réuni neuf fois au cours de l'exercice 2008. Le taux d'absentéisme est extrêmement faible et les membres absents ont systématiquement donné pouvoir pour être représentés (voir infra 8.2. – Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce). La durée moyenne des réunions est de l'ordre de trois heures.

6.1.2.3 Membres indépendants et membres liés à la Société

Le Conseil de Surveillance a examiné, au cas par cas, la situation de chacun de ses membres au regard des critères d'indépendance en application du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008, résultant de la consolidation du rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003 et de leurs recommandations de janvier 2007 et d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, s'appuyant en la matière sur les recommandations formulées par le Comité des Nominations et des Rémunérations (voir infra 6.1.2.4).

Comme les années précédentes, toutes les dispositions sont prises pour que le Conseil comprenne en son sein des membres indépendants, pour assurer les actionnaires et le marché de l'accomplissement de ses missions avec l'indépendance et l'objectivité nécessaires, et prévenir ainsi les risques de conflit d'intérêts avec la Société et sa Direction.

Au 31 décembre 2008, il en résulte qu'au regard du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF précité :

- ▶ sont considérés comme membres indépendants : MM. Patrick Boissier, Philippe Crouzet, Michel de Fabiani, Denis Gautier-Sauvagnac, Edward G. Krubasik et Jean-Claude Verdière et la société Bolloré, représentée par M. Thierry Marraud ;
- ▶ sont considérés comme membres liés à la Société :
 - M. François Henrot, compte tenu des mandats d'assistance confiés par le Directoire à la banque Rothschild & Cie en 2006 et 2007 (cf. rapport de gestion du Directoire – Conventions réglementées) ;
 - M. Jean-Paul Parayre, dont la première désignation en qualité d'Administrateur date du 13 juin 1989, soit plus de douze ans.

Au 31 décembre 2008, le Conseil de Surveillance est composé de sept membres indépendants sur neuf. Il comprend donc un nombre de membres indépendants supérieur aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF selon lequel, dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle, la moitié des membres du Conseil doivent être indépendants.

6.1.2.4 Comités institués au sein du Conseil de Surveillance

Il existe trois Comités institués au sein du Conseil de Surveillance :

- ▶ le Comité Financier.
- ▶ le Comité des Nominations et des Rémunérations.
- ▶ le Comité Stratégique.

Ces Comités ont un rôle consultatif et de préparation de certaines délibérations du Conseil. Ils émettent des propositions, recommandations et avis dans leurs domaines de compétence.

Comité Financier

Le Comité Financier (initialement dénommé Comité d'Audit) a été créé le 5 mars 2002. Il donne au Conseil de Surveillance son avis sur la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés de Vallourec, en particulier lors de la présentation des comptes annuels ou intermédiaires.

Le règlement du Comité Financier a été approuvé par le Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 17 avril 2003. Il a été mis à jour le 3 mai 2007.

Le Comité Financier est informé de l'évolution des résultats, de la trésorerie, de l'endettement, des risques financiers et des prévisions correspondantes pour la Société et ses principales filiales. Il est également tenu au courant des engagements hors bilan. D'une manière plus générale, le Comité Financier examine les éléments de stratégie financière du Groupe.

Il peut être saisi à l'initiative du Président du Conseil de Surveillance de tout projet nécessitant l'autorisation préalable de celui-ci (opérations ayant une incidence sur le capital, émissions d'obligations convertibles, emprunts obligataires ou non, remboursements, etc.), ainsi que des projets de croissance externe d'un montant significatif.

Il conduit la procédure de sélection des Commissaires aux comptes, formule un avis sur le montant des honoraires sollicités pour l'exercice des missions de contrôle légal et soumet au Conseil de Surveillance le résultat de cette sélection.

Il rend compte au Conseil de Surveillance de l'ensemble de ses travaux.

Au 31 décembre 2008, le Comité Financier est composé de MM. Jean-Claude Verdière (Président), Edward G. Krubasik et Thierry Marraud, soit trois membres indépendants sur trois.

Le Comité Financier s'est réuni cinq fois en 2008. Tous les membres étaient à chaque fois présents. Il a procédé en particulier à l'examen des comptes de l'exercice 2007, des comptes semestriels au 30 juin 2008 ainsi que des comptes trimestriels au 31 mars et 30 septembre 2008. Par ailleurs, il s'est réuni le 24 février 2009 pour examiner les comptes de l'exercice 2008.

Les Commissaires aux comptes ont assisté à quatre réunions du Comité Financier (réunions préparatoires aux comptes annuels, semestriels et trimestriels) au titre de l'exercice 2008. Ils ont présenté au Conseil un compte rendu des travaux réalisés dans le cadre de leur mandat.

Parmi les autres sujets majeurs examinés pendant l'année 2008, le Comité Financier a notamment examiné :

- le suivi des prévisions 2008 et les perspectives 2009 ;
- la politique de communication financière du Groupe ;
- les projets d'acquisition ou d'investissement importants ;
- le plan de financement à moyen et long terme.



Comité des Nominations et des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations créé dès l'adoption par Vallourec du mode de gestion avec Directoire et Conseil de Surveillance, en 1994, est devenu le 17 avril 2003 le Comité des Nominations et des Rémunérations. Au 31 décembre 2008, le Comité des Nominations et des Rémunérations était composé de MM. Jean-Paul Parayre (Président), Patrick Boissier, Michel de Fabiani et Jean-Claude Verdière en remplacement de M. Denis Gautier-Sauvagnac, soit trois membres indépendants sur quatre.

Le règlement du Comité des Nominations et des Rémunérations a été approuvé par le Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 17 avril 2003. Il a été mis à jour le 3 mai 2007.

Les attributions du Comité des Nominations et des Rémunérations sont les suivantes :

• Nominations :

- préparation de la procédure de sélection des membres du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire et détermination des critères à retenir ;
- établissement des propositions de nomination ou de renouvellement.

Le choix par le Comité des candidats aux fonctions de membre du Conseil est guidé par l'intérêt de la Société et de tous ses actionnaires. Il prend en compte, en particulier, l'équilibre souhaitable de la composition du Conseil au vu de la composition et de l'évolution de l'actionnariat de la Société ;

• Rémunérations :

- propositions sur le montant et la répartition des jetons de présence attribués aux membres du Conseil, ainsi que la rémunération des membres des Comités ;
- propositions de rémunération du Président du Conseil ;
- rémunération des membres du Directoire : le Comité est chargé de recommander au Conseil la structure et le niveau de la rémunération de chacun des membres du Directoire (part fixe, part variable et avantages en nature) ;
- options de souscription, d'achat d'actions ou attributions d'actions de performance aux membres du Directoire. Par ailleurs, le Comité émet un avis sur la politique d'attribution d'options de souscription, d'achat d'actions ou d'actions de performance et prend connaissance de chaque plan que le Directoire envisage de mettre en place au bénéfice des cadres et/ou du personnel du Groupe.

Enfin, et concernant les membres du Comité Exécutif, le Comité est informé de leur nomination, de leur rémunération et du plan de succession les concernant.

Le Comité s'est réuni cinq fois en 2008. Il a notamment examiné les sujets suivants :

- actualisation de la rémunération des membres du Directoire ;

- politique d'attributions d'actions de performance et d'options (plans du 1^{er} septembre 2008) ;
- avis concernant : les enveloppes globales et le nombre d'actions de performance et d'options de souscription attribuées à chaque membre du Directoire, les conditions de conservation par ceux-ci d'une partie des actions et options attribuées ;
- versement des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance, aux membres des Comités et aux Censeurs ;
- composition du Conseil de Surveillance suite notamment à l'expiration du mandat de M. Luiz-Olavo Baptista et à sa nomination en qualité de Censeur aux côtés de M. Arnaud Leenhardt, définition du profil souhaité pour le recrutement d'un nouveau membre, lancement d'une mission de recherche confiée à un Cabinet spécialisé qui a conduit à la cooptation le 10 avril 2008 de M. Philippe Crouzet en tant que membre du Conseil de Surveillance.



Comité Stratégique

Le Comité Stratégique créé en 2000 et supprimé en 2002 a été rétabli le 3 mai 2007, le Conseil jugeant en particulier nécessaire de pouvoir bénéficier d'études préliminaires sur les projets importants d'acquisition et d'investissement.

Le Comité est composé de MM. Edward G. Krubasik (Président), François Henrot et Jean-Claude Verdière, soit deux membres indépendants sur trois.

Le Comité a pour mission de contribuer à la réflexion sur les grandes orientations du Groupe et sur sa stratégie à long terme.

Il s'est réuni quatre fois en 2008.

6.1.2.5 Censeurs

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juin 2006 a décidé dans sa *sixième résolution* la création de la fonction de Censeur, permettant ainsi au Conseil de Surveillance de pouvoir bénéficier, le cas échéant, de l'expérience et des compétences de personnalités qui, pour telle ou telle raison, ne peuvent pas ou ne veulent pas être désignées en tant que membres du Conseil de Surveillance.

Le nombre de censeurs ne peut excéder deux. Les censeurs ont notamment pour mission de veiller à la stricte application des statuts. Ils assistent aux réunions du Conseil et prennent part aux délibérations avec voix consultative.

Depuis la nomination par l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 de M. Luiz-Olavo Baptista (membre du Conseil de Surveillance du 11 juin 2002 jusqu'au 10 avril 2008) en qualité de Censeur pour une durée de quatre ans, le Conseil de Surveillance est assisté avec M. Arnaud Leenhardt de deux censeurs.

6.1.3 DÉCLARATIONS CONCERNANT LES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

À la connaissance de la Société :

- aucun des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude au cours des cinq dernières années ;
- aucun des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ;
- aucun des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) au cours des cinq dernières années ;
- aucun des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre

d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années ;

- il n'existe aucun conflit d'intérêts actuel ou potentiel entre les devoirs à l'égard de Vallourec et les intérêts privés et/ou autres devoirs de l'un des membres du Conseil de Surveillance.

Il est rappelé qu'aux termes des dispositions légales et réglementaires, seule l'Assemblée Générale des actionnaires est compétente pour procéder à la révocation d'un membre du Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire peuvent être révoqués, conformément aux statuts de la Société, par le Conseil de Surveillance et, conformément aux dispositions légales et réglementaires, par l'Assemblée Générale des actionnaires.

6.1.4 PRÊTS ET GARANTIES

Aucun prêt, ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de l'un de ses mandataires sociaux par la Société ou une société du Groupe.



6.2 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

Les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux de Vallourec par la Société et les sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce s'établissent comme indiqué ci-après, selon la présentation définie par le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008, précisée par la Recommandation AMF du 22 décembre 2008.

6.2.1 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les principes généraux et règles de détermination de la rémunération du Directoire sont exposés dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce (voir infra 8.2.D).

6.2.1.1 Tableaux des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Les tableaux ci-après présentent la rémunération des membres du Directoire dans sa composition au 31 décembre 2008.

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

En euros	Exercice 2007	Exercice 2008
Pierre Verluca, Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	898 129	939 163
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 3) (*)	756 600	910 640
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 5) (**)	216 555	-
TOTAL	1 871 284	1 849 803
Jean-Pierre Michel, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	485 862	581 394
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 3) (*)	640 200	780 746
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 5) (**)	216 555	-
TOTAL	1 342 617	1 362 140
Olivier Mallet, membre du Directoire (***)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	-	144 376
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 3) (*)	-	1 480 016
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 5) (**)	-	201 726
TOTAL	-	1 826 118

(*) Une part très significative des options de souscription d'actions attribuées en 2008 aux membres du Directoire est subordonnée à des conditions de performance.

La valorisation des options figurant dans le tableau est théorique et résulte de l'application du modèle binomial retenu pour les comptes consolidés. La valorisation réelle est égale à zéro si le cours de l'action est égal ou inférieur à 190,60 euros pour les options attribuées en 2007 et 183,54 euros pour celles attribuées en 2008.

(**) Les actions de performance du Plan 2007 ont été attribuées en trois tranches. Elles sont respectivement disponibles en 2009, 2010 et 2011 et cessibles en 2011, 2012 et 2013. Les actions de performance distribuées en 2008 l'ont été au titre d'un complément d'attribution au titre du Plan 2007. Elles font donc l'objet d'une attribution en deux tranches seulement. L'acquisition des actions de performance est subordonnée à des conditions de performance.

(***) Prorata temporis à compter de sa nomination au Directoire.

Le tableau ci-dessus résume les rémunérations dues au titre de l'exercice 2008, la valorisation des options de souscription d'actions et des actions de performance attribuées durant l'exercice.

TABLEAU 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

	Exercice 2007		Exercice 2008	
	Montants dus à raison de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus à raison de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
<i>En euros</i>				
Pierre Verluca, Président du Directoire				
Rémunération fixe	500 000	500 000	525 000	525 000
Rémunération variable	393 466	286 684	409 500	420 534
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	4 663	4 663	4 663	4 663
TOTAL	898 129	791 347	939 163	950 197
Jean-Pierre Michel, membre du Directoire				
Rémunération fixe	300 000	300 000	350 000	350 000
Rémunération variable	181 968	145 182	227 500	219 862
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	3 894	3 894	3 894	3 894
TOTAL	485 862	449 076	581 394	573 756
Olivier Mallet, membre du Directoire				
Rémunération fixe (*)	-	-	87 501	87 501
Rémunération variable (*)	-	-	56 875	27 307
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	-	-	144 376	114 808

(*) Prorata temporis à compter de sa nomination au Directoire.



TABLEAU 3 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR VALLOUREC ET CHAQUE SOCIÉTÉ DU GROUPE

En euros

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du Plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation ^(*) ^(**) des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Pierre Verluca	Plan 2008 01/09/2008	Options de Souscription	910 640	14 000 ^(***)	183,54	01/09/2012 à 01/09/2015
Jean-Pierre Michel	Plan 2008 01/09/2008	Option de Souscription	780 746	12 000 ^(***)	183,54	01/09/2012 à 01/09/2015
Olivier Mallet	Plan 2008 01/09/2008	Options de Souscription	1 480 016	23 000 ^(****)	183,54	01/09/2012 à 01/09/2015

(*) La valorisation des options figurant dans le tableau est théorique et résulte de l'application du modèle binomial retenu pour les comptes consolidés. La valorisation réelle est égale à zéro si le cours de l'action est égal ou inférieur à 183,54 euros pour les options attribuées en 2008.

(**) Il est précisé que l'attribution d'options de souscription d'actions est subordonnée pour une part très significative à des conditions de performance fonction du résultat brut d'exploitation (RBE) par rapport au chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour les exercices 2008 et 2009.

(***) Dont 7 500 soumises à conditions de performance.

(****) Dont 6 500 soumises à conditions de performance.

(*****) Dont 6 500 soumises à conditions de performance.

TABLEAU 4 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Aucun des membres du Directoire n'a levé d'options de souscription ou d'achat d'actions au cours de l'exercice 2008.

TABLEAU 5 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du Plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Pierre Verluca	-	-	-	-	-	-
Jean-Pierre Michel	-	-	-	-	-	-
	Complément d'attribution 2008 au titre du Plan 2007	600	102 729	01/09/2010	01/09/2012	
Olivier Mallet	01/09/2008	600	98 997	01/09/2011	01/09/2013	Oui ^(*)

(*) Il est précisé que l'attribution d'actions est subordonnée depuis 2006, pour leur totalité, à des conditions de performance fonction de l'atteinte d'un résultat brut d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

TABLEAU 6 : ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Aucune des actions de performances attribuées depuis 2006, le cas échéant, à chacun des membres du Directoire n'est devenue disponible au cours de l'exercice 2008.

TABLEAU 7 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3
Date de l'autorisation par l'Assemblée Générale	15 juin 2000	6 juin 2007	6 juin 2007
Date du Plan	15 juin 2003	3 septembre 2007	1 ^{er} septembre 2008
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	979 480	147 300	71 800
Pierre Verluca	76 135	13 000	14 000
Jean-Pierre Michel	–	11 000	12 000
Olivier Mallet	–	–	23 000
Point de départ d'exercice d'options	11 juin 2007	3 septembre 2011	1 ^{er} septembre 2012
Date d'expiration	10 juin 2010	3 septembre 2014	1 ^{er} septembre 2015
Prix de souscription ou d'achat	10,57	190,60	183,54
Modalités d'exercice	–	–	–
Nombre d'actions souscrites	941 313	–	–
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	13 750	7 000	–
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	24 417	–	–

TABLEAU 8 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

	Nombre total d'options attribuée/ d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré d'exercice	Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions
Options attribuées durant l'exercice aux dix salariés du Groupe, dont le nombre d'options ainsi attribuées est le plus élevé	22 800	–	Plan du 1 ^{er} septembre 2008
Options levées durant l'exercice par les dix salariés du Groupe, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	11 830	10,57 €	Plan du 15 juin 2003

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8

TABLEAU 9 : SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnité relatives à une clause de non concurrence
Pierre Verluca				
Président du Directoire				
Date de première nomination : 12 décembre 2000				
Date de nomination à la Présidence du Directoire : 10 juin 2004				
Échéance du mandat : 15 mars 2012 ^(*)	Oui (***)	Oui (****)	Néant	Néant
Jean-Pierre Michel				
Membre du Directoire				
Date de première nomination : 7 mars 2006				
Date de renouvellement : 4 juin 2008 ^(**)				
Échéance du mandat : 15 mars 2012 ^(*)	Oui (***)	Oui (****)	Néant	Néant
Olivier Mallet				
Membre du Directoire				
Date de première nomination : 30 septembre 2008 ^(***)				
Échéance du mandat : 15 mars 2012 ^(*)	Oui (***)	Oui (****)	Néant	Néant

(*) Le mandat de Pierre Verluca a été renouvelé par le Conseil de Surveillance du 3 juin 2008, à effet du 4 juin 2008 à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 et expire le 15 mars 2012. Pierre Verluca a par ailleurs été renouvelé par ledit Conseil dans ses fonctions de Président du Directoire, pour la durée de son mandat de Membre du Directoire. Atteint par la limite d'âge statutaire de 65 ans, Pierre Verluca a renoncé à l'ensemble de ses mandats au sein des sociétés du groupe Vallourec à compter du 31 mars 2009.

(**) Le mandat de Jean-Pierre Michel a été renouvelé par le Conseil de Surveillance du 3 juin 2008, à effet du 4 juin 2008 à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 et expire le 15 mars 2012.

(***) Olivier Mallet a été nommé par le Conseil de Surveillance du 29 septembre 2008, à effet du 30 septembre 2008, en qualité de membre du Directoire de la Société jusqu'au 15 mars 2012.

(****) Les contrats sont suspendus pendant la durée de leur mandat respectif.

(*****) Au titre de leur contrat de travail.

6.2.1.2 Jetons de présence perçus par les membres du Conseil de Surveillance

Rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Le montant maximum annuel des jetons de présence que le Conseil de Surveillance se répartit comme il le juge convenable a été porté à 400 000 euros par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 (Quinzième résolution).

Chaque membre du Conseil et chaque Censeur reçoit un jeton de présence fixé à 28 000 €/an depuis 2007, ce montant étant réduit *pro rata temporis* dans le cas d'une nomination ou d'une fin de mandat en cours d'exercice.

En complément du jeton de présence qui lui est attribué, le Président du Conseil de Surveillance perçoit une rémunération dont le montant a été porté par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, à 250 000 euros par an à compter du 1^{er} janvier 2006. Le Président du Conseil de Surveillance

ainsi que ses membres ne bénéficient d'aucune attribution d'options ou d'actions de performance ni d'aucune indemnité de départ d'aucune sorte.

Rémunération des membres des Comités

Les membres des Comités (Comité Financier, Comité des Nominations et des Rémunérations et Comité Stratégique), à l'exception de M. Jean-Paul Parayre en sa qualité de Président du Comité des Nominations et des Rémunérations, perçoivent dans le cadre de l'enveloppe annuelle de 400 000 euros susvisée des jetons de présence supplémentaires en fonction de leur présence effective aux réunions desdits Comités. Pour chaque réunion, le Président d'un Comité reçoit un jeton de présence de 3 500 euros et les membres un jeton de 2 500 euros.

Rémunération des Censeurs

La rémunération des Censeurs s'impute sur l'enveloppe annuelle des jetons de présence allouée au Conseil de Surveillance.



TABLEAU 1 : JETONS DE PRÉSENCE PERÇUS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

En euros

Membres du Conseil de Surveillance		Montants versés en 2007	Montants versés en 2008
MM.	Jean-Paul Parayre	28 000	28 000
	Patrick Boissier	35 500	40 500
	Philippe Crouzet	–	17 500
	Michel de Fabiani	41 000	40 500
	Denis Gautier-Sauvagnac	35 500	16 500
	François Henrot	38 000	35 500
	Edward G. Krubasik	55 500	54 500
	Jean-Claude Verdière	58 500	65 500
	Thierry Marraud (société Bolloré)	45 500	40 500
	Arnaud Leenhardt (Censeur)	28 000	28 000
	Luiz-Olavo Baptista (Censeur)	28 000	28 000
TOTAL		393 500	395 000

6.2.2 RÉMUNÉRATIONS ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU GROUPE

6.2.2.1 Rémunérations des principaux dirigeants du Groupe

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature versées en 2008 par les sociétés françaises et étrangères du Groupe pour l'ensemble des principaux dirigeants du Groupe (soit les huit membres du Comité Exécutif du Groupe au 31 décembre 2008) est de 3 156 494 euros. La partie variable a représenté 36,30 % du montant global.

La charge liée aux options de souscription d'actions ainsi qu'aux actions de performance dont bénéficient les principaux dirigeants, attribuées au cours de l'exercice, et comptabilisée au compte de résultat 2008, s'élève à 800 000 euros.

6.2.2.2 Engagements de retraite

En matière de retraite, les membres du Directoire, comme l'ensemble des cadres dirigeants du Groupe, bénéficient d'un régime de retraite complémentaire conforme au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF dont les modalités sont exposées dans la partie du rapport de gestion consacrée aux conventions et engagements réglementés. De surcroît, les ayants droit peuvent conserver le bénéfice de ce régime si, passé l'âge de 55 ans, ils ne sont pas en mesure de retrouver un emploi après leur départ de l'entreprise à l'initiative de celle-ci.

Ce régime, qui n'accorde aucun avantage particulier aux membres du Directoire par rapport aux autres cadres dirigeants salariés du Groupe, apparaît modéré, la retraite complémentaire étant plafonnée à 20 % du salaire moyen de base des trois dernières années, hors part variable et limité à quatre plafonds annuels de Sécurité sociale.

Le montant des engagements de retraites des membres du Comité Exécutif figure à la note 19 de la section 5.1 du chapitre 5.



6.3 INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS ET INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Le Conseil de Surveillance fixe le nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions et le nombre d'actions de performance ainsi que les conditions d'attribution des options de souscription ou d'achat d'actions et des actions de performance qui sont éventuellement attribuées aux membres du Directoire.

Il approuve le nombre de bénéficiaires et le nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions de performance que le Directoire se propose d'attribuer dans le cadre d'un plan au bénéfice du personnel du Groupe.

Le Directoire détermine les conditions de mise en œuvre de toute attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions de performance, en ce compris l'identification des bénéficiaires de ces plans et, concernant les options de souscription ou d'achat d'actions, le prix de référence. Il s'assure par ailleurs de la bonne exécution de chacun des plans et en rend compte au Conseil de Surveillance dans le cadre de sa mission de contrôle.

6.3.1 OPTIONS

(Les chiffres ci-dessous ont été recalculés, lorsque nécessaire, pour tenir compte de l'augmentation de capital réalisée en juillet 2005 et/ou de la division par cinq du nominal des actions, effective au 18 juillet 2006).

Options d'achat d'actions : plan du 15 juin 2003

Date d'Assemblée	15 juin 2000
Date du Directoire	15 juin 2003
Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan	148
Nombre total d'options attribuées à l'origine	979 480
• dont nombre d'options attribuées aux membres du Directoire (dans sa composition au 15 juin 2003)	228 405
• nombre de dirigeants concernés	3
• prix d'exercice (*)	10,73 euros
• prix d'exercice ajusté après l'augmentation de capital du 13/07/2005	10,57 euros
Impact sur la dilution	néant
Point de départ d'exercice des options	11 juin 2007
Date d'expiration de la période d'exercice	10 juin 2010
Nombre d'actions achetées au 31/12/2008	941 303
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe)	13 750
Nombre d'options pouvant être exercées au 31/12/2008 (1 option = 1 action)	24 417

(*) Moyenne des vingt derniers cours des vingt séances ayant précédé la date d'attribution.

Options de souscription d'actions : plan du 3 septembre 2007

Date d'Assemblée	6 juin 2007
Date du Directoire	3 septembre 2007
Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan	65
Nombre total d'options attribuées	147 300
• dont nombre total d'options attribuées aux membres du Directoire (dans sa composition au 3 septembre 2007)	46 000
• nombre de dirigeants concernés	4
Nombre total d'options attribuées aux dix salariés non-mandataires sociaux bénéficiaires des attributions les plus élevées	33 000
Dilution potentielle	0,3%
Prix d'exercice (*)	190,60 euros
Point de départ d'exercice des options	3 septembre 2011
Date d'expiration de la période d'exercice	3 septembre 2014
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe)	7 000

(*) Moyenne des vingt derniers cours des vingt séances ayant précédé la date d'attribution.

1

2

3

4

5

6

7

8

Options de souscription d'actions : plan du 1^{er} septembre 2008

Date d'Assemblée	6 juin 2007	1
Date du Directoire	1 ^{er} septembre 2008	2
Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan	9	3
Nombre total d'options attribuées	71 800	4
• dont nombre total d'options attribuées aux membres du Directoire (dans sa composition au 3 septembre 2007)	49 000	5
• nombre de dirigeants concernés	3	6
Nombre total d'options attribuées aux dix salariés non-mandataires sociaux bénéficiaires des attributions les plus élevées	22 800	7
Dilution potentielle	0,13%	8
Prix d'exercice (*)	183,54 euros	
Point de départ d'exercice des options	1 ^{er} septembre 2012	
Date d'expiration de la période d'exercice	1 ^{er} septembre 2015	
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe)	-	

(*) Moyenne des vingt derniers cours des vingt séances ayant précédé la date d'attribution.

6.3.2 ACTIONS DE PERFORMANCE**Plan du 16 janvier 2006**

Date d'Assemblée : 7 juin 2005

Date du Directoire : 16 janvier 2006

Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan : 199

Période d'acquisition : deux ans à compter du 16 janvier 2006

Conditions d'attribution :

L'attribution définitive, le 16 janvier 2008, a été calculée en fonction de la performance du ratio de résultat brut d'exploitation (RBE) rapporté au chiffre d'affaires (CA) consolidé réalisé par le Groupe en 2006 et 2007.

Nombre théorique d'actions attribuées le 16 janvier 2006 : 148 000

Nombre d'actions acquises le 16 janvier 2008 : 188 838

Dernier cours coté le 13 janvier 2006 (dernier jour de Bourse précédant l'attribution) : 92,76 €

(chiffre recalculé pour tenir compte de la division par cinq du nominal le 18 juillet 2006).

Impact sur la dilution : néant (attribution d'actions existantes)

Nombre total d'actions attribuées le 16 janvier 2006 aux membres du Directoire (dans sa composition au 16/01/2006) : 15 000

Nombre total d'actions attribuées le 16 janvier 2006 aux 10 principaux bénéficiaires autres que les membres du Directoire : 37 500

Période de conservation : deux ans à compter du 16 janvier 2008.

Plan du 3 mai 2007

Date d'Assemblée : 7 juin 2005

Date du Directoire : 3 mai 2007

Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan : 280

Période d'acquisition/Conditions d'attribution :

L'attribution est soumise aux mêmes conditions de performance que pour le plan du 16 janvier 2006.

Les actions seront acquises en trois tranches successives, les 3 mai 2009 (fonction du ratio RBE/CA 2008), 2010 (RBE/CA 2009) et 2011 (RBE/CA 2010).

Nombre théorique d'actions attribuées le 3 mai 2007 : 111 000

Dernier cours coté le 2 mai 2007 (dernier jour de Bourse précédant l'attribution) : 198,50 €

Impact sur la dilution : néant (attribution d'actions existantes)

Nombre total d'actions attribuées aux membres du Directoire (dans sa composition au 3 mai 2007) : 4 800

Nombre total d'actions attribuées le 3 mai 2007 aux dix salariés non-mandataires sociaux bénéficiaires des attributions les plus élevées : 12 000

Période de conservation : deux ans à compter de la date d'acquisition.

Complément d'attribution 2008 au titre du Plan 2007 - 1^{er} septembre 2008

Date d'Assemblée : 4 juin 2008

Date du Directoire : 1^{er} septembre 2008

Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan : 41

Période d'acquisition/Conditions d'attribution :

L'attribution est soumise aux mêmes conditions de performance que pour le plan du 16 janvier 2006.

< SOMMAIRE >

Les actions seront acquises en deux tranches successives, les 1^{er} septembre 2010 (RBE/CA 2009) et 2011 (RBE/CA 2010).

Nombre théorique d'actions attribuées le 1^{er} septembre 2008 :
11 850

Dernier cours coté le 29 août 2008 (dernier jour de Bourse précédant l'attribution) : 190,84 €

Impact sur la dilution : néant (attribution d'actions existantes)

Nombre total d'actions attribuées aux membres du Directoire (dans sa composition au 1^{er} septembre 2008) : 1 200

Nombre total d'actions attribuées le 1^{er} septembre 2008 aux dix salariés non-mandataires sociaux bénéficiaires des attributions les plus élevées : 6 620

Période de conservation : deux ans à compter de la date d'acquisition.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8

6.3.3 INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION ET PLAN D'ÉPARGNE

Participation

Les sommes versées au titre des réserves spéciales de participation au cours des cinq derniers exercices sont les suivantes :

En millions d'euros	2004	2005	2006	2007	2008
	2,97	11,28	19,27	21,62	12,30

Intéressement

La plupart des sociétés du Groupe ont des systèmes d'intéressement qui permettent d'associer les salariés aux performances de l'entreprise, en fonction du résultat courant par rapport au chiffre d'affaires.

Les sommes versées à ce titre au cours des cinq dernières années sont les suivantes :

En millions d'euros	2004	2005	2006	2007	2008
	15,8	44,25	38,07	39,80	46,58

Plan d'épargne d'entreprise

Le Groupe a créé en France en 1989 un plan d'épargne d'entreprise (PEE) pour aider les salariés à se constituer un capital disponible à moyen et long terme. Depuis 2005, ce dispositif a été complété par la mise en place, par accord, d'un PERCO (Plan d'épargne retraite collectif).

Les versements volontaires des salariés sont abondés par l'entreprise selon un barème révisé chaque année en fonction des résultats du Groupe.

Les sommes versées au titre de l'abondement au cours des cinq dernières années sont les suivantes :

En millions d'euros	2004		2005		2006		2007		2008
	PEE	PERCO	PEE	PERCO	PEE	PERCO	PEE	PERCO	
	0,48	0,56	0,93	1,45	1,53	1,20	1,50	2,19 ^(*)	1,37 ^(*)

(*) dont 823 000 euros au titre de l'opération « value 08 »

6.3.4 ACTIONNARIAT SALARIÉ

Un plan d'actionnariat salarié mis en place en juillet 2001 est arrivé à son terme après cinq ans, en juillet 2006. Compte tenu de l'évolution du cours de l'action Vallourec, les performances ont été remarquables, l'investissement des souscripteurs ayant été en moyenne multiplié par 27,6.

Il a été proposé un nouveau plan sur cinq ans, mis en place le 13 juillet 2006, destiné à l'ensemble des salariés français et allemands ayant au moins trois mois d'ancienneté. Le plan n'a pas été ouvert dans les autres pays compte tenu de la complexité des problèmes, notamment réglementaires et fiscaux, eu égard aux sommes en cause. L'investissement, garanti en capital, a été plafonné à 1 000 euros par personne avec un objectif de 4 000 souscripteurs. L'opération a été un réel succès puisque, au final, le nombre de souscripteurs a été de 4 956 salariés, soit 1 054 souscripteurs de plus qu'en 2001, dont 2 397 en France et 2 559 en Allemagne, pour un total de 4,4 millions d'euros qui a été investi en actions Vallourec acquises sur le marché. Il n'y a donc eu aucune dilution.

En 2008, le Groupe a procédé à une opération internationale d'actionnariat salarié « Value 08 », laquelle s'est officiellement terminée le 16 décembre 2008. Le Groupe a procédé en conséquence à une augmentation de capital à la Bourse de Paris portant sur l'émission de 749 996 actions nouvelles au prix de souscription unitaire de 65,99 € (soit une augmentation de capital social d'un montant total de 49,5 millions d'euros), conformément aux autorisations conférées au Directoire par l'Assemblée Générale des actionnaires du 4 juin 2008 en vertu des *Douzième, Treizième, Quatorzième et Quinzième*

résolutions. Près de 12 200 salariés dans huit pays, soit 68% des effectifs concernés, ont choisi de souscrire à l'offre proposée par le Groupe. Les actions détenues par suite représentaient au 31 décembre 2008 1,53% du capital social de Vallourec contre 0,16% au 31 décembre 2007.

L'opération « Value 08 » a été un large succès, d'autant plus significatif qu'il est intervenu dans un contexte marqué par la crise financière internationale. En souscrivant massivement, les salariés ont manifesté leur attachement à leur entreprise ainsi que leur confiance dans la stratégie et l'avenir de Vallourec.

Ils permettent également au Groupe de réaliser les trois objectifs qu'il s'était fixés pour cette opération :

- associer un plus grand nombre de ses employés à sa performance,
- renforcer « l'esprit Groupe », ciment de sa culture,
- construire avec eux une relation pérenne contribuant à stabiliser l'actionnariat de Vallourec.

Les modalités de l'opération « Value 08 » figurent à la section 5.1 du Chapitre 5 – Note 24.

Il est projeté de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires du 4 juin 2009 un nouveau programme d'actionnariat salarié pour une durée de 26 mois.



7

Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

< SOMMAIRE >

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8



En 2008, pour la cinquième année consécutive, le chiffre d'affaires consolidé a sensiblement progressé pour atteindre le niveau de 6 437,0 millions d'euros, en hausse de 6,3%, à périmètre comparable ⁽¹⁾, tandis que le résultat net part du Groupe s'élève à 967,2 millions d'euros sur l'ensemble de l'année en quasi-stabilité par rapport à 2007 (-1,9%).

Le Groupe est confronté en ce début d'année 2009 à un changement brutal de ses conditions de marché. La crise économique mondiale et ses corollaires (chute des prix du pétrole et du gaz, baisse de la production industrielle, déstockages massifs, difficultés de financement des nouveaux projets d'infrastructures) amènent le Groupe à anticiper une baisse de l'activité en 2009.

En ce qui concerne le marché du **Pétrole et gaz** aux États-Unis, le prix du gaz naturel a fortement baissé et avec lui, le nombre d'appareils de forage en activité. À fin mars 2009, celui-ci était en retrait d'environ 50% par rapport au pic de septembre 2008. Sous l'effet conjugué de cette baisse d'activité et de la hausse des importations de tubes, les stocks des distributeurs ont gonflé, passant de quatre mois de consommation au début du quatrième trimestre 2008 à environ dix mois à la fin du premier trimestre 2009. Le Groupe constate par conséquent une baisse sensible de ses ventes sur ce marché. Le redressement de l'activité sera fonction de l'évolution de la consommation de gaz par les industriels américains, de la baisse de la production de gaz sous l'effet de la déplétion des puits en exploitation, et de la réduction des stocks de tubes disponibles chez les distributeurs.

Dans le reste du monde, Vallourec bénéficie d'un carnet de commandes qui lui garantit un bon niveau d'activité et de prix au cours du premier semestre. Cependant, au cours du premier trimestre, un certain nombre de clients ont adopté un comportement attentiste et retardent leurs commandes.

Dans le domaine de l'**Énergie électrique**, Vallourec bénéficie également d'un carnet de commandes lui assurant un bon niveau d'activité au premier semestre. En revanche, les lancements de nouveaux projets de centrales électriques sont en baisse au premier trimestre 2009, compte tenu de l'allongement des délais nécessaires pour assurer leur financement. Ce phénomène est accentué en Chine par le ralentissement de la demande après les efforts considérables réalisés au cours des dernières années pour rattraper le retard énergétique.

Dans ce contexte, l'énergie nucléaire fait figure d'exception avec une croissance de la demande de tubes pour générateurs de vapeur en constante augmentation. La « renaissance » du nucléaire alimente aujourd'hui un carnet de commandes de plus de trois ans, conduisant Vallourec à investir pour doubler ses capacités dans ce secteur.

Dans les secteurs où les ventes sont principalement réalisées auprès des distributeurs, notamment en **Pétrochimie, Mécanique** et dans la **Construction**, les commandes ont fortement baissé à partir du dernier trimestre 2008, sous le double effet de la baisse de la demande finale et de la volonté des distributeurs de réduire leurs stocks. Le Groupe anticipe une amélioration des commandes reçues à l'issue de ce processus de déstockage. Enfin, à l'image de l'ensemble de l'industrie automobile, l'activité **Automobile** de Vallourec demeure particulièrement basse, au Brésil et plus encore en Europe.

Globalement, le Groupe anticipe une réduction de sa production expédiée d'environ 200 milliers de tonnes laminées au cours du premier trimestre 2009 par rapport à une moyenne de 690 milliers de tonnes par trimestre en 2008. Par conséquent, le Groupe a mis en place des mesures d'adaptation à cette baisse de la demande. Elles incluent la réduction des heures supplémentaires, des ajustements d'effectifs (principalement parmi les personnels intérimaires et CDD), le recours aux comptes épargne temps, et le chômage partiel, mesures qui permettent d'adapter sans retard les heures travaillées à l'évolution de la production. Les niveaux d'activité et les mesures de flexibilité adoptées diffèrent selon les usines et les pays.

Compte tenu d'un niveau d'activité plus faible, le Groupe anticipe une baisse du chiffre d'affaires en 2009. Au premier trimestre, celle-ci devrait toutefois rester limitée à 5% par rapport au premier trimestre 2008, la baisse des volumes devant être compensée par les prix plus élevés des commandes reçues. Au-delà du premier trimestre, la visibilité sur la demande est très limitée en raison de l'effet conjugué des déstockages en cours et du comportement attentiste de nombreux clients.

Vallourec bénéficie d'atouts significatifs pour faire face à cet environnement difficile :

- une situation financière saine : un taux d'endettement faible (10,7% des capitaux propres à fin 2008), une dette qui ne nécessite pas de refinancement à court terme (plus de 93% de la dette à plus d'un an d'une échéance supérieure à trois ans), et la possibilité de tirer des lignes de crédit confirmées pour un montant de 1 milliard d'euros ;
- une grande expérience de la flexibilité héritée des variations cycliques de son activité. Vallourec a su rester prudent dans sa croissance notamment en ayant recours à l'emploi temporaire ;
- un positionnement sur les produits Premium offrant une meilleure résistance des prix que les produits standards ;
- une compétitivité accrue résultant des investissements réalisés ces dernières années.

À plus long terme, les perspectives du Groupe restent bonnes, notamment sur les marchés du Pétrole et gaz et de l'Énergie électrique. Elles sont la conséquence de la demande en énergie résultant de la croissance mondiale, de la déplétion des réserves d'hydrocarbures, et de la complexité croissante des technologies nécessaires pour accéder à ces réserves et pour produire l'énergie électrique.

Pour s'y préparer, le Groupe poursuit la construction au Brésil d'une nouvelle usine intégrée qui commencera sa production mi-2010 et sera l'une des plus compétitives au monde. Vallourec maintient également ses efforts de Recherche et Développement pour mettre au point des produits toujours plus performants et conserver son avantage compétitif. Enfin, il se tient prêt à saisir toutes les opportunités d'acquisitions, particulièrement dans le domaine des produits haut de gamme pour l'énergie.

(1) Après retraitement du chiffre d'affaires 2007 pour le rendre comparable à celui de 2008 en tenant notamment compte des cessions intervenues en 2007 des activités tubes de précision (société VPE et usine de Zeithain) à Salzgitter et des sociétés VPS et VCAV à Arcelor Mittal, ainsi que de l'acquisition des sociétés Atlas Bradford, TCA et Tubes-Alloy consolidées à compter du 16 mai 2008.

8

< SOMMAIRE >

Documents spécifiques à l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2009

1
2
3
4
5
6
7
8

	Page		Page
8.1 RAPPORTS DU DIRECTOIRE	168	8.4 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	218
8.1.1 Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2009	168	8.5 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2008	219
ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE – EXERCICE 2008	185	8.6 SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2008 <i>(Article L. 233-3 du Code de commerce)</i>	220
8.1.2 Rapport spécial du Directoire sur les options – Exercice 2008	202	8.7 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2008	222
8.1.3 Rapport spécial du Directoire sur les attributions d'actions de performance – Exercice 2008	203	8.8 RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	223
8.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ VALLOUREC	205	8.9 INFORMATIONS PUBLIÉES OU RENDUES PUBLIQUES PAR L'ÉMETTEUR AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS <i>(Articles L. 451-1-1 du Code monétaire et financier et 222-7 du règlement général de l'AMF)</i>	224
8.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	212	8.10 TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE VALLOUREC PERMETTANT D'IDENTIFIER LES INFORMATIONS PRÉVUES PAR L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT (CE) N°809/204 DU 29 AVRIL 2004	230
8.3.1 Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	212	8.11 TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE VALLOUREC ET LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL	232
8.3.2 Rapports Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	213	8.12 INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE	233
8.3.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	215		
8.3.4 Rapports des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	216		
8.3.5 Rapport complémentaire des Commissaires aux comptes au rapport spécial du 25 avril 2008 sur les émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription autorisées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juin 2008 dans ses douzième, treizième et quatorzième résolutions	217		

8.1 RAPPORTS DU DIRECTOIRE

1

2

3

4

5

6

7

8

8.1.1 RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 4 JUIN 2009

En 2008, pour la cinquième année consécutive, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a sensiblement progressé pour atteindre 6 437,0 millions d'euros, en hausse de 4,8% par rapport au chiffre d'affaires de 6 140,5 millions d'euros réalisé en 2007. À périmètre comparable ⁽¹⁾, la progression du chiffre d'affaires atteint 6,3%.

Sur l'ensemble de l'année 2008, l'augmentation du chiffre d'affaires de 4,8% se décompose entre un effet périmètre négatif (- 1,3%), un effet volume quasi stable (- 0,2%) et un effet combiné mix, prix et devises positif de 6,5%.

En 2008, le **résultat brut d'exploitation** s'est établi à 1 693,9 millions d'euros, correspondant à un ratio RBE/chiffre d'affaires de 26,3%. Ce résultat est en léger retrait de 3,2% par rapport à 2007, en raison de la hausse des charges d'exploitation (+ 8,1%), due principalement à l'inflation du coût des matières premières, et de l'impact défavorable du dollar faible.

Le **résultat d'exploitation**, à 1 521,8 millions d'euros, représente 23,6% du chiffre d'affaires du Groupe. Il prend en compte des charges d'amortissements en progression significative, en raison notamment des acquisitions américaines.

Le **résultat net total** à 1 024,7 millions d'euros en 2008 est identique à celui de 2007, et représente 15,9% du chiffre d'affaires.

Le **résultat net part du Groupe** s'est établi à 967,2 millions d'euros sur l'année 2008, en diminution de 1,9% par rapport à l'année précédente. Il a bénéficié d'une réduction du taux effectif d'impôt, à 32,0% contre 36,1% en 2007, grâce à la baisse du taux d'imposition appliqué en Allemagne.

Le Groupe a généré une **capacité d'autofinancement** élevée, à 1 234,6 millions d'euros, qui lui a permis, outre le versement de dividendes pour 405,3 millions d'euros, d'accroître encore son effort d'investissements industriels, à 528,5 millions d'euros, en hausse de 20,7% par rapport à l'année précédente. 116,2 millions d'euros ont été consacrés au projet de nouvelle tuberie Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil, dont les travaux se poursuivent pour un démarrage prévu en 2010. Par ailleurs, des investissements financiers ont été enregistrés à hauteur de 541,4 millions d'euros, dont l'essentiel a été représenté par l'acquisition de trois sociétés américaines dans l'activité Pétrole et gaz.

La situation financière du Groupe est particulièrement saine. Au 31 décembre 2008, l'**endettement net** s'élevait à 346,5 millions d'euros, soit 10,7% des fonds propres. Le montant de la trésorerie excédait celui des emprunts et concours bancaires courants de plus de 300 millions d'euros. Plus de 94% des emprunts et dettes financières (dont le total s'élevait à 650,2 millions d'euros) ont une échéance supérieure à trois ans. Par ailleurs, Vallourec dispose de lignes de crédit confirmées non tirées s'élevant à environ 1 milliard d'euros avec des échéances réparties entre 2012 et 2013.

Vallourec (holding)

Société holding, Vallourec n'a habituellement pas de chiffre d'affaires, mais en 2008, elle a refacturé les coûts supportés dans le cadre de l'acquisition des sociétés Atlas Bradford, TCA et Tube-Alloy, ainsi que les coûts d'acquisition des actions consenties au titre du plan d'actionnariat salarié « Value 08 », à hauteur d'un montant global de 4 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation de la société Vallourec, non significatif, est une perte de 12,7 millions d'euros par rapport à une perte de 11,0 millions d'euros en 2007.

Le résultat financier (différence entre charges et produits financiers) est un profit de 736,5 millions d'euros à rapprocher de 541,9 millions d'euros en 2007 : il s'explique pour l'essentiel par un dividende de 738,9 millions d'euros reçu de V & M Tubes.

Le résultat exceptionnel de l'exercice est une perte de 8,8 millions d'euros. Il intègre les résultats liés aux cessions d'actions propres réalisées dans le cadre du contrat de liquidité pour un montant de - 6,9 millions d'euros et la levée du plan d'attribution d'actions de performance 2006 pour un montant de - 1,9 millions d'euros.

L'impôt sur les sociétés est cette année encore négatif et représente un profit net de 15,9 millions d'euros (22 millions d'euros en 2007), en conséquence des déficits fiscaux des sociétés intégrées définitivement acquis à la société Vallourec, tête du groupe fiscal.

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 730,8 millions d'euros par rapport à un bénéfice de 553,9 millions d'euros en 2007.

Le 16 décembre 2008, le capital social a été porté de 212 154 880 euros à 215 154 864 euros, divisé en 53 788 716 actions de 4 euros de nominal chacune, par voie d'augmentation de capital d'un montant nominal de 2 999 984 euros résultant de la réalisation définitive, dans le cadre de l'opération d'actionnariat salarié Value 08 mise en œuvre par la Société, de trois augmentations de capital d'un montant nominal de 1 076 432 euros, 889 804 euros et 1 033 748 euros respectivement.

La comparaison des bilans au 31 décembre 2007 et 2008 fait apparaître le prêt accordé à V & M Tubes pour 450 millions de dollars (soit 323,3 millions d'euros) pour financer l'acquisition des trois activités tubulaires de Grant Prideco, Atlas Bradford®, TCA®, Tube-Alloy™ rachetées en mai 2008. D'autre part, il est rappelé que la société Vallourec a adhéré au système de gestion du Groupe de centralisation de la gestion des trésoreries appelé *cash pooling* dont le pivot est V&M Tubes. Par ailleurs, fin 2008, Vallourec a acquis 50 000 de ses propres actions qui ont été inscrites en valeurs mobilières de placement, destinées à être attribuées à des membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe dans le cadre des futurs plans d'attribution ou du plan d'actionnariat salarié « Value 08 ».

(1) Après retraitement du chiffre d'affaires 2007 pour le rendre comparable à celui de 2008 en tenant notamment compte des cessions intervenues en 2007 des activités Tubes de précision (société VPE et usine de Zeithain) à Salzgitter et des sociétés VPS et VCAV à Arcelor Mittal, ainsi que de l'acquisition des sociétés Atlas Bradford, TCA et Tubes-Alloy consolidées à compter du 16 mai 2008.

Au passif, la Société a souscrit à des emprunts à hauteur de 323,3 millions d'euros et en a remboursé pour un montant de 150 millions d'euros.

Le montant des dépenses somptuaires et frais généraux de Vallourec et charges visées par l'article 39-4 du CGI, ayant donné lieu à réintégration fiscale, est nul.

Le Groupe a bénéficié d'une demande soutenue durant la plus grande partie de l'année 2008. Malgré le ralentissement de l'activité sur les marchés de la Mécanique, de l'Automobile et de la Construction au quatrième trimestre, les usines de Vallourec ont continué de fonctionner à un rythme élevé.

En 2008, la production expédiée s'est élevée à 2 766,4 milliers de tonnes contre 2 838,4 milliers de tonnes en 2007, ce qui représente une baisse de 2,5% mais une stabilité à périmètre comparable⁽¹⁾.

Les ventes sur les marchés de l'**Énergie électrique** (+ 16,9%), de la **Pétrochimie** (+ 10,6%), du **Pétrole et gaz** (+ 4,9%), et de la Construction (comptabilisé dans la rubrique **Autres**, en hausse de + 12,7%) ont été les moteurs de la croissance du chiffre d'affaires en 2008. Le marché de la **Mécanique** a été stable (+ 0,8%), tandis qu'un recul significatif a été enregistré en **Automobile** (- 28,8%), cette dernière activité ayant fait l'objet de cessions significatives courant 2007⁽²⁾.

Autres informations

Les éléments d'information suivants sont inclus dans le document de référence 2008 dont le présent rapport de gestion fait partie intégrante :

- ▶ les renseignements concernant l'activité du Groupe figurant au Chapitre 3 ;
- ▶ l'évolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe figurant au Chapitre 7 « Évolution récente, perspectives d'avenir » ;
- ▶ les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport de gestion a été établi figurant à la section 3.1.1 « Évolution de la structure du groupe Vallourec au cours des dernières années » du Chapitre 3 et à la section 5.1. « Comptes consolidés du groupe Vallourec » du Chapitre 5 ;
- ▶ la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté et indications sur l'utilisation des instruments financiers figurent au Chapitre 4 « Facteurs de risques » ;
- ▶ le récapitulatif des délégations de l'Assemblée Générale au Directoire figurant à la section 2.2.3 « Capital autorisé mais non émis » du Chapitre 2.

8.1.1.1 Évolution des marchés du groupe Vallourec

Pétrole et gaz

Dans le secteur **Pétrole et gaz**, le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en 2008, s'élève à 2 969 millions d'euros à comparer à 2 830 millions d'euros en 2007, soit une progression de 4,9% dans un périmètre

intégrant depuis mai 2008 les trois sociétés américaines acquises auprès du groupe Grant Prideco. Cette activité représente le premier marché de Vallourec, avec 46,1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, pourcentage identique à celui de 2007.

La flambée des prix du pétrole et du gaz au cours du 1^{er} semestre de l'année a suscité une hausse de 10% de l'activité mondiale de forage en 2008, avec au total 116 000 puits forés⁽³⁾, dont une proportion croissante de puits complexes (puits onshore déviés ou horizontaux, et puits offshore très profonds), requérant des solutions tubulaires sophistiquées dites Premium.

Avec la fin du déstockage réalisé en 2007 par les distributeurs-stockistes américains, et malgré la poursuite de ce processus par certaines compagnies nationales du Moyen-Orient, la demande finale en produits OCTG a donc été très élevée dans l'ensemble du monde en 2008. S'appuyant sur cette forte demande et sur l'augmentation des prix des matières premières, le Groupe a fait passer des hausses de prix significatives qui ont permis de dégager d'excellents résultats sur le deuxième semestre de l'année sur le marché nord-américain. En revanche, pour le reste du monde, elles n'ont commencé à produire leurs effets qu'au début de l'année 2009 compte tenu de la profondeur du carnet de commandes.

L'activité Tiges de forage de VAM Drilling a également profité des tendances positives du marché Pétrole et gaz jusqu'à mi-2008 avec de bonnes performances commerciales. Dans cet environnement, la Division Oil and Gas de Vallourec a poursuivi sa stratégie de développement à l'international, à proximité immédiate de ses clients et dans des régions à fort potentiel.

Ainsi, en 2008, des premières commandes ont été enregistrées avec de nouveaux clients ou sur de nouveaux champs en Russie et en C.E.I., en Angola, en Algérie, ou encore en Norvège, au Royaume-Uni et en Égypte.

Par ailleurs, des projets stratégiques ont été réalisés ou lancés, soulignant la volonté de développement du Groupe, avec :

- ▶ l'acquisition des trois sociétés d'activités tubulaires de Grant Prideco : Atlas-Bradford (filetage), TCA (traitement thermique et filetage) et Tube-Alloy (accessoires tubulaires), dont l'intégration au sein des activités nord-américaines a été conduite activement depuis le 16 mai 2008 ;
- ▶ la poursuite de la construction au Brésil, en coopération avec Sumitomo Metals, d'une nouvelle usine intégrée qui sera opérationnelle mi-2010 ;
- ▶ le lancement de la construction d'un atelier de filetage au Nigeria ;
- ▶ l'ouverture d'un centre de services en Norvège afin de développer l'offre locale et renforcer les ventes du Groupe ;
- ▶ l'ouverture de la représentation commerciale de Vallourec à Moscou.

(1) Après retraitement du chiffre d'affaires 2007 pour le rendre comparable à celui de 2008 en tenant notamment compte des cessions intervenues en 2007 des activités « tubes de précision » (société VPE et usine de Zeithain) à Salzgitter et des sociétés VPS et VCAV à Arcelor Mittal, ainsi que de l'acquisition des sociétés Atlas Bradford, TCA et Tubes-Alloy consolidées à compter du 16 mai 2008.

(2) Cessions de l'activité Automobile (VPE, VPS et VCAV) en Europe.

(3) Source : Spears & Associates, Inc, Drilling and Production Outlook, décembre 2008.

1

2

3

4

5

6

7

8

Énergie électrique

Dans le secteur de l'**Énergie électrique**, le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en 2008 s'est élevé à 1 308 millions d'euros soit 4,5 fois plus qu'en 2003, et en hausse de 17% par rapport à 2007 (1 119 millions d'euros). Sa part dans le chiffre d'affaires consolidé a progressé, passant de 18,2% en 2007 à 20,3% en 2008.

En 2008, le Groupe a tiré pleinement profit d'un marché porteur, dans la continuité de 2007. Les prix ont atteint des niveaux élevés à la faveur de l'évolution des cours des matières premières, et le mix produits a continué de s'améliorer grâce à la sophistication croissante des centrales.

La demande a été particulièrement soutenue en Europe, en Asie du Sud-est et en Afrique du Sud, tandis qu'on constatait un ralentissement de la demande chinoise après les efforts de rattrapage consentis par ce pays ces dernières années. Des contrats importants ont notamment été conclus en Afrique du Sud (douze unités de 750 MW), en Allemagne (deux unités de 800 MW, une unité de 750 MW) et aux Pays-Bas (trois unités de 800 MW).

Les fondamentaux de ce marché sont solides. La croissance est tirée par le programme de remplacement des centrales au charbon européennes devenues obsolètes et par la nécessité pour les pays en développement d'augmenter leurs capacités de production d'électricité, afin de répondre à la hausse de la demande. Vallourec est par ailleurs avantagé par la sophistication croissante des centrales, dont les conditions de température et de pression sont accrues pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de CO₂. Ces conditions exigent des tubes en aciers fortement alliés pour lesquels Vallourec est bien placé.

Cependant, au début de 2009, le volume de commandes a commencé à fléchir suite au report de certains projets, principalement pour des raisons de financement dues à la crise économique. Ce phénomène est particulièrement aigu en Chine, où l'augmentation du prix du charbon intervenue en 2008 n'a pu être compensée par une hausse du prix de l'électricité, réduisant d'autant la capacité d'autofinancement de certaines entreprises du secteur des services publics *Utilities* chinoises. Enfin, aux États-Unis, aucune centrale au charbon n'est planifiée en 2009, en raison du moratoire imposé dans l'attente d'une nouvelle législation sur les émissions de CO₂. Cette évolution devrait favoriser les marchés du cycle combiné et de la maintenance où le Groupe est également présent.

Dans le domaine du nucléaire, le marché des tubes pour générateurs de vapeur pour centrales nucléaires confirme son redémarrage. Dès 2008, l'augmentation de capacité de 30% de Valinox Nucléaire réalisée fin 2007 était utilisée en totalité. L'usine de Montbard a ainsi livré en 2008 un volume de plus de 1 700 km de tubes en inox. Les enregistrements de nouvelles commandes chinoises, ainsi que la poursuite du programme de rénovation des centrales nucléaires d'EDF assurent à Valinox Nucléaire une charge de plus de deux ans. Le rachat de British Energy par EDF en Angleterre, l'annonce de nouveaux EPR en France, l'intensification du programme chinois et la multiplication des pays intéressés par un retour au nucléaire renforcent les perspectives de développement à long terme de ce segment d'activité. Le Groupe a par conséquent décidé d'investir 80 millions d'euros en nouvelles capacités de production pour répondre aux besoins croissants de ce secteur. Valinox Nucléaire va ainsi accroître

la capacité de production annuelle de l'usine de Montbard à 4 500 km en 2011. Valtimet va pour sa part doubler la capacité de production de tubes pour condenseurs de ses usines de Venarey-les-Laumes (Côte d'Or, France) et de Brunswick (Georgie, États-Unis).

Pétrochimie

L'activité **Pétrochimie** affiche une progression de son chiffre d'affaires de 10,6% à 691 millions d'euros contre 625 millions d'euros en 2007. Sa part relative dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est en légère progression, de 10,2% en 2007 à 10,7% en 2008.

L'atonie du marché européen en 2008 a été compensée par la bonne tenue des marchés au Moyen-Orient et en Asie dynamisés par de nouveaux projets et des opérations de maintenance d'installations. Le marché nord-américain a traversé deux périodes distinctes : un premier semestre stable, suivi d'une reprise passagère liée à une remise en stock.

Depuis le quatrième trimestre 2008, dans l'ensemble du monde, la demande est en repli, sous l'effet de la baisse des marges de raffinage et des difficultés de financement de nouveaux projets. Ce phénomène est amplifié par les efforts des distributeurs pour réduire leurs stocks afin de les adapter au nouveau niveau de demande.

Mécanique

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en 2008 dans le secteur de la **Mécanique** est stable à 713 millions d'euros, après une croissance exceptionnelle depuis 2003, et sa part relative dans le chiffre d'affaires du groupe a légèrement baissé à 11,1%.

L'activité a baissé significativement dès la fin de l'année 2008 en raison de la crise économique mondiale entraînant une baisse notable de la demande de biens d'équipement, particulièrement marquée en Allemagne, et un mouvement de réduction des stocks chez les distributeurs.

Automobile

Dans le secteur de l'**Automobile**, le chiffre d'affaires de Vallourec a fortement diminué au 4^e trimestre, portant la baisse pour l'année 2008 à 28,8% par rapport à 2007. Ce secteur représente avec 365 millions d'euros, moins de 6% du chiffre d'affaires total du Groupe.

Le marché automobile en Europe a subi un ralentissement d'une brutalité inédite dans les derniers mois de l'année 2008. Cette baisse a eu un impact immédiat sur le carnet de commandes d'ébauches d'étrirage, destinées majoritairement au marché automobile. Le Groupe s'attend à une faiblesse persistante du marché en 2009.

Au Brésil, qui concentre la majorité de l'activité automobile de Vallourec, les ventes, tirées jusqu'alors par un marché en forte croissance, ont connu au cours des deux derniers mois de l'année un net fléchissement notamment en ce qui concerne les véhicules légers, compte tenu de la détérioration des conditions d'accès au crédit pour les particuliers.

Dans le domaine des tubes pour roulements, l'activité a été en croissance au premier semestre 2008, avant de diminuer sur la fin de l'année, touchée de plein fouet par la crise de l'automobile et de la mécanique.

Autres marchés

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en 2008 progresse significativement à 391 millions d'euros (+ 12,7% par rapport aux 347 millions d'euros réalisés en 2007), en dépit d'un net ralentissement des grands projets de construction (ponts, stades, aéroports) en fin d'année.

8.1.1.2 Recherche et Développement

- Les besoins en acier et les exigences du développement durable renforcent l'intérêt de la filière fonte/charbon de bois du Brésil que Vallourec améliore de manière permanente et qui concilie respect de l'environnement et compétitivité. La sélection scientifique des arbres, l'amélioration des programmes de nutrition de la forêt et l'industrialisation de la carbonisation continue du charbon de bois constituent les axes forts de ce programme.

La nouvelle coulée continue de Saint-Saulve combinant de nombreuses innovations donne au Groupe une capacité accrue et une autonomie renforcée pour ses approvisionnements en acier.

Les volumes de production des aciers à 9 et 13% de chrome sont à un niveau élevé et bénéficient du renforcement des capacités industrielles notamment à l'aciérie de Saint-Saulve.

Les communautés de procédés se multiplient au sein du Groupe. Elles permettent des progrès rapides et continus par le partage des meilleures pratiques pour les procédés principaux du Groupe : filetage, acier, thermique, laminage à chaud, contrôles non destructifs, etc.

- Face aux conditions d'exploitation pétrolière et gazière plus difficiles, les technologies évoluent et nécessitent le développement d'aciers plus résistants et de nouvelles connexions filetées plus performantes, renforçant ainsi la position de leader de Vallourec : mer profonde, réservoirs profonds « haute température, haute pression », récupération améliorée de pétrole par injection de vapeur, etc.

Les projets sont nombreux notamment au Brésil (projet TUPI - presalt reservoirs) ou aux États-Unis (Golfe du Mexique).

Une nouvelle génération de connexion filetée premium vient de voir le jour, le VAM® 21, capable des conditions d'utilisation les plus extrêmes. Cette connexion innovante et de très haut de gamme offre une résistance à la compression exceptionnelle en totale conformité avec l'ISO 13679 CAL IV, la spécification technique de qualification exigée par les clients pétroliers pour les applications les plus sévères.

CLEANWELL® est un revêtement non polluant développé pour les connexions filetées qui remplace les graisses, tout en les protégeant efficacement contre les grippages et la corrosion. Les demandes pour des produits respectant l'environnement et facilitant la mise en œuvre de tubes, sont fortes, notamment en Mer du Nord. Cette famille de revêtements se complète pour couvrir des applications de plus en plus variées.

La famille de filetages VAM® RISER a une position de leader pour les applications en mer profonde. Les tubes filetés qui relient la plateforme flottante avec les fonds marins doivent résister à

des contraintes de fatigue exceptionnelles et ont nécessité le développement de hautes technologies et des tests de validations spécifiques. De nombreux projets sont mis en œuvre au Brésil, dans le Golfe du Mexique et en Indonésie.

Les applications pétrolières de tubes expansibles se multiplient notamment pour la reprise de puits existants. Les réalisations industrielles effectuées avec des compagnies de forage ont permis de valider une famille de connexions filetées spécialement conçue pour cet usage très exigeant, le VAM® ET WISE. Ce produit permet de simplifier l'ingénierie des puits et d'augmenter la production de pétrole ou de gaz.

Les conditions d'exploitation devenant plus sévères, les technologies pour le forage et la réalisation de puits sont extrêmement poussées : les colonnes de tubes doivent résister ainsi à de très hauts couples. Ainsi, le joint VAM® HTF a été spécialement conçu pour des couples très élevés et bénéficie, de plus, d'un encombrement réduit. La ligne de produits a été déployée pour servir plusieurs clients et dans plusieurs unités.

VAM® EXPRESS est un filetage performant destiné aux tiges de forage son développement s'est déroulé dans un temps record et en partenariat étroit avec nos clients. VAM Drilling, en charge des produits destinés au forage pétrolier, tire parti des nombreuses hautes technologies disponibles au sein des filiales de son périmètre d'activité et en effectue le développement.

- Le secteur de l'énergie électrique bénéficie d'une demande soutenue pour la construction de centrales thermiques qui utilisent de nombreux tubes de forts diamètres et dans une gamme d'aciers alliés très variée pour lesquels le Groupe occupe une position d'acteur significatif.

Le nouvel acier allié à 12% de chrome, conçu pour une utilisation à température élevée, est maintenant utilisé industriellement dans des centrales électriques à rendement amélioré dites ultra-supercritiques. L'exceptionnelle résistance à l'oxydation par la vapeur de cet acier intéresse plus particulièrement les utilisateurs. Son optimisation se poursuit avec une industrialisation renforcée et des essais de validation de longue durée.

- Les tubes soudés en inox et titane maintiennent leur progression dans les domaines de l'énergie, de la désalinisation et de l'automobile. En plus des solutions titane bien connues, des alliages super-inox sont développés pour élargir la palette des solutions, avec notamment l'alliage VALBRITE. L'amélioration des échanges de chaleur est un axe d'innovation majeur, bénéficiant de l'acquisition des actifs de High Performance Tubes, société à forte expertise dans ce domaine. Elle l'est aussi pour des applications automobiles comme les circuits de recirculation de gaz d'échappement.

- Les références du Groupe dans l'architecture des bâtiments et édifices se multiplient comme les ponts, stades, aéroports, etc. Des solutions très innovantes sont développées pour des bâtiments industriels ou commerciaux, notamment en Allemagne et au Brésil. Un système tubulaire de structure de toit, à portée étendue, a ainsi été breveté (PREON) et utilisé dans de nombreuses applications industrielles.



8.1.1.3 Informations fournies en application du 4^e alinéa de l'article L. 225-102 du Code de commerce

A- Informations relatives aux conséquences sociales de l'activité

Les indicateurs sociaux exposés ci-après ont été établis sur le périmètre des sociétés consolidées par intégration globale du groupe Vallourec.

Ces indicateurs correspondent à l'application du décret n° 2002-221 du 20 février 2002.

I - Effectifs

Au 31 décembre 2008, 18 561 salariés travaillaient dans des sites de production ou de service sous contrat Vallourec (contrats à durée indéterminée et contrats à durée déterminée). Ils sont répartis dans quatorze pays dans le monde dont huit avec une implantation de plus de 100 salariés.

1. Brésil	(5 833)	5. Chine	(444)
2. France	(4 898)	6. Mexique	(355)
3. Allemagne	(4 331)	7. Royaume-Uni	(300)
4. États-Unis	(2 167)	8. Inde	(138)

En 2008, l'effectif du Groupe est en augmentation de 10%. Cette progression est due en grande partie à l'acquisition des activités tubulaires de Grant Prideco aux États-Unis a généré l'intégration de plus de 700 salariés, mais également à une augmentation générale des effectifs liée aux développements présents dans tous les pays.

1

2

3

4

5

6

7

8

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Effectifs inscrits au 31 décembre	2006	2007	2008	Variation 2008/2007	Répartition 2007	Répartition 2008
Europe	10 932	9 181	9 556	4%	55%	52%
Brésil	5 259	5 388	5 833	8%	32%	31%
NAFTA	1 631	1 747	2 562	47%	10%	14%
Asie	395	556	599	8%	3%	3%
Afrique	-	2	11	-	-	-
TOTAL	18 217	16 874	18 561	10%	100%	100%

Répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle

La population est composée par :

- 70% d'opérateurs, qui sont majoritairement des professionnels confirmés ;
- 22% d'encadrants de terrain, des techniciens et du personnel administratif et commercial (ATAM) ;
- 8% de managers et d'experts (cadres).

En France, la proportion de cadres (17%) est supérieure à la moyenne, compte tenu de la présence des équipes centralisées de la société mère au siège social de Boulogne.

Degré de flexibilité

Compte tenu de la forte cyclicité des activités du Groupe, la politique de Vallourec est d'employer un personnel permanent et stable pour répondre au niveau d'activité pérenne et de s'adapter aux variations par des mesures conjoncturelles.

Les périodes de forte activité, comme celles que le Groupe a connues en 2008, sont assurées par le recours à l'intérim ou aux contrats temporaires, selon les formes prévues par les législations nationales.

L'évolution du degré de flexibilité (proportion des salariés non permanents par rapport à l'effectif permanent) est le reflet de cette adaptation. La relative diminution observée en 2008 par rapport à l'année précédente s'explique par le renforcement des effectifs américains (acquisition des activités tubulaires de Grand Prideco), pour lesquels le recours aux contrats temporaires et à l'intérim est beaucoup plus faible qu'en Europe.

< SOMMAIRE >

Effectifs au 31 décembre	2006	2007	2008
Permanents	17 230	15 943	17 592
Temporaires	987	931	969
Intérim	1 465	1 444	1 282
DEGRÉ DE FLEXIBILITÉ	14%	15%	13%

Répartition des effectifs par sexe

Les femmes représentent 10% de l'effectif. Essentiellement présentes sur des postes administratifs ou commerciaux où elles constituent un tiers de l'effectif, elles sont très minoritaires chez les ouvriers, sauf en Chine où les femmes sont très présentes dans les ateliers.

Les femmes cadres se concentrent sur les postes fonctionnels mais elles occupent aussi, de plus en plus, des postes opérationnels en usine.

% de femmes	Europe	Brésil	NAFTA	Asie	Total
Ouvriers	1%	3%	2%	23%	3%
ATAM	30%	23%	38%	40%	29%
Cadres	16%	7%	14%	23%	16%
TOTAL	10%	7%	11%	27%	10%

Embauches

Le Groupe a embauché 2 830 salariés au cours de 2008, dont 1 967 par contrat à durée indéterminée.

Nombre d'embauches de salariés permanents (hors acquisitions)	2008	% par rapport à l'effectif permanent
Europe	660	8%
Mercosur	810	14%
NAFTA	411	16%
Asie	86	15%
TOTAL	1 967	11%

En tenant compte des 700 salariés qui font partie de l'acquisition des activités tubulaires Grant Prideco, on observe que 15% de l'effectif permanent a rejoint le groupe Vallourec en 2008.

Ce sont les embauches d'ouvriers qui sont bien évidemment majoritaires, mais l'on observe également un fort recrutement de cadres en Europe. Il s'agit de candidats ayant un profil international et destinés à prendre des responsabilités au sein du Groupe en France ou à l'étranger.

Répartition des embauches par catégorie	Ouvrier	ATAM	Cadre	Total
Europe	48%	29%	23%	100%
Mercosur	82%	16%	2%	100%
NAFTA	69%	26%	4%	100%
Asie	55%	34%	12%	100%
TOTAL	67%	23%	10%	100%

Sur l'ensemble des recrutements, 12% concernent des femmes :

% de femmes recrutées par catégorie	Ouvriers	Atam	Cadres
Europe	2%	21%	13%
Mercosur	7%	53%	22%
NAFTA	1%	35%	6%
Asie	23%	52%	31%
TOTAL	4%	31%	13%

Départs

En 2008, on enregistre 1 852 départs du Groupe, dont 1 089 départs de salariés sous contrat permanent.

Ces départs se répartissent de la manière suivante :

- rupture à l'initiative de l'employeur : 23% ;
- retraite : 15% ;
- démission : 17% ;
- autres motifs : 14% ;
- fin de CDD : 31%.

II – Organisation du temps de travail

1. Rythmes de travail – Régimes horaires particuliers

La politique du Groupe est guidée par la recherche de flexibilité et de réactivité, pour s'adapter à la demande des clients.

Les rythmes de travail permettent d'adapter le fonctionnement des installations aux nécessités de la production. Le travail en continu (24h/24h) pendant cinq ou six jours par semaine avec trois, quatre ou cinq équipes alternantes est généralisé sur la majorité des sites.

Pour minimiser la pénibilité des rythmes de travail, des organisations de travail adaptées aux rythmes physiologiques font l'objet d'études puis d'expérimentation, en concertation avec les médecins du travail et le personnel.

Des solutions innovantes sont mises en place, qui dépendent étroitement des facteurs culturels et des législations nationales applicables.

En ce qui concerne la durée du travail, le nombre d'heures moyen théorique indique une durée annuelle, en tenant compte du nombre de jours travaillés dans l'année et de la durée normale d'un poste de travail.

2. Heures supplémentaires

La très bonne activité de 2008 a conduit à réaliser dans l'ensemble du Groupe des heures supplémentaires, payées avec majoration.

En Allemagne et plus encore en France, il faut aussi tenir compte des possibilités offertes par les accords sur la durée du travail qui permettent de « stocker » des heures effectuées au-delà de la durée légale, afin de les prendre sous forme de repos en période de moins forte activité.

	Nombre d'heures moyen théorique effectuées dans l'année	Nombre d'heures supplémentaires moyen effectuées dans l'année
Chine	2 016	506
Mexique	2 264	224
Brésil	2 019	62
États-Unis	1 856	354
Royaume-Uni	1 687	48
Allemagne	1 564	195
France	1 527	51

3. Horaires individualisés et temps partiel

En France, la presque totalité du personnel ATAM bénéficie au 31 décembre 2008 d'un horaire individualisé, permettant d'aménager les heures d'arrivée et de départ en fonction des contraintes personnelles et des nécessités du service.

Par ailleurs, 45 salariés exercent leur fonction à temps partiel, pour un motif d'ordre personnel ou sur prescription médicale (mi-temps thérapeutique).

4. Absentéisme

Le taux d'absentéisme comprend l'ensemble des absences indemnisées pour maladies, maternités, accidents de travail et de trajet, ramené au nombre d'heures effectivement travaillées.

Compte tenu de réglementations différentes, il est difficile d'établir des comparaisons entre les pays, le calcul des taux ne reflétant pas entièrement les mêmes notions.

< SOMMAIRE >

	Taux d'absentéisme
Europe	4%
Mercosur	3%
NAFTA	2%
Asie	2%
TOTAL	3%

III – Les rémunérations**1. Masse salariale**

En 2008, la masse salariale du Groupe, hors intérim, s'élève à 857 millions d'euros, en hausse de 4% par rapport à 2007 :

► 569 millions au titre des salaires et traitements ;

- 59 millions au titre de la participation et de l'intéressement ;
- 17 millions au titre des charges liées aux options de souscription ou d'achat d'actions et aux actions de performance ;
- 212 millions au titre des charges sociales.

La répartition par pays est la suivante :

	2008	
	Répartition de la masse salariale	Répartition des effectifs moyens
Allemagne	31%	25%
Brésil	16%	31%
États-Unis	14%	10%
Chine	1%	2%
France	35%	27%
Mexique	1%	2%
Royaume-Uni	2%	2%
Divers	-	1%
TOTAL	100%	100%

2. Salaires moyens

La politique de rémunérations de Vallourec se fonde sur des rémunérations motivantes et équitables compte tenu des conditions du marché local de l'emploi, incluant des mécanismes d'intéressement aux résultats.

Les variations négatives sur le Royaume-Uni et sur les États-Unis s'expliquent par la dépréciation de la livre sterling et du dollar par rapport à l'euro. En France, les forts taux de participation et d'intéressement, ainsi que l'impact de l'opération d'actionnariat salarié expliquent l'évolution du salaire moyen.

	2007 Salaires moyens y compris intéressement et charges sociales	2008 Salaires moyens y compris intéressement et charges sociales	% d'augmentation 2007-2008	% charges sociales 2008
Allemagne	58 060	61 980	7%	27%
Brésil	23 610	25 180	7%	61%
Canada	51 850	55 550	7%	21%
Chine	6 570	8 660	32%	15%
France	56 600	62 180	10%	48%
Mexique	23 690	30 070	27%	24%
Royaume-Uni	76 060	61 310	- 19%	24%
États-Unis	70 690	64 350	- 9%	29%

Tous les salaires indiqués ci-dessus sont *en euros*.

3. Intéressement et participation

Les systèmes d'intéressement et de participation permettent d'associer les salariés aux performances de l'entreprise.

En 2008, l'intéressement et la participation ont été distribués à hauteur de plus de 59 millions d'euros, au profit de la quasi-totalité des effectifs du Groupe.

En France, un plan d'épargne (PEE) et un plan d'épargne retraite (PERCO) permettent aux salariés de placer les sommes issues de la participation et de l'intéressement pour se constituer une épargne assortie d'un régime fiscal avantageux et bénéficier d'un abondement versé par l'employeur.

IV – Relations professionnelles – Communication interne

Organisation du dialogue social

Le dialogue social entre les salariés et l'employeur est organisé dans chaque pays selon les législations nationales applicables.

• Au niveau européen

Un **Comité européen** composé de trente représentants français, allemands et britanniques est informé de l'activité, des résultats et de la stratégie de Vallourec en Europe et dans le monde. Une réunion plénière est organisée chaque année en présence du Directoire à l'issue de la publication des résultats du Groupe. Une réunion préparatoire se tient la veille pour permettre aux représentants de préparer les débats. Par ailleurs, cinq fois par an, un bureau restreint composé de deux représentants allemands, deux représentants français et un représentant écossais se réunit alternativement dans l'un ou l'autre pays. Le bureau rencontre le Président du Directoire et le Directeur des Ressources Humaines deux fois par an de manière programmée et en cas d'événements marquants pour le Groupe.

Un Conseil de Surveillance, composé à parité de représentants du personnel et de l'entreprise, participe à la gestion de chacun des fonds communs de placement qui ont été constitués à la suite des opérations d'actionnariat salarié ouvertes en France et en Allemagne en 2006 et dans le Groupe en 2008. Il est précisé que chacun des fonds communs de placement vote à l'Assemblée Générale annuelle par l'intermédiaire de ses représentants.

• En France

La représentation du personnel s'effectue à plusieurs niveaux :

Le **Comité de Groupe** est l'instance de représentation de l'ensemble des sociétés françaises. Il comprend vingt représentants, choisis par les organisations syndicales parmi les élus des comités d'entreprises et se réunit une fois par an en présence des membres du Directoire. Il reçoit des informations générales sur le Groupe (examen des comptes, activité, investissements, etc.). Il est assisté d'un expert-comptable. Il est également associé à la gestion des régimes de prévoyance et d'épargne salariale.

Lorsque des négociations s'engagent au niveau du Groupe, chacune des cinq organisations syndicales présentes dans le Groupe (CGT, CFDT, FO, CFE-CGCC et CFTC) désigne des représentants mandatés et une **commission de négociation** se constitue. Les accords signés dans ce cadre, en particulier l'accord sur l'Aménagement du Temps de Travail, l'accord sur la Gestion Prévisionnelle des Effectifs et l'accord sur la Formation tout au long de la vie donnent lieu à concertation au travers de **commissions de suivi** et de **commissions d'interprétation**.

En 2008, une négociation a été engagée au niveau du Groupe sur la prévoyance santé. Elle a donné lieu à la mise en place par accord d'un régime de couverture de frais de santé obligatoire et collectif qui couvre les salariés et leur famille et qui bénéficie d'une participation versée par l'employeur et les comités d'entreprises.

Dans chaque société, les comités d'entreprises, les comités centraux d'entreprise et les comités d'établissement, élus, sont informés et consultés sur la vie économique de l'entreprise ou de l'établissement. Ils participent à la gestion des budgets d'activité sociale.

Les délégués du personnel élus dans chaque établissement, présentent les réclamations individuelles et collectives du personnel relatives aux salaires et à la réglementation du travail.

Les délégués syndicaux sont des membres du personnel désignés par les syndicats. Ce sont les interlocuteurs pour les négociations, en particulier la négociation annuelle obligatoire qui a lieu chaque année sur les salaires, l'organisation du temps de travail et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Les CHSCT traitent des questions relatives aux conditions de travail, à l'hygiène et à la sécurité.

► En Allemagne

L'essentiel des effectifs est régi par les dispositions de la loi sur les comités d'entreprises du 15 janvier 1972 (Betriebsverfassungsgesetz) :

Le **comité d'entreprise** (Betriebsrat) représente les salariés. Ses membres sont élus par le personnel. Il est associé aux décisions qui concernent les affaires internes de l'entreprise et doit donner son accord préalable dans un certain nombre de domaines qui touchent à la gestion du personnel. Il est étroitement associé aux questions qui touchent à la sécurité. L'employeur ne prend part aux réunions que s'il est invité ou si elles se tiennent à sa demande.

Un **comité économique** (Wirtschaftsausschuß) assiste le comité d'entreprise. Il se réunit une fois par mois en présence de l'employeur.

Le **comité des cadres** (Sprecherausschuß) représente les cadres.

Les négociations salariales ont lieu en dehors de l'entreprise entre l'organisation des employeurs Arbeitgeberverband Stahl, et le syndicat Industriegewerkschaft Metall, qui représente la majorité des salariés.

► Au Royaume-Uni

La représentation du personnel s'effectue par l'intermédiaire des organisations syndicales, qui sont au nombre de quatre (trois pour le personnel ouvrier et une pour le personnel administratif et technicien). Les négociations ont porté en 2008 sur les salaires et l'emploi.

► Au Brésil

La majorité du personnel est représentée par un syndicat. Un organe spécifique, le **CRE** (Conselho Representativo dos Empregados) a été mis en place en 1999 pour permettre la représentation des employés de V & M do Brasil dans l'usine de Barreiro. Ses treize représentants sont élus pour deux ans. Le CRE permet une concertation sur les questions internes telles que la sécurité, les conditions de travail, les promotions, les mutations etc. En ce qui concerne les organisations syndicales, elles sont représentées par six salariés, désignés par le syndicat et payés par V & M do Brasil. Les organisations sont les seules compétentes pour négocier sur les salaires, l'intéressement et les systèmes de rémunération.

► Au Mexique

Le syndicat ne représente qu'une partie du personnel, auquel sont appliqués les accords collectifs. Les négociations portent sur les salaires et les avantages en nature.

► Aux États-Unis

Comme le prévoit la loi, les salariés se sont prononcés par vote sur le mode de représentation du personnel et ont choisi l'absence de syndicat dans l'entreprise. Le dialogue social s'organise autour de rencontres très fréquentes sur le terrain entre la Direction et le personnel.

► En Chine

Lorsque le syndicat national est représenté dans l'usine par un salarié, celui-ci est l'interlocuteur direct de la Direction pour tout ce qui concerne le personnel. S'il n'existe pas de représentant du syndicat, le dialogue social s'organise par contact direct entre les ouvriers et la Direction.

Communication interne du Groupe

Pour favoriser la motivation et l'implication de ses salariés, Vallourec diffuse régulièrement une information claire et pédagogique sur la stratégie et ses évolutions, les résultats financiers, les procédés et les produits, etc.

Cette information s'effectue via plusieurs supports institutionnels adaptés aux différentes cibles internes :

- *Vallourec Info*, magazine destiné aux 18 561 salariés dans le monde et publié deux fois par an en cinq langues (anglais, allemand, français, portugais et chinois) ;
- *une plaquette institutionnelle* « Vallourec Aujourd'hui » imprimée, en quatre volets, présentant les informations clés sur le profil du Groupe et diffusée à tous les salariés dans le monde, en cinq langues (anglais, allemand, français, portugais et chinois) ;
- *Executive Letter*, lettre d'information bimestrielle, dédiée aux 1 350 managers du Groupe, en français et/ou en anglais ;
- *Executive Flash*, support électronique, réservé à la diffusion rapide d'informations, liées à l'actualité auprès de la cible des 1 350 managers en français et/ou en anglais ;
- *Présentation institutionnelle du Groupe*, sous format électronique, mise à jour après la publication des résultats annuels et destinée aux managers pour démultiplication de l'information, en français et/ou en anglais ;
- *une Convention annuelle internationale* réunit environ 900 managers du Groupe pour explications et commentaires des résultats de l'année écoulée et présentation de la stratégie et de ses orientations, des priorités et des objectifs du Groupe, à court, moyen et long termes.

Démarche de progrès continu

La participation des salariés à une démarche de progrès continu dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'entreprise est organisée dans l'ensemble du Groupe suivant le VMS (Vallourec Management System).

Le VMS repose sur :

- des comités de pilotage, traduisant l'engagement de la Direction et le suivi des réalisations ;
- des plans TQM (Total Quality Management), qui permettent d'attribuer à chaque salarié sa part dans la performance de l'ensemble ;
- des Groupes d'amélioration continue, pluridisciplinaires et transversaux, qui mobilisent autour d'un objectif plusieurs personnes, issues parfois d'usines différentes. Constitué sur la base du volontariat, ils utilisent des outils méthodologiques adaptés à leurs besoins, proposent des solutions puis procèdent à leur mise en œuvre. En 2008, 1 069 groupes ont fonctionné à travers le monde, dont 150 sur des sujets touchant à la santé et la sécurité.



V – Les conditions d'hygiène et de sécurité

La sécurité et la santé du personnel qui travaille sur les sites de Vallourec sont prioritaires et reposent sur une démarche d'analyse de risques et de prévention permanente.

La formation et la sensibilisation à la sécurité sont essentielles, au moment de l'intégration dans la Société et doivent faire l'objet de rappels réguliers tout au long de la vie professionnelle. Le temps passé en formation sécurité représente plus du quart de l'ensemble des programmes de formation, et plus de 75% du personnel a reçu une formation sécurité au cours de l'année. Ces programmes concernent le personnel temporaire au même titre que le personnel permanent. Aux États-Unis, au Brésil et en Europe, un programme original de formation à la sécurité par e-learning permet de tester de manière permanente, pour l'ensemble du personnel, la connaissance et la compréhension des règles de sécurité.

De nombreuses opérations de sensibilisation sont également menées : campagnes de communication sur le thème des accidents aux mains ou aux yeux, audits croisés entre les usines, mise en place de groupes d'amélioration continue sur différents thèmes liés à la santé et à la sécurité, amélioration des plans de prévention en cas d'intervention des entreprises extérieures, etc.

Les résultats sur l'ensemble du Groupe sont restés au même niveau qu'en 2007. Le taux de fréquence consolidé (nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées) est passé de 8 à 7,8 tandis que le taux de gravité consolidé 2008 (nombre de jours d'arrêt pour accident par millier d'heures travaillées) est de 0,38 à comparer avec 0,36 en 2007.

En matière de sécurité, le Groupe a lancé en 2008 le projet Cap Ten Safe dont l'objectif est d'améliorer de façon définitive ses performances. Il s'agit de créer une rupture et d'agir sur l'ensemble des leviers de la sécurité, en se dirigeant vers une amélioration continue et permanente de la culture sécurité du Groupe.

Ce plan s'inscrit dans le VMS en cohérence avec les trois principes fondamentaux suivants : l'engagement de tout le management, l'implication de tout le personnel, et la mise en place d'indicateurs de suivis.

Le plan se décline en trois axes majeurs :

- **La remise à niveau de toutes les usines suivant le standard Vallourec.** Les audits réalisés en 2007 et 2008 ont démontré des lacunes à combler dans les domaines suivants : évaluation des risques, suivi, contrôle et actualisation des actions sécurité, ordre et propreté dans les ateliers, etc.
- **La construction d'un système de management de la sécurité :** le Groupe souhaite certifier ses principaux sites industriels dans la période 2009-2010 à l'OHSAS 18001.
- **Le développement d'une culture sécurité :** le Groupe a lancé fin 2008 un programme de mise en place de la Visite sécurité auprès de tout le personnel de ses usines. Il s'agit de l'observation d'un opérateur à son poste de travail, suivi d'un dialogue de sensibilisation au comportement sécurité. L'objectif est de parvenir en 2009 à réaliser deux visites de sécurité par personne.

VI – La formation professionnelle

Vallourec a besoin de personnel formé, motivé et capable de s'adapter aux évolutions des métiers et des marchés.

Le Groupe s'attache à concilier ses besoins d'évolution et les aspirations individuelles de ses salariés en leur permettant une véritable évolution de carrière.

Les besoins de formation sont définis par les établissements à partir des orientations stratégiques et des plans industriels qui en découlent.

Ces besoins font l'objet de plans annuels ou pluriannuels.

Les formations des ouvriers portent systématiquement sur la sécurité et les compétences nécessaires sur le poste de travail. Elles permettent également d'accéder à la polyvalence et à des postes comportant plus de responsabilités.

Le personnel encadrant est formé au management des équipes et en particulier à la conduite des entretiens de progrès.

Les formations techniques, les formations en langues et les formations d'amélioration de l'efficacité professionnelle et de connaissance des clients s'adressent à la majorité du personnel.

À l'attention des cadres qui entrent dans le Groupe, un séminaire est animé par la Direction Générale, pour leur permettre de connaître la stratégie du Groupe et de s'intégrer dans ses équipes.

En moyenne, chaque salarié consacre environ trente heures par an à la mise à niveau et au développement de ses compétences. Les formations liées à la sécurité représentent plus d'un tiers du temps consacré à la formation.

En France, la mise en œuvre de l'accord pour la formation tout au long de la vie conduit à réaliser des entretiens de carrière avec les salariés pour faire le point sur leurs compétences et leurs motivations et à leur proposer des parcours qualifiants qui permettent de valider leur expérience professionnelle par un certificat reconnu par la profession (CQPM : certificat de qualification paritaire de la métallurgie). Il s'agit de bâtir avec eux un parcours professionnel cohérent et motivant sur le long terme.

Par ailleurs, l'accompagnement sur certains postes par des tuteurs – salariés volontaires choisis pour leurs compétences pédagogiques et leur excellence professionnelle, selon une procédure formalisée – permet de garantir la qualité de la transmission des savoirs sur les métiers les plus difficiles.

Montant consacré à la formation en 2008

Le montant global consacré à la formation professionnelle (maintien du salaire + dépenses de formation) représente au global 3% des sommes versées au titre de la rémunération. Le temps passé en formation représente 2% du temps de travail.

Formation des jeunes

En parallèle à la formation continue, Vallourec participe à la formation des jeunes aux métiers de l'entreprise et spécifiquement de la métallurgie, par l'apprentissage et le recours aux autres formes d'alternance.

Au 31 décembre 2008, le nombre total d'apprentis au sein de Vallourec est de 388 (287 en Allemagne, 81 en France, 10 au Brésil et 5 au Royaume-Uni).

Il convient de signaler le lancement en 2008 d'un programme permettant à un groupe d'apprentis allemands d'effectuer en France une partie de leur apprentissage. Cette initiative, destinée à favoriser la mobilité et les échanges interculturels entre la France et l'Allemagne, a vocation à se renouveler et s'étendre.

Par ailleurs, comme chaque année, les entreprises françaises ont accueilli de nombreux élèves ou étudiants sous convention de stage.

VII – L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

Au Brésil, les programmes Open Arms et Integration permettent une insertion efficace et harmonieuse des handicapés dans l'entreprise.

En Allemagne et en France, les efforts portent sur des actions, menées avec les services de santé au travail, pour anticiper les pertes d'aptitude liées à l'âge ou à la maladie et intervenir en cas de survenance d'un problème.

En France, le Groupe emploie 111 salariés auxquels est reconnu le statut de travailleur handicapé. Il a recours par ailleurs à plusieurs centres d'aide par le travail (CAT) pour de nombreux travaux de sous-traitance (entretien des espaces verts, achat de fournitures, services de restauration, travaux de finition, etc.).

Dans la plupart des pays, une politique de postes aménagés permet au personnel dont la capacité de travail se trouve diminuée de continuer à travailler.

VIII – Les œuvres sociales

Les dépenses consacrées au domaine social sont bien évidemment fonction du contexte législatif et culturel des pays dans lequel le Groupe est implanté.

A été principalement répertorié sous l'appellation « Œuvres sociales » ce qui relève des domaines suivants :

- ▶ assurance-maladie : montant dépensé soit en subventions, soit en cotisations à des régimes de prévoyance non obligatoires (hors charges sociales obligatoires) ;
- ▶ plan retraite : montant dépensé en cotisations ou autres systèmes mis en place à titre volontaire par l'employeur ;
- ▶ habitation : montant dépensé pour le logement (soit en subventions, soit en cotisations obligatoires) ;
- ▶ nourriture : montant dépensé pour les repas des employés (restaurants d'entreprise) ;
- ▶ événements culturels ou sportifs : sponsoring ou mécénat fait par les entreprises du Groupe ;
- ▶ transport : systèmes de bus subventionnés par l'entreprise.

IX – L'importance de la sous-traitance

En 2008, les différentes entités du Groupe ont généré près de 150 millions d'euros en achats de sous-traitance. 530 fournisseurs ont assuré ces différentes prestations, essentiellement dans la division Oil & Gas. Les quinze premiers fournisseurs ont représenté 50% des achats de sous-traitance.

Un travail systématique est réalisé avec les principaux sous-traitants afin de s'assurer que les conventions sociales en vigueur localement sont bien appliquées.

B- Développement durable

Vallourec, à travers la politique de production mise en œuvre, garde pour objectif de minimiser à tous les niveaux l'impact de son activité sur l'environnement et place l'homme et son environnement au centre de ses préoccupations. Cette politique générale est déclinée dans la charte du développement durable, publiée par le Groupe.

Management environnemental

Suivant les règles de management appliquées dans tous les domaines de l'organisation du groupe Vallourec, la politique environnementale de chaque société est déléguée à sa Direction. Le Directeur du site est responsable de la mise en place un système de management de l'environnement efficace, en l'adaptant au contexte local et au type d'activité. Il désigne un Responsable Environnement chargé de l'ensemble des actions dans ce domaine.

La Direction Hygiène, Sécurité et Environnement, rattachée à la Direction Qualité et basée au Centre de Recherche du Groupe à Aulnoye (Nord) est chargée de coordonner les actions en matière d'environnement. Elle s'appuie sur les Responsables Environnement de chaque site de production, chargés de relayer la politique Groupe et de développer à l'intérieur des ateliers et des bureaux une politique d'amélioration continue.

Ces structures existent dans l'ensemble des pays : ainsi, au total et pour l'ensemble du Groupe, plus de 100 personnes réparties dans les sites de production de chaque pays, se spécialisent dans le domaine de l'environnement.

Les contacts entre les pays se sont développés, et permettent des progrès réciproques par la comparaison des performances et des solutions apportées par chacun.

La Direction Environnement en France est en outre chargée de coordonner et piloter ces actions de benchmarking, et en particulier de rassembler et consolider l'ensemble des données environnementales du Groupe. Le rapport Sécurité & Environnement, diffusé désormais chaque année, reprend ces données, mesure leur évolution par rapport aux années précédentes pour apprécier le progrès parcouru, et mettre en évidence les problèmes éventuellement rencontrés et les solutions mises en place. Il présente en illustration des « bons exemples » repris dans l'ensemble des sites de Vallourec, sur un périmètre mondial.

Vallourec Management System

Vallourec Management System (VMS) est le système de gestion mis en place pour supporter la mise en œuvre des politiques Qualité, Santé et Sécurité, et Environnement définies par la Direction, avec pour objectif fondamental l'amélioration de la performance du Groupe.

VMS permet d'assurer la conformité des actions au plan stratégique ainsi que le progrès continu. Il garantit également que sont prises en compte les exigences du management de la qualité (Normes ISO 9001, ISO/TS 16949, API et ASPE), de la santé et de la sécurité (OHSAS 18001) et de l'Environnement (ISO 14001).

Le système de Management Vallourec est structuré autour des trois axes principaux :

- Les plans Total Quality Management (TQM) ;
- Les comités de pilotage ;
- Les Groupes d'Amélioration Continue.

Il s'appuie sur les trois fondamentaux que sont :

- La prévention ;
- La maîtrise de la variabilité des processus ;
- L'amélioration de l'efficience.

Audits et certifications

Les audits environnementaux sont organisés régulièrement dans chaque pays, pour évaluer la conformité aux réglementations, la performance environnementale et les risques environnementaux.

A fin 2008, les sites suivants du Groupe ont obtenu la certification ISO 14001 :

- **France** : V & M France CEV, V & M France pour ses usines de Deville, Saint-Saulve (Aciérie et tuberie), Aulnoye et Montbard, VALTI (Usines de Montbard et de La Charité), Valinox Nucléaire, Valtimet (Usine des Laumes), VMOG (Usine d'Aulnoye) et VAM Drilling (Usines d'Aulnoye, de Cosnes et de Tarbes) et Interfit ;
- **Allemagne** : V & M Deutschland pour ses usines de Mülheim, Rath, et Reisholz ;
- **Écosse** : Vallourec Mannesmann Oil & Gas UK (Bellshill);
- **États-Unis** : V & M Star pour ses deux usines à Youngstown et Houston, VAM USA à Houston et VAM Drilling à Houston. Tous les nouveaux sites acquis auprès de Grant Prideco en 2008 sont également certifiés ;

- **Mexique** : VAM Mexico ;
- **Brésil** : V & M do Brasil pour l'ensemble de ses activités (Mine, forêt, aciérie et tuberie) ;
- **Chine** : V & M Changzhou.

Les sites principaux de Vallourec sont aujourd'hui certifiés, correspondant à plus de 98% de la production, conformément aux objectifs fixés par le Président du Directoire en 2006. Quelques sites de taille plus réduite sont programmés pour une certification en 2009.

Respect de la législation

La conformité des activités des sites de production aux dispositions législatives et réglementaires est régulièrement évaluée, à l'aide d'audits.

En France, une veille réglementaire a été mise en place par intranet, sur un portail environnement accessible à tous les sites de production. La revue régulière et systématique de ces dispositions permet la mise en place d'actions régulières, en améliorations, en investissements et en organisation.

Performances

Depuis plusieurs années des actions constantes ont été entreprises pour améliorer les conditions d'utilisation des ressources (eau, énergie et matières premières), optimiser les consommations, diminuer les rejets de matières polluantes, réduire le volume des déchets et en augmenter la part recyclée et valorisée. Afin de mesurer les progrès, des indicateurs ont été mis en place dans les différents sites. Le tableau ci-dessous reprend pour les années 2005 à 2008 quelques principaux indicateurs, pour l'ensemble du Groupe.

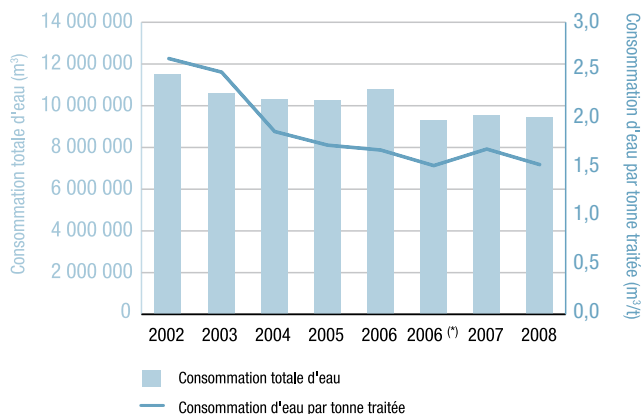
	2005	2006	2006 (*)	2007	2008
Consommation d'eau (m ³)	10 256 071	10 778 479	9 302 090	9 554 272	9 444 031
Rejets d'eau (m ³)	4 741 881	5 181 164	4 794 099	6 138 381	5 880 281
Énergie électrique (GWh)	1 713	1 787	1 707	1 668	1 680
Gaz (GWh)	3 817	4 096	3 718	3 693	3 687
Déchets (tons)	519 721	669 554	655 907	721 320	682 370
Gaz à effet de serre (tonnes équivalent CO ₂) (**)	791 414	849 148	779 940	828 468	976 209

(*) Compte tenu de l'important changement de périmètre entre 2006 et 2007, suite à la cession des usines de Vallourec Precision Étirage et de l'usine de Zeithain, les indicateurs pour 2006 ont été recalculés avec un périmètre identique à 2007 – indiqué en 2006*.

(**) Sont inclus dans le calcul 2007 les émissions des transports en interne et les émissions liées aux autres sources énergétiques (fuel domestique, propane, butane, etc.), qui jusqu'à présent n'étaient pas comptabilisées, ainsi qu'à partir de 2008 un autre gaz à effet de serre, le méthane, issu du processus de carbonisation du charbon de bois utilisé chez V & M do Brasil. En équivalent CO₂, la contribution du méthane se situe entre 25 et 35 % des émissions totales du Groupe. Mais il s'agit encore d'un calcul approché, que le Groupe continuera à affiner en 2009.

< SOMMAIRE >

Parmi ces ressources naturelles, l'eau occupe une place importante pour le Groupe. Notre industrie est grosse consommatrice d'eau, mais grâce à des efforts de réduction importants dans l'ensemble de ses sites, on peut mesurer tout le progrès réalisé : en valeur relative (c'est-à-dire la consommation d'eau rapportée à la production de tubes), les consommations d'eau du Groupe sont passées entre 2002 et 2008 de 2,7 à 1,6 m³/tonne, comme le montre le graphique ci-dessous :



(*) Résultat 2006 incluant le périmètre 2007.

NB : Tonne traitée = Tonne produite dans chaque usine pouvant être de l'acier, du tube à chaud ou du tube parachevé à froid. La production de chaque usine (= nombre d'unités d'œuvre produites dans l'usine, calculées en équivalent tonnes) est additionnée pour constituer le total de la production Vallourec.

Des progrès importants ont également été réalisés dans le domaine des **émissions de dioxyde de carbone (CO₂)** grâce au procédé aciérie mis en œuvre chez V & M do Brasil, qui utilise dans ses hauts fourneaux du charbon de bois en remplacement du coke de houille. Pour produire le charbon de bois nécessaire à ce procédé, V & M do Brasil cultive à ce jour aux environs de 100 000 hectares de forêts d'eucalyptus qui, durant leur croissance, consomment du CO₂ et rejettent de l'oxygène, ce qui a une influence bénéfique directe sur la réduction de l'effet de serre : il y a compensation entre les émissions de l'aciérie, et l'absorption par la forêt.

En ce qui concerne la mise en application de la directive européenne sur la gestion des quotas de CO₂, seule l'aciérie de Saint-Saulve a été concernée en 2008, avec des quotas à hauteur de 106 037 Tonnes de CO₂. Les émissions 2008, dont la vérification a été assurée sans réserve par l'APAVE, se sont élevées à 76 319 tonnes. La différence est liée à une meilleure performance, grâce notamment à l'optimisation des plans de chargement des fours, et à une amélioration des rendements énergétiques.

Tous les **indices de mesure des rejets de substances polluantes** dans les milieux naturels sont inférieurs aux normes réglementaires en vigueur et, d'une façon générale, ont montré une amélioration continue au cours des trois dernières années.

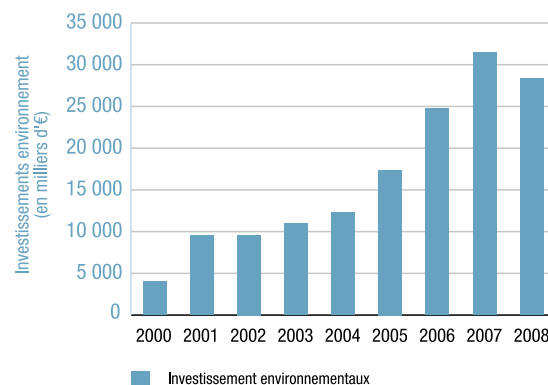
S'agissant des sites français, les sols font l'objet d'études de caractérisation des risques dans deux cas principaux : si l'usine a exercé des activités métallurgiques même antérieures à l'intégration dans le Groupe ou si elle possède des installations potentiellement polluantes.

Aucun site n'a été classé à dépolluer en 2008.

Investissements dans le domaine de l'environnement et de la sécurité

En 2008, les investissements relatifs à l'environnement et à la sécurité sont restés très élevés, et se montent pour l'ensemble du Groupe à 28,4 millions d'euros (31,4 millions d'euros en 2007), soit 5,25 % des investissements totaux du Groupe.

Comme le montre le graphique suivant, les investissements Environnement & Sécurité sont restés élevés pour toute la période 2000-2008.



En 2008, ces investissements ont principalement concerné les domaines suivants :

- ▶ mises en conformité environnementales (filtres, aspiration des fumées, réseaux eaux, rétentions, etc) ;
- ▶ mises en conformité des équipements de travail dans les usines (systèmes de protection incendie, réseaux de gaz, etc) et mise en conformité électrique ;
- ▶ amélioration des conditions de travail (éclairage, chauffage, ventilation) ;
- ▶ frais liés à la révision des autorisations d'exploitation et à la certification ISO 14001 ;
- ▶ optimisation des tours aéroréfrigérantes ;
- ▶ amélioration de l'approvisionnement des eaux et de leur recyclage ;
- ▶ travaux d'aménagement et de sécurisation des sites (toitures, parking, etc) ;
- ▶ réduction du bruit ;
- ▶ aménagement de plateformes de stockage, de récupération de copeaux.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8

Contribution au développement durable des produits Vallourec

Vallourec a également développé depuis plusieurs années de nouveaux produits, en cohérence avec l'évolution des nouveaux besoins en matière de développement durable, et concourant à la préservation de la terre, de l'air et de l'eau. Pour illustrer cette volonté, on citera par exemple :

- ▶ le joint VAM® fileté, référence mondiale lorsqu'il s'agit d'assurer la sûreté des puits de pétrole offshore ;
- ▶ les tubes soudés pour des unités de dessalement d'eau de mer ;
- ▶ divers produits fabriqués par le Groupe utilisés pour la production d'énergie propre ou la réduction des pollutions chimiques ;
- ▶ utilisation des tubes d'acier pour alléger les structures (bâtiment, moyens de transport, etc) ;
- ▶ une nouvelle nuance d'acier essentielle, le VM12 utilisé dans les centrales thermiques (en particulier dans la centrale ultra supercritique de Neurath, centrale thermique au lignite la plus puissante du monde).

8.1.1.4 Rémunération des mandataires sociaux

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, il est précisé que les montants des rémunérations et avantages de toute nature effectivement versés au cours de l'exercice à chacun des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire dans leur composition au 31 décembre 2008, de manière directe ou indirecte, par la société Vallourec et toute société du Groupe ont été les suivants :

Conseil de Surveillance

Le montant maximum annuel des jetons de présence que le Conseil de Surveillance se répartit comme il le juge convenable a été porté à 400 000 euros par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 (*Quinzième résolution*).

Chaque membre du Conseil et chaque Censeur reçoit un jeton de présence fixé à 28 000 €/an depuis 2007, ce montant étant réduit prorata temporis dans le cas d'une nomination ou d'une fin de mandat en cours d'exercice.

Le Président du Conseil de Surveillance perçoit une rémunération dont le montant a été porté par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations à 250 000 euros par an à compter du 1^{er} janvier 2006 à laquelle s'ajoute le jeton de présence de 28 000 euros. Le Président du Conseil de Surveillance ainsi que ses membres ne bénéficient d'aucune attribution d'options ou d'actions de performance ni d'aucune indemnité de départ d'aucune sorte.

Les membres des Comités (Comité Financier, Comité des Nominations et des Rémunérations et Comité Stratégique) perçoivent dans le cadre de l'enveloppe annuelle de 400 000 euros susvisée des jetons de présence supplémentaires en fonction de leur présence effective aux réunions desdits Comités.

La rémunération des Censeurs s'impute sur l'enveloppe annuelle des jetons de présence allouée au Conseil de Surveillance.

**JETONS DE PRÉSENCE PERÇUS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

En euros

Membres du Conseil de Surveillance	Montants versés en 2007	Montants versés en 2008
MM. Jean-Paul Parayre	28 000	28 000
Patrick Boissier	35 500	40 500
Philippe Crouzet	-	17 500
Michel de Fabiani	41 000	40 500
Denis Gautier-Sauvagnac	35 500	16 500
François Henrot	38 000	35 500
Edward G. Krubasik	55 500	54 500
Jean-Claude Verdière	58 500	65 500
Thierry Marraud (Société Bolloré)	45 500	40 500
Arnaud Leenhardt (Censeur)	28 000	28 000
Luiz-Olavo Baptista (Censeur)	28 000	28 000
TOTAL	393 500	395 000

Directoire

SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

En euros	Exercice 2007	Exercice 2008
Pierre Verluca, Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	898 129	939 163
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice ^(*)	756 600	910 640
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice ^(**)	216 555	–
Total	1 871 284	1 849 803
Jean-Pierre Michel, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	485 862	581 394
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice ^(*)	640 200	780 746
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice ^(**)	216 555	–
Total	1 342 617	1 362 140
Olivier Mallet, membre du Directoire^(***)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	–	144 376
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice ^(*)	–	1 480 016
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice ^(**)	–	201 726
Total	–	1 826 118

(*) L'acquisition des actions est subordonnée à des conditions de performance ; il en est de même pour une part très significative des options de souscription d'actions attribuées en 2008 aux membres du Directoire.

La valorisation des options figurant dans le tableau est théorique et résulte de l'application du modèle binomial retenu pour les comptes consolidés. La valorisation réelle est égale à zéro si le cours de l'action est égal ou inférieur à 190,60 euros pour les options attribuées en 2007 et 183,54 euros pour celles attribuées en 2008.

(**) Les actions de performance du Plan 2007 ont été attribuées en trois tranches. Elles sont respectivement disponibles en 2009, 2010 et 2011 et cessibles en 2011, 2012 et 2013. Les actions de performance distribuées en 2008 l'ont été au titre d'un complément d'attribution au titre du Plan 2007. Elles font donc l'objet d'une attribution en deux tranches seulement.

(***) Prorata temporis à compter de sa nomination au Directoire.

Le tableau ci-dessus résume les rémunérations dues au titre de l'exercice 2008, la valorisation des options de souscription d'actions et des actions de performance attribuées durant l'exercice.

Le mode de calcul de la partie variable est expliqué à la section 8.2 (D – Principes et règles de détermination de la rémunération des mandataires sociaux) du présent document de référence.

Par ailleurs, les membres du Directoire se sont vus attribuer :

- ▶ 1 200 (600 au titre de la tranche 1 et 600 au titre de la tranche 2) actions pour M. Olivier Mallet dans le cadre du plan d'attribution d'actions de performance du 1^{er} septembre 2008 ;
- ▶ 14 000 options pour M. Pierre Verluca, 12 000 options pour M. Jean-Pierre Michel et 23 000 options pour M. Olivier Mallet dans le cadre du plan d'options de souscription du 1^{er} septembre 2008.

Les conditions d'attribution et d'exercice de ces deux plans sont exposées en détail dans le rapport spécial du Directoire sur les options (8.1.2) et dans le rapport spécial du Directoire sur les attributions d'actions de performance (8.1.3).

Enfin, au titre des avantages en nature, les membres du Directoire bénéficient chacun d'une voiture de fonction.

En matière de retraite, il n'existe pas de régime spécifique aux membres du Directoire qui bénéficient du régime de retraite supplémentaire des cadres dirigeants des sociétés Vallourec et V & M Tubes approuvé par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 septembre 2005. Le Conseil de Surveillance a par ailleurs autorisé dans sa séance du 7 mai 2008 l'avenant au Plan de retraite supplémentaire du 15 septembre 2005 visant les cadres dirigeants du Groupe (population au 31 décembre 2008 : 30 personnes), y compris les membres du Directoire.

L'objet de l'avenant est de permettre aux cadres dirigeants de Vallourec, ayant quitté à plus de 55 ans la Société à l'initiative de l'employeur, de conserver leurs droits au titre du plan de retraite supplémentaire de Vallourec pour autant qu'ils n'exercent pas d'activité professionnelle ultérieure. Les membres du Directoire ont vocation à se voir appliquer la même disposition sans avantage particulier par rapport aux autres cadres dirigeants salariés.

Les modalités de ces engagements de retraites supplémentaires sont exposées ci-après dans la partie du rapport de gestion consacrée aux conventions et engagements réglementés.

Le nouveau Président du Directoire, entré en fonction le 1^{er} avril 2009, n'est titulaire d'aucun contrat de travail conclu avec le Groupe. Il bénéficie d'une indemnité de fin de mandat en cas de départ contraint, en cas de changement significatif de la structure du capital ou d'opérations de rapprochement ou de changement de stratégie à l'initiative du Conseil de surveillance ou des actionnaires de la Société. Conformément à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce et au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF, le bénéfice de cette indemnité est subordonné au respect de conditions de performance. Le montant de cette indemnité ne saurait dépasser deux fois la rémunération monétaire annuelle brute. Au cas où le Président du Directoire quitterait la Société dans les mêmes circonstances et avant d'avoir exercé les options de souscription d'actions ou d'achat qui lui auraient été attribuées, il en conserverait le bénéfice sous conditions de performance.

Les autres membres du Directoire ne bénéficient d'aucune indemnité de départ à raison de la cessation de leur mandat social de la part de la Société. Titulaires d'un contrat de travail conclu avec Vallourec & Mannesmann Tubes avant leur nomination en tant que membre du

Directoire de la Société, dont l'application est suspendue pendant la durée de leur mandat, ils bénéficieraient d'une indemnité de licenciement en cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de Vallourec & Mannesmann Tubes. Le montant de cette indemnité est égal à deux années de la rémunération fixe brute au titre de ce contrat de travail majorée d'une part variable forfaitaire de 12,5%.

Les informations relatives au Directoire prévues à l'article L. 225-102-1 figurent aux chapitres 6 sur le gouvernement d'entreprise et, en particulier, la section 6.2 consacrée à la rémunération et avantages en nature et à la section 8.2 du présent document de référence dont le présent rapport de gestion fait partie intégrante. Les informations relatives au Directoire prévues à l'article L. 225-100-3 figurent au chapitre 6 sur le gouvernement d'entreprise du présent document de référence dont le présent rapport de gestion fait partie intégrante et, en particulier, la section 6.1 consacrée à la composition et au fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance.



8.1.1.5 Information sur la répartition du capital

Au 31 décembre 2008, la répartition du capital était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% Actions	Nombre de droits de vote brut	% Droits de vote brut
Groupe Barclays Plc	2 956 264	5,50%	2 956 264	5,49%
Groupe Bolloré	1 558 954	2,90%	1 558 954	2,90%
Public	48 048 768	89,33%	48 468 000	90,08%
Salariés du groupe Vallourec (*)	824 311	1,53%	824 311	1,53%
Auto-détention (**)	400 419	0,74%	–	0,00%
TOTAL	53 788 716	100%	53 807 529	100%

(*) Dans le cadre des plans d'actionnariat salarié (voir supra 6.3.4).

(**) L'autodétention inclut le contrat de liquidité qui s'élevait à 131 840 actions au 31 décembre 2008. Ce contrat par nature, amène un changement mensuel qui fait l'objet des déclarations ad-hoc sur le site Vallourec.fr, rubrique « information réglementée ».

Les renseignements de caractère général concernant le capital sont présentés à la section 2.2 et ceux concernant la répartition du capital et les droits de vote à la section 2.3 du présent document de référence dont le présent rapport de gestion fait partie intégrante.

Annexe au rapport de gestion du Directoire – Exercice 2008

LISTE DES MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2008 EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ VALLOUREC

Membres du Conseil de Surveillance

Jean-Paul PARAYRE

Date de première nomination : 13 juin 1989 (à l'époque Vallourec est une société anonyme à Conseil d'Administration)

Date du dernier renouvellement : 1^{er} juin 2006

Date d'élection à la Présidence du Conseil de Surveillance : 15 juin 2000

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010

Président du Comité des Nominations et des Rémunérations au sein du Conseil de Surveillance

Né le 5 juillet 1937

Adresse professionnelle :

Néant

Expertise et expérience en matière de gestion

- ▶ Président du Directoire de PSA Peugeot-Citroën 1977-1984 ;
- ▶ Directeur Général puis Président du Directoire de Dumez 1984-1990 ;
- ▶ Vice-Président-Directeur Général de Lyonnaise des Eaux Dumez 1990-1992 ;
- ▶ Vice-Président-Directeur Général de Bolloré 1994-1999 ;
- ▶ Président-Directeur Général de Saga 1996-1999.

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil de Surveillance de Vallourec • Représentant permanent de Vallourec au Conseil d'Administration de Vallourec & Mannesmann Tubes (depuis le 15 mars 2006) 	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil de Surveillance de Stena Maritime • Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot • Administrateur de Bolloré • Administrateur de SNEF <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérant B de Stena International Sarl
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentant permanent de Vallourec au Conseil d'Administration de ValTubes (jusqu'au 29 décembre 2006) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil Consultatif de V & M do Brasil (jusqu'au 6 octobre 2006) 	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de Seabulk (jusqu'en septembre 2004) • Administrateur de Sea-invest France (jusqu'en septembre 2004) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de Stena International BV (jusqu'en octobre 2006) • Administrateur de SDV Cameroun (jusqu'en octobre 2005) • Administrateur de Stena Line jusqu'en juin 2005) • Administrateur de Carillion (jusqu'en décembre 2004)

Patrick BOISSIER**Date de première nomination :** 15 juin 2000**Date du dernier renouvellement :** 1^{er} juin 2006**Date d'élection à la Vice-présidence du Conseil de Surveillance :** 18 avril 2005**Échéance du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010*Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations au sein du Conseil de Surveillance*

Né le 18 février 1950

Adresse professionnelle :

DCNS

2, rue Sextius-Michel

75732 Paris Cedex 15

Expertise et expérience en matière de gestion

- Ancien élève de l'École Polytechnique ;
- 21 ans de direction d'entreprises industrielles dans les domaines de la métallurgie, des biens d'équipement, de la construction navale et des services.

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Président-Directeur Général de DCNS • Administrateur de l'Institut Français de la mer • Administrateur de Sperian Protection • Membre du Conseil de Surveillance de Steria
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années		Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général de CEGELEC (jusqu'au 31 décembre 2008) • Président-Directeur Général de Chantiers de l'Atlantique (jusqu'en mars 2008) • Président de la Chambre syndicale des Constructeurs de navires (jusqu'en juillet 2006) • Administrateur de Aker Yard (jusqu'en 2006) • Administrateur de l'école des Mines de Nantes (jusqu'en 2006) • Président-Directeur Général des Ateliers de Montoir (jusqu'en 2005) • Administrateur de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) (jusqu'en 2005)



< SOMMAIRE >

Philippe CROUZET ⁽¹⁾**Date de première nomination** : 10 avril 2008**Date du dernier renouvellement** : 4 juin 2008**Échéance du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011

Né le 18 septembre 1956

Adresse professionnelle ⁽²⁾ :

Saint-Gobain Distribution Bâtiment

Les Miroirs

18, avenue d'Alsace

92096 Paris la défense Cedex

Expertise et expérience en matière de gestion

- ▶ ancien élève de l'École Nationale d'Administration ;
- ▶ maître des requêtes au Conseil d'État ;
- ▶ 23 ans d'expérience industrielle dans le Groupe Saint-Gobain.

1

2

3

4

5

6

7

8

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Président de Saint-Gobain Distribution Bâtiment • Président du Conseil de Surveillance de Point P • Président du Conseil de Surveillance de Lapeyre Mandats exercés dans des sociétés étrangères : <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Raab Karcher Baustoffe (Allemagne) • Administrateur de Saint-Gobain Cristaleria (Espagne) • Administrateur de Saint-Gobain Building Distribution (Royaume-Uni) • Président du Conseil d'Administration de Dahl International (Suède) • Administrateur de Norandex Distribution (États-Unis)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années		Mandats exercés dans des sociétés étrangères : <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de Saint-Gobain KK (Japon) (jusqu'en 2004) • Administrateur de Saint-Gobain GNO (Inde) (jusqu'en 2004)

(1) Le Conseil de Surveillance, lors de sa séance du 25 février 2009, ayant nommé M. Philippe Crouzet en qualité de Président du Directoire à compter du 1^{er} avril 2009 prenant ainsi la succession de M. Pierre Verluca pour la durée restant à courir du mandat de celui-ci, M. Philippe Crouzet a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil à effet du 31 mars 2009.

(2) au 31 décembre 2008

Michel de FABIANI**Date de première nomination :** 10 juin 2004**Échéance du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009*Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations au sein du Conseil de Surveillance*

Né le 17 juin 1945

*Adresse professionnelle :*Chambre de Commerce franco Britannique
31 rue Boissy d'Anglas
75008 Paris**Expertise et expérience en matière de gestion**

- ▶ Président de BP France de 1995 à 2004 ;
- ▶ Vice-Président BP Europe de 1997 à 2004 ;
- ▶ CEO joint-venture BP Mobil Europe de 1997 à 2001 ;
- ▶ CFO BP Europe 1991 à 1994.

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de BP France • Administrateur de Rhodia • Vice-président de la chambre de commerce Franco-Britannique Mandats exercés dans des sociétés étrangères : <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de EBtrans (Luxembourg) • Administrateur de Star Oil (Mali) • Administrateur de SEMS (Maroc) • Président de Hertford British Hospital Corporation (Royaume-Uni)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années		Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de l'Institut Français du Pétrole (jusqu'en mars 2005) • Président du Conseil d'Administration de BP France (jusqu'en mars 2004)

Denis GAUTIER-SAUVAGNAC**Date de première nomination :** 7 février 1997**Date du dernier renouvellement :** 1^{er} juin 2006**Échéance du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010

Né le 28 mai 1943

*Adresse professionnelle :*Conseil Économique, Social et Environnemental
1, Place d'Iéna
75116 Paris**Expertise et expérience en matière de gestion**

- ▶ ENA promotion 1967, Inspecteur Général des Finances ^(F) ;
- ▶ Directeur Général d'un groupe agro-alimentaire (1979-1985) ;
- ▶ Président-Directeur Général de la filiale française d'une banque d'affaires britannique (1990-1993).

< SOMMAIRE >

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Président-Directeur Général de Capitol Europe depuis 2001 • Membre du Conseil Économique, Social et Environnemental • Président-Directeur Général Accor Sciences depuis 2007
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations au sein du Conseil de Surveillance de Vallourec (jusqu'au 10 avril 2008) 	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Président Délégué Général de l'UIMM (jusqu'en novembre 2007) • Vice-président Délégué Général de l'UIMM (jusqu'en mars 2006) • Délégué Général de l'UIMM (jusqu'en mars 2008) • Président du Conseil d'Administration de l'UNEDIC (jusqu'en décembre 2005) • Vice-président du Conseil d'Administration de l'UNEDIC (jusqu'à janvier 2008) • Membre du Conseil Exécutif du MEDEF (jusqu'en décembre 2007) • Président de la Commission Relations du Travail du MEDEF (jusqu'en novembre 2007) • Membre du Conseil de Surveillance de France Convention (jusqu'en 2005) • Membre du Conseil Économique et Social depuis 2004

1
2
3
4
5
6
7
8**François HENROT****Date de première nomination :** 8 juin 1999**Date du dernier renouvellement :** 7 juin 2005**Échéance du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010*Membre du Comité Stratégique*

Né le 3 juillet 1949

*Adresse professionnelle :*Banque Rothschild & Cie
23 bis, avenue de Messine
75008 Paris**Expertise et expérience en matière de gestion**

- ▶ Directeur Général puis Président du Directoire de la Compagnie Bancaire (1985-1995) ;
- ▶ Membre du Conseil de Surveillance de Paribas et Président du Conseil de Surveillance du Crédit du Nord (1995-1997).

< SOMMAIRE >

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)	
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque • Associé-Gérant de Rothschild & Cie • Membre du Conseil de Surveillance des 3 Suisses • Membre du Conseil de Yam Invest N.V. 	1 2 3 4
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années		Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Cogedim (jusqu'en 2007) • Administrateur de Eramet (jusqu'au 7 mars 2007) • Administrateur de Carrefour (jusqu'en mars 2004) • Membre du Conseil de Surveillance de Pinault-Printemps-Redoute (jusqu'en octobre 2004) 	5 6 7 8

Edward-Georg KRUBASIK**Date de première nomination :** 6 mars 2007**Date du dernier renouvellement :** N/A**Fin d'exercice du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009*Président du Comité Stratégique au sein du Conseil de Surveillance**Membre du Comité Financier au sein du Conseil de Surveillance*

Né le 19 janvier 1944

*Adresse professionnelle :*Maximilian Strasse 35 A
D – 80539 Munich (Allemagne)**Expertise et Expérience en matière de gestion**

- Docteur en physique nucléaire (Karlsruhe), chercheur à l'université de Stanford, MBA de l'Insead à Fontainebleau, Professeur honoraire de l'université de Munich ;
- Associé et Direction de McKinsey & Company, Inc. pendant 23 ans (1973- 1996) ;
- Membre du Comité Exécutif de SIEMENS AG (1997-2006), vice-Président de la Fédération des industries Allemandes depuis 2004 et Président de la Fédération de l'Industrie Électrique et Électronique (2004-2007), Président de Orgalime (2006-2007).

< SOMMAIRE >

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Néant Mandats exercés dans des sociétés étrangères : <ul style="list-style-type: none"> • Membre de la Commission Fédérale du Gouvernement pour le Développement et du Haut Comité de la Commission Européenne de l'Énergie, l'Environnement l'Industrie et la Compétitivité • Président du Conseil de Surveillance de Honsel AG (Allemagne) • Membre du Conseil général de Commerz Bank (Allemagne) • Industrial Partner of Ripplewood Holdings J.I. (Belgique)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années		Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil d'Administration de Siemens France SA (jusqu'en octobre 2006) Mandats exercés dans des sociétés étrangères : <ul style="list-style-type: none"> • Président du Comité Fédéral du Conseil Économique, du Développement et de l'Innovation (Allemagne) (jusqu'en septembre 2008) • Président de Fédération de l'Industrie Électrique et Électronique (Allemagne) (jusqu'en novembre 2008) • Vice-président de Fédération des industries Allemandes (Allemagne) (jusqu'en septembre 2006) • Membre du Conseil de Surveillance de Dresdner Bank (Allemagne) (jusqu'en décembre 2008) • Président d'Orgalime (Association Européenne) (jusqu'en novembre 2007) • Président du Conseil de Surveillance de Siemens VDO (jusqu'en septembre 2004) • Administrateur de Siemens AG (Allemagne) (jusqu'en septembre 2004) • Membre du Conseil de Surveillance de Siemens Norge (Norvège) (jusqu'en septembre 2004) • Conseiller de Conference Board (États-Unis) (jusqu'en septembre 2004)

1
2
3
4
5
6
7
8

BOLLORÉ représentée par Thierry MARRAUD ⁽¹⁾**Date de première nomination :** 13 novembre 2008**Échéance du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009*Adresse professionnelle :*

Tour Bolloré
31-32 quai de Dion Bouton
92811 Puteaux

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec (depuis le 13/11/2008) 	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> Président de Compagnie Saint-Gabriel Administrateur de Direct Soir, Havas, IER, SFDM, Société de Culture des Tabacs et Plantations Industrielles, Financière Moncey, Société Française de Production, Direct 8 (ex Bolloré Média), Financière de Cézembre, MP 42, Saga, Transisud, BatScap, Fred & Farid Membre du Conseil de Surveillance de CSA TMO Holding, Vallourec Mandats exercés dans des sociétés étrangères : <ul style="list-style-type: none"> Administrateur de S.E.T.V. (Côte d'Ivoire)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années		Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Video Communication France (jusqu'au 28 novembre 2007) Administrateur de Euro Media Télévision (jusqu'au 28 septembre 2007) Administrateur de SFP Holding (jusqu'au 29 juin 2005) Mandats exercés dans des sociétés étrangères : <ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Comarine (Maroc) (jusqu'au 31 juillet 2007)

Thierry MARRAUD**Date de première nomination :** 10 juin 2004**Échéance du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009*Membre du Comité Financier au sein du Conseil de Surveillance*

Né le 30 avril 1942

Adresse professionnelle :

Tour Bolloré
31-32 quai de Dion Bouton
92811 Puteaux

Expertise et expérience en matière de gestion

- 31 années dans le Groupe Saint-Gobain, Directeur Financier du Groupe, Directeur Général Branche papier-bois et emballage ;
- 5 années membre du Comité Exécutif du Crédit Lyonnais (1995-2000), CEO de Marsh Mac Lennan France (2001-2002), Directeur Financier du groupe Bolloré depuis 2003.

(1) La société Bolloré a été nommée par le Conseil de Surveillance du 13 novembre 2008 en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de la société Financière de Sainte-Marine (groupe Bolloré), démissionnaire et ce, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Cette nomination est, conformément aux dispositions légales et réglementaires, soumise pour ratification à l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2009. M. Thierry Marraud officie en qualité de représentant permanent de la société Bolloré, et ce jusqu'à nouvelle décision.

< SOMMAIRE >

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Surveillance de Vallourec (depuis le 13/11/2008) 	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président-Directeur général et Administrateur de Compagnie des Glénans • Président du Directoire et membre du Directoire de Compagnie du Cambodge • Membre du Conseil de Surveillance de Euro Média Group • Membre du Conseil de Surveillance de Emin Leydier • Président de Compagnie de Lanmeur, de Financière de l'Argol • Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Financière de Cézembre • Représentant de Compagnie du Cambodge aux conseils de IER, Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois • Représentant permanent de Financière de l'Odet aux conseils de Saga, SFDM • Représentant permanent de Financière V au conseil de Bolloré • Représentant permanent de MP 42 au Conseil de Société de Culture des Tabacs et Plantations Industrielles <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de Plantations des Terres Rouges SA, de Babcock Redlands Corporation, Cook Redlands Corporation • Vice-président de Redlands Farm Holdings • Administrateur de African Investment Company, de Madison Investissements SA, Sorebol SA, Renwick Invest SA, Dumbarton Invest SA, Morisson Investissements SA, Latham Invest SA, Montrose Invest SA, Plantations des Terres Rouges, Swann Investissements SA et JSA Holding BV
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentant permanent de Financière de Sainte-Marine au Conseil de Surveillance de Vallourec (jusqu'au 13/11/2008) 	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de Financière de Sainte-Marine (jusqu'au 31 décembre 2008) • Président de Financière de Douarnenez (jusqu'au 18 février 2008) • Administrateur d'Havas (jusqu'au 5 mars 2008) • Représentant permanent de Financière de l'Odet au Conseil d'Administration de la Société Française de Production (jusqu'au 7 décembre 2007) • Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'Administration de SFDM (jusqu'au 25 octobre 2006) • Membre du Conseil de Surveillance de Atria Capital Partenaires (jusqu'au 13 octobre 2004)

1

2

3

4

5

6

7

8

Jean-Claude VERDIERE**Date de première nomination :** 1^{er} juillet 2001**Date du dernier renouvellement :** 6 juin 2007**Échéance du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009*Président du Comité Financier au sein du Conseil de Surveillance**Membre du Comité Stratégique au sein du Conseil de Surveillance*

Né le 11 avril 1938

Adresse professionnelle :

Néant

Expertise et expérience en matière de gestion

- ancien élève de l'école Polytechnique ;
- 40 années passées dans le groupe Vallourec, essentiellement en finances/contrôle de gestion ;
- Membre du Directoire et Directeur Général de Vallourec de 1994 à 2001 ;
- Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations.

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations (depuis le 10 avril 2008) • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec (depuis le 12 juin 2001) • Administrateur de Vallourec & Mannesmann Tubes (depuis le 15/03/2006) 	
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de ValTubes (jusqu'au 29/12/2006) • Administrateur de Sopretac (jusqu'au 16/12/2004) 	

Censeurs**Arnaud LEENHARDT**

Censeur

Date de première nomination : 1^{er} juin 2006**Échéance du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009*Président d'honneur du Conseil de Surveillance depuis le 15 juin 2000*

Né le 16 avril 1929

Adresse professionnelle :

Néant

Expertise et expérience en matière de gestion

- ancien élève de l'école Polytechnique ;
- 40 années passées dans le groupe Vallourec, essentiellement en Direction d'usines et en Direction Générale ;
- Président-Directeur Général de Vallourec de 1981 à 1994 ;
- Président du Conseil de Surveillance de Vallourec de 1994 à 2000.

< SOMMAIRE >

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Président d'honneur • Censeur du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Président d'honneur de l'UIMM • Membre du Conseil de Surveillance d'ODDO et Cie • Membre du Conseil de Surveillance de Fives (ex Fives-Lille) • Administrateur d'AON France
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	Néant

1
2
3
4
5
6
7
8

Luiz-Olavo BAPTISTA

Censeur

Date de première nomination : 4 juin 2008**Échéance du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011

Né le 24 juillet 1938

Adresse professionnelle

Avenue Paulista 1294, 8° Andar
01310-915 São Paulo SP (Brésil)

Expertise et Expérience en matière de gestion

- ▶ Professeur de Droit International, Avocat au Barreau de São Paulo et Arbitre International (OMC, ICSID, UNCC, ICC), Docteur en Droit International de l'Université de Paris I, Professeur Invité de l'Université du Michigan, de l'Université de Paris I et de Paris X, Professeur de Droit du Commerce International à la Faculté de São Paulo ;
- ▶ publication de plus d'une vingtaine d'ouvrages de Droit International et de Droit du Commerce ;
- ▶ Administrateur de sociétés ;
- ▶ Arbitre en matière de commerce international.

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Censeur du Conseil de Surveillance de Vallourec depuis le 4 juin 2008 <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil Consultatif de V & M do Brasil 	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Néant <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de De La Ronce (Luxembourg) • Administrateur de Guala Closures do Brasil (Brésil) • Administrateur de Vale do Mogi (Brésil) • Gérant Délégué de Sofrel do Brasil (Brésil) • Membre du Directoire de Opacco Holding (Luxembourg) • Membre du Directoire de Tote Investments Holding (Luxembourg) • Membre du Directoire de Bedford Investor C/V (Pays-Bas) • Membre du Directoire de Taro (Luxembourg) • Membre du Directoire de Phipe Holding SA (Luxembourg) • Membre du Directoire de Salorix Holding SA (Luxembourg) • Membre du Conseil d'Administration de LPS Brasil – Consultoria de Imóveis (Brésil) • Membre du Conseil d'Administration de São Martinho (Brésil) • Membre du Conseil d'Administration de Fundação Instituto de Administração (Brésil)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec (jusqu'au 10 avril 2008) 	<p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Directoire de VDM Trading Limited (groupe Ometto) (BVI) (jusqu'en 22 septembre 2006) • Président du Conseil d'Administration de Oxon Participações (Brésil) (jusqu'en octobre 2005) • Procureur de Eagle River Holdings (BVI) (jusqu'en 16 mars 2009)

< SOMMAIRE >

Membres du Directoire*Pierre VERLUCA***Date de première nomination :** 12 décembre 2000**Date de nomination à la Présidence du Directoire :** 10 juin 2004**Échéance du mandat :** 15 mars 2012 ⁽¹⁾

Né le 22 janvier 1944

Adresse professionnelle :

Vallourec

27 avenue du Général Leclerc

92100 Boulogne-Billancourt

Expertise et expérience en matière de gestion

- ▶ Responsable de production chez Ugine Kuhlmann de 1967 à 1973 ;
- ▶ Directeur Financier et Administratif à la SADEC (Portugal) de 1973 à 1975 ;
- ▶ Membre du Directoire de Vallourec de décembre 2000 au 31 mars 2009.

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Président du Directoire de Vallourec • Président de Vallourec & Mannesmann Tubes • Président de V & M France • Administrateur de Vallourec Mannesmann Oil & Gas France Mandats exercés dans des sociétés étrangères : <ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil de Surveillance de V & M Deutschland (Allemagne) • Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de V & M Holdings (États-Unis) • Vice-Président de Vallourec Inc. (États-Unis) • Directeur Général de Vallourec Industries Inc. (États-Unis) • Administrateur-délégué de Finalourec (Luxembourg) • Administrateur de V & M do Brasil (Brésil) 	Néant
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Mandats exercés dans des sociétés françaises : <ul style="list-style-type: none"> • Président de ValTubes (ex-Sopretac) (jusqu'au 29 décembre 2006) • Administrateur de Valtimet (jusqu'au 30 janvier 2007) • Président de ValTubes (jusqu'au 16 décembre 2004) Mandats exercés dans des sociétés étrangères : <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de Vallourec Tubes Canada (Canada) (jusqu'au 30 septembre 2008) • Membre du Comité Exécutif de V & M Star (États-Unis) (jusqu'au 29 septembre 2008) • Président du Conseil d'Administration de Vallourec Inc. (États-Unis) (jusqu'au 20 mars 2007) • Président du Conseil Consultatif de V & M do Brasil jusqu'au 15 octobre 2006) 	Néant

(1) Le mandat de Pierre Verluca a été renouvelé par le Conseil de Surveillance du 3 juin 2008, à effet du 4 juin 2008 à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 et expire le 15 mars 2012. Pierre Verluca a par ailleurs été renouvelé par ledit Conseil dans ses fonctions de Président du Directoire, pour la durée de son mandat de Membre du Directoire. Atteint par la limite d'âge statutaire de 65 ans, Pierre Verluca a renoncé à son mandat à compter du 31 mars 2009.

Olivier MALLET**Date de première nomination** : 30 septembre 2008**Échéance du mandat** : 15 mars 2012 ⁽¹⁾

Né le 14 juillet 1956

Adresse professionnelle :

Vallourec

27 avenue du Général Leclerc

92100 Boulogne

Expertise et expérience en matière de gestion

- Ancien élève de l'École Nationale d'Administration – Inspection Générale des Finances (1981) ;
- Conseiller technique au sein de plusieurs cabinets ministériels et de celui du Premier Ministre (1988-1993) ;
- Directeur Financier et membre du Comité Exécutif chargé des finances de Thomson Multimédia (1993-2001) ;
- Directeur Financier et membre du Comité Exécutif de Pechiney (2001-2004) ;
- Directeur Financier adjoint (2004-2006) et Directeur du secteur Mines, Chimie et Enrichissement du groupe Areva (2006-2008) ;
- Membre du Directoire en charge des finances, du juridique et de la communication externe de Vallourec.

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Directoire de Vallourec • Président-Directeur Général de V & M Services • Directeur Général et Administrateur de Vallourec & Mannesmann Tubes • Membre du Conseil de Surveillance de V & M France • Administrateur de Vallourec Mannesmann Oil & Gas France, Interfit, Valti et Valtimet <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de V & M Deutschland (Allemagne) • Administrateur de V & M do Brasil (Brésil) • Administrateur de Vallourec Tubes Canada (Canada) • Administrateur de V & M Atlas Bradford, V & M Holdings, V & M TCA, V & M Tubes Corp., V & M Tube-Alloy, Vallourec Industries Inc, VAM Drilling USA (ex Omsco) (États-Unis) • Membre du Comité Exécutif de VAM USA (États-Unis) • Membre du Comité Exécutif de V & M Star (États-Unis) • Administrateur de Finalourec (Luxembourg) 	Néant

(1) Olivier Mallet a été nommé par le Conseil de Surveillance du 29 septembre 2008, à effet du 30 septembre 2008, en qualité de membre du Directoire de la Société jusqu'au 15 mars 2012.

< SOMMAIRE >

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années Néant

Mandats exercés dans des sociétés françaises :

- Président Directeur Général de CFMM (jusqu'en mai 2008)
- Président Directeur Général de CMM (jusqu'en mars 2008)
- Président de ANC Expansion 1 (jusqu'en juin 2008)
- Président de SET (jusqu'en mars 2008)
- Membre du Conseil de Surveillance d'Eurodif (jusqu'en juin 2008)
- Représentant permanent de Areva NC au Conseil d'Administration de Comurhex et Sofidif (jusqu'en septembre 2008)
- Administrateur de SGN, TN International (jusqu'en juin 2008)
- Président de CFMM Développement (jusqu'en octobre 2007)

Mandats exercés dans des sociétés étrangères :

- Administrateur de Songai Mining Corp. (Afrique du Sud) (jusqu'en mai 2008)
- Président du Conseil d'Administration de UG GmbH (Allemagne) (jusqu'en septembre 2008)
- Administrateur de Cogema Deutschland (Allemagne) (jusqu'en septembre 2007)
- Administrateur de Areva NC Australia (Australie) (jusqu'en mai 2008)
- Administrateur de La Mancha Ressources (Canada) (jusqu'en juin 2008)
- Administrateur de Areva Ressources Canada (Canada) (jusqu'en mai 2008)
- Président du Conseil d'Administration de PMC Inc. et de Comin (États-Unis) (jusqu'en juin 2008)
- Administrateur de Areva NC Inc (États-Unis) (jusqu'en août 2008)
- Administrateur de CRI USA (États-Unis) (jusqu'en juin 2008)
- Administrateur de Katco (Kazakhstan) (jusqu'en juillet 2008)
- Vice-président, représentant permanent de Areva NC au Conseil d'Administration de Cominak (Nigeria) (jusqu'en juin 2008)
- Président du Conseil d'Administration, représentant permanent de Areva NC au Conseil d'Administration de Somair (Nigeria) (jusqu'en juin 2008)

1
2
3
4
5
6
7
8

Jean-Pierre MICHEL

Date de première nomination : 7 mars 2006

Date de renouvellement : 4 juin 2008⁽¹⁾

Échéance du mandat : 15 mars 2012⁽¹⁾

Né le 17 mai 1955

Adresse professionnelle :

Vallourec
27 avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne-Billancourt

Expertise et expérience en matière de gestion

- ▶ Ancien élève de l'École Polytechnique, Institut Français de Gestion ;
- ▶ Près de 30 ans de carrière dans le groupe Vallourec (Direction usines, Contrôle de Gestion, Président de différentes divisions) ;
- ▶ Membre du Directoire, Président des activités Oil & Gas et Speciality Products et de V & M do Brasil ;
- ▶ Directeur Général de Vallourec (2009)⁽²⁾.

(1) Le mandat de Jean-Pierre Michel a été renouvelé par le Conseil de Surveillance du 3 juin 2008, à effet du 4 juin 2008 à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 et expire le 15 mars 2012.

(2) Le Conseil de Surveillance a nommé M. Jean-Pierre Michel en qualité de Directeur Général de Vallourec à compter du 25 février 2009.

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)	
Mandats en cours	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Directoire de Vallourec (depuis le 7 mars 2006) • Administrateur et Directeur Général de Vallourec & Mannesmann Tubes (depuis respectivement le 15 mars et le 7 novembre 2006) • Membre du Conseil de Surveillance de V & M France (depuis le 21 juin 2006) • Administrateur de VMOG France (depuis le 13 novembre 2002) • Administrateur de Valtimet (depuis le 29 décembre 2006) • Administrateur de Valti (depuis le 30 avril 2007) • Administrateur de Interfit (depuis le 28 mai 2004) • Administrateur de V & M Services (depuis le 28 avril 2004) • Administrateur de Valinox Asia (depuis le 18 juin 2004) • Administrateur de Valinox Nucléaire (depuis le 28 mai 2004) • Administrateur de Vam Drilling France (depuis le 14 février 2007) • Gérant de V & M One (depuis le 2 juin 2004) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de V & M Deutschland (depuis le 29 avril 2005) (Allemagne) • Président du Conseil d'Administration et administrateur de V & M do Brasil (depuis le 30 avril 2008) (Brésil) • Président du Conseil de Surveillance de V & M do Brasil (depuis le 31 octobre 2008) (Brésil) • Administrateur de Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil (depuis le 19 juillet 2007) (Brésil) • Président du Conseil d'Administration de Vallourec Industries Inc. (depuis le 1^{er} juillet 2001) (États-Unis) • Administrateur de V & M Holdings (depuis le 10 juin 2004) (États-Unis) • Membre du Conseil de Surveillance de VAM USA (depuis le 1^{er} janvier 2001) (États-Unis) • Membre Exécutif de V & M Star (depuis le 28 juin 2002) (États-Unis) • Administrateur de V & M Atlas Bradford (depuis le 16 mai 2008) (États-Unis) • Administrateur V & M TCA (depuis le 16 mai 2008) (États-Unis) • Administrateur de V & M Tube Corp (depuis le 3 mai 2000) (États-Unis) • Administrateur de Vallourec Inc. (depuis le 21 mars 2007) (États-Unis) • Administrateur de VAM Drilling USA (depuis le 15 septembre 2005) (États-Unis) • Président du Conseil d'Administration et administrateur de Finalourec (depuis le 6 juin 2008) (Luxembourg) • Administrateur de VMOG UK (depuis le 29 juin 2000) (Royaume-Uni) 	Néant	<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p> <p>8</p>

< SOMMAIRE >

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de Valtimet (jusqu'au 22 avril 2008) • Président de VMOG France (jusqu'au 28 mai 2004) • Administrateur de VCAV (jusqu'au 16 novembre 2007) • Administrateur de VPS (jusqu'au 16 novembre 2007) • Administrateur de VPE (jusqu'au 2 juillet 2007) • Administrateur de ValTubes (jusqu'au 29 décembre 2006) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de VAM USA (jusqu'au 12 novembre 2004) (États-Unis) • Président de VMOG UK (jusqu'au 22 octobre 2004) (Royaume-Uni) • Administrateur de Pacific Tubulars (Jersey) (jusqu'au 31 janvier 2004) (Royaume-Uni) 	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de Akantis S.A. (jusqu'en 2005).



8.1.2 RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS – EXERCICE 2008

Le présent rapport a été établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce.

Plans d'options mis en place antérieurement à 2007

Nous vous rappelons que votre Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2000 avait autorisé le Directoire, pendant une durée de cinq ans qui a expiré le 14 juin 2005, à attribuer aux dirigeants et/ou aux membres du personnel des sociétés du Groupe des options de souscription (*Première résolution*) et/ou des options d'achat (*Deuxième résolution*) dans les limites respectives de 4% et 10% du capital social de Vallourec.

Dans le cadre de ces autorisations, deux plans ont été mis en place par le Directoire, après consultation du Conseil de Surveillance :

- un plan d'options de souscription attribué le 15 juin 2000, exerçable à partir du 15 juin 2004 et qui a pris fin le 14 juin 2007. Ce plan a donné lieu à la souscription à 856 030 actions nouvelles ;
- un plan d'options d'achat attribué le 15 juin 2003, exerçable à partir du 11 juin 2007 et qui expirera le 10 juin 2010. Ce plan concernait à l'origine 148 bénéficiaires. Il a donné lieu à l'attribution entre le 11 juin 2007 et le 31 décembre 2007 de 928 616 actions existantes, auto-détenues par Vallourec. Il restait en circulation au 1^{er} janvier 2009, 24 417 options non encore exercées. Le prix d'exercice de ces options est fixé à 10,57 €.

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice 2007, les quatre membres du Directoire ont levé l'intégralité de leurs options à savoir M. Pierre Verluca à hauteur de 76 135 options et, MM. Bertrand Cantegrit, Marco Antônio Castello Branco et Jean-Pierre Michel à hauteur de 20 305 options chacun. Ils ont également procédé à la cession de l'intégralité des actions issues de l'exercice de ces options.

Par ailleurs, les dix salariés du Groupe, non mandataires sociaux, attributaires du nombre le plus élevé d'options, ont également levé l'intégralité de leurs options au cours de l'exercice 2007, soit au total 126 910 options.

Plan d'options mis en place en 2007

Nous vous rappelons que votre Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2007 a accordé (*Septième résolution*) une nouvelle autorisation valable 26 mois, soit jusqu'au 5 août 2009, permettant au Directoire de consentir de nouvelles options de souscription ou d'achat d'actions dans la limite de 2% du capital social de Vallourec au jour de l'attribution.

Le Directoire a utilisé partiellement cette autorisation avec l'avis favorable du Conseil de Surveillance le 31 juillet 2007 et a mis en place, le 3 septembre 2007, un nouveau plan d'options de souscription.

Le nombre de ses bénéficiaires a été arrêté par le Directoire en concertation avec le Conseil de Surveillance après avis du Comité des Nominations et des Rémunérations du Conseil de Surveillance.

S'agissant d'un plan d'options, la liste des bénéficiaires est plus restreinte que pour les plans d'attribution d'actions de performance. Le nombre de bénéficiaires est de 65 pour un total de 147 300 options, chaque option donnant droit à la souscription à une action Vallourec à créer au titre d'une augmentation de capital.

Ces options ne pourront être exercées que pendant une période de trois ans, du 3 septembre 2011 au 2 septembre 2014 inclus, après une période d'indisponibilité de quatre ans. Le prix d'exercice des options est égal à 190,60 euros par option correspondant à la moyenne des premiers cours cotés de l'action Vallourec lors des vingt séances de Bourse ayant précédé la réunion du Directoire ayant décidé la mise en place du plan, soit du 6 au 31 août 2007 inclus.

Le nombre total d'options attribuées aux membres du Directoire a été fixé à 46 000, dont 13 000 pour M. Pierre Verluca et 11 000 pour chacun des trois autres membres. Conformément aux dispositions légales, le Conseil de Surveillance a décidé lors de sa réunion du 31 juillet 2007 que les membres du Directoire devront conserver jusqu'à la cessation de leurs fonctions l'équivalent en actions Vallourec du quart de la plus-value brute réalisée au jour de la vente des actions issues des options levées.

Le nombre total d'options attribuées aux dix salariés non mandataires sociaux bénéficiaires du plus grand nombre d'options s'élève à 33 000 options.

Plan d'options du 1^{er} septembre 2008

Dans le cadre de l'autorisation susvisée du 6 juin 2007, le Directoire a utilisé partiellement cette autorisation après consultation du Conseil de Surveillance le 31 juillet 2008 et a mis en place, le 1^{er} septembre 2008, un nouveau plan d'options de souscription.

Le nombre de bénéficiaires est de 9 pour un total de 71 800 options, chaque option donnant droit à la souscription à une action Vallourec à créer au titre d'une augmentation de capital.

Le nombre total d'options attribuées aux membres du Directoire dans sa composition à la date d'attribution a été fixé à 49 000. Il a été attribué à M. Pierre Verluca 14 000 options dont 7 500 soumises à conditions de performance assises sur le RBE, à M. Jean-Pierre Michel 12 000 options dont 6 500 et à M. Olivier Mallet 23 000 options dont 6 500.

Les options ainsi attribuées pourront être exercées pendant une période de trois ans, du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2015 inclus, au terme d'une période d'indisponibilité de 4 ans qui a débuté le 1^{er} septembre 2008 et se terminera en conséquence le 31 août 2012.

Le prix d'exercice des options est égal à 183,54 €/option, correspondant à la moyenne des premiers cours cotés de l'action Vallourec lors des vingt séances de Bourse ayant précédé la réunion du Directoire, ayant décidé la mise en place du plan, soit du 4 au 29 août 2007 inclus.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, le Conseil de Surveillance a décidé lors de sa réunion du 31 juillet 2008 que les membres du Directoire devront conserver jusqu'à la cessation de leurs fonctions l'équivalent en actions Vallourec du quart de la plus-value brute réalisée au jour de la vente des actions issues des options levées. Le nombre total d'options attribuées aux dix salariés non mandataires sociaux bénéficiaires du plus grand nombre d'options s'élève à 22 800 options.



8.1.3 RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE SUR LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS DE PERFORMANCE – EXERCICE 2008

Le présent rapport a été établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2005 (*Neuvième résolution*) a délégué au Directoire la possibilité de procéder à des attributions d'actions de performance existantes au profit des dirigeants et/ou des membres des sociétés du Groupe, dans la limite de 5% du capital social.

Cette autorisation valable pour une durée de 38 mois expirant le 6 août 2008 a été rendue caduque, compte tenu de l'approbation par l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 de la seizième résolution donnant délégation au Directoire, pour une durée de 38 mois expirant le 3 août 2011, pour procéder le cas échéant à de nouvelles attributions d'actions de performance existantes ou à émettre dans la limite de 1% du capital social.

Dans le cadre de l'autorisation du 7 juin 2005, deux plans ont été mis en place par le Directoire, avec l'accord du Conseil de Surveillance quant au nombre de ses bénéficiaires et des actions à attribuer.

Plan d'attribution d'actions de performance du 16 janvier 2006

Il a déjà été rendu compte de la mise en place de ce plan dans le rapport de l'exercice 2006.

Il est rappelé que le nombre définitif d'actions attribuées était fonction de l'application d'un coefficient représentatif de la performance du ratio résultat brut d'exploitation (RBE) rapporté au chiffre d'affaires (CA) consolidé du Groupe pour chacun des deux exercices 2006 et 2007.

Le nombre théorique d'actions attribuées le 16 janvier 2006 était de 148 000 (chiffre recalculé pour tenir compte de la division de l'action Vallourec par cinq le 18 juillet 2006) et le nombre de bénéficiaires 199 (dont 61 hors de France).

Le nombre d'actions attribuées en définitive est de 188 853 actions pour 197 bénéficiaires, compte tenu de deux départs dans l'intervalle ayant entraîné la perte des droits.

La période de conservation des actions attribuées le 16 janvier 2006 est de deux ans, soit une disponibilité le 16 janvier 2010.

Plan d'attribution d'actions de performance du 3 mai 2007

Un plan d'attribution d'actions de performance a été mis en place par le Directoire le 3 mai 2007 après consultation du Conseil de Surveillance le même jour. Le nombre des bénéficiaires et le nombre d'actions à attribuer a été arrêté en concertation avec le Conseil de Surveillance

après avis du Comité des Nominations et des Rémunérations du Conseil de Surveillance.

Par rapport au précédent plan du 16 janvier 2006 :

- ▶ le nombre de bénéficiaires est accru, passant de 199 à 280 ;
- ▶ le nombre de « catégories » a été ramené de 7 à 4 ;
- ▶ la distribution est nettement moins hiérarchisée, la catégorie 1 passant de 150 à 200 actions par bénéficiaire, tandis que la catégorie la plus élevée a été ramenée de 7 500 actions à 1 200 ;
- ▶ l'attribution est soumise aux mêmes conditions de performance que pour le plan précédent, à savoir l'application d'un coefficient de performance fonction du ratio résultat brut d'exploitation (RBE) par rapport au chiffre d'affaires consolidé du Groupe et calculé dans les mêmes conditions.

Le nombre théorique total d'actions attribué est de 111 000.

Les actions seront acquises en trois tranches successives, les 3 mai 2009 (fonction du RBE/CA 2008), 2010 (RBE/CA 2009) et 2011 (RBE/CA 2010).

La période de conservation est fixée pour chaque tranche à deux ans.

La valeur de l'action Vallourec (dernier cours coté) s'élevait à 198,50 € le 2 mai 2007, dernier jour de Bourse précédant l'attribution.

Le nombre d'actions attribué à chacun des quatre membres du Directoire est de 1 200.

Le Conseil de Surveillance a décidé lors de sa séance du 31 juillet 2007 que les membres du Directoire devront conserver jusqu'à la cessation de leurs fonctions le quart des actions qui leur seront attribuées.

Le nombre total d'actions attribué aux dix salariés non mandataires sociaux bénéficiaires des attributions les plus élevées est de 12 000.

Complément d'attribution 2008 au titre du plan 2007 - 1^{er} septembre 2008

Dans le cadre de l'extension du plan d'attribution d'actions de performance du 3 mai 2007, un plan d'attribution d'actions « de performance » a été mis en place par le Directoire le 1^{er} septembre 2008 après consultation du Conseil de Surveillance le 31 juillet 2008 dans les limites de 80 nouveaux bénéficiaires et 20 000 actions supplémentaires. Le nombre des bénéficiaires et des actions à attribuer a été arrêté en concertation avec le Conseil de Surveillance après avis du Comité des Nominations et des Rémunérations du Conseil de Surveillance.



Cette faculté a été utilisée dans le cadre de la seizième résolution, approuvée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 4 juin 2008, de la façon suivante :

- ▶ le nombre de bénéficiaires a été accru de 41 (dont 19 non résidents), passant de 280 à 321 ;
- ▶ le nombre de catégories a été maintenu, soit 4 catégories ;
- ▶ la distribution par bénéficiaire a été établie comme suit :
 - Catégorie 1 : 200 actions x $\frac{2}{3}$ ≈ 130 pour 29 personnes,
 - Catégorie 2 : 400 actions x $\frac{2}{3}$ ≈ 260 pour 4 personnes,
 - Catégorie 3 : 800 actions x $\frac{2}{3}$ ≈ 520 pour 2 personnes,
800 actions pour 1 personne,
 - Catégorie 4 : 1 200 actions x $\frac{2}{3}$ = 800 pour 2 personnes,
1200 actions pour 3 personnes.

Les actions seront acquises en deux tranches successives :

- ▶ 2010 (fonction du résultat brut d'exploitation 2009) cessibles en 2012 ;
- ▶ 2011 (fonction du résultat brut d'exploitation 2010) cessibles en 2013.

L'acquisition est soumise aux mêmes conditions de performance que pour les plans précédents, à savoir l'application d'un coefficient de performance fonction du ratio résultat brut d'exploitation (RBE) par rapport au chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Le nombre théorique d'actions complémentaires attribuées s'élèverait à 11 850 actions.

Les actions attribuées seront prélevées sur les actions auto-détenues au 30 juin 2008, soit 221 052 actions, suffisant pour couvrir le nombre maximum d'actions attribuables, soit 163 390 actions, dans le cadre du plan initial et du complément ci-dessus.

8.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ VALLOUREC



Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Président du Conseil de Surveillance de la société Vallourec rend compte aux actionnaires, dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce même article L. 225-68 du Code de commerce précise que « lorsqu'une société se réfère volontairement à un Code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises, le rapport [...] précise également les dispositions qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été. »

Le Conseil de Surveillance de Vallourec, lors de sa réunion du 15 décembre 2008, a examiné les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 relatives aux rémunérations des dirigeants

mandataires sociaux des sociétés cotées. Il a considéré que ces recommandations s'inscrivaient dans la démarche de gouvernement d'entreprise de Vallourec.

En application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008, résultant de la consolidation du rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003 et de leurs recommandations de janvier 2007 et d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, est celui auquel se réfère Vallourec pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-68 du Code de commerce. Le présent rapport a été approuvé par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 6 avril 2009.

A – Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance, la situation des membres du Conseil au regard des principes résultant du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP-MEDEF de décembre 2008 et la composition et le fonctionnement des trois Comités (Comité Financier, Comité des Nominations et des Rémunérations et Comité Stratégique) institués au sein du Conseil de Surveillance sont exposés dans le chapitre 6 du document de référence pour l'exercice 2008 consacré au gouvernement d'entreprise qui fait partie intégrante du présent rapport.

Le nombre de réunions du Conseil est normalement fixé à quatre par an, mais des réunions complémentaires peuvent être organisées en fonction de circonstances particulières. C'est ainsi qu'en 2008, le Conseil s'est réuni neuf fois. La durée moyenne des réunions est de l'ordre de trois heures.

Afin de s'assurer de la disponibilité des membres du Conseil, le calendrier des réunions normales est arrêté très tôt. Pour 2009, ce calendrier a été arrêté dès la réunion du Conseil du 31 juillet 2008. Le taux de présence effective des membres du Conseil aux réunions du Conseil est proche de 80% pour l'ensemble des réunions de 2008. Dans tous les cas, réunions normales ou exceptionnelles, les membres absents étaient représentés. Les membres du Directoire ont été présents à toutes les réunions.

La réunion est confirmée une quinzaine de jours à l'avance par l'envoi d'une lettre de convocation, à laquelle est joint l'ordre du jour ainsi que le projet de procès-verbal de la précédente réunion. Les membres du Conseil sont invités à faire part de leurs remarques éventuelles avant même la réunion du Conseil.

Le Directoire communique, dans les jours précédant la réunion du Conseil, divers documents notamment d'ordre financier, permettant ainsi aux membres d'en prendre connaissance par avance. Lors du Conseil un dossier complet réunissant les documents de support relatifs aux sujets inscrits à l'ordre du jour est remis à chaque participant. Dans ce dossier est également inclus, pour les réunions se rapportant à l'examen des activités trimestrielles, le rapport trimestriel du Directoire au Conseil de Surveillance sur la marche de la Société, établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 4 du Code de commerce. Le cas échéant, le Conseil s'appuie sur les travaux préliminaires effectués par les Comités.

Les débats sont animés par le Président du Conseil de Surveillance qui veille notamment à ce que chacun exprime son avis sur les sujets importants. Dans les rares cas où un membre du Conseil est concerné personnellement par l'un des sujets traités, au sens de l'article L. 225-86 du Code de commerce, il quitte la séance pendant le débat.

Au cours de l'année 2008, les Commissaires aux comptes de la société Vallourec ont assisté aux séances du Conseil qui ont arrêté les comptes annuels et semestriels.

Après la première évaluation du fonctionnement du Conseil réalisée en 2003 et une deuxième réalisée en 2006, une nouvelle évaluation a été réalisée en 2008 sur la base du même questionnaire actualisé, lequel comportait sept thèmes d'évaluation. La synthèse des réponses, qui a été communiquée aux membres du Conseil et discutée lors

de la séance du Conseil du 15 décembre 2008, montre un degré de satisfaction élevé de l'ensemble des membres. À la lumière de cette synthèse, il a été notamment préconisé et convenu d'accroître la durée des réunions du Conseil et de celles du Comité des Nominations et des Rémunérations afin d'assurer une richesse optimale des débats.

B – Participation des actionnaires aux Assemblées Générales de la société Vallourec

Chaque actionnaire de la Société a le droit de participer aux Assemblées Générales de la Société dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires et sans restriction liée au nombre d'actions à détenir. L'article 13 des statuts – lesquels sont disponibles sur le site de la Société (http://www.vallourec.fr/fr/actionnaires/assemblees_generales.asp) ainsi qu'au siège social – relatif aux Assemblées Générales ne prévoit aucune modalité particulière de participation, étant toutefois précisé que « les titulaires d'actions sur le montant desquels les versements exigibles n'ont pas été effectués dans le délai de trente jours à compter de la mise en demeure effectuée par la Société, ne peuvent être admis aux Assemblées. Ces actions sont déduites pour le calcul du quorum. »

Considérant que le respect des actionnaires est une valeur essentielle, Vallourec s'efforce, chaque fois qu'elle le peut, d'améliorer la participation de ses actionnaires aux Assemblées Générales, en les sensibilisant par avance par des publications supplémentaires aux exigences légales dans des journaux spécialisés et par la diffusion d'une lettre aux actionnaires adressée à chacun d'entre eux dans les semaines précédant chaque Assemblée Générale annuelle.

Il ressort de la liste de présence établie lors de l'Assemblée Générale Mixte en date du 4 juin 2008 que 1 573 actionnaires étaient présents, représentés, ou avaient voté par correspondance, possédant 23 280 038 actions sur 53 038 720, soit 43,9% des actions et 23 287 434 droits de vote sur les 52 830 397, soit 44,1% des droits de vote, permettant de bénéficier d'un quorum en augmentation de 7%. Dans ce décompte, le groupe Bolloré figurait pour 1 067 114 actions représentant 1 067 973 droits de vote, soit 4,6% du capital représenté et des droits de vote exercés.

La politique d'information des actionnaires et les informations concernant la structure du capital de la Société et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce sont exposées respectivement dans les chapitres 1 et 2 du document de référence pour l'exercice 2008.

C – Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

1. OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est un dispositif élaboré et mis en œuvre avec une forte implication du personnel du groupe Vallourec, qui vise à fournir une assurance raisonnable que les quatre objectifs suivants pourront être atteints :

- la conformité aux lois et règlements ;
- la bonne application des instructions transmises et le respect des orientations fixées par le Directoire ;
- le bon fonctionnement des processus internes (notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs) ; et
- la fiabilité des informations financières.

Contribuant à l'efficacité de ses opérations, à l'utilisation efficiente de ses ressources et à la maîtrise des risques, ce dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage des différentes activités du Groupe. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant donner une garantie absolue que les objectifs que se donne le Groupe seront atteints et que les risques d'erreurs ou de fraudes soient totalement éliminés ou maîtrisés.

2. DESCRIPTION DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

2.1 Des procédures de contrôle interne adaptées aux spécificités du groupe Vallourec

La mise en œuvre de contrôles internes appropriés en matière de gestion des risques, de contrôle financier et de respect des dispositions légales, relève de la responsabilité des dirigeants de chaque société du Groupe.

Pour assurer la cohérence du Groupe à travers le monde, le Directoire s'appuie sur des directions fonctionnelles qui établissent les procédures nécessaires au bon fonctionnement des activités de contrôle, émettent des instructions et s'assurent de leur application.

Les fonctions clés et leurs procédures de contrôle ont été recensées comme suit.

2.2 Procédures de contrôle interne traitant de l'information comptable et financière

2.2.1 Reporting financier et comptable

L'information financière et comptable est élaborée de manière centralisée sur la base des états financiers des filiales, retraités aux normes du Groupe. Cette remontée d'information est assurée par un logiciel de reporting et de consolidation implanté dans toutes les filiales consolidées. Ce logiciel est compatible avec les normes comptables IFRS que Vallourec a adoptées à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les reportings sont mensuels et effectués dans le mois qui suit, tandis que les consolidations comptables exhaustives sont trimestrielles et effectuées dans les deux mois qui suivent. Le suivi des engagements hors bilan est intégré au processus de consolidation trimestrielle.

2.2.2 Information financière externe

Depuis 2007, la Société publie des informations trimestrielles au 31 mars et au 30 septembre, notamment un bilan et un compte de résultats consolidés. Les consolidations trimestrielles, semestrielles et annuelles sont publiées sous la responsabilité du Directoire ainsi que sous le contrôle du Comité Financier. Les consolidations semestrielles et annuelles sont soumises à l'examen des Commissaires aux comptes.

2.2.3 Trésorerie et financement

Les opérations de trésorerie sont du ressort de chaque société, dans le cadre de procédures et de délégations bien définies. Tout écart par rapport aux règles générales nécessite l'accord préalable de la Direction Financière du Groupe.

Les décisions relatives aux financements et placements à plus d'un an sont du ressort de celle-ci. Les financements et placements à moins d'un an sont délégués aux filiales selon une procédure Groupe précise : qualité des banques, placements sans risque, suivi des garanties financières données.

Les opérations en devises ou de couverture de changes sont également régies par des règles émises par la Direction Financière du Groupe.

Au cours de l'année 2007, une centralisation de la gestion des trésoreries euro et dollar US des principales sociétés européennes et une centralisation des opérations de couverture de change des ventes en dollars US ont été mises en place. Cette organisation contribue à une meilleure gestion de la liquidité du Groupe et à la sécurisation des opérations de marché.

Un suivi mensuel des dettes, placements et opérations de change des filiales est assuré par un reporting effectué par le trésorier du Groupe et communiqué au Directoire.

2.2.4 Procédures et instructions

Dans l'objectif de maintenir une information financière et comptable de qualité, Vallourec a émis des procédures et des instructions adaptées aux filiales françaises ou étrangères. Ces procédures sont regroupées par thème et traitent essentiellement de problématiques comptables, de trésorerie, de reporting et depuis 2004 du référentiel IFRS.

Ces procédures sont regroupées sur un site intranet qui peut être consulté par l'ensemble de la communauté financière du Groupe.

Une auto-évaluation des procédures comptables et financières réalisée en 2004 a été reconduite en 2008. Elle repose sur un questionnaire de 121 questions couvrant les neuf processus comptables sous-jacés retenus comme pertinents pour le Groupe et inspiré du rapport COSO (Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) et complété en 2008 en prenant en considération le guide d'application (présenté au sein du Cadre de référence de l'AMF) relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publiée par les émetteurs.

Cette nouvelle enquête initiée en 2008 par le département d'audit interne du Groupe a porté sur l'ensemble des sociétés consolidées par intégration globale et les cycles comptables et financiers suivants : investissements, achats, stocks, ventes, trésorerie, provisions, personnel, taxes et processus de reporting. Les auto-évaluations font l'objet d'un diagnostic par filiale et doivent être documentées avant d'être revues sur site par l'audit interne. Chacune des filiales reçoit une synthèse des points à améliorer et prépare un plan d'action pour chaque point faible avéré dont le risque d'occurrence est considéré comme significatif.

2.2.5 Audit interne

La Direction de l'Audit Interne et du Contrôle Financier est rattachée à la Direction Financière du Groupe. Elle intervient auprès des filiales selon un plan d'audit afin notamment d'apprécier et d'améliorer la fiabilité de l'information comptable et financière.

Vallourec dispose également d'un auditeur chez V & M Deutschland et d'une équipe localisée chez V & M do Brasil dont les plans d'audit sont validés par la Direction de l'Audit Interne et dont le champ d'investigation porte principalement sur les procédures de contrôle interne.

Il peut être fait appel à des cabinets extérieurs dans le cadre de missions ponctuelles.

L'audit interne coordonne également les relations avec les auditeurs externes qui sont pour la plupart affiliés à des réseaux d'audit internationaux.

2.3 Autres processus clés analysés

2.3.1 Investissements industriels

La Direction des Investissements est rattachée à la Direction de la Technologie et des Investissements. Celle-ci rend compte à un membre du Directoire et à un Comité d'Investissements composé des membres du Directoire, de la Direction du Contrôle de gestion, du Chief Performance Officer et du service Corporate des investissements.

Ce comité se réunit six fois par an. Il examine les budgets, les dépenses de l'exercice et, le cas échéant, les reports de dépenses. En outre, il se réunit pour examiner les projets dont le coût prévisionnel est supérieur à cinq millions d'euros ou inférieur lorsqu'ils présentent un caractère stratégique. Chacun de ces dossiers est présenté aux membres du Directoire et l'investissement correspondant ne peut être autorisé par le Directoire qu'en vertu d'une *Large Capex Approval* après approbation par chacun de ses membres.



Rapport du président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société Vallourec

< SOMMAIRE >

Le processus interne pour la validation des investissements se déroule en deux phases :

- la phase de « nomination » au cours de laquelle trois revues en filiales durant l'année N-1 ont lieu afin de prononcer la sélection finale des projets de l'année N et d'établir un budget afférent à chacun des projets sélectionnés ;
- la phase d'« autorisation », laquelle est donnée, après constitution d'un dossier complet et présentation de celui-ci en début d'année N à la Direction des Investissements, via l'outil intranet du Groupe « *Vallourec Investment Coordination Intranet* » mis en place en 2007 et applicable aux projets autorisés à compter de 2008. Cet outil intranet centralise les informations relatives à tous les dossiers d'investissements, gère électroniquement les circuits d'approbation et standardise les documents relatifs aux coûts, au planning des travaux, à la rentabilité, à l'analyse des risques, à la définition technique des projets et aux impacts environnementaux. « *Vallourec Investment Coordination Intranet* » est accessible aux usines, à la Direction du Contrôle de gestion, aux Directions Industrielles et à la Direction des Investissements, leur permettant ainsi de décider en toute transparence des investissements à réaliser. Il est précisé que les risques et leur gravité sont des indicateurs majeurs dans la décision d'autorisation.

Les dépenses font l'objet d'un suivi chaque mois par la Direction Financière et la Direction des Investissements du Groupe.

Des contrôles a posteriori sont effectués, annuellement et conjointement par la Direction des Investissements et la Direction du Contrôle de gestion, sur les dépenses, les objectifs attendus et sur la rentabilité des investissements. Ces contrôles sont effectués sur des projets très représentatifs, autorisés au cours des exercices antérieurs et en situation de production de série depuis trois mois au moins. Par ailleurs, des audits de mesure de conduite des projets sont réalisés pendant la phase de mise en œuvre du projet par le département Qualité du Groupe. Le résultat de ces audits ainsi que la mesure des performances de la gestion du projet sont portés à la connaissance des divisions et du Comité d'Investissements.

2.3.2 Qualité – Sécurité – Environnement

En 2007, la sécurité a été rattachée à la Direction Environnement, créée en 2002, pour former la Direction HSE. Cette Direction HSE a ensuite été rattachée à la Direction Qualité en 2008, pour former aujourd'hui la **Direction QSE** (Qualité, Sécurité et Environnement).

La Direction définit notamment les systèmes, les méthodes et les outils conformes aux exigences du management de la qualité (normes ISO 9001 ou ISO/TS 16949, API, ASME, etc.), de la santé, de la sécurité (normes OHSAS 18001) et de l'environnement (ISO 14001).

Elle anime et coordonne les actions correctives et de progrès avec l'ensemble des entités pour atteindre les objectifs définis.

- En matière de qualité, elle assure un audit continu du système de gestion Vallourec VMS (Vallourec Management System) dans toutes les entités du Groupe, identifie les écarts, les pistes de progrès existantes, émet des recommandations et assure leur prise en compte dans les plans d'action. Ceci est fait en coordination avec les organismes certificateurs extérieurs et avec les directions internes intervenantes, notamment la Direction des Ressources Humaines et la Direction du Contrôle de gestion.

Le système de gestion Vallourec (VMS) s'appuie sur le découpage du Groupe en entités, sur un système de pilotage individuel, des plans de contrôle détaillés, des groupes d'amélioration continue mettant en œuvre une méthode normée de résolution des problèmes rencontrés, ainsi que sur un réseau de comités de pilotage.

Ce système est le référentiel de base appliqué à toute société acquise par le Groupe.

- En matière de sécurité, le Groupe a lancé en 2008 le projet « Cap Ten Safe » dont l'objectif est d'améliorer de façon définitive ses performances. Il s'agit de créer une rupture, et d'agir sur l'ensemble des leviers de la sécurité, en s'orientant vers une amélioration continue et permanente de la culture sécurité du Groupe.

Ce plan s'inscrit complètement dans le VMS en cohérence avec les trois principes fondamentaux suivants : l'engagement de tout le management, l'implication de tout le personnel, et la mise en place d'indicateurs de suivis.

Le plan se décline en trois axes majeurs :

- la remise à niveau de toutes les usines suivant le standard Vallourec : les audits réalisés en 2007 et 2008 ont démontré des lacunes à combler dans les domaines suivants : évaluation des risques, suivi, contrôle et actualisation des actions sécurité, ordre et propreté dans les ateliers, ...
- la construction d'un système de management de la sécurité : Vallourec a la volonté de certifier ses principaux sites industriels dans la période 2009-2010 à l'OHSAS 18001,
- le développement d'une véritable culture sécurité : le Groupe a lancé fin 2008 un programme de mise en place de la « visite sécurité » auprès de tout le personnel de ses usines. Il s'agit de l'observation d'un opérateur à son poste de travail, suivi d'un dialogue de sensibilisation au comportement sécurité. L'objectif est de parvenir en 2009 à réaliser deux visites de sécurité par personne.
- En matière d'environnement, elle est chargée de coordonner et d'animer les actions et s'appuie sur des responsables environnement locaux dont les actions visent la conformité réglementaire et l'amélioration des performances environnementales.

Elle effectue des audits et a mis en place un tableau de bord environnement qui permet de suivre périodiquement les principaux paramètres.

Une charte de développement durable a été publiée en 2004.

Le rapport environnement est publié annuellement, et décrit la situation environnementale et les progrès réalisés dans tous les sites de Vallourec.

Les sites principaux de Vallourec sont aujourd'hui certifiés ISO 14001, ce qui correspond à plus de 98% de la production, conformément à l'objectif fixé par le Président du Directoire dans son message du Président en 2006. Quelques sites de taille plus réduite seront programmés pour une telle certification en 2009.



Rapport du président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société Vallourec

< SOMMAIRE >

L'aciérie de Saint-Saulve appartient au périmètre des sites européens retenus pour la nouvelle réglementation d'allocation des quotas de CO₂ depuis 2005. Un suivi des émissions a été mis en place et fait apparaître pour 2008 des émissions inférieures aux quotas alloués.

On notera également la poursuite d'un important programme d'investissements dans le domaine de l'environnement et de la sécurité, représentant environ 10% des investissements totaux du Groupe.

2.3.4 Recherche et Développement

La Direction de la Recherche et du Développement a établi des procédures Groupe concernant la gestion des programmes de développement de nouveaux produits et procédés industriels. Les processus ainsi définis sont appliqués de manière homogène par les entités concernées, y compris les aspects de propriété intellectuelle.

Des formations et assistances spécifiques par des professionnels expérimentés ont été introduites pour des projets sélectionnés. Les portefeuilles de projets des divisions sont suivis en termes d'attractivité et de risques.

Chaque année, des audits sont effectués par la Direction Qualité du Groupe dans le cadre du VMS (Vallourec Management System).

2.3.5 Achats

La Direction des Achats du Groupe s'est attachée en 2008 à adapter ses méthodes et procédures pour assurer une amélioration de la performance.

Les groupes achats nécessitant la définition d'une stratégie à l'échelle mondiale sont désormais constitués pour parvenir aux meilleurs résultats. Cela concerne le Travel Management, les achats IT et Télécoms, les achats d'alliages et les investissements réalisés auprès de fournisseurs stratégiques. Un véritable maillage des expertises et des compétences est en place : il est conforté depuis 2008, par un séminaire annuel « Achats » réunissant les principaux acheteurs du Groupe.

La plupart des entités achats ont été auditées en 2008 ; un plan d'action correctif a systématiquement été établi à la suite de ces audits.

Toutes ces actions ont permis en 2008 aux Achats de contribuer à la réalisation des objectifs du programme du Groupe en matière d'économies dénommé « Cap Ten ».

2.3.6 Systèmes d'information

Après avoir harmonisé les différents systèmes d'information des principales filiales en utilisant des logiciels identiques (SAP, messagerie...), la Direction des Systèmes d'information a lancé en 2008 un programme de standardisation des échanges entre les filiales afin de les simplifier et de mettre à disposition à l'égard de l'ensemble des clients du Groupe des informations relatives au suivi de leurs commandes et de la facturation y afférente, en visant ainsi à leur assurer la plus grande homogénéité possible. (*One Face to the Customer*).

Concernant la sécurité des systèmes, deux axes sont privilégiés : l'analyse et le contrôle des droits d'accès des utilisateurs dans les applications (séparation des tâches), et l'élaboration d'une politique de sécurité informatique partagée par l'ensemble du Groupe. Des audits de sécurité ont été effectués en 2008 afin de vérifier les accès extérieurs et la politique d'identification (mots de passe).

2.3.7 Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines du Groupe organise, à son niveau, la gestion des carrières et le développement des compétences pour les postes à fort niveau de responsabilité ou de compétence technique. Elle réalise des études comparatives avec les pratiques du marché dans un certain nombre de secteurs.

Elle contrôle le respect des réglementations sociales, les données relatives aux effectifs et à la sécurité, assure la collecte et la diffusion de tableaux de bord.

Dans chaque pays, les responsables des Ressources Humaines veillent au respect des réglementations nationales spécifiques.

En Allemagne, l'essentiel des effectifs est régi par les dispositions de la loi sur la cogestion dans la sidérurgie et les mines du 21 mai 1951.

En ce qui concerne la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, le programme global dénommé « Cap Ten Safe » (voir supra paragraphe 2.3.2) lancé en 2008 permet, en visant à obtenir la certification OHSAS 18001, de mettre l'accent sur une gestion généralisée et standardisée de la sécurité dans toutes les usines, reposant sur un engagement fort de l'encadrement et sur l'implication de tout le personnel.

L'objectif est de diminuer sensiblement le nombre d'accidents et le nombre de jours d'arrêt de travail qui en découlent.

2.3.8 Relations commerciales

Dans l'objectif de formaliser ou de préciser un certain nombre de pratiques en matière de relations contractuelles avec ses clients, Vallourec a émis une procédure traitant de la gestion des risques clients : limites de crédit et délégations, assurance-crédit.

La Direction Juridique effectue périodiquement une analyse des conditions juridiques applicables aux contrats de vente passés par les filiales avec leurs clients. Ces filiales disposent de documents type définissant les conditions auxquelles elles ont pour objectif de soumettre leurs contrats de vente afin de réduire le niveau de risque. Ces documents type font l'objet d'une revue régulière par la Direction Juridique.

2.3.9 Assurances

Les risques industriels sont couverts par deux assurances Groupe : une assurance dommages (dommages matériels directs et non exclus atteignant les biens ainsi que les frais et pertes consécutifs à ces dommages) et une assurance responsabilité civile (responsabilité à la suite de préjudices causés à des tiers pendant l'exploitation ou après livraison ou prestation).



3. GESTION DES RISQUES

Les risques sont gérés par les unités industrielles et de ventes, ainsi que par les directions fonctionnelles (Finance, Ressources Humaines, Juridique, Achats, Qualité, Informatique, Assurances...). En outre, Vallourec développe une démarche transversale, pour assurer à la gestion des risques cohérence, exhaustivité et suivi.

Le Risk Manager de Vallourec coordonne une approche « top-down » selon laquelle les principaux responsables de l'entreprise évaluent les risques majeurs pour mettre en œuvre des mesures de réduction de la probabilité et de l'impact de ces risques. La méthode établit des priorités selon les projets, en prenant en compte « le potentiel d'amélioration » des contrôles. Ainsi, un risque « majeur », pour lequel Vallourec déploie déjà un contrôle au niveau des meilleures pratiques de l'industrie (prévention, protection contre les conséquences, assurance), restera simplement sous surveillance. En revanche, un risque « fort », pour lequel Vallourec n'a pas encore optimisé son contrôle, générera un plan d'actions.

Une cartographie des risques est en place au niveau de chacune des divisions ainsi qu'au niveau du Groupe pour l'information du Directoire de Vallourec. Chaque cartographie détaille les risques principaux, avec leurs scénarios, leurs survenances passées, leurs contrôles en place, et les éventuelles meilleures pratiques de contrôle dans d'autres sociétés. Ce sont donc ces risques principaux qui justifient l'ouverture de plans d'actions.

Les divisions et le Directoire de Vallourec gèrent leur cartographie des risques lors d'un comité semestriel. Le Risk Manager de Vallourec participe à ces comités pour alimenter les réflexions, garantir la cohérence des actions et rendre compte au Directoire. Toute réunion de comité réunit le directeur de division et ses principaux adjoints. Sont aussi conviés les directeurs fonctionnels concernés par certains risques (ex. : R&D, informatique). Chaque comité aborde les points suivants :

- validation et suivi des plans d'actions, présentés par le propriétaire de chaque risque prioritaire ;
- validation des indicateurs clefs sur les risques qui garantiront la pertinence des nouveaux contrôles, après clôture du plan d'action et leur pérennité ;
- mise à jour de l'auto-évaluation des risques prioritaires.

Ainsi, régulièrement depuis l'établissement des cartographies en 2007, les risques prioritaires voient leur contrôle hissé au niveau des bonnes pratiques de l'industrie. Le Risk Management s'intègre au Vallourec Management System par sa pratique systématique de réunions de comités et d'indicateurs de gestion.

Des informations complémentaires figurent à la section 4.2 «Gestion des risques» du chapitre 4.



D – Principes et règles de détermination de la rémunération des mandataires sociaux

1. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Les principes généraux de la politique de rémunération du Directoire ainsi que l'analyse de la situation individuelle de chacun de ses membres sont présentés au Conseil de Surveillance par le Comité des Nominations et des Rémunérations qui dispose des études et conseils d'un cabinet international de premier plan, spécialiste des rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux.

Les éléments de rémunération des mandataires sociaux sont exposés dans le chapitre 6 du document de référence pour l'exercice 2008 consacré au gouvernement d'entreprise qui fait partie intégrante du présent rapport.

La rémunération monétaire des membres du Directoire est composée d'une part fixe et d'une part variable. Cette rémunération est comparée chaque année à un échantillon de référence composé de groupes industriels français cotés, la politique de Vallourec étant de maintenir la part fixe et la part variable au niveau ou au-dessous des médianes respectives de cet échantillon.

La part variable dépend pour les 2/3 de la performance globale du Groupe mesurée par le résultat net et pour 1/3 de la réalisation d'objectifs individuels arrêtés par le Conseil. La part variable peut atteindre au maximum 90% de la part fixe pour le Président du Directoire et 75% pour les autres membres. La base de calcul de la performance globale du Groupe est vérifiée par les Commissaires aux comptes.

Les membres du Directoire peuvent se voir attribuer, au titre d'intéressement au capital, des options de souscription ou d'achat d'actions et des actions de performance dans des conditions arrêtées par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations. L'attribution d'actions de performance est subordonnée depuis 2006, pour leur totalité, à des conditions de performance fonction de l'atteinte d'un résultat brut d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Il en est de même pour une part très significative des options de souscription d'actions attribuées en 2008 aux membres du Directoire.

Depuis 2007, et conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF, les membres du Directoire ont l'obligation de conserver jusqu'à la cessation de leurs fonctions l'équivalent en actions Vallourec du quart de la plus value brut réalisée au jour de la vente des actions issues des options levées.

En matière de retraite, les membres du directoire, comme l'ensemble des cadres dirigeants du Groupe, bénéficient d'un régime de retraite complémentaire conforme au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF dont les modalités sont exposées dans la partie du rapport de gestion consacrée aux conventions et engagements réglementés. De surcroît, les ayants-droit peuvent conserver le bénéfice de ce régime si, passé l'âge de 55 ans, ils ne sont pas en mesure de retrouver un emploi après leur départ de l'entreprise à l'initiative de celle-ci.

Ce régime, qui n'accorde aucun avantage particulier aux membres du Directoire par rapport aux autres cadres dirigeants salariés du

Rapport du président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société Vallourec

< SOMMAIRE >

Groupe, apparaît modéré, la retraite complémentaire étant plafonnée à 20% du salaire moyen de base des trois dernières années, hors part variable et limité à quatre plafonds annuels de sécurité sociale.

Le nouveau Président du Directoire, entré en fonction le 1^{er} avril 2009, n'est titulaire d'aucun contrat de travail conclu avec le Groupe. Il bénéficie d'une indemnité de fin de mandat en cas de départ contraint, et notamment en cas de changement significatif de la structure du capital ou d'opérations de rapprochement ou de changement de stratégie à l'initiative du Conseil de Surveillance ou des actionnaires de la Société. Conformément à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce et au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF, le bénéfice de cette indemnité est subordonné au respect de conditions de performance. Le montant de cette indemnité ne saurait dépasser deux fois la rémunération monétaire annuelle brute. Au cas où le Président du Directoire quitterait la Société dans les mêmes circonstances et avant d'avoir exercé les options de souscription d'actions ou d'achat qui lui auraient été attribuées, il en conserverait le bénéfice sous conditions de performance.

Les autres membres du Directoire ne bénéficient d'aucune indemnité de départ à raison de la cessation de leur mandat social de la part de la Société. Titulaires d'un contrat de travail conclu avec Vallourec & Mannesmann Tubes avant leur nomination en tant que membre du Directoire de la Société, dont l'application est suspendue pendant la durée de leur mandat, ils bénéficieraient d'une indemnité de licenciement en cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de Vallourec & Mannesmann Tubes. Le montant de cette indemnité est égal à deux années de la rémunération fixe brute au titre de ce contrat de travail majorée d'une part variable forfaitaire de 12,5%.

2. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le montant maximum annuel des jetons de présence que le Conseil de Surveillance se répartit comme il le juge convenable a été porté à 400 000 euros par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 (*Quinzième résolution*).

Chaque membre du Conseil et chaque Censeur reçoit un jeton de présence fixé à 28 000 €/an depuis 2007, ce montant étant réduit

prorata temporis dans le cas d'une nomination ou d'une fin de mandat en cours d'exercice.

Le Président du Conseil de Surveillance perçoit une rémunération dont le montant a été porté par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, à 250 000 euros par an à compter du 1^{er} janvier 2006 à laquelle s'ajoute le jeton de présence de 28 000 euros. Le Président du Conseil de même que ses membres ne bénéficieront d'aucune attribution d'options ou d'actions de performance ni d'aucune indemnité de départ d'aucune sorte.

3. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES COMITÉS

Les membres des Comités (Comité Financier, Comité des Nominations et des Rémunérations et Comité Stratégique) perçoivent dans le cadre de l'enveloppe annuelle de 400 000 euros susvisée des jetons de présence supplémentaires en fonction de leur présence effective aux réunions desdits Comités.

4. RÉMUNÉRATION DES CENSEURS

La rémunération des Censeurs s'impute sur l'enveloppe annuelle des jetons de présence allouée au Conseil de Surveillance.

5. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Conseil de Surveillance a décidé d'adopter le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF, lequel est consultable sur les sites internet de l'AFEP-MEDEF, après transposition aux fins de l'appliquer à une société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire.

Vallourec applique les recommandations qui y figurent.

En considération de ce qui précède, Vallourec considère qu'elle se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.



8.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

8.3.1 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Vallourec S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participations tel que décrit dans la note B de l'annexe ;
- nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2009

KPMG Audit

Deloitte & Associés

Département de KPMG SA

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

Jean-Paul Picard

Bertrand de Florival

8.3.2 RAPPORTS SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008 d'une part et à une convention autorisée postérieurement au 31 décembre 2008 d'autre part.

I. Conventions et engagements réglementés relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2008

II. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation

Avenant du 7 mai 2008 au plan de retraite supplémentaire pour cadres dirigeants

- Personnes concernées : M. Pierre Verluca, M. Jean-Pierre Michel, M. Bertrand Cantegrit (démissionnaire le 29 septembre 2008) et M. Olivier Mallet (nommé membre du Directoire le 30 septembre 2008).
- Nature et objet : l'objet de l'avenant est de permettre aux cadres dirigeants, y compris les membres du Directoire, ayant quitté à plus de 55 ans la Société à l'initiative de l'employeur, de conserver leurs droits au titre du plan de retraite supplémentaire de Vallourec pour autant qu'ils n'exercent pas d'activité professionnelle ultérieure.
- Modalités : votre Conseil de Surveillance a autorisé, dans sa séance du 7 mai 2008, l'avenant au plan de retraite supplémentaire du 15 septembre 2005.

Les autres modalités du plan de retraite supplémentaire pour cadres dirigeants approuvé au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice sont détaillées dans le paragraphe ci-dessous.

III. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Mandats confiés à la banque Rothschild & Cie

Mandats d'assistance sur des projets d'acquisitions

Votre Conseil de Surveillance a autorisé le Directoire de Vallourec S.A. à confier à la banque Rothschild & Cie deux mandats d'assistance sur des projets d'acquisitions.

- Pour le premier mandat, autorisé le 31 juillet 2007, il était prévu une commission en cas de succès (« success fee ») de 4 millions d'euros, plus une commission discrétionnaire pouvant aller jusqu'à 2 millions d'euros, en fonction de la complexité du dossier et du travail effectué par la banque.
Aucun montant n'a été versé au titre de ce mandat au cours de l'exercice 2008.
- Pour le second mandat, autorisé le 18 octobre 2007, il était uniquement prévu une commission en cas de succès (« success fee ») de 2,5 millions d'euros.
Un montant de 2,5 millions d'euros hors taxes a été versé au titre de ce mandat au cours de l'exercice 2008.

Mandat pour des missions relatives à l'analyse, l'évaluation et la définition des options stratégiques et à la défense de Vallourec S.A. ainsi qu'à l'assistance et la défense en cas d'offre publique.

Votre Conseil de Surveillance du 7 mars 2006 a autorisé le Directoire de Vallourec S.A. à confier à la banque Rothschild & Cie un mandat prévoyant pour l'essentiel deux missions : d'une part l'analyse, l'évaluation et la définition des options stratégiques et de défense de Vallourec S.A. et d'autre part, l'assistance et la défense à une offre publique. Ce mandat, d'une durée de vingt-quatre mois à compter de sa date d'effet, soit le 1er avril 2006, est tacitement reconductible par période de six mois.

Un montant de 480 000 euros hors taxes a été versé au titre de ce mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Gestion centralisée de la trésorerie et des devises

Votre Conseil de Surveillance du 12 décembre 2006 a autorisé Vallourec S.A. à participer à un système de gestion centralisée de la trésorerie et des devises réunissant, autour de la société centralisatrice Vallourec & Mannesmann Tubes S.A., un certain nombre de sociétés participantes du Groupe dont la société Vallourec S.A..

Ce système a été mis en place courant 2007. Pour la gestion centralisée de la trésorerie, Vallourec S.A. bénéficie de conditions de marché (emprunts et rémunérations des fonds basés sur les taux monétaires).

Vallourec S.A. a comptabilisé, au titre de cette convention, des produits financiers pour un montant de 11 173 974 euros et des charges financières pour un montant de 5 281 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Retraite supplémentaire pour cadres dirigeants

Le régime de retraite à prestations définies (retraite chapeau) financé par le Groupe et dont l'acquisition des droits est subordonnée à l'achèvement de la carrière au sein de Vallourec S.A. et/ou de Vallourec & Mannesmann Tubes S.A., et qui permet dans des conditions économiques, financières et sociales acceptables, de compléter les ressources des anciens cadres dirigeants du Groupe dès lors qu'ils ont pris leur retraite, a été reconduit en 2008.

Le Groupe s'engage à verser une rente viagère d'un niveau prédéterminé directement proportionnel au salaire et fonction de l'ancienneté et de l'évolution de carrière. La rente est plafonnée à 20% du salaire moyen de base des trois dernières années, hors bonus et limité à quatre plafonds de la sécurité sociale. Le régime est assuré auprès d'Axa France-Vie. Le règlement est établi pour une durée indéterminée mais il peut y être mis fin à tout moment.

Votre Conseil de Surveillance du 14 septembre 2005 a approuvé la mise en place de cette convention et a pris acte que les membres du Directoire de Vallourec sont susceptibles de bénéficier des droits s'ils achèvent leur carrière au sein du Groupe

IV. Conventions et engagements autorisées par le Conseil de Surveillance postérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2008

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés d'un engagement qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance postérieurement à la clôture de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Indemnité de fin de mandat du Président du Directoire

Votre Conseil de Surveillance, dans sa séance du 6 avril 2009, a approuvé le bénéfice d'une indemnité de départ allouée au Président du Directoire en cas de départ contraint et notamment de changement significatif de la structure du capital ou d'opération de rapprochement ou de changement de stratégie à l'initiative du Conseil de Surveillance ou des actionnaires de la Société. Conformément à l'article L.225-90-1 du Code de Commerce, le bénéfice de cette indemnité est subordonné au respect de conditions de performance.

L'indemnité de fin de mandat est limitée à deux fois la part fixe de la rémunération majorée d'une part variable cible fixée par le Conseil de Surveillance à 80% de la part fixe (« la rémunération de référence »).

Le versement de cette indemnité est soumis à des conditions de performance basées sur trois critères : (i) le résultat brut d'exploitation de l'exercice exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, (ii) la comparaison du résultat brut d'exploitation de l'exercice exprimé en euros avec le résultat brut d'exploitation budgété et (iii) l'atteinte d'objectifs personnels de progrès fixés par le Conseil de Surveillance pour l'exercice sous revue. Chacun de ces critères exprimés en pourcentage de la part fixe de la rémunération est plafonné à 30.

Les conditions de performance sont satisfaites si le total des trois critères constituant le critère de performance CP est, en moyenne sur les trois exercices précédents, égal ou supérieur à la moitié de la part variable cible. Si CP est inférieur à ce seuil, aucune indemnité n'est due. Si CP est égal à la moitié de la part variable cible, l'indemnité versée est de 1,5 fois la rémunération de référence ; elle varie de façon linéaire entre CP = 40 et CP = 80.

Par ailleurs, les options et actions de performance attribuées sont acquises en totalité, en cas de fin de mandat dans les mêmes circonstances, si CP est égal ou supérieur à 40 en moyenne sur les trois dernières années.

Personne concernée : Monsieur Philippe Crouzet (nommé Président du Directoire à compter du 1er avril 2009)

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2009

KPMG Audit

Deloitte & Associés

Département de KPMG SA

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

Jean-Paul Picard

Bertrand de Florival

8.3.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- ▶ le contrôle des comptes consolidés de la société VALLOUREC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la justification de nos appréciations ;
- ▶ la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note A-2.2 de l'annexe aux comptes consolidés mentionne les estimations et les hypothèses significatives, retenues par la Direction, qui affectent certains montants figurant dans les états financiers et les notes de l'annexe aux comptes consolidés. Cette note précise que ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations ; elle précise également que dans le contexte actuel de crise économique et financière, le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver renforcé et rend plus difficile l'appréhension des perspectives économiques. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2008, nous avons considéré que ces hypothèses et estimations significatives concernent les immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition (notes A-2.9 et A-2.11), les provisions (note A-2.14), les engagements de retraites et assimilés (note A-2.15) et les instruments financiers (note A-2.18) :

- ▶ concernant les immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisition, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation réalisés ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et avons vérifié que la note C-1 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée ;
- ▶ concernant les provisions, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction et à revoir le caractère approprié des informations données dans la note C-16 de l'annexe aux comptes consolidés ;
- ▶ concernant les engagements de retraites et assimilés, lesquels ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes, nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note C-17 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée ;
- ▶ concernant les instruments financiers, nous avons apprécié la documentation établie par votre société justifiant notamment la classification des instruments financiers, les relations de couverture ainsi que leur efficacité et revu le caractère approprié des informations données dans la note C-8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2009

KPMG Audit

Deloitte & Associés

Département de KPMG SA

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

Jean-Paul Picard

Bertrand de Florival

8.3.4 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vallourec S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président du Conseil de Surveillance d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2009

KPMG Audit

Deloitte & Associés

Département de KPMG SA

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

Jean-Paul Picard

Bertrand de Florival

8.3.5 RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU RAPPORT SPÉCIAL DU 25 AVRIL 2008 SUR LES ÉMISSIONS D' ACTIONS AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION AUTORISÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2008 DANS SES DOUZIÈME, TREIZIÈME ET QUATORZIÈME RÉOLUTIONS



Décision du Directoire du 17 novembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article R.225-116 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport complémentaire à notre rapport spécial du 25 avril 2008 sur les émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription, autorisées par votre assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2008 dans ses douzième, treizième et quatorzième résolutions.

Cette assemblée avait délégué à votre Directoire la compétence pour décider de telles opérations dans un délai respectivement de vingt-six mois (douzième résolution) et de dix-huit mois (treizième et quatorzième résolutions) et pour un montant maximum de 6 300 000 euros (double plafond individuel et global applicable à l'ensemble de ces résolutions), auquel viendrait s'ajouter le cas échéant, s'agissant de la douzième résolution, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Faisant usage de ces délégations, votre Directoire a décidé, dans sa séance du 17 novembre 2008, de procéder à des augmentations de capital pour un montant global maximal de € 3 000 000, par l'émission d'un nombre maximal de 750 000 actions au titre de :

- ▶ l'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise (douzième résolution) ;
- ▶ l'augmentation de capital réservée aux salariés des sociétés étrangères du groupe Vallourec en dehors d'un plan d'épargne d'entreprise (treizième résolution) ;
- ▶ l'augmentation de capital réservée à un établissement de crédit dans le cadre d'une opération réservée aux salariés (quatorzième résolution).

Il appartient à votre Directoire d'établir un rapport conformément aux articles R.225-115 et R.225-116 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier :

- ▶ la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes semestriels consolidés établis sous la responsabilité du Directoire au 30 juin 2008 selon les mêmes méthodes et suivant la même présentation que les derniers comptes consolidés. Ces comptes semestriels ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ;
- ▶ la conformité des modalités de l'opération au regard de la délégation donnée par l'assemblée générale et la sincérité des informations données dans le rapport complémentaire du Directoire sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission et sur son montant.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- ▶ la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes consolidés de la société et données dans le rapport complémentaire du Directoire ;
- ▶ la conformité des modalités des opérations au regard des délégations données par l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2008 et des indications fournies à celle-ci ;
- ▶ les propositions de suppression du droit préférentiel de souscription sur lesquelles vous vous êtes précédemment prononcés, le choix des éléments de calcul du prix d'émission et son montant définitif ;
- ▶ la présentation de l'incidence des émissions sur la situation des titulaires de titres de capital appréciée par rapport aux capitaux propres consolidés et sur la valeur boursière de l'action.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 novembre 2008

KPMG Audit

Deloitte & Associés

Département de KPMG SA

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

Jean-Paul Picard

Bertrand de Florival

8.4 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



En 2008, pour la cinquième année consécutive, le chiffre d'affaires consolidé a sensiblement progressé pour atteindre le niveau de 6 437,0 millions d'euros, en hausse de 6,3%, à périmètre comparable ⁽¹⁾, tandis que le résultat net part du Groupe s'élève à 967,2 millions d'euros sur l'ensemble de l'année en quasi-stabilité par rapport à 2007.

Ces bonnes performances sont le reflet de la vigueur du marché du tube sans soudure durant la plus grande partie de l'année, du dynamisme des secteurs de l'énergie et du positionnement premium de Vallourec sur ces marchés, attestant ainsi de la pertinence de la stratégie menée au cours de la dernière décennie, et qui a été exposée dans le rapport du Conseil concernant l'exercice 2007. La création d'une nouvelle et importante unité de production au Brésil, l'acquisition aux États-Unis en 2008 des activités de Grand Prideco dans le secteur du Pétrole et du gaz, le renforcement de la collaboration avec Sumitomo aux États-Unis et la conclusion d'un accord de coopération à long terme avec Tubacex dans le domaine des tubes sans soudure en acier inoxydable pour les marchés de l'énergie annoncés en février 2009 s'inscrivent parfaitement dans le cadre de cette stratégie et visent à affermir la position de leader du Groupe.

Le Conseil exprime sa satisfaction à l'ensemble du personnel du Groupe pour le travail accompli et les résultats obtenus en 2008 sous la conduite du Directoire.

Le Groupe est aujourd'hui confronté à un changement brutal des conditions de marché en raison de la crise économique mondiale et doit s'adapter sans retard à cet environnement défavorable. Il a démontré dans le passé sa vive capacité de réaction. Bénéficiant d'une situation financière saine et solide, le Groupe adapte sa politique d'investissements industriels en privilégiant ses investissements stratégiques. Il est déterminé à accroître sa compétitivité, à renforcer encore sa proximité avec ses clients, à leur fournir des solutions innovantes et à saisir les opportunités de croissance rentable qui se présenteront.

Le Conseil de Surveillance a examiné le rapport de gestion du Directoire et les comptes de l'exercice 2008 ainsi que les divers documents qui y sont joints et considère qu'ils reflètent la situation exacte de la Société et du Groupe et n'appellent pas de remarque.

Le Conseil a également approuvé le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Les résolutions qui vous sont présentées par le Directoire ont recueilli l'assentiment du Conseil.

Concernant les résolutions de caractère ordinaire :

- le Conseil soutient la proposition du Directoire de fixer le dividende de l'exercice 2008 à 6 euros par action, et de conférer à chaque actionnaire de la Société le choix entre le paiement du dividende en espèces ou en actions conformément aux dispositions légales

et réglementaires. Le droit au dividende sera détaché de l'action le 11 juin 2009.

À cet effet, chaque actionnaire pourra opter pour le paiement de l'intégralité du dividende net en numéraire ou en actions entre le 11 juin 2009 et le 26 juin 2009. À l'expiration de ce délai, le dividende sera payé le 7 juillet 2009 en numéraire.

Le taux de distribution ressort à 33,2% et le taux de distribution moyen des cinq derniers exercices à 33,3%.

- s'agissant de la composition du Conseil de Surveillance, il vous est demandé de ratifier la cooptation le 13 novembre 2008 de la société Bolloré (représentée de manière permanente par Monsieur Thierry Marraud) en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de la société Financière de Sainte-Marine, démissionnaire et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur. Les sociétés Bolloré et Financière Sainte-Marine font toutes deux parties du groupe Bolloré ; cette démission/cooptation résulte d'un aménagement des structures au sein du groupe Bolloré ;
- Il vous est également proposé de renouveler l'autorisation annuelle de rachat d'actions dans des termes et conditions semblables à ceux de 2008, étant cependant précisé que cette autorisation ne s'applique pas en période d'offre publique.

Concernant les résolutions de caractère extraordinaire dont l'application ne pourra se faire qu'avec l'accord du Conseil de Surveillance :

- six résolutions ont pour objet de doter le Directoire d'un ensemble d'autorisations lui permettant, le cas échéant, de procéder, à diverses opérations financières ayant pour effet d'augmenter le capital de la Société avec ou sans droit préférentiel de souscription. Les autorisations ainsi proposées à l'Assemblée Générale conféreront au Directoire la rapidité et la souplesse nécessaire pour procéder, le cas échéant, aux émissions les mieux adaptées aux possibilités des marchés et se donner les moyens de son développement ;
- un ensemble de quatre résolutions a pour objet de permettre au Directoire, dans des conditions très proches de celles de 2008, de poursuivre et pérenniser sa politique d'actionnariat salarié mise en œuvre l'année dernière dans le cadre du Plan Value 08. Cette politique vise à permettre aux salariés du Groupe en France et à l'étranger, dans le cadre d'une offre qui leur est déjà familière, de bénéficier des fruits de la croissance de Vallourec.

Les autres résolutions n'appellent pas de commentaire et nous vous invitons à approuver l'ensemble des résolutions qui vous sont proposées.

(1) Après retraitement du chiffre d'affaires 2007 pour le rendre comparable à celui de 2008 en tenant notamment compte des cessions intervenues en 2007 des activités Tubes de précision (société VPE et usine de Zeithain) à Salzgitter et des sociétés VPS et VCAV à Arcelor Mittal, ainsi que de l'acquisition des sociétés Atlas Bradford, TCA et Tubes-Alloy consolidées à compter du 16 mai 2008.

< SOMMAIRE >

8.5 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2008

En milliers d'euros

Sociétés	Capital	Autres capitaux propres avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				brute	nette					
A) FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE VALLOUREC (SOIT 2 120 M€)										
I. Filiales (50% au moins)										
Société Française										
Vallourec & Mannesmann Tubes 27, avenue du Général-Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt 411 373 525 RCS Nanterre	492 584	1 141 952	100,00	1 056 403	1 056 403	-	-	32 818	725 711	738 877
B) RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
I. Filiales (50% au moins)										
a) Sociétés françaises	-	-	-	54	34	-	-	-	-	160
b) Sociétés étrangères	-	-	-	1 338	1 060	-	-	-	-	1 421
II. Participations (10 à 50%)										
a) Sociétés françaises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Sociétés étrangères	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17

1

2

3

4

5

6

7

8

8.6 SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2008 (Article L. 233-3 du Code de commerce)

I – Contrôle direct :

Sociétés intégrées globalement	% intérêt	% intérêt	% intérêt	% contrôle
	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2008
Changzhou Valinox Great Wall – Chine	62,5	62,5	62,5	100,0
CST Valinox Ltd – Inde	71,3	85,6	85,6	90,1
Changzhou Carex Valinox Components – Chine	70,7	70,7	70,7	100,0
Interfit	100,0	100,0	100,0	100,0
Premium Holding Limited – Hong Kong			100,0	100,0
VAM Drilling USA – États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
VAM Drilling France	100,0	100,0	100,0	100,0
Valinox Asia	62,5	62,5	62,5	65,8
Valinox Nucléaire	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Composants automobiles Hautmont	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Composants automobiles Vitry	100,0	-	-	-
Vallourec & Mannesmann Holdings Inc – États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Inc – États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Industries Inc – États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M Beijing – Chine	-	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Changzhou Co Ltd – Chine	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M Deutschland GmbH – Allemagne	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M France	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M do Brasil SA – Brésil	99,4	99,4	99,4	99,4
V & M Florestal Ltda – Brésil	99,4	99,4	99,4	100,0
V & M Mineração Ltda – Brésil	99,4	99,4	99,4	100,0
V & M ONE	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Rus. – Russie	-	100,0	100,0	100,0
V & M Services	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M Star – États-Unis	80,5	80,5	80,5	80,5
Vallourec & Mannesmann Tubes	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Tubes Corporation – États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann OIL & Gas France	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann OIL & Gas Nederland – Pays-Bas	-	100,0	100,0	100,0
VMOG Nigeria Ltd – Nigeria	-	100,0	100,0	100,0
VAM ONNE Nigeria Ltd (anciennement VMOG Freezone Nigeria Ltd) – Nigeria	-	100,0	100,0	100,0
Vallourec Mannesmann Oil & Gas UK – Royaume-Uni	100,0	100,0	100,0	100,0

< SOMMAIRE >

	% intérêt	% intérêt	% intérêt	% contrôle
Sociétés intégrées globalement	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2008
Vallourec Mannesmann Oil & Gas Germany – Allemagne	-	-	-	-
(Fusion au 1 ^{er} janvier 2007 avec V & M Deutschland GmbH)	100,0	-	-	-
Vallourec Précision Étirage	100,0	-	-	-
Vallourec Précision Soudage	100,0	-	-	-
Vallourec Tubes Canada Inc – Canada	100,0	100,0	100,0	100,0
Valti	100,0	100,0	100,0	100,0
Valti GmbH – Allemagne	100,0	100,0	100,0	100,0
Valtimet SAS	95,0	95,0	95,0	95,0
Valtimet Inc – États-Unis	95,0	95,0	95,0	100,0
VAM Canada – Canada	100,0	100,0	100,0	100,0
VAM Far East – Singapour	51,0	51,0	51,0	51,0
VAM Field Services Angola – Angola	-	100,0	100,0	100,0
VAM Field Services Beijing – Chine	51,0	51,0	51,0	51,0
VAM Mexico – États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
VAM USA – États-Unis	51,0	51,0	51,0	51,0
V & M Atlas Bradford – États-Unis	-	-	100,0	100,0
V & M TCA – États-Unis	-	-	100,0	100,0
V & M Tube-Alloy – États-Unis	-	-	100,0	100,0

	% intérêt	% intérêt	% intérêt	% contrôle
Sociétés intégrées proportionnellement	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2008
VAM Changzhou Oil & Gas premium Equipments Co, Ltd - Chine	100,0	51,0	51,0	50,0
VAM Holding Hong Kong Limited - Hong Kong	100,0	51,0	51,0	50,0
Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil Ltda - Brésil	-	56,0	56,0	50,0

	% intérêt	% intérêt	% intérêt	% contrôle
Sociétés mises en équivalence				
HKM - Allemagne	20,0	20,0	20,0	20,0
Pacific Tubular Limited - Jersey	24,8	24,8	24,8	24,8
Poongsan Valinox - Corée	47,5	47,5	47,5	50,0
P.T. Citra Tubindo - Indonésie	25,0	25,0	36,3	36,3
Tubos Soldados Atlantico - Brésil	24,6	24,6	24,6	24,7
Xian Baotimet Valinox Tubes - Chine	37,1	37,1	37,1	49,0

1
2
3
4
5
6
7
8

< SOMMAIRE >

8.7 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2008

<i>En milliers d'euros</i>		
Désignation de la société	Nombre de titres et valeur nominale	Valeur d'inventaire
I. ACTIONS ET PARTS		
a) Participations françaises		
Valsept	2 500 actions de 15 €	26
Vallourec & Mannesmann Tubes	32 838 963 actions de 15 €	1 056 403
b) Participations étrangères		
Finalourec	47 995 actions de 4,58 €	39
	526 000 actions de 1 CAD	
Vallourec Tubes Canada	47 000 actions de 10 CAD	604
Vallourec Inc.	1 000 actions de 50 \$	417
c) Diverses autres participations		
Assurval	495 parts de 20 €	8
Alberto Roca Deu SI	40 actions de 6,01 €	-
II. OBLIGATIONS ET TITRES ASSIMILÉS		-
TOTAL		1 057 497

1
2
3
4
5
6
7
8

< SOMMAIRE >

8.8 RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En euros	2004	2005	2006	2007	2008
CAPITAL					
Capital social	197 399 120	212 006 640	212 047 480	212 154 880	215 154 864
Nombre d'actions ordinaires existantes	9 869 956	10 600 332	53 011 870	53 038 720	53 788 716
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droits de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
• par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
• par exercice de droits de souscription	32 020	8 174	30 660	147 308	212 100
• par remboursement d'obligations	-	-	-	-	-
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	4 093 551
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements & provisions	- 58 687 367	- 11 515 957	158 527 985	533 143 895	715 270 552
Impôt sur les bénéfices	- 5 827 453	- 10 031 246	- 13 234 248	- 21 998 166	- 15 892 775
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements & provisions	30 064 061	14 144 934	172 068 021	553 894 374	730 835 635
Résultat distribué	31 583 859	118 723 718	318 071 220	583 425 920	322 732 296
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements & provisions	- 5,36	- 0,14	3,24	10,47	13,59
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements & provisions	3,05	1,33	3,25	10,44	13,59
Dividende attribué à chaque action existante	3,20	11,20	6,00	11,00	6
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	5	5	5	4	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	594 460	573 987	732 844	353 485	1 633 803
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	188 462	214 024	258 138	85 419	903 538

1

2

3

4

5

6

7

8

8.9 INFORMATIONS PUBLIÉES OU RENDUES PUBLIQUES PAR L'ÉMETTEUR AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS (Articles L. 451-1-1 du Code monétaire et financier et 222-7 du règlement général de l'AMF)

Ce document contient ou mentionne toutes les informations publiées ou rendues publiques par l'émetteur au cours des douze derniers mois pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en vigueur pour la période du 1^{er} janvier 2008 au **10 mars 2009**.

Exercice clos le 31 décembre 2008

PUBLICATIONS AU BALO

Chiffre d'affaires et situations trimestrielles du 4 ^e trimestre et année 2008	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	06/03/2009	Bulletin 28	N°affaire 0901052
Droits de vote après augmentation du capital du 16/12/2008	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	24/12/2008	Bulletin 155	N°affaire 0815145
Chiffre d'affaires consolidé et situation trimestrielle 3 ^e trimestre 2008	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	21/11/2008	Bulletin 141	N°affaire 0814494
Communiqué information réglementée – Comptes et Rapport semestriels 2008	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	27/08/2008	Bulletin 104	N°affaire 0812300
Chiffre d'affaires consolidé et situation trimestrielle 2 ^e trimestre 2008	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	22/08/2008	Bulletin 102	N°affaire 0812172
Approbation des comptes annuels 2007 et attestation des Commissaires aux comptes	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	13/06/2008	Bulletin 72	N°affaire 0808326
Droits de vote AGM 04/06/2008	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	13/06/2008	Bulletin 72	N°affaire 0808377
Avis de 2 ^e convocation AGM du 04/06/08	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	28/05/2008	Bulletin 65	N°affaire 0807137
Avis de 1 ^{re} convocation AGM du 26/05/08 – 04/06/08	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	12/05/2008	Bulletin 58	N°affaire 0805807
Chiffre d'affaires et situation trimestrielle 1 ^{er} trimestre 2008	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	09/05/2008	Bulletin 57	N°affaire 0805657
Rectificatif à l'avis de réunion valant avis de convocation AGM du 26/05/08 – 04/06/08 publié le 18/04/08	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	28/04/2008	Bulletin 51	N°affaire 0804637
Avis de réunion valant avis de convocation AGM du 26/05/08 – 04/06/08	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	18/04/2008	Bulletin 47	N°affaire 0804056
Comptes sociaux et consolidés 2007	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	09/04/2008	Bulletin 43	N°affaire 0803457
Honoraires versés aux Commissaires aux comptes pour l'exercice 2007	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	26/03/2008	Bulletin 37	N°affaire 0803024
Chiffre d'affaires consolidé 4 ^e trimestre 2007 (et année 2007)	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	06/02/2008	Bulletin 16	N°affaire 0800850

PUBLICATIONS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Actes relatifs à l'augmentation du capital social (16/12/2008)	http://www.infogreffe.fr	22/01/2009	N° dépôt 2146
Actes relatifs à la souscription et libération des actions	http://www.infogreffe.fr	22/01/2009	N° dépôt 2146
Actes relatifs à la mise à jour des statuts	http://www.infogreffe.fr	22/01/2009	N° dépôt 2146
Actes relatifs au changement d'un membre du Directoire et d'un membre du Conseil de Surveillance	http://www.infogreffe.fr	15/12/2008	N° dépôt 37878
Actes relatifs au changement d'un membre du Conseil de Surveillance	http://www.infogreffe.fr	11/12/2008	N° dépôt 37626
Actes relatifs à la modification des statuts Suite à l'AGM du 04/06/08	http://www.infogreffe.fr	30/06/2008	N° dépôt 19227
Actes relatifs au changement d'un membre du Conseil de Surveillance	http://www.infogreffe.fr	26/06/2008	N° dépôt 18872
Dépôts des comptes sociaux et consolidés 2007	http://www.infogreffe.fr	27/06/2008	N° dépôt 11475

PUBLICATIONS DANS LES JOURNAUX D'ANNONCES LÉGALES

Augmentation de capital du 16/12/2008	Affiches Parisiennes/	19/12/2008	n° 146	N° 7062518
	La Vie Judiciaire	12/12/2008	n° 20081212	N° 04772
	Euronext notices	16/12/2008	n° 20081216	N° 04838
Changement de membres du Conseil de Surveillance	Affiches Parisiennes/ La Vie Judiciaire	12/12/2008	n° 143	N° 7002510
Avis de 2 ^e convocation AGM 04/06/2008	Affiches Parisiennes/ La Vie Judiciaire	25/05/2008	n° 62	N° 6038705
Avis de convocation AGM 26/05/2008 ET 04/06/2008	Affiches Parisiennes/ La Vie Judiciaire	07/05/2008	n° 54	N° 5937721
Avis de réunion valant de convocation AGM 26/05/08 et 04/06/2008	Affiches Parisiennes/ La Vie Judiciaire	18/04/2008	n° 46	N° 5835960
Changement des membres du Conseil de Surveillance	Affiches Parisiennes/ La Vie Judiciaire	10/12/2008	n° 142	N° 6971474
Droit de vote AGM 04/06/2008	Affiches Parisiennes/ La Vie Judiciaire	09/06/2008	n° 67	N° 6127595



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE, OPÉRATIONS FINANCIÈRES, COMMUNIQUÉS AMF


**Déclaration des achats et cessions sur actions propres
(contrat de liquidité)**

Décembre 2008		20/01/2009	209C0096
Novembre 2008		16/12/2008	208C2256
Octobre 2008		17/11/2008	208C2051
Septembre 2008		10/10/2008	208C1849
Août 2008		12/09/2008	208C1667
Juillet 2008		04/09/2008	208C1621
Juin 2008		01/09/2008	208C1602
Mai 2008		23/06/2008	208C1195
Avril 2008		02/06/2008	208C1055
Mars 2008		18/04/2008	208C0731
Février 2008		31/03/2008	208C0577
Janvier 2008		19/03/2008	208C0521
Décembre 2007	http://www.amf-france.org	14/01/2008	208C0077

Franchissement seuil

Capital Group 13/02/2009	http://www.amf-france.org	13/03/2009	N° 209C0399
Capital Group 13/02/2009	http://www.amf-france.org	13/02/2009	N° 209C0262
Deutsche Bank 25/11/2008	http://www.amf-france.org	25/11/2008	N° 209C2098
Deutsche Bank 12 & 13/11/2008	http://www.amf-france.org	19/11/2008	N° 208C2065
Deutsche Bank 17/10/2008	http://www.amf-france.org	23/10/2008	N° 208C1925
Capital Research and Management Company (CRMC) 17/10/2008	http://www.amf-france.org	21/10/2008	N° 208C1913
Deutsche Bank 02/09/2008	http://www.amf-france.org	05/09/2008	N° 208C1628
Deutsche Bank 20/06/2008	http://www.amf-france.org	30/06/2008	N° 208C1235
Barclay's 27/06/2008	http://www.amf-france.org	27/06/2008	N° 208C1228
Morgan Stanley 20/06/2008	http://www.amf-france.org	20/06/2008	N° 208C1188
Capital Research and Management Company (CRMC) 23/04/2008	http://www.amf-france.org	28/04/2008	N° 208C0788
Barclays 11/01/2008	http://www.amf-france.org	21/01/2008	N° 208C0138
Barclays 06/03/2007	http://www.amf-france.org	21/01/2008	N° 208C0139
Groupe Bolloré 14/01/2008	http://www.amf-france.org http://www.Bollore.com	21/01/2008	N° 208C0142
Document de référence exercice 2007	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.fr	28/04/2008	N° D08-0316
Rapports de gestion 2007, des Commissaires aux comptes, du Président sur les procédures etc. (voir document de référence)	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.fr	27/04/2008	N° D08-0316
Déclarations des dirigeants (à partir de janvier 2008) trop nombreuses pour être citées dans ce document	http://www.amf-france.org		108 déclarations

COMMUNICATIONS FINANCIÈRES ET INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Cette rubrique a pour objet de rendre accessible toute l'information réglementée diffusée par Vallourec selon la directive européenne « Transparence ».

Vous pouvez consulter :

1. Le rapport financier annuel ;
2. Le rapport financier semestriel ;
3. L'information trimestrielle ;
4. Le rapport sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise ;
5. Le communiqué relatif aux honoraires des Commissaires aux comptes ;
6. L'information relative au nombre total des droits de vote et d'actions composant le capital social ;
7. Le descriptif des programmes de rachat d'actions propres
8. L'information permanente (Communiqués + Mandataires sociaux + Seuils) ;
9. La mise à disposition du prospectus ;
10. La mise à disposition des documents préparatoires aux Assemblées ;
11. Les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions (communiqué mensuel) ;
12. Autre information réglementée diverse.

<http://www.vallourec.fr>

<http://www.euronext.com>

Et diffusion légale par Hugin

Mise à jour quotidienne



AUTRES PUBLICATIONS

Collaboration renforcée avec Sumitomo	http://www.vallourec.fr	26/02/2009	1
Résultats annuels 2008	http://www.vallourec.fr	25/02/2009	2
Changement au sein du Directoire	http://www.vallourec.fr	25/02/2009	3
Vallourec et Tubacex signent un accord de coopération	http://www.vallourec.fr	18/02/2009	4
Vallourec annonce le succès de son opération d'actionnariat salarié Value 08	http://www.vallourec.fr	16/12/2008	5
Recommandations AFEP-MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	http://www.vallourec.fr	16/12/2008	6
Prix de souscription dans le cadre du plan d'actionnariat salarié	http://www.vallourec.fr	17/11/2008	7
Résultats du 3 ^e trimestre 2008	http://www.vallourec.fr	13/11/2008	8
Changements au sein du Directoire	http://www.vallourec.fr	01/10/2008	
Résultats du 2 ^e trimestre 2008	http://www.vallourec.fr	31/07/2008	
Mise en œuvre d'un plan d'actionnariat salarié	http://www.vallourec.fr	31/07/2008	
Vallourec renforce son organisation financière	http://www.vallourec.fr	21/07/2008	
Résultats du 1 ^{er} trimestre 2008	http://www.vallourec.fr	07/05/2008	
Vallourec confirme l'acquisition de trois activités tubulaires de Grant Prideco	http://www.vallourec.fr	05/05/2008	
Changement au sein du Conseil de Surveillance	http://www.vallourec.fr	23/04/2008	
Changement au sein du Directoire	http://www.vallourec.fr	20/03/2008	
Avis financier : Résultats et Chiffre d'Affaires annuel 2008	http://www.vallourec.fr http://www.euronext.com Et diffusion légale par Hugin	25/02/2009 27/02/2009 28/02/2009	
en allemand	Les Échos Le Figaro économie Rheinische Post (Allemagne) Investir Hebdo Le journal des finances Le Revenu Hebdo	03/03/2009 28/02/2009 28/02/2009 06/03/2009	
Avis financier : Résultats du 3 ^e trimestre 2008	http://www.vallourec.fr http://www.euronext.com Et diffusion légale par Hugin	14/11/2008 17/11/2008 22/11/2008	
Agenda financier 2009	http://www.vallourec.fr	21/11/2008	
Avis financier : Résultats du 2 ^e trimestre et du 1 ^{er} semestre 2008	http://www.vallourec.fr http://www.euronext.com Et diffusion légale par Hugin	04/07/2008 04/08/2008 04/08/2008	
	Les Échos Le Figaro économie Investir Hebdo Le Revenu Hebdo Le journal des finances	09/08/2008 08/08/2008 09/08/2008	
Avis de convocation AGO et AGE 04/06/2008	Les Échos Investir Le Revenu Le journal des finances	21/05/2008 24/05/2008 23/05/2008 24/05/2008	

< SOMMAIRE >

Avis financier : Résultats du 1 ^{er} trimestre 2008	http://www.vallourec.fr	07/05/2008
	http://www.euronext.com	08/05/2008
	http://www.amf-france.org	10/05/2008
	Les Échos	09/05/2008
	Investir Hebdo	
Avis financier : Résultats et Chiffre d'affaires annuel 2007	Le Revenu Hebdo	
	Les Échos	06/03/2008
	Le Figaro économie	06/03/2008
	Le Revenu	07/03/2008
	Le journal des finances	08/03/2008
en allemand	Investir	08/03/2008
	Rheinische Post (Allemagne)	07/03/2008

La Société publie quotidiennement sur son site et par l'intermédiaire du diffuseur agréé Hugin « l'information réglementée » rendue obligatoire par la directive transparence en français et en anglais : article L. 451-1-2 et suivants du Code monétaire et financier.

http://www.vallourec.fr/fr/actionnaires/information_reglementee.asp



8.10 TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE VALLOUREC PERMETTANT D'IDENTIFIER LES INFORMATIONS PRÉVUES PAR L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT (CE) N°809/204 DU 29 AVRIL 2004

Annexe I du règlement européen		Document de référence Vallourec	
		Chapitres/Sections	Pages
1.	PERSONNES RESPONSABLES	1	6
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	1.3	7
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	3.1 / 5 / 8.1.1	24-38 / 51-145 / 168-169
4.	FACTEURS DE RISQUES	4	43-50
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
5.1.	Histoire et évolution de la Société	2.1 / 3.1.1	12-13 / 24-27 /
5.2.	Investissements	3.2 / 8.2	39-41 / 207-208
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS		
6.1.	Principales activités	3.1.2 / 3.1.3 / 3.1.4	27-33
6.2.	Principaux marchés	3.1.6	35
6.3.	Événements exceptionnels	3.1.7	36
6.4.	Degré de dépendance éventuelle	3.1.9	37-38
6.5.	Position concurrentielle du Groupe	3.1.8	36-37
7.	ORGANIGRAMME		
7.1.	Description sommaire du Groupe	2.3.4	19
7.2.	Liste des filiales importantes	3.1.1 / 3.1.2 / 5 / 8.6	24-31 / 69-70 / 220-221
8.	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS		
8.1.	Immobilisations corporelles importantes	3.1.5.1 / 5 (Notes 2 et 20)	33 / 74-76 / 119-120
8.2.	Contraintes environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par le Groupe, des immobilisations corporelles	3.1.5.2	33-34
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	8.1.1	168-169
10.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX		
10.1.	Informations sur les capitaux	5	51-145
10.2.	Sources et montant des flux de trésorerie	5	51-145
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement	5	51-145
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux	5	51-145
10.5.	Informations concernant les sources de financement attendues	5	51-145
11.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	3.3 / 5 / 8.1.1.2 / 8.2	42 / 62 / 171 / 209
12.	TENDANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ	7	166
13.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	N/A	
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE		
14.1.	Nom et fonction des membres des organes de surveillance et de direction, mention des principales activités qu'ils exercent en dehors de la Société	6.1 / 8.1 ^(*)	148-153 / 185 - 201
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes de surveillance, de direction et de la direction générale	6.1.3 / 6.1.4 / 8.1 ^(*)	153 / 185 - 201

(*) Annexe au Rapport de gestion du Directoire - Exercice 2008 (voir supra page 185).

Table de concordance du document de référence Vallourec permettant d'identifier les informations prévues par l'annexe I du règlement (ce) n° 809/2004 du 29 avril 2004

< SOMMAIRE >

Annexe I du règlement européen		Document de référence Vallourec	
		Chapitres/Sections	Pages
15.	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES		
15.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature	6.2 / 6.3 / 8.1.1.3 / 8.1.1.4 / 8.2	153-164 / 172-184 / 210-211
15.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	5.1 (Note 19) / 6.2.2	117 / 160
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
16.1	Date d'expiration des mandats actuels	6.1.1 / 8.1 ^o	148-150 / 185-201
16.2	Contrats de service liant les membres des organes de surveillance et de direction	N/A	
16.3	Informations sur les Comités du Conseil de Surveillance	6.1.2	150-152
16.4	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	8.2	205-211
17.	SALARIÉS		
17.1	Effectifs	8.1.1.3	172-176
17.2	Participations, options de souscription ou d'achat d'actions et actions de performance	6.2 / 6.3 / 8.1.1.3 / 8.1.1.4 / 8.1.2 / 8.1.3	153-164 / 176 / 182-184 / 202-204
17.3	Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital social	N/A	
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
18.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	2.3.1 / 2.3.2 / 2.3.3	16-18
18.2	Existence de droits de vote différents	2.1.10	12
18.3	Détention ou contrôle de l'émetteur	2.3.1 / 2.3.2 / 2.3.3	16-18
18.4	Accord dont la mise en oeuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	2.3.1	16-17
19.	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	5 - NOTES 19	117
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR		
20.1	Informations financières historiques	5	51-145
20.2	Information financières pro forma	N/A	
20.3	États financiers	5 / 8.8	51-145 / 223
20.4	Attestation de vérification des informations financières historiques annuelles	8.3.1 / 8.3.3	212 / 215
20.5	Date des dernières informations financières	5	51-145
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	8.9	224
20.7	Politique de distribution des dividendes	2.5	22
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrages	5 (Note 16)	102-103
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	N/A	
21.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
21.1	Capital social	2.2	13-15
21.2	Actes constitutifs et statuts	2.1 / 2.2	12-15
22.	CONTRATS IMPORTANTS	N/A	
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	N/A	
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	1.4 / 2.1.7 / 8.9	8-9 / 12 / 224-228
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	8.5 / 8.6 / 8.7	219-222

(*) Annexe au Rapport de gestion du Directoire - Exercice 2008 (voir supra page 185).

8.11 TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE VALLOUREC ET LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Rapport financier annuel	Document de référence
1 Comptes annuels	chapitre 5 – section 5.2
2 Comptes consolidés	chapitre 5 – section 5.1
3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	chapitre 8 – section 8.3.1
4 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	chapitre 8 – section 8.3.3
5 Rapport de gestion comprenant au minimum les informations mentionnées aux articles L. 225-100, L. 225-100-2, L. 225-100-3 et L. 225-211 alinéa 2 au Code de commerce	chapitre 8 – section 8.1.1
Déclaration des personnes assumant la responsabilité du rapport de gestion	chapitre 1
6 Honoraires des Commissaires aux comptes	chapitre 5 – section 5.1 (Note 26)
7 Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société	chapitre 8 – section 8.2
8 Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne	chapitre 8 – section 8.3.4
9 Liste de l'ensemble des informations publiées par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	chapitre 8 – section 8.9

8.12 INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

Pour l'exercice 2006 :

- ▶ le document de référence de l'exercice 2006 a été enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 27 avril 2007 sous le numéro de dépôt D07-0405 ;
- ▶ les comptes consolidés figurent au chapitre 5, section 5.1.0 et le rapport d'audit correspondant figure au chapitre 8, section 8.3.3 ;
- ▶ les comptes sociaux figurent au chapitre 5, section 5.1.1 et le rapport d'audit correspondant figure au chapitre 8, section 8.3.1.

Pour l'exercice 2007 :

- ▶ le document de référence de l'exercice 2007 a été enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 28 avril 2008 sous le numéro de dépôt N°D08-0316 ;
- ▶ les comptes consolidés figurent au chapitre 5, section 5.1.0 et le rapport d'audit correspondant figure au chapitre 8, section 8.3.3 ;
- ▶ les comptes sociaux figurent au chapitre 5, section 5.1.1 et le rapport d'audit correspondant figure au chapitre 8, section 8.3.1.



< SOMMAIRE >

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8

< SOMMAIRE >

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8

Conception et réalisation :  Labrador 01 53 06 30 80